TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 670 — 48 PAGES — MARDI 22 MAI 1979

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,85 ; Côte-d'Ivoire, 155 F CFA ; Danemark, 4 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 25 p. ; Grèce, 25 dr. ; Iran, 50 ris. ; Italie, 500 L ; Liban, 250 p. ; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 27 esc. ; Sénégal, 150 F CFA ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 14

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

La Thaïlande s'inquiète de la concentration de forces vietnamiennes sur la frontière cambodgienne

LIRE PAGE 6

Les dissensions au sein du P.S. espagnol

M. Gonzalez renonce à son poste de secrétaire général

Un nouveau congrès se tiendra dans six mois

M. Felipe Gonzalez, secrétaire général du parti socialiste ouvrier espagnol depuis 1974, a décidé de ne pas se représenter à ce poste à l'issue du XXVIIIe congrès du P.S.O.E. qui s'est tenu à Madrid du 17 au 20 mai.

Cette décision a surpris les congressistes et les milieux politiques espagnols. Par 61,07 % des voix contre 31,11 % et 6,07 % d'abstentions, la motion suivante a été approuvée par le congrès : « Le P.S.O.E. réaffirme son caractère de parti de classe, de masse, marxiste, démocratique et fédéral. » *M. Gonzalez préconisait l'abandon de l'étiquette marxiste. Mais sa gestion a également été vivement critiquée par une majorité de congressistes.*

Un comité de gestion de cinq membres est chargé de préparer un congrès extraordinaire du parti socialiste qui devra se réunir dans six mois « pour discuter la ligne du parti et élire ses dirigeants ».

De notre correspondant

Madrid. — Quel congrès ! Quel parti ! Les plus anciens cherchaient dans les débats houleux d'avant la guerre civile ou dans le vieux fonds anarchiste du socialisme espagnol, de quoi éclairer et justifier ce qui venait de se passer pendant quatre jours, quatre journées folles, riches en affrontements et coups de théâtre, avant la crise finale : le retrait de M. Felipe Gonzalez et de toute l'ancienne direction, après un discours d'adieu qui apparaîtra plus tard, soit comme un testament politique, soit comme le point de départ d'une lente évolution du parti.

CHARLES VANHECKE.

(Lire la suite page 2.)

Coup d'arrêt au glissement à droite

M. Felipe Gonzalez, premier dirigeant depuis le congrès de Suresnes de 1974 d'un parti socialiste ouvrier espagnol rénové, mais aussi quelque peu artificiellement gonflé, a eu au moins le mérite et le courage d'être logique avec lui-même et avec ses positions défendues publiquement. Tirant la leçon des échecs successifs du courant social-démocrate qu'il représente, il a préféré renoncer à son poste de secrétaire général à l'issue du vingt-huitième congrès du P.S.O.E., le dimanche 20 mai.

A première vue, c'est sur la question de principe de l'abandon ou non de l'étiquette « marxiste » que M. Felipe Gonzalez est tombé. Et il est vrai que le débat, en commission d'abord puis en séance plénière, s'est cristallisé sur un problème qui peut paraître désuet et sans grande importance pratique, compte tenu de l'évolution de la société espagnole depuis la mort de Franco et des nouvelles conditions de lutte. M. Gonzalez a d'ailleurs largement contribué à sa défaite en prenant nettement position depuis mai 1978 en faveur de l'abandon du terme « marxiste ». Il était revenu à la charge à la veille de l'ouverture du vingt-huitième congrès et a tenté, en commission et à huis clos, d'imposer ses thèses. C'était ne pas assez tenir compte du véritable rapport de forces à la base du parti, ignorer la sensibilité profonde d'une formation qui entend malgré tout ne pas renier son passé et qui a fait de nombreuses concessions pour faciliter la politique de consensus avec le parti gouvernemental de M. Suarez.

En fait, le débat sur le marxisme n'est que la partie visible d'un iceberg. L'ambiguïté même de la controverse idéologique et la surprise embarrassée des adversaires de M. Gonzalez montrent que la chute peut-être provisoire du secrétaire général ne s'est pas jouée sur une simple question de vocabulaire.

Le vingt-huitième congrès du P.S.O.E. a marqué l'aboutissement d'une lutte pour le pouvoir qui se développait depuis plusieurs mois. Il a mis en lumière la volonté d'une large majorité de socialistes de porter un coup d'arrêt à un net glissement à droite de leur parti. Il a aussi confirmé la fin de la politique de consensus entre les socialistes et les centristes de M. Suarez, politique de consensus déjà mise à mal.

Défaite d'un homme. Elu en 1974, réélu en 1975, M. Gonzalez était au départ un dirigeant de compromis entre les fédérations rivales de Madrid et du Pays basque. L'ascension d'un Andalou au poste de secrétaire général était une surprise. M. Gonzalez a certes largement contribué à la montée spectaculaire d'un parti, groupuscule à la veille de la mort de Franco, aujourd'hui première force de gauche, traitant d'égal à égal avec le parti gouvernemental. Mais le succès a ranimé les rivalités internes.

Défaite d'une ligne associée aux yeux de nombreux socialistes à la social-démocratie allemande, inspiratrice et protectrice d'autres formations socialistes, à commencer par celle du Portugal. En critiquant vertement la gestion de la direction du parti, son ambiguïté sur la question-clé des nationalistes, ses complaisances excessives et peu payantes à l'égard de M. Suarez, les majoritaires ont aussi voulu faire preuve d'indépendance et de clarté.

Défaite enfin d'une option qui visait à élargir la base du parti socialiste au détriment de la doctrine et des principes de base. L'Espagne n'est pas la Suède, a dit un opposant de M. Gonzalez. On ne saurait mieux résumer un certain retour aux réalités et annoncer que la fin du consensus marque le retour des affrontements politiques et sociaux.

La préparation du scrutin du 10 juin

La constitution de la liste de M. Servan-Schreiber risque de compliquer la compétition

M. Jean-Jacques Servan-Schreiber a annoncé lundi matin 21 mai la constitution de la liste dont il prendra la tête pour les élections européennes et qui est intitulée : « La cinquième liste : emploi-égalité-Europe ».

Mme Françoise Giroud y figure en seconde position. On relève les noms de M. Guy Gennesseaux, animateur de la Fédération pour une démocratie radicale (qui regroupe les amis de M. Robert Fabre), de Mme Jacqueline Thome-Patenôtre et de M. Michel Soulié, ancien ministre, ancien radical de gauche. On compte vingt-sept femmes sur les quatre-vingt et un candidats.

L'ancien député de Meurthe-et-Moselle a déclaré qu'il se considère comme « le seul représentant légitime du parti radical » et il a annoncé qu'il convoquerait un congrès de cette formation devant lequel il remettrait en jeu son mandat de président. Il a également fait savoir que, s'il est élu, il siégera parmi les sociaux-démocrates de l'Assemblée européenne.

Nous commençons, d'autre part, la publication d'une série de reportages sur la campagne pour les élections européennes du 10 juin chez les huit partenaires de la France. Le premier article est consacré à un pays où la situation politique à l'égard de l'Europe offre une certaine analogie avec la situation française : le Danemark. Le prochain article sera consacré aux Etats du Bénélux.

Chef de file, devant Mme Françoise Giroud, de « la cinquième liste : Emploi-Egalité-Europe », M. Jean-Jacques Servan-Schreiber prend une nouvelle fois une initiative propre à gêner ses partenaires de l'U.D.F., ses « amis » du parti radical et le pouvoir en place.

Un sondage auquel M. Servan-Schreiber se réfère (il a été réalisé du 5 au 7 mai par la SOFRES) indique que 4 % des personnes interrogées seraient prêtes à voter pour « *une cinquième liste de centre gauche pour l'Europe* », menée par l'ancien député de Meurthe-et-Moselle et Mme Giroud. La « fourchette » de suffrages que peut espérer recueillir cette liste se situerait, selon M. Servan-Schreiber, entre 4 % et 14 %. Lui-même table sur 6 %. La même étude de la SOFRES fait valoir que, parmi les électeurs ayant déjà fait leur choix mais pouvant encore changer d'avis, 11 % de ceux qui prévoient actuellement de voter pour le P.S. n'excluent pas de voter pour la cinquième liste ; parmi les électeurs supposés de Mme Veil, le taux de personnes se trouvant dans le même cas est estimé à 13 %.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

(Lire la suite page 8.)

Petite Europe, petite politique

par ANDRÉ LAURENS

La campagne officielle pour l'élection des représentants de la France à l'Assemblée des Communautés européennes s'ouvrira le 26 mai. Les formations politiques représentées au Parlement disposeront de deux heures d'antenne à la radio et à la télévision — soit trente minutes chacune puisqu'il y en a quatre, — et les autres listes se partageront trente autres minutes sans pouvoir en espérer plus de cinq chacune. Bien entendu, la campagne électorale se poursuivra par les autres moyens habituels, les réunions publiques, l'affichage, les tribunes offertes par la presse. En réalité, la courte campagne officielle ne sera que la prolongation d'une pré-campagne commencée bien avant, comme à l'accoutumée. Il est bien qu'il en soit ainsi : avec leur schématisme, leurs outrances, leur part de démagogie, les débats pré-électoraux n'en contribuent pas moins à informer l'opinion et même à la former. De ce point de vue, les campagnes électorales qui ont précédé les consultations législatives de 1973 et de 1978 et la consultation présidentielle de 1974 furent de qualité.

1973, c'était le printemps du programme commun de la gauche auquel la majorité opposa le programme de Provins, vite fait, vite oublié. Cette année-là, l'union de la gauche commençait tout juste à être crédible : les socialistes et les communistes donnaient l'impression qu'ils pourraient gouverner ensemble...

L'élection présidentielle de 1974 fut la première vraie élection présidentielle de la Ve République en ce sens qu'elle n'était pas obérée, comme celle de 1965, par la dimension historique du général de Gaulle, et faussée, comme celle de 1969, par l'éparpillement de la gauche. Qui ne se souvient de la montée du giscardisme de la division du gaullisme, de l'élan unitaire de la gauche, qui ont marqué cet affrontement ? Et des quelque quatre cent mille voix sur trente millions d'électeurs qui ont fait la décision au terme du grand débat, le 26 mai 1974 ?

(Lire la suite page 12.)

La crise de l'énergie

- **Les Suisses approuvent sous conditions la construction de centrales nucléaires**
- **L'Agence internationale se réunit à Paris**

Alors que le Koweït augmente à son tour le prix de son pétrole de 60 cents par baril, les vingt ministres de l'énergie des pays membres de l'Agence internationale de l'énergie (les principaux pays occidentaux, sauf la France) se retrouvent ce lundi 21 mai à Paris pour étudier la situation énergétique mondiale : relance de la production charbonnière, économies d'énergie, développement des énergies nouvelles. Déjà dans plusieurs pays, notamment au Japon, les gouvernements envisagent d'instituer un rationnement pour l'essence.

En Suisse, la population a approuvé un projet de loi présenté par le gouvernement sur la construction des centrales nucléaires, soumettant celle-ci à de stricts contrôles.

Les électeurs suisses ont approuvé à une large majorité (69 %) le projet de loi élaboré par le Parlement et le gouvernement sur la législation en matière de construction de centrales nucléaires. Sur les vingt-trois cantons, seul celui du Jura a refusé d'approuver ce nouveau texte. Cependant, malgré l'importance du sujet 37 % seulement de électeurs s'étaient déplacés.

(Lire la suite page 41.)

Les grandes entreprises face à la crise

SAINT-GOBAIN-PONT-A-MOUSSON POURRAIT PRENDRE UNE IMPORTANTE PARTICIPATION DANS C.I.I.-H.B.

(Lire page 23.)

AU JOUR LE JOUR

Ce n'est qu'un début

Les face-à-face et les débats sur l'Europe auxquels nous assistons depuis un certain temps auraient pu nous laisser croire que nous étions en pleine campagne électorale, mais il n'en est rien, puisque ce n'est que le 26 mai que s'ouvrira officiellement cette campagne.

Avant cette date, la télévision nous montrera souvent les leaders des quatre grands partis et très peu ceux des petites listes. Ensuite, quand la campagne sera ouverte, en fonction des dispositions légales arrêtées par le gouvernement, la télévision nous fera très peu voir les représentants des petites listes et beaucoup ceux des quatre grands partis.

La date du 26 mai marquera donc un tournant dont l'importance n'échappera sûrement à personne.

MICHEL CASTE.

Les Neuf en campagne

Danemark : un débat à la française ?

De notre envoyé spécial BERNARD BRIGOULEIX

Copenhague. — Ici, au moins, le visiteur français n'est pas trop dépaysé — politiquement du moins : la controverse passionnée qui oppose les dirigeants des partis danois sur l'élection de l'Assemblée des Communautés européennes lui rappelle à coup sûr quelque chose, de même que cette majorité et cette opposition qui vont aux urnes également divisées. C'est en effet dans la capitale la plus éloignée géographiquement de Paris que le débat sur l'Europe ressemble le plus à celui que l'on observe en France. Ce débat voit même s'affronter des thèses plus radicalement opposées encore que chez nous, puisqu'une fraction non négligeable de la classe politique fait campagne... pour le retrait du Danemark de la Communauté.

L'existence d'un fort courant hostile au Marché commun n'est pas une nouveauté. « *Cette campagne constitue pour nous une sorte de répétition de celle qui, en 1972, avait précédé le référendum sur l'adhésion à la C.E.E.*, explique M. Salomonsen, porte-parole du groupe conservateur au Folketing, l'Assemblée nationale danoise. *Nous retrouvons face à face les mêmes thèses, les mêmes sensibilités qu'il y a sept ans.* »

En octobre 1972, il s'était trouvé environ un tiers des électeurs danois pour voter contre l'entrée de leur pays dans la Communauté. Depuis, différents sondages d'opinion ont montré que ce chiffre n'avait pas décru, et les adversaires de l'adhésion s'emploient à transformer le scrutin du 7 juin (et du 9 au Groenland) en une sorte de « deuxième tour » du référendum à l'issue duquel, le 1er janvier 1973, le Danemark avait officiellement rejoint la C.E.E.

Les adversaires de la C.E.E. n'ont pas désarmé. Ils ont constitué, en vue des prochaines élections, un « *Front populaire contre le Marché commun* », qui mène une campagne très dynamique. Cet organisme regroupe, outre le P.C. — unanime dans son opposition à la C.E.E., — des éléments de différents partis qui, à droite et à gauche, sont hostiles au maintien du Danemark dans la Communauté, ainsi que des personnalités « apolitiques », ou qui, du moins, se présentent comme telles, et qui partagent cette analyse.

(Lire la suite page 11.)

« APOCALYPSE NOW » DE COPPOLA A CANNES

Le jardin des supplices

C'était l'événement, le « scoop » du Festival. Le film-mystère à propos duquel on citait des chiffres faramineux. Coût de production : 30 millions de dollars. Préparation du tournage : quatre années. Tournage effectif (dans la jungle, au milieu des typhons et des tremblements de terre) : neuf mois. Pellicule impressionnée : 500 000 mètres. On disait également que Francis Coppola, l'homme des deux *Parrain*, avait joué sa fortune dans l'entreprise ; qu'il avait plusieurs fois retardé la sortie de son film à New-York pour en remanier le montage ; enfin, que la participation d'*Apocalypse Now* à la compétition cannoise tenait du coup de tête et du coup de poker.

Francis Coppola a-t-il gagné son pari ? La réponse nous sera donnée jeudi, au moment du palmarès. Contentons-nous de dire aujourd'hui que l'accueil réservé à *Apocalypse Now* fut chaleureux, sans être triomphal.

La guerre est au centre du sujet. Celle du Vietnam, bien sûr, mais plus encore la guerre en soi, l'horreur absolue, irrationnelle, qu'elle représente, et le détraquement psychique qu'elle provoque chez ceux qui la font. Même sans blessure, nul ne sort indemne de la guerre. Et beaucoup y perdent leur âme.

C'est cette « perte d'âme » qu'évoque Coppola (en s'inspirant d'un récit de Conrad, *Au cœur des ténèbres*) dans *Apocalypse Now*. Un officier de renseignements, le capitaine Willard, reçoit l'ordre d'aller « liquider » un autre officier de l'armée américaine, le colonel Kurtz, qui, après s'être rendu coupable de « crimes de guerre », a cherché refuge dans la jungle cambodgienne, où il règne en maître absolu sur un petit peuple d'indigènes et de mercenaires.

La mission est dangereuse, car Willard va devoir traverser une zone tenue par les Viets. Le capitaine participe donc à de nombreux combats. Il lui arrive également d'assister à un spectacle offert aux G.I. par les « bunnies » de *Playboy*.

JEAN DE BARONCELLI.

(Lire la suite page 20.)

Le Monde

idées

PROCHE-ORIENT

La raison d'une « démesure »

par BACHIR GEMAYEL (*)

PREFIGURATION d'un monde qui éclate par un phénomène de tour de Babel à l'échelle planétaire, le Liban, symbiose des civilisations et des cultures et agglomérat des deux grandes religions, chrétienne et mahométane dans leurs diversités, s'est disloqué dès les débuts de l'actuelle décennie. Ainsi le pari — car c'était un pari — aura été perdu, dont l'enjeu était de savoir si les différences entre les ethnies et les religions pouvaient se résorber par suite d'une vie nationale commune, à l'intérieur d'un même cadre politique, signe des temps... Cet échec est contemporain du mouvement indépendantiste du Québec, de la division de Chypre, des convulsions irlandaises, de l'antagonisme intercommunautaire de Belgique, et de la radicalisation en cours de l'islam.

Jusqu'en 1975, nous coulions des jours insouciants de société de consommation dans un cadre et dans un pays qui semblait voué à ne servir que de site de loisirs pour les riches vacanciers des pays pétroliers du Proche-Orient et de paradis fiscal pour les financiers du monde entier. Le seul mérite de cette guerre aura peut-être été de nous avoir tiré de cette torpeur.

L'Etat s'était structuré en fonction de ce dessein. Constitué sur le modèle des grands Etats d'Occident, unitaire démocratique et libéral, il avait poussé son libéralisme jusqu'aux limites de l'anarchie. Un compromis sans rigueur entre chrétiens et musulmans pour affirmer la souveraineté de l'Etat tant à l'égard de la France, ex-puissance mandataire, et de l'Occident, qu'à l'égard des pays arabes voisins, permettait d'assurer tant bien que mal, et plutôt mal que bien, la cohabitation des uns et des autres qui se partageaient les miettes d'une bureaucratie parasitaire. Comme dans la plupart des pays pris en main par la France, la Constitution appliquée au Liban dès 1926 est une monstruosité juridique : une fédération de communautés enserrées dans un carcan centralisateur. Dans tous les pays de l'ex-empire français qui ont imprudemment copié les institutions de la « République une et indivisible », le rejet du greffon jacobin s'est opéré dans le feu et dans le sang.

Un système qui ne satisfaisait personne

En fait, le système ne satisfaisait personne : les chrétiens craignaient que leur identité, jalousement préservée durant des siècles de lutte et de sacrifices, ne se dissolve par un nivellement dont l'étalon était l'arabité. Les musulmans aspiraient — et c'est peut-être légitime de leur point de vue — à la réunification du monde arabe dans le cadre d'une technocratie qui recouvrirait tous les Etats islamiques, sans laquelle il ne peut d'ailleurs y avoir d'islam au sens fort du terme.

En entretenant ces dernières aspirations, les Nasser, les Kadhafi et le Baas (Parti de la résurrection arabe), qui gouverne la Syrie et l'Irak, devaient ébranler ce bel échafaudage. L'Etat et, partant, le pays furent dès lors condamnés à vivre d'expédients, de compromis, de demi-mesures. En 1958, voulant intégrer le Liban à la R.A.U., Nasser y fit éclater la guerre civile. Les pressions centrifuges de l'irrédentisme arabe allaient systématiquement empêcher l'Etat de s'opposer au déferlement sur son territoire de dizaines puis de centaines de milliers de réfugiés palestiniens affluant de toute part avec leurs armes et leur équipement. Dans les véritables camps retranchés qu'ils érigèrent autour des principales villes du pays, ils devinrent bientôt un véritable Etat dans l'Etat. D'où naquit le sinistre dessein de s'emparer du Liban pour en faire une patrie de rechange, en tentant au préalable de réduire l'ethnie chrétienne qui s'y opposait.

L'entreprise a trouvé au dehors des encouragements pressants. On croyait pouvoir ainsi se débarrasser à bon compte, au détriment des chrétiens du Liban, de l'épineux problème palestinien. L'affaire fut menée rondement dans les diverses chancelleries du monde occidental et la grande presse internationale orchestra l'hallali. Pour avoir enrayé l'invasion dans les régions où la résistance a pu être organisée en raison de l'« homogénéité » de leurs habitants, nous fûmes traités de fâcheux conservateurs, d'horribles fascistes, de massacreurs de Palestiniens...

Le phénomène le plus marquant fut cependant l'organisation de notre résistance en dehors de tout cadre institutionnel, l'Etat s'étant désintégré après que la majeure partie des effectifs musulmans de l'armée nationale eut quitté les rangs et pris fait et cause pour les Palestiniens.

Nous bricolâmes notre guerre. Avec des moyens réduits, mais grâce à des prodiges de hardiesse et d'ingéniosité nous sommes parvenus en définitive à contenir les Palestiniens, et n'eût été l'intervention syrienne, nous aurions déjà libéré la totalité de notre territoire.

La Syrie n'a jamais caché ses visées annexionnistes sur le Liban que les officiels de Damas n'hésitent pas à qualifier de « province syrienne ». Son rôle dans cette guerre a été capital. Elle en est l'alpha et l'oméga. Organisant, alimentant et aidant au besoin les Palestiniens, comme le président Assad l'a publiquement reconnu dans son discours du 20 juillet 1976, jusqu'au moment où l'armée syrienne envahit, en 1976, le Liban exsangue, sous le prétexte de venir dompter la rébellion palestinienne.

En réalité, on a laissé les mains libres à la Syrie pour instaurer, par les méthodes du totalitarisme baasiste, une *pax syriana* avec des bénéfices territoriaux et politiques au Liban, escomptant qu'à ce prix les dirigeants de Damas accepteraient un règlement négocié sous l'égide de Washington du conflit israélo-arabe. A ce compte, il importait peu que fut sacrifié la dernière communauté chrétienne subsistant dans une région qui, au fil des siècles, a connu d'autres massacres pour d'autres intérêts : les Arméniens, les Grecs, les Assyriens d'Irak.

C'est cela qui explique les bombardements sauvages des agglomérations chrétiennes, toujours en cours à l'heure actuelle, quoiqu'à une échelle plus réduite depuis le cessez-le-feu décrété par le Conseil de sécurité. Tuer le plus grand nombre, faire partir les autres (comme à Phnom-Penh), avec le même esprit et la même technique, de manière à faire le vide dans les régions convoitées afin de modifier la texture démographique et culturelle du pays. L'entreprise a déjà coûté, depuis 1975, une centaine de milliers de morts et blessés sans autre résultat tangible que d'avoir radicalisé la résistance libanaise. Donc, tout le contraire du résultat envisagé.

Les stratèges « à la petite semaine » qui planifient le destin du monde et le sort des nations en fonction des fluctuations de l'électorat ou du marché auront ainsi fait un faux calcul.

D'abord, ils ont choisi le mauvais cheval. La Syrie, comme les autres pays à population hétérogène du Proche-Orient, n'est pas à l'abri des tensions centrifuges qui la minent profondément. Durant les années 30, il n'y a donc pas longtemps, elle avait éclaté en trois Républiques : sunnite, druze et alaouite. A l'heure actuelle, le pouvoir est accaparé par les Alaouites, qui gouvernent une population à très grande majorité sunnite, appartenant donc au groupe religieux prédominant dans l'ensemble des autres pays arabes. Qui connaît tant soit peu l'Orient mesure combien une telle situation peut être potentiellement riche en bouleversements. Le régime syrien, pouvoir autoritaire de type « despotique oriental », est de plus le produit d'un coup d'Etat militaire qui remonte à près de dix ans. Il est donc naturellement usé, d'abord parce qu'il a trop duré pour un régime de ce genre ; ensuite, en raison de la corruption généralisée sévissant à tous les échelons de la hiérarchie civile et militaire. Signe indéniable d'essoufflement : il a été amené à pratiquer au cours des dernières années une politique de fuite en avant, qui s'est traduite à l'intérieur par une oppression insoutenable et au dehors par des expéditions guerrière.

L'autre faux calcul a été d'avoir sous-estimé la résistance des chrétiens du Liban, ou surestimé la puissance de l'armée syrienne. Or la résistance libanaise a tenu en respect cette armée considérée jusque-là comme la plus puissante des armées arabes du Proche-Orient.

Nous avons par là même forcé le cours des événements. Bien que nous ne soyons pas encore au terme de nos épreuves, il n'en reste pas moins que notre pérennité sur cette terre d'Orient est une fois de plus affirmée. Désormais, rien de positif ne pourra être accompli dans cette région du monde sans qu'il soit tenu compte de la résistance libanaise.

Les intérêts mènent le monde, on ne le sait que trop. Mais l'on ignore selon quelle secrète alchimie ils opèrent sur le cœur et l'intelligence des hommes détenant le pouvoir, faisant naître chez eux des préjugés indéracinables, suscitant des sympathies et, inversement, des antipathies tenaces, brouillant le bon sens et le jugement. Ainsi désorientés, les dirigeants en arrivent à déboussoler leurs peuples. Le blanc paraît alors être noir, et tout devient obscur. Ainsi l'on est allé jusqu'à nous refuser le droit de ne pas nous laisser massacrer.

Je ne pense pas seulement à M. de Guiringaud. Il a eu le courage de vouloir assumer le rôle de bouc émissaire dans l'affaire libanaise. Je pense à tous ces grands journalistes, écrivains, prélats, hommes politiques, qui nous ont insultés, calomniés, traînés dans la boue, en toute bonne foi. La résistance libanaise les agace, dérange leur train-train de bonne conscience.

D'aucuns attribuent ce relâchement du monde occidental, que Soljenitsyne appelle le déclin du courage, à un syndrome dont l'une des composantes est l'antisémitisme atavique de l'Europe et qui a abouti au massacre de six millions de juifs. D'où, semble-t-il, ce sentiment de culpabilité du chrétien d'Occident qui le porte à toujours s'accuser de péchés même imaginaires. Aussi, comme on l'a écrit récemment, « *quand l'antique Eglise libanaise a été menacée d'anéantissement, une bonne partie de l'opinion catholique occidentale, notamment française, a pris parti pour les* « islamo-progressistes » *contre les* « chrétiens conservateurs » *à la stupeur des Israéliens.* » Conscient, semble-t-il, de la persistance de ses démons, et effrayé par sa puissance de nuire, l'*homo occidentalis*, aujourd'hui, se mutile.

Ici, nous sommes, Dieu merci, exempts de tout complexe de cet ordre. Notre conscience est pure des maléfices du racisme et du nationalisme qui ont jadis conduit l'Europe aux convulsions qu'on sait. S'il y a eu, s'il y a encore génocide en ces régions, nous ne pouvons pas en être responsables dès lors que nous en sommes toujours les victimes. Nous nous défendons, comme nous l'avons toujours fait dans le passé avec acharnement, mais sans hargne ; et ce n'est pas le moindre de nos paradoxes, que, même en temps de guerre, nous restons ouverts au monde qui nous environne, fidèle à notre vocation d'assurer entre l'Occident et le monde arabe l'échange des biens, des services et des idées. Aujourd'hui même, plusieurs dizaines de milliers de Libanais chrétiens, la plus grande partie de notre intelligentsia, travaillent dans les pays arabes.

Fils d'une « Eglise combattante », comme disaient les vieux catéchismes, quoique bien souvent martyrs. Durs dans les combats, ouverts et souples dans la négociation et le dialogue, c'est dans ce destin, et en raison de ces caractères, que réside le secret de notre vigueur. Nous tirons surtout notre force de la permanence des menaces qui pèsent sur nous et nous conduisent à resserrer les rangs. La solidarité de nos structures naturelles — famille, clan, communauté, — l'attachement aux valeurs traditionnelles de la morale et de la religion, font barrage à la subversion d'où qu'elle vienne. C'est cela qui nous a permis d'enjamber des périls beaucoup plus graves au cours de notre histoire tourmentée. C'est cela qui fait que quatre années d'une guerre atroce, le dos à la mer, ne nous aient pas encore ébranlés. Mais toutes ces données, hélas ! ne peuvent être digérées par les ordinateurs avec lesquels dialoguent aujourd'hui les « technocrates » qui gouvernent le monde...

De chez nous partira un jour le renouveau de l'Occident chrétien. Notre « démesure » (c'est en ces termes que l'on parle de nous en Occident) n'a d'égal que la foi inébranlable que nous avons dans notre destin et notre farouche détermination à demeurer libres. Tel est le sens profond de notre combat. Et c'est pourquoi, loin d'être par rapport à la chrétienté d'Occident une dernière Byzance, comme on le dit quelquefois, nous avons le sentiment d'être pour l'âme occidentale sa « nouvelle Jérusalem ».

(*) Commandant en chef des forces de la résistance libanaise.

La paix probable ?

par HENRI SFEIR (*)

PEUT-ON réussir une paix en affaiblissant, en ignorant, en déstabilisant ?

Le premier ministre israélien a « fort courtoisement » proposé la paix au Liban. Même si ce n'est qu'une manœuvre, il a raison. Il est de notoriété mondiale que le Liban veut la paix : loin d'ambitionner toute expansion territoriale, le Liban a toujours cherché à raffermir et à enrichir la personnalité de sa nation, voulant créer à l'intérieur de ses frontières une patrie et non un réduit, une terre fertile en biens pour faire le bien et non un champ de batailles historiques.

Par la paix qu'il propose, M. Begin risque de porter essentiellement atteinte à trois identités. Il a, en effet, « fort raisonnablement déclaré » :

« *Il n'y a pas de contentieux territorial entre les deux pays.* » M. Begin n'a pas tort s'il veut oublier qu'une partie du territoire libanais est occupée par ceux qui souffrent de n'avoir pu rester ses compatriotes. Il y a quelques décennies pourtant — Israël a durement payé pour s'en souvenir — que le monde civilisé accorde parfois plus d'importance à un homme qui souffre qu'à une borne-frontière que l'on déplace.

Il n'est pas douteux par ailleurs que l'« identité libanaise » peut perdre, dans une telle aventure israélienne, les derniers éléments d'une union qu'il faut reconstituer.

« *Israël a sauvé la communauté chrétienne du Liban de l'anéantissement et il poursuivra cette action.* » Faut-il rappeler que, pour les chrétiens du Liban, le danger provint essentiellement de l'implantation massive de Palestiniens armés et frustrés ? La politique de la « bonne frontière » a contribué à sauver les populations chrétiennes du Sud-Liban. Mais l'aide israélienne à la sécession de cette enclave est un soutien tacite au mortel isolement de la communauté maronite dans son ensemble.

En voulant se poser et s'imposer comme l'unique protecteur de cette « identité chrétienne », Israël ne cherche-t-il pas à en être le maître ?

« *Israël est prêt à coopérer en vue d'assurer l'intégration de la plus grande partie des Palestiniens dans les pays arabes...* »

Tout semble simple, lorsqu'il s'agit de conseils, d'avis et, éventuellement, d'investissements, alors que les véritables difficultés ont été rejetées vers les autres et que toute « identité palestinienne » reste ignorée par Israël.

***

Oui ! la paix est nécessaire. Sans doute pas celle que propose M. Begin avec des arguments contraires à la dynamique de tout accord.

Il ne faut pas se leurrer. Le Liban subit de plein fouet le contrecoup du conflit israélo-arabe. La paix n'y reviendra qu'après le règlement de l'ensemble de ce conflit. Les Palestiniens déstabilisent le Liban avec l'assentiment de nombreux Etats partagés entre la peur et le soulagement.

Le Liban touche aujourd'hui les dividendes diaboliques de sa volonté d'ouverture et de sa vocation d'accueil... et de la faiblesse de certains de ses gouvernants. Cette volonté et cette vocation sont sans doute deux des éléments qui s'opposent à juste titre aux propositions israéliennes.

L'Etat d'Israël, noyau extrêmement dur et imperméable, devient à l'échelle d'une nation un « château fort ». Un pays qui est une forteresse est un « front de refus » à lui tout seul.

Au risque de broyer ou de faire périr toutes les valeurs, y compris celles issues de l'histoire du peuple juif que le Moyen-Orient a su donner au monde. Au risque, également, d'un conflit sans fin.

Les pays arabes et Israël devraient enfin se rendre compte que la paix ne s'obtiendra pas grâce à une dernière victoire. Le Sion de Herzl est « *un rempart... un poste avancé s'opposant à la barbarie* ». Le Liban des Libanais est un bien entre deux civilisations, entre deux barbaries aussi, peut-être. C'est pourquoi le Liban souhaite la paix, mais dans une solidarité moyen-orientale qui est le principe même de son existence.

La paix que souhaite le Liban est :

— Une paix globale qui ne consiste pas à compter sur la division de ceux avec qui on veut faire la paix ;

— Une paix qui lui permette de vivre sans tutelle aucune, qu'elle soit d'un Etat voisin ou d'un Etat frère.

Le Liban veut dépasser « l'ethnocentrisme » et la « théocratie », poisons ambiants du Moyen-Orient et que réclament même quelques-uns de ses fils les plus sectaires. Il veut être une nation qu'anime sa foi dans les valeurs de l'homme, de la liberté et du progrès. Cette paix est une exigence pour le Liban, pour sa pérennité et pour son honneur.

C'est aussi l'intérêt d'Israël, qui doit se souvenir de ce que déclarait M. Kissinger en 1973 : « *L'essentiel n'est pas qu'Israël gagne une ou plusieurs guerres, l'essentiel est qu'Israël dure et prenne une identité moyen-orientale.* »

Cette paix globale est avant tout et surtout une paix des hommes pour lesquels la règle essentielle reste : « *Faites à autrui ce que vous voudriez qu'autrui vous fît.* »

Nous reconnaissons au peuple juif la valeur de sa longue lutte et la grandeur de son martyre. D'un tel peuple, qui a tellement lutté pour conserver son identité, peut-on accepter une paix qui ne conserve pas l'identité des autres ? Seule cette paix serait la base du processus qui peut faire du Moyen-Orient une région où tout homme verrait sa dignité préservée et ses droits élémentaires respectés.

Et c'est alors qu'Israël pourra œuvrer à la construction d'un avenir commun du Moyen-Orient, face au défi que nous lance la modernité : culture, technologie, développement et progrès social.

(*) Ingénieur. Homme politique libanais.

Le front de la paix

par ANDRÉ CHOURAQUI (*)

L'HISTORIEN de l'avenir sera sidéré par la morosité avec laquelle les opinions publiques ont accueilli le traité égypto-israélien, courageusement signé à Washington par les présidents Sadate et Begin. Cette paix constitue sans doute l'un des événements les plus décisifs de l'histoire contemporaine depuis la chute de Hitler. Au lieu d'y saluer une porte ouverte vers une paix globale qui s'étendra à tout le Proche-Orient, trop de commentateurs n'y ont vu que des ombres. J'ai été interpellé récemment des dizaines de fois sur la signification de cette paix et presque toujours je discernais chez mes auditeurs, déconcertés par le fait que nous risquions de ne plus être en état de guerre, une certaine déception. Comme si nous trichions avec notre vocation de malheur, qui nous condamnerait, jusqu'à la fin des temps, à nous battre entre Arabes et Israéliens.

La déformation des faits prend parfois une dimension caricaturale. La technique est éprouvée : on souligne les ombres pour mieux masquer les lumières qui sont plus importantes. On gonfle tout ce qui vient du Front du refus et l'on tait ce qui émane du Front de la paix. En fait, ce traité servira de base solide à l'édification d'un Proche-Orient nouveau non pas seulement parce que Sadate et Begin l'ont signé, mais parce que *les peuples d'Egypte et d'Israël souhaitent passionnément la paix*. Pour s'en convaincre, il faut parler à l'homme de la rue, à Jérusalem ou au Caire, et voir avec quel empressement, ici et là, on accueille le jour béni de l'ouverture des frontières. Davantage que dans un traité, la réconciliation naît de l'ouverture des cœurs qui souhaitent se rapprocher sous la motion de deux peuples qui veulent coopérer pour la renaissance de leurs civilisations : celles-ci, grâce à la paix, retrouveront bientôt leur éclat, leur grandeur et leur rayonnement universels.

L'Egypte et Israël réconciliés représentent déjà un bloc dont l'importance géopolitique, démographique, économique, financière et militaire ne saurait être exagérée. Sur le plan mondial, Israël et l'Egypte comptent d'innombrables et très puissants amis. Le fait que le pape Jean-Paul II ait énergiquement pris parti pour le Front de la paix et ouvertement soutenu l'alliance conclue à Washington par les présidents Sadate et Begin a lui aussi valeur de signe. Nous sommes à l'aube d'un avenir où les forces vives de pays arabes, d'Israël et de la chrétienté s'associeront pour écarter du monde le spectre du conflit nucléaire qui menace.

Le Front du refus recrute ses combattants, au sein de l'O.L.P. comme des irrédentistes israéliens, parmi des hommes obsédés par les souvenirs d'un passé révolu : ils sont incapables d'imaginer un avenir de paix où Arabes et Juifs fraternellement unis construiront un monde nouveau. Ce faisant, ils sont les alliés objectifs de la Russie soviétique, certes, mais aussi des marchands d'armements qui volent sans enthousiasme exagéré se restreindre l'un de leurs marchés les plus profitables. La paix au Proche-Orient signifierait pour eux, à plus ou moins longue échéance, un manque à gagner non négligeable : n'oublions pas que les gouvernements du monde entier investissent dans les industries de mort quelque 400 milliards de dollars par an, et qu'une notable partie de cette somme vient des armées proche-orientales. Mais derrière les marchands d'avions, de tanks et de canons, qui ne découvre le sourire crispé de chefs d'Etat pour qui toute chute de la vente des armes signifie, pour leur pays, un nombre accru de chômeurs et par conséquent une difficulté pour leur régime de se maintenir au pouvoir, à l'échéance de prochaines élections ?

Pour beaucoup, la grogne vient de là : on a peur de la paix parce qu'on est incapable de la concevoir, non seulement pour le Proche-Orient, mais à l'échelle du monde. L'alternative à cette paix que l'Egypte et Israël proposent, c'est le *statu quo* avec, à terme, une cinquième guerre proche-orientale, le massacre de plusieurs dizaines de milliers de soldats juifs et arabes, et par surcroît un embargo fatal sur les exportations de pétrole, avec pour conséquences inévitables le chaos des économies européennes et américaines et le risque d'un affrontement atomique entre les Etats-Unis et la Russie soviétique.

Est-ce cela que veulent les mousquetaires du refus et leurs amis de tous bords, qu'ils soient ou non arabes ou israéliens ? Je vois leurs regards barrés, leurs paroles intransigeantes ou leurs airs endeuillés pour parler de l'un des rares événements contemporains qui jette un rayon de lumière dans le deuil de nos conflits : il ouvrira, pour peu que nous le voulions, un avenir qui ne serait pas de mort, non seulement pour les peuples du Proche-Orient mais aussi pour ceux de la terre.

Un traité ne peut être qu'un permis de construire la paix. Un schéma d'inspiration fédéraliste faciliterait cette édification : un nombre croissant de dirigeants politiques prennent conscience de ce fait qui s'inscrit dans les réalités sociales, économiques et même politiques de la région avant de s'imposer aux consciences. Pour s'en convaincre, il faut lire les excellents articles publiés sur ce thème par le dernier volume des *Cahiers du fédéralisme* (1).

Un prophète du panarabisme, le colonel Lawrence, pressentait, dès 1920, que le retour d'Israël sur la terre de ses ancêtres aurait « *des conséquences de la plus haute importance pour l'avenir du monde arabe. Il pourrait y trouver une source technique qui le rende indépendant de l'Europe industrielle et, dans ce cas, la nouvelle confédération pourrait devenir une puissance mondiale* » (2).

L'amorce d'une telle confédération qui rendrait au monde sémitique, avec sa dignité, l'éclat de son ancienne gloire, se voit dans la paix égypto-israélienne. Les pays du refus s'apercevront très vite qu'ils devront changer de politique ou de régime, pour ne pas être submergés par les conséquences de cette révolution pacifique.

L'humanité entière a un tragique besoin de se réveiller, de se relever. Elle doit cesser de rêver ses idéaux pour les incarner enfin dans l'histoire : il y va de sa survie.

(*) Ecrivain israélien. Ancien maire adjoint de Jérusalem.

(1) *Les Cahiers du fédéralisme*, « Proche-Orient, fédéralisation ou guerre mondiale », Paris, mars 1979.

(2) *The Round Table*, septembre 1920.

paix probable ?

Le Monde

étranger

CHYPRE

Un accord sur des pourparlers intercommunautaires à partir du 15 juin est conclu en présence de M. Waldheim

De notre envoyé spécial

Nicosie. — La surprise, la satisfaction, la prudence. Tels sont les trois sentiments qui dominent dans l'opinion chypriote depuis que M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies, a annoncé samedi après-midi 19 mai qu'un accord en dix points avait pu être conclu entre MM. Kyprianou et Denktash, respectivement président de la République de Chypre et de la communauté turque de l'île. Les commentaires officiels sont très succincts, les deux parties ayant décidé de ne pas compromettre les négociations intercommunautaires qui doivent s'ouvrir à Nicosie le 15 juin prochain.

La surprise d'abord : du côté chypriote grec comme du côté turc, on ne croyait guère au succès des pourparlers entamés vendredi matin à Nicosie dans un climat tendu.

Satisfaction, ensuite : les Chypriotes ont le sentiment que, pour la première fois depuis longtemps, les représentants des deux communautés ont vraiment la volonté d'aboutir. Le contenu de l'accord, même s'il ne fait qu'esquisser des solutions et fixer le champ des futures négociations, est jugé favorablement.

La prudence, enfin : les responsables politiques, tout comme l'homme de la rue, mesurent que, pour l'essentiel, tout reste à faire. Durant une conférence de presse, le président Kyprianou a longuement insisté sur le fait que l'accord du 19 mai ne constituait qu'*« une bonne base pour reprendre les négociations »*. M. Denktash a tenu un langage identique. L'un et l'autre ont insisté sur le fait que de nombreuses divergences de fond subsistent entre les parties. On se souvient en effet à Chypre (et des deux côtés de la ligne de démarcation) que l'accord conclu entre Mgr Makarios et le président de la communauté turque avait, en janvier et février 1977, suscité des espérances que les négociations menées en avril 1978, à Vienne, devaient rapidement réduire à néant, pour ne parler que des désillusions les plus récentes.

C'est pourtant cet accord Makarios-Denktash qui servira de base aux nouvelles négociations, de même que les résolutions votées par les Nations unies sur la question de Chypre. C'était une des revendications de la communauté grecque sur laquelle M. Denktash et ses amis avaient montré le plus de réticence. En particulier, on s'est longtemps refusé, du côté turc, à accepter la moindre référence aux positions adoptées par l'ONU. Cet assouplissement est considéré comme de bon augure pour la suite des pourparlers.

Le premier des quatre principaux points de l'accord de 1977 prévoyait que Chypre deviendrait une République fédérale bicommunautaire, souveraine et non alignée. Le texte signé samedi, s'il ne fait pas référence explicitement au fédéralisme, reprend pour l'essentiel cette proposition. Mais on insiste du côté grec sur le fait qu'il s'agirait d'un Etat bicommunautaire et non pas bizonal, autrement dit que la reconnaissance des deux communautés ne devrait comporter aucune séparation géographique officielle de l'île en deux parties distinctes. En outre, si les représentants de la communauté turque admettent la nécessité d'un gouvernement central ayant compétence sur l'ensemble du territoire national, ils souhaitent que le pouvoir de ce gouvernement soit très réduit dans la pratique ; les dirigeants de la communauté grecque sont, au contraire, favorables à un exécutif central relativement fort, susceptible de défendre et d'incarner l'unité de l'île.

Une victoire « à l'arraché »

Un autre point important de l'accord de 1977 porte sur la répartition du territoire entre les deux communautés. Cette répartition devrait prendre en compte la productivité des deux régions et leur viabilité économique respective. C'est là un domaine où la communauté grecque s'estime particulièrement lésée par l'occupation turque qui dure dans le nord de l'île depuis le débarquement de 1974. Cette zone, qui couvre quelque 40 % du territoire (pour une communauté qui ne compte que cent cinquante mille personnes environ sur un total de six cent soixante mille) regroupe, en effet, 70 % des ressources économiques de Chypre, près de 95 % de sa capacité hôtelière, la majeure partie de l'aéroport de Nicosie, etc.

En outre, la liberté de circulation, d'établissement et de propriété devrait être garantie dans les deux communautés, ce qui n'est évidemment pas du tout le cas actuellement. Là aussi, on peut prévoir que les négociations seront très dures. De même pour la question de Famagouste : Nicosie a longtemps fait de l'évacuation de la ville par les Turcs un préalable à tout règlement global. On serait maintenant prêt, du côté grec, à un partage de la ville entre les deux communautés. Mais M. Denktash et ses amis, qui faisaient montre jusqu'alors d'une fermeté symétrique à celle de M. Kyprianou, sont-ils disposés à parcourir en direction d'un accord l'autre moitié du chemin ?

Dès dimanche, on s'est mis au travail des deux côtés de la *« ligne Attila »* pour préparer la nouvelle rencontre. La communauté grecque doit désigner son représentant permanent à ces négociations. Deux écoles s'affrontent. Certains souhaitent qu'un parlementaire en soit chargé, considérant que c'est à un homme politique élu que doit revenir une telle responsabilité. D'autres, compte tenu de la grande complexité du dossier, préféreraient voir nommer un *« technicien »*, par exemple un haut fonctionnaire spécialiste de la question intercommunautaire.

L'impression prévaut en tout cas à Nicosie que M. Waldheim, en obtenant *« à l'arraché »* un accord auquel plus personne ne croyait guère, a remporté une indéniable victoire personnelle, ainsi qu'un succès susceptible de restaurer une *« image de marque »* de l'ONU que quinze ans de présence infructueuse à Chypre avaient singulièrement ternie. De là à conclure que le secrétaire général des Nations unies a peut-être fait aux deux parties ou au moins au représentant de la communauté turque un *« cadeau »* diplomatique demeuré secret pour l'instant, mais susceptible de provoquer un soudain déblocage des négociations, il n'y a qu'un pas que certains n'hésitent pas à franchir à Nicosie. C'est aussi à cette question là que les semaines qui viennent pourront apporter une réponse. — B. B.

● *La Grèce ne réintégrera pas l'organisation militaire de l'OTAN*, a déclaré, samedi 19 mai, le ministre grec de la défense, M. Averof. La Grèce, qui s'est retirée de l'organisation militaire après l'intervention turque à Chypre en 1974, s'était mise d'accord en 1977, avec le commandant suprême allié, le général Haig, sur les modalités de son retour, a expliqué le ministre ; mais — a-t-il ajouté — à la demande de la Turquie, le général Haig a apporté *« des modifications de l'accord jugées inadmissibles par la Grèce »*. — *(A.F.P.)*

ESPAGNE

Les dissensions au sein du P.S.

(Suite de la première page.)

Toutes les prévisions ont été bousculées, toutes les sagesses oubliées au cours de ce vingt-huitième congrès du parti socialiste ouvrier espagnol (P.S.O.E.). Le premier jour, la conciliation, le compromis semblaient l'emporter. Mais la machine s'est emballée. Un vent de fronde a soufflé dans les délégations et le mécontentement de la base à l'égard des dirigeants s'est cristallisé sur un problème qui a fini par dévorer tous les autres : marxisme ou non marxisme.

Les « marxistes » ont gagné. Ils ont fait triompher ce qui a semblé à beaucoup d'observateurs être une conception dogmatique du parti. M. Felipe Gonzalez s'est senti désavoué, battu. Il est monté à la tribune, dimanche, pour annoncer ce que l'on prévoyait depuis la veille : l'éthique socialiste l'obligeait à ne pas présenter sa candidature au premier poste de la formation. Il avait pesé toutes les conséquences de sa décision, mais il arrivait un moment où les raisons morales devaient l'emporter sur les raisons politiques. Il n'était pas, lui, un *« roseau qui se pliait dans la direction du vent »*. Il avait des convictions et il était opposé à une conception du marxisme qui servait de ligne de démarcation *« entre les bons et les mauvais, entre les justes et les injustes »*, car c'était la meilleure façon d'enterrer Marx, mieux que ne pourraient jamais le faire ses ennemis. Il se retirait parce que le congrès avait voté des résolutions qu'aucune direction ne pourrait respecter. En partant, il demandait un peu d'humilité à tout le monde : le parti avait encore beaucoup à faire et beaucoup à apprendre.

Et puis, il eut ce cri du cœur : *« Il faut être socialiste avant d'être marxiste ! »* Un cri qui fut unanimement applaudi. La confusion était donc à son comble. Elle dura jusqu'au bout. Les mêmes qui avaient fait trébucher M. Felipe Gonzalez sur la définition marxiste du parti lui firent une longue ovation quand déjà le congrès avait décidé de confier pour six mois la direction du P.S.O.E. à une commission de gestion qui organisera un congrès extraordinaire chargé de définir à nouveau la ligne idéologique du parti et de choisir ses futurs dirigeants.

Une leçon de démocratie

« Une grande leçon de démocratie », disait l'assistance à propos des adieux de M. Felipe Gonzalez. MM. Alfonso Guerra, Luis Yanez, les compagnons les plus proches, pleuraient. Une rumeur bientôt circulait : le président Suarez aurait téléphoné pour faire revenir M. Gonzalez sur sa décision : au nom de la stabilité du système, de la consolidation de la démocratie. Un vide inquiétant, en effet, existe depuis dimanche soir dans la vie politique espagnole : l'une des personnalités qui ont le plus contribué à la démocratisation du pays s'efface de la scène, d'une façon sans doute provisoire, encore que toutes les surprises sont possibles après ce qui vient de se passer. Le premier parti d'opposition est privé pendant six mois de direction, il semble aller à la dérive au moment même où sa présence et sa cohérence étaient nécessaires. Face à un gouvernement isolé, incertain, qui, à peine formé, donne déjà tous les signes de l'épuisement, les socialiste, qui paraissaient enchantés dimanche par la « vitalité » et la « démocratie interne » de leur parti, pouvaient aussi s'effarer : le congrès avait été marqué par le verbalisme révolutionnaire, et il avait révélé de graves contradictions au moment de définir un projet de société.

M. Felipe Gonzalez est en bonne partie responsable de la cassure qui vient de se produire. Même ses proches à l'ancienne direction n'hésitent pas à le dire. En se prononçant à deux reprises devant les journalistes pour l'abandon de la référence marxiste du P.S.O.E., il a lancé une polémique inopportune à laquelle personne n'était préparé. Les délégués au vingt-huitième congrès ont dit dans les couloirs qu'ils n'avaient pas apprécié cette désinvolture. Ils avaient appris par la « presse bourgeoise » ce qui aurait dû faire l'objet d'un long travail d'information à la base. C'est pourquoi, de leur propre aveu, ils se sont radicalisés.

On s'en est aperçu dès que le travail a commencé en commissions. Plusieurs textes officieux présentés par la direction ont été repoussés. Après avoir invité au compromis le premier jour, M. Felipe Gonzalez est revenu inopinément à la charge dans les débats de la commission chargée d'élaborer la ligne et le programme du parti. Il a réaffirmé son point de vue sur l'utilisation frauduleuse du mot « marxiste » aussi bien à droite que dans les pays de l'Est. Mais, de l'aveu de plusieurs témoins, son intervention a été maladroite. Au lieu de faire progresser la discussion, il a contribué à durcir ses adversaires.

Ceux-ci ont proposé à l'approbation des congressistes une déclaration de principes qui reprend point pour point celle du congrès de décembre 1976. La prise du pouvoir politique et économique par les travailleurs, la socialisation de tous les moyens de production et de distribution, la lutte des classes, l'autogestion, le refus de tout accommodement avec le capitalisme, de toute réforme du système : tout y est. Quelques changements pourtant : les socialistes luttent désormais pour une *« société encore à définir »*, alors qu'il y a deux ans et demi ils la définissaient — de façon très orthodoxe — comme celle où les classes et l'Etat auraient disparu. Ils n'envisagent plus des *« mesures de force »* pour défendre les droits de la majorité. En revanche, ils insistent sur la lutte contre le pouvoir central : les travailleurs, disent-ils, doivent animer le combat *« pour l'autonomie des nationalités opprimées par une bourgeoisie centraliste et rétrograde »*. Enfin, ils définissent le P.S.O.E. comme un *« parti de classe, de masse, marxiste, démocratique et fédéral »*. Seul le mot fédéral est nouveau dans cette définition.

Dans l'autre camp, on affirme qu'une déclaration aussi radicale se justifiait dans les conditions de décembre 1976 quand la démocratie n'avait pas encore été rétablie, mais qu'il aurait fallu l'actualiser au vu des changements survenus depuis deux ans et demi. La querelle semble à peine compréhensible : il ne s'agit, après tout, que d'une déclaration de principes, et la modération l'a emporté au moment d'analyser la situation politique actuelle. A l'instar de M. Felipe Gonzales, en effet, les « marxistes » du parti estiment que la politique de consensus suivie pendant la transition a été nécessaire, même s'ils constatent qu'elle a démobilisé les travailleurs. Ils apprécient de façon positive la Constitution et proposent de lutter dans la légalité pour conquérir des parcelles de pouvoir.

Le débat s'est surtout envenimé en séance plénière. Les modérés ont proposé une formule qui laissait la question marxiste en suspens. Mais le leader du secteur radical, M. Francisco Bustelo, a mis le feu aux poudres en critiquant les camarades qui pensent *« gagner des voix en étant plus modérés »*. *« Nous ne sommes pas en Autriche ou en Suède*, dit-il, *mais en Espagne »*, et il ajouta : *« On met un peu d'eau aujourd'hui dans le vieux vin, demain on en mettra davantage, et dans cinq ou six ans il n'y aura plus de vin. »* Selon lui, le socialisme ne pouvait pas être enrichi par d'autres apports que le marxisme, ainsi que l'indiquait la formule des sociaux-démocrates du parti. De tels apports, dit-il, sont déjà contenus dans le marxisme. Après avoir réaffirmé le dogme, M. Bustelo définit l'hérésie : l'abandon de la référence marxiste, dit-il, cachait *« un honteux virage à droite »*.

M. Felipe Gonzalez était donc sur la sellette. Certes, la majorité des délégués semblaient souhaiter sa réélection. *« Mais ils veulent lui donner une leçon*, disait un militant dans les couloirs : *lui signifier que s'ils le remettent au même poste, ce sera pour le contrôler. »*

M. Felipe Gonzalez ne se laissera pas contrôler, du moins pas de cette façon-là. Il a ressenti la réaffirmation marxiste du parti comme *« une défaite morale »*. En outre, certaines résolutions du congrès lui semblent impossibles à assumer. Il n'a pas précisé lesquelles, mais, en défendant le droit à l'autodétermination des peuples d'Espagne, les congressistes l'avaient mis dans l'embarras, lui qui avait plaidé dans son rapport d'ouverture pour *« une politique responsable »* dans le domaine des autonomies régionales.

Il faut quelques heures dimanche pour surmonter la stupeur provoquée par son retrait. La confusion dura jusqu'à la dernière minute. Les chefs de délégation avaient accepté le principe d'une commission de gestion pour assurer l'intérim, avant l'organisation d'un congrès extraordinaire. Mais un délégué, pendant la discussion, laissa entendre que si M. Felipe Gonzalez ne revenait pas à la direction du parti dans s ixmois, ce serait l'aventure. Une telle façon de personnaliser le problème du pouvoir ne plut pas à la majorité, qui décida de chercher immédiatement une nouvelle équipe dirigeante.

Mais les chefs de file du courant orthodoxe, MM. Francisco Bustelo, Tierno Galvan, Gomez-Llorente, refusèrent à tour de rôle de se porter candidats. *« Le départ de Felipe Gonzalez nous a pris de court*, expliquait M. Bustelo à l'issue du congrès. *Nous n'avions pas pensé à une équipe de rechange »*.

Les prochains mois seront donc consacrés à une clarification des idées et des forces en présence. Selon M. Luis Solana, député du parti, M. Felipe Gonzalez s'efforcera sans doute de démontrer que les marxistes et les sociaux-démocrates peuvent coexister au sein d'une même formation et s'abriter sous une même définition idéologique, comme celle qui avait été suggérée par la direction et qui a été rejetée par près des deux tiers des délégués. M. Mario Soares, secrétaire général du parti socialiste portugais, invité au congrès, pourra témoigner qu'une telle cohabitation est possible. Avant qu'éclate la crise, il affirmait que la question du marxisme avait pris, au sein de la gauche, un *« caractère mythique émotionnel »*. Le vingt-huitième congrès du P.S.O.E. en a été une parfaite illustration.

CHARLES VANHECKE.

● *M. Ceausescu*, chef de l'Etat et du parti roumains, a quitté Bucarest lundi 21 mai pour l'Espagne où il fera une visite officielle de cinq jours. M. Ceausescu est le premier chef d'Etat d'un pays communiste à visiter officiellement l'Espagne. — *(A.F.P.)*

PORTRAIT

M. Felipe Gonzalez : un socialiste modéré

A trente-sept ans, M. Felipe Gonzalez a pris une place exceptionnelle dans la vie politique espagnole. Pour y parvenir, il n'a bénéficié ni de l'expérience de M. Santiago Carrillo, ni des facilités accordées par le pouvoir à M. Adolfo Suarez. Les atouts ne lui ont malgré tout pas manqué : sa jeunesse, son dynamisme, le prestige d'un parti qui fête cette année son centenaire, une vision politique qui n'a cessé de s'approfondir, une grande capacité d'organisation et de mobilisation.

Ses contestataires lui reprochent d'avoir trop personnalisé le parti. Mais le P.S.O.E. ne serait sans doute pas devenu ce qu'il est sans ses talents d'orateur, les sommes d'énergie qu'il a dépensées durant les diverses campagnes électorales qui ont jalonné la démocratisation espagnole. Charmeur, cordial, ce Sévillan qui a gardé l'accent et le regard ombrageux de sa province a en outre un avantage : il passe admirablement à la télévision.

Il a milité dans les Jeunesses ouvrières catholiques, avant d'adhérer, en 1962, aux Jeunesses socialistes, puis, deux ans plus tard, au parti lui-même, alors clandestin. Un an plus tard, il ouvrait à Séville, avec d'autres avocats, le premier bureau d'assistance juridique aux travailleurs d'Andalousie. Il entre en 1970 dans la commission exécutive du P.S.O.E. et commence alors à réorganiser le parti de l'intérieur.

Deux ans plus tard, le P.S.O.E. se scinde en deux : M. Felipe Gonzalez conduit les militants de l'intérieur à se séparer de la vieille direction installée à Toulouse. En 1974, au congrès de Suresnes, il est élu secrétaire général, poste qu'il a conservé jusqu'à dimanche. Il conduit le P.S.O.E. à sa légalisation, puis au succès éclatant remporté aux élections de juin 1977 : avec près de 30 % des voix, le parti socialiste devient la deuxième force politique du pays.

Ce capital, M. Felipe Gonzalez aura du mal à le maintenir. Surveillé par MM. Carrillo et Suarez, qui pactisent dans son dos, il doit sacrifier à la politique de consensus — conclue alors entre les principales forces parlementaires — une partie de la crédibilité qu'il avait voulu donner à son parti comme « alternative de pouvoir ».

Depuis deux ans, il s'est prononcé à plusieurs reprises en faveur d'un socialisme modéré comparable à celui qui est pratiqué dans l'Europe du Nord. Très proche de M. Willy Brandt, il partage sa méfiance à l'égard des partis communistes occidentaux, même s'ils ont le visage avenant de M. Carrillo. Il a laissé à son homme de confiance, M. Alfonso Guerra, le soin de signer en avril le pacte municipal avec le parti communiste.

C. V.

ix

AMÉRIQUES

El Salvador

• L'ambassadeur du Venezuela a réussi à s'échapper
• La mission diplomatique française reste occupée

La situation demeure incertaine au Salvador, où l'ambassadeur du Venezuela et ses collaborateurs ont réussi à tromper la vigilance des membres de l'organisation d'extrême gauche qui les gardaient en otages, et à s'échapper, tandis que l'ambassade de France reste occupée. Des attentats, parmi lesquels l'assassinat samedi 19 mai, dans des circonstances mal éclaircies, de deux jeunes gens, ont alourdi le climat.

D'autre part, on a appris à Londres au cours du week-end que les guérilleros salvadoriens des Forces armées de résistance nationale (FARN), qui détiennent depuis novembre deux banquiers britanniques, MM. Ian Massie et Michael Chatterton, avaient renoncé à réclamer la libération de détenus politiques mais maintenaient leur exigence d'une rançon. La banque Lloyds s'est déclarée prête à verser celle-ci.

De notre envoyé spécial

San-Salvador. — Une spectaculaire évasion a permis à l'ambassadeur du Venezuela et à plusieurs de ses adjoints de quitter, dimanche 20 mai, l'édifice où ils étaient retenus depuis le 11 par un commando du mouvement d'extrême gauche Bloc populaire révolutionnaire (B.P.R.). La tension avait monté, depuis samedi, à l'ambassade du Venezuela entre les personnes séquestrées et les occupants. Ces derniers avaient tenté de forcer les archives de l'ambassade, et repris les chargeurs de leurs armes qu'ils avaient auparavant accepté d'abandonner. L'altercation au sujet des archives provoqua un certain désordre dont profitèrent l'ambassadeur et l'attaché militaire pour se précipiter dans une pièce où ils s'enfermèrent, rejoints par les autres otages. Ils menacèrent les membres du B.P.R. de faire usage d'armes, qu'ils ne possédaient pas en réalité, si la porte de la pièce était enfoncée ; l'ambassadeur et trois autres otages ont pu s'enfuir par les toits.

L'attaché militaire et deux membres du personnel sont restés dans l'ambassade afin de négocier l'évacuation pacifique de l'édifice, cerné par d'importantes forces militaires. A la demande du commando du B.P.R., une délégation de la Croix-Rouge est arrivée sur les lieux dimanche soir.

Ces événements constituent un sérieux revers pour le B.P.R., d'autant qu'il y a une dizaine de jours, les otages de l'ambassade du Costa-Rica avaient réussi, eux aussi, à s'enfuir. Ils devraient contribuer à hâter la solution du problème de l'ambassade de France, à propos duquel les négociations se poursuivent. Après deux semaines de contacts entre l'envoyé spécial du gouvernement français, M. Cuvillier, et ses adjoints, et une délégation du B.P.R. installée à l'université, il semble clair que es divergences qui séparent les deux parties sont maintenant plus de forme que de fond.

Les négociateurs français ont fait valoir par écrit au B.P.R. qu'ils avaient satisfait les exigences fondamentales du Bloc : l'intervention de Paris auprès du gouvernement de San-Salvador pour demander la libération de cinq membres du B.P.R. détenus, l'information sur le problème des violations des droits de l'homme au Salvador auprès de l'opinion publique française et des Nations unies, la sauvegarde des occupants de l'ambassade.

Le B.P.R. demande que des preuves concrètes soient apportées à l'appui des affirmations du gouvernement français. En fait, le Bloc semble à la recherche d'une dernière concession qui lui permette de mettre fin à l'occupation en la présentant comme une victoire.

Un élément joue en faveur d'une prompte solution du problème : au sein du B.P.R., on a conscience qu'une prolongation de l'occupation de l'ambassade de France pourrait avoir des conséquences politiques négatives. L'organisation a certes réussi à attirer l'attention sur l'un des problèmes les plus graves que connaisse le pays, celui des disparitions. Mais il est peu probable que le Bloc puisse obtenir davantage.

THIERRY MALINIAK.

Le *Mexique* rompt ses relations diplomatiques avec le Nicaragua

Le président mexicain, M. José Lopez Portillo, a annoncé dimanche 20 mai la rupture des relations diplomatiques entre le Mexique et le Nicaragua. M. Portillo a indiqué que cette mesure avait été prise en raison de l'« *horrible génocide* » perpétré au Nicaragua par le régime du président Anastasio Somoza. Selon u ncommuniqué, le gouvernement mexicain a pris cette décision après avoir entendu le rapport du président du Costa-Rica, M. Rodrigo Carazo, qui était en visite officielle au Mexique. Le Costa-Rica avait lui-même rompu, en 1978, ses relations diplomatiques avec le Nicaragua. Le chef de l'Etat mexicain a lancé un appel aux pays d'Amérique latine pour qu'ils rompent leurs relations avec le régime du président Somoza.

Au Nicaragua, environ trois cents guérilleros du Front sandiniste de libération nationale (F.S.L.N.) ont attaqué dimanche la ville de Jinotega, à 160 kilomètres au nord de Managua. Selon les autorités militaires, il y aurait eu de nombreuses victimes. Un membre de la Croix-Rouge, M. Enrique Pereira Meneses, a été tué par les gardes nationaux alors qu'il cherchait à évacuer des enfants de l'hôpital de Jinotega.

Par ailleurs, huit soldats ont été tués, vendredi 18 mai, dans une embuscade à Leon, la seconde ville du pays. Dans la capitale, des inconnus ont d'autre part assassiné le secrétaire général d'une organisation de jeunesse favorable au président Somoza, M. Jose Arcas Carbello. — *(A.P., UPI, A.F.P.)*

Argentine

UN COLLOQUE A PARIS SUR LA RÉPRESSION

Au nom de la sécurité nationale...

Vingt-sept avocats ont été assassinés ces dernières années en Argentine, soixante-seize ont « disparu », cent neuf ont été emprisonnés, et environ deux cents sont en exil... Ces chiffres illustrent l'ampleur de la répression contre une profession qui a été et reste l'un des secteurs de résistance au pouvoir des militaires. En même temps, les doctrinaires de la Sécurité nationale qui inspirent la junte éprouvent le besoin régulier de fonder leur domination sur des textes juridiques qu'ils violent à leur tour. Le droit, dernière barrière entre un pouvoir arbitraire et les simples citoyens, est, en Argentine, un enjeu et un terrain de combat.

C'est sur ces thèmes que la Fédération internationale des droits de l'homme, ainsi que plusieurs autres organisations (1) ont tenu, samedi 19 et dimanche 20 mai au Sénat à Paris, un colloque qui a permis à sept avocat, venus spécialement d'Argentine, de faire le point sur les droits de la défense dans leur pays.

« *La liberté d'opinion, de faire grève, la présomption d'innocence de l'accusé, ainsi que les garanties de la défense, ont disparu* », a expliqué Mᵉ Luis Belaustegui, chargé de la défense des syndicalistes arrêtés après la journée de protestation du 27 avril dernier. Six d'entre eux sont toujours détenus, parmi lesquels M. Roberto Garcia, vice-président de la Confédération internationale des syndicats libres (C.I.S.L.).

« *L'arbitraire est la règle* », indique de son côté Mᵉ Enrique Broquen, qui a lui-même défendu certains de ses collègues et a été enlevé à plusieurs reprises. « *C'est l'officier de garde qui décide, tout seul, si tel délit relève des tribunaux militaires ou civils. Le commandant d'une caserne décide, au gré de son humeur, de laisser ou non un avocat visiter son client qui y est détenu.* » Et puis, il y a les pressions « parallèles ». Un avocat qui choisit l'exil peut craindre, comme cela s'est produit dans de nombreux cas, que des membres de sa famille ne soient enlevés à titre de représailles.

Les participants au colloque se sont interrogés sur les origines de la doctrine de sécurité nationale qui permet de justifier les manquements au droit traditionnel au nom des « *intérêts supérieurs de la nation* » dont les forces armées sont les seuls interprètes. Trois sources à cette doctrine : l'idéologie fascisante de l'oligarchie terrienne ; le manichéisme anticommuniste diffusé par les officiers et conseillers nord-américains dans les années 50 ; et enfin... le concept de « guerre psychologique » importé dans les années 60 par d'anciens militaires français ayant appartenu à l'O.A.S. Un avocat argentin qui a effectué son service militaire en 1960 a expliqué qu'il était chargé de taper à la machine, sur les indications d'un ancien officier français, ce qui allait devenir le premier manuel militaire de lutte « *contre la subversion* » et « *contre l'ennemi interne* ».

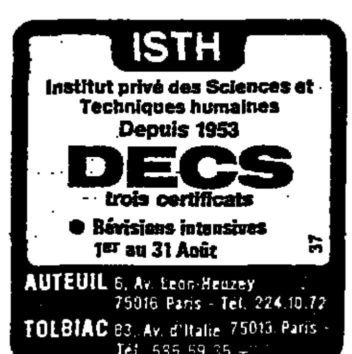
Les incohérences de cette doctrine n'empêchent pas son efficacité. Il s'agit d'une « guerre » contre un parti communiste qui n'a jamais été vraiment influent en Argentine et contre une « subversion » terroriste qui est vaincue depuis plusieurs années. En fait, les véritables ennemis, jamais nommés comme tels, sont les syndicats, les étudiants, l'intelligentsia. Contre eux, la junte dispose de tout l'arsenal de l'état de siège déclaré le 6 novembre 1974 et prolongé *sine die* après le coup d'Etat militaire du 24 mars 1976. En cas de résistance, d'ailleurs assez rare, de la magistrature, les groupes parapoliciers et paramilitaires prennent le relais.

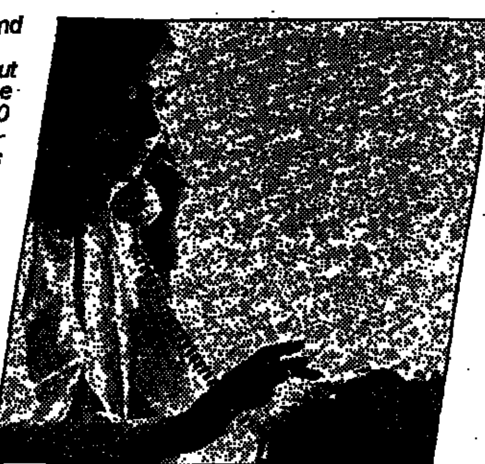
L'ironie a voulu que les participants au colloque aient appris dimanche la récente décision du Conseil économique et social de l'ONU de faire entrer un représentant de la junte à la commission des droits de l'homme de Genève. Jusqu'à présent, l'Argentine n'était présente qu'à la sous-commission, composée d'experts et non de délégués officiels des Etats. En même temps, par un balancement savant, cette sous-commission a été chargée d'étudier en août prochain le problème des enlèvements et des disparitions.

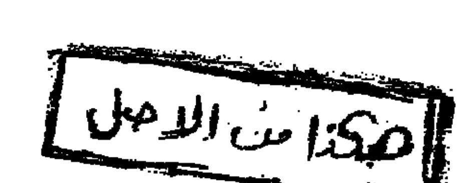
Il n'est pas évident que l'arrivée d'un représentant de la junte dans cette commission puisse avoir un effet positif. L'expérience a prouvé que c'est surtout le langage de la fermeté, et les protestations internationales, qui permettent d'infléchir l'action des régimes autoritaires.

DOMINIQUE DHOMBRES.

(1) Le Mouvement international des juristes catholiques, l'Association internationale des juristes démocrates, la Commission internationale des juristes et le Centre pour l'indépendance des magistrats et avocats.







AFRIQUE

A LA CONFÉRENCE FRANCO-AFRICAINE DE KIGALI

Le président Senghor entend soulever le problème de la sécurité des États membres

De notre envoyé spécial

Kigali. — « *La sécurité est un problème plus actuel que jamais. Il ne faut pas avoir la fausse impression que les problèmes de sécurité ne sont plus d'actualité en Afrique. A Paris, l'an dernier, on m'a demandé un rapport sur ce sujet... Ce sommet complète donc le sommet de l'année dernière.* »

Dès son arrivée, samedi à Kigali, le président Senghor a montré qu'il avait de la suite dans les idées. Chef de file des dirigeants « *modérés* » de l'Afrique francophone, inquiets des interventions de l'Union soviétique et de son allié cubain sur le continent noir, le président sénégalais a voulu rappeler d'entrée de jeu, au cours d'une conférence de presse improvisée, que les problèmes de sécurité collective étaient bien, selon lui, du ressort de la sixième conférence franco-africaine. Cette sorte de mise au point s'adressait de manière à peine voilée à la France. M. Giscard d'Estaing, en effet, ne souhaite pas — et il l'a rappelé à plusieurs reprises — que ces sujets délicats soient longuement évoqués dans le cadre d'une rencontre chargée d'examiner, selon lui, en priorité les problèmes du développement. On estime du côté français qu'un débat consacré à la sécurité du continent ne manquerait pas, en outre, de révéler ou d'accentuer les clivages opposant les pays « *modérés* » et « *progressistes* » présents à Kigali.

Cela étant, la France n'a ni les moyens, ni d'ailleurs la volonté, d'étouffer les discussions sur ce sujet, dès lors que celles-ci seront réclamées par certaines délégations. Paris pourrait donc participer à des « *échanges de vues sur la sécurité des Etats africains face au développement* ».

En fait, la France ne peut oublier que, depuis trois ans, les pays africains de tous bords s'efforcent, à travers mille difficultés, de mettre en place des systèmes de défense collectifs. Ces tentatives s'inscrivent dans plusieurs cadres régionaux. Dès novembre 1976, le général Eyadema, président du Togo, évoquait l'idée d'un traité de « *non recours à la force* » devant ses pairs de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (C.D.E.A.O.). En avril 1978, les seize Etats de cette organisation concluaient un « *protocole de non agression* ». Certains pays membres — dont la Côte-d'Ivoire — souhaitent cependant aller plus loin en renforçant ce pacte par un véritable accord de défense multinational. La C.D.E.A.O. devrait à nouveau examiner ce projet à la fin de ce mois.

Les pactes de défense commune

De son côté, M. Senghor a proposé aux membres de la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest d'établir un système de défense commune permettant une riposte collective à toute agression extérieure. Les six pays de la C.E.A.O. (Côte d'Ivoire, Haute-Volta, Mali, Mauritanie, Niger et Sénégal), auxquels s'est associé le Togo, ont conclu en juin 1978, d'une part, un pacte de non agression, d'autre part, un paste de défense dont les clauses sont restées secrètes. Le siège de l'organisme chargé de ces pactes se trouve à Abidjan. Depuis, le Niger est revenu sur son engagement. Les conversations qui se sont déroulées à Nouakchott à la fin d'avril dernier n'ont permis d'enregistrer aucun progrès sur le problème, pourtant essentiel, de l'intégration des forces armées nationales.

Une entreprise analogue a été inspirée par Abidjan au sein du Conseil de l'entente, organisation qui regroupe la Côte d'Ivoir, le Niger, le Togo et la Haute-Volta (le Bénin, en raison de son orientation progressiste, a été tenu à l'écart du projet). Sollicitée, la France serait prête à fournir à ces pays des moyens aériens, du moins dans un premier temps, pourvu qu'ils soient utilisés dans un but uniquement défensif. Elle aurait aussi accepté de former des officiers et des techniciens. En revanche, elle refuse catégoriquement de s'associer elle-même à un pacte de défense.

Ces divers projets patronnés par les dirigeants « modérés » ont entraîné une réplique de l'Organisation de l'unité africaine. Lors d'un sommet, à Khartoum en juillet 1978, elle a, en effet, proclamé que « *la question d'une force interafricaine ne devrait être encouragée que dans le cadre des objectifs et des priorités définis par l'O.U.A. pour éliminer le régime de l'apartheid* » — ce qui en limite sérieusement la mission. L'O.U.A. décida aussi de « *réactiver sa commission de défense* », en sommeil depuis 1975 « *comme prélude à la mise sur pied d'une force militaire africaine* ». Cette force serait dirigée essentiellement contre les « *Etats racistes d'Afrique australe* ». Le prochain sommet de l'O.U.A., en juillet au Liberia, reprendra l'ensemble du dossier.

C'est sur cette toile de fond qu'intervient la prise de position de M. Senghor. En insistant sur son rapport, celui-ci a tenté sans doute de faire d'une pierre deux coups : il prend de vitesse les pays « *progressistes* » présents dans la capitale rwandaise, et tire profit des divergences politiques mettant aux prises les pays membres de l'O.U.A. pour hâter de son côté la mise en place d'une organisation de défense dirigée surtout contre les ambitions de l'Union soviétique en Afrique. En revanche, la France estime pour sa part qu'elle ne doit s'engager que dans le cadre déaccords bilatéraux.

Sauf changement de dernière minute, treize chefs d'Etat doivent être présents à Kigali. On note du côté français, avec une certaine satisfaction, la présence de M. Djogo, vice-président du gouvernement provisoire tchadien, à la tête de la délégation de N'DJamena. Cette présence pourrait consolider la légitimité de l'équipe Goukouni-Hissène Habré. Quant au colonel Kadhafi, il n'est visiblement pas resté indifferent à la conférence puisque son ambassadeur à Conakry, M. Houdeiri, vient d'arriver dans la capitale rwandaise.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

LES PARTICIPANTS

Bénin : M. Barthélémy Owens, ministre de l'industrie ;
Burundi : le président Bagaza ;
Centrafrique : l'empereur Bokassa I[er] ;
Comores : le président Abdallah ;
Congo : M. Louis-Sylvain Goma, premier ministre ;
Côte-d'Ivoire : le président Houphouët-Boigny ;
Djibouti : le président Hassan Gouled Aptidon ;
France : le président Giscard d'Estaing ;
Gabon : le président Omar Bongo ;
Haute-Volta : le président Lamizana ;
Libéria : M. Cecil Dennis, ministre des affaires étrangères ;
Mali : le président Moussa Traoré ;
Maurice : Sir Harold Walter, ministre des affaires étrangères ;
Mauritanie : le colonel Bouceif, premier ministre ;
Niger : le capitaine Djermakoye, ministre des affaires étrangères ;
Rwanda : le président Habyarimana ;
Sénégal : le président Senghor ;
Sao-Tomé et Principe : Mme Amoré, ministre des affaires étrangères ;
Seychelles : M. Guy Sinon, ministre des affaires étrangères ;
Tchad : M. Djogo, vice-président ;
Togo : le président Eyadéma ;
Zaïre : le président Mobutu.

Lundi, en fin de matinée, les noms des chefs des délégations du Cap-Vert et de la Guinée-Bissau n'étaient toujours pas connus. La Guinée-Bissau, le Libéria et Sao-Tomé et Principe assistent à la conférence en tant qu'observateurs.

La crise saharienne

« LA FRANCE PENSE A DES SOLUTIONS QUI POURRAIENT SATISFAIRE LE MAROC », déclare un dirigeant du Polisario.

Alger (*A.F.P.*). — M. Mohammed Lamine Ould Ahmed, premier ministre sahraoui, affirme, dans un entretien publié dimanche 20 mai, par le quotidien algérien *Ach-Chaab*, que le Polisario « *refuse les prétendues solutions visant à sauver le régime marocain* ».

Selon M. Mohammed Lamine, la France « *se prépare intensément sur le plan militaire, alors que ses avions survolent notre pays* ». « *Ce qui signifie qu'elle a des intentions cachées au moment où elle prépare des alliances militaires qu'elle dirigera à titre principal. De même qu'elle pense à des solutions qui pourraient satisfaire le Maroc.* »

Concernant l'Espagne, le premier ministre sahraoui a indiqué qui si ce pays « *est en train de réviser ses calculs* » il lui faudra reconnaître la République arabe sahraouie pour « *réparer la trahison historique commise à l'égard du peuple sahraoui* ». « *Qu'elle le veuille ou non*, a-t-il souligné, *l'Espagne est historiquement responsable du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui et à son indépendance.* »

[Le gouvernement français a toujours démenti que les avions français aient survolé le territoire revendiqué par le Polisario. Quant au survol récent du territoire mauritanien, internationalement reconnu, par des Jaguar, il a encore été démenti jeudi 17 mai par M. François-Poncet, ministre des affaires étrangères, devant la commissions des affaires étrangères de l'Assemblée nationale.]

LE MASSACRE DES ÉCOLIERS CENTRAFRICAINS

« Tout le monde m'appelle papa... »

De notre envoyé spécial

Kigali. — L'empereur Bokassa I[er] n'a pas manqué son entrée en scène. La Caravelle aux couleurs centrafricaines vient tout juste de s'immobiliser sur la piste de l'aéroport de Kigali en ce dimanche après-midi 20 mai, et déjà, le monarque sait qu'il est le personnage le plus attendu de cette sixième conférence franco-africaine. Paraissant un peu vieilli dans un complet veston couleur muraille, il sourit largement à son hôte rwandais, le général Habyarimana, avant de brandir en un geste familier, sa canne noire et blanche à l'adresse des tambourinaires et des danseurs qui forment le bruyant comité d'accueil. Seul, l'ambassadeur de France au Rwanda, M. Henri Manière, qui assistait aux cérémonies d'accueil des chefs d'Etat africains, s'est éclipsé avant l'atterrissage de l'avion. Cette absence délibérée n'est pas passée inaperçue.

Voilette et chapeau noirs, l'impératrice Catherine se tient sagement à se côtés, un bouquet de fleurs rouges dans les bras. Les journalistes présents à l'aéroport attendent évidemment de Bokassa I[er] des éclaircissements sur les tragiques événements du 18 avril qui ont fait de lui l'un des chefs d'Etat vedettes du somet de Kigali, pour des raisons n'ayant rien à voir avec les préoccupations politiques ou économiques des participants. Ils ne seront pas déçus.

L'empereur a visiblement bien préparé son numéro. Au fil de sa conférence de presse, qui prit la forme d'un long démenti des massacres d'enfants dont son armée est accusée, il ne lésine pas sur les arguments. D'un air madré, il proteste tour à tour de ses sentiments paternels et religieux, se transformant même en procureur contre ceux qui dénoncent la brutalité de son régime. A aucun moment pourtant, il n'emportera la conviction.

« *Personne n'a massacré d'enfants*, lance-t-il avec vigueur. *Ce sont les étudiants de l'université Jean-Bedel-Bokassa, ces grands enfants, qui se sont révoltés à propos de leurs bourses. J'ai immédiatement pris toutes les mesures pour payer les bourses et elles l'ont été. Ils ont ensuite protesté à propos des tenues (1). On leur a dit : si vous ne voulez pas les porter, tant pis, laissez tomber. On faisait cela pour vous honorer, pour vous distinguer des autres élèves. En fait, maintenant, ils les portent.* »

« *Ce sont les étudiants, les grands enfants qui ont manifesté,* insiste-t-il, *jamais les petits enfants de huit ans. Aucun n'a été tué. C'est absolument faux. J'ai trente enfants. Parmi ces étudiants, il y avait aussi mes enfants. Vous savez très bien que la presse m'a toujours qualifié de papa Bok. Dans mon pays, tout le monde m'appelle papa. Quelqu'un qui est père ne peut pas se permettre de faire massacrer des enfants de huit ans. J'ai eu de la peine devant cette campagne de calomnie. J'ai quand même été soldat. Le principe de toutes les armées du monde, même lorsqu'il y a une guerre, c'est d'épargner les enfants, les femmes, les vieillards. Entendre dire de moi, qui suis père de famille nombreuse, que j'ai massacré des enfants, c'est assez dur à supporter.* »

« *Je veux bien reconnaître toutes les fautes, mais pas celle-là,* poursuit l'empereur. *Je suis chrétien. J'ai reçu mon baptême à Fréjus. C'est l'abbé Braun qui m'a baptisé. Aujourd'hui, il est évêque à Strasbourg. J'ai reçu ma confirmation à Lourdes. Je suis un grand chrétien, même si j'ai perdu le droit de communier parce que, quand on a cinquante-huit ans, il est très difficile de respecter les règles de la religion catholique.* » Après cette précision qui soulève les rires parmi la foule — le discours de l'empereur étant, en effet, retransmis par haut-parleurs dans tout l'aéroport, — Bokassa I[er] recourt à l'argument suprême : « *D'ailleurs mon peuple m'a élevé à la dignité de maréchal, puis d'empereur.* »

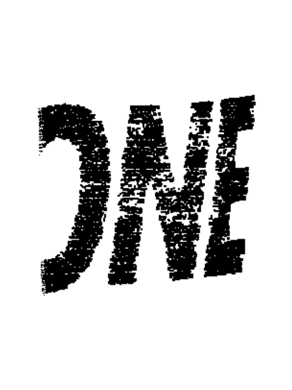
Le chef de l'Etat centrafricain invite ensuite l'organisation Amnesty International à « *prouver la source de ses renseignements* » et assure : « *Derrière cette affaire, il y a les difficultés que j'ai eues il y a trois ans avec un journaliste sud-africain né en Grande-Bretagne (2). N'est-ce pas à cause d'une rancune que j'ai été pris à la loupe par Amnesty International ? On guettait une occasion pour détruire mon pays. Toute l'affaire vient de là.*

» *J'ai vidé toutes les prisons de l'empire*, ajoute Bokassa I[er]. *Cela a été salué par des acclamations. Des étudiants ont fui dans la ville zaïroise de Zongo. L'ambassadeur du Zaïre a fait le nécessaire ; immédiatement les enfants sont revenus ; ils ont tous repris leurs études.* »

Après la prestation théâtrale, mais peu convaincante, du maître de Bangui, une question continue à se poser avec insistance : la France prendra-t-elle des mesures de rétorsion contre son encombrant protégé centrafricain ? On laisse entendre dans l'entourage de M. Giscard d'Estaing que Paris va bloquer toute son aide au régime de Bangui — y compris les crédits dispensés dans le cadre de la coopération militaire — aussi longtemps que l'empereur n'aura pas fourni d'explications satisfaisantes sur les récents événements de Bangui. Un tête-à-tête entre M. Giscard d'Estaing et Bokassa I[er] pourrait d'ailleurs avoir lieu au cours du sommet de Kigali. — J.-P. L.

(1) L'empereur fait allusion au port de l'uniforme, qu'il avait voulu rendre obligatoire dans les écoles. Les jeunes auraient été contraints d'acheter eux-mêmes ces uniformes, d'une valeur de 500 francs C.F.A. (100 francs). Le refus des étudiants avait été à l'origine des émeutes et de la répression qui firent en janvier une centaine de morts.

(2) Il s'agit de Michael Goldsmith, journaliste d'Associated Press, qui avait été arrêté en juillet 1977 et détenu à Bangui pendant plusieurs semaines. Il raconta plus tard que, au cours de sa détention, l'empereur l'avait frappé.



ASIE

Pakistan

ALI BHUTTO A-T-IL ÉTÉ TORTURÉ A MORT AVANT D'ÊTRE PENDU ?

Ali Bhutto a-t-il été torturé avant d'être pendu, le 4 avril, à Rawalpindi ? Plusieurs informations, de sources privées, tendraient à indiquer que l'ancien premier ministre a été l'objet de pressions et de sévices peu de temps avant sa mort.

Il aurait notamment reçu la visite dans sa cellule de plusieurs dignitaires du régime, en particulier du général Chishti, aujourd'hui ministre du travail, des affaires pétrolières et des ressources naturelles. Ces émissaires auraient vainement tenté de faire signer par le condamné à mort des documents attestant qu'il reconnaissait sa culpabilité dans le crime dont il était accusé, ainsi qu'une demande personnelle de grâce. L'ancien chef de gouvernement aurait alors été, selon les mêmes sources, battu et littéralement « traîné » à la potence.

Un dirigeant progressiste pakistanais, M. A. Rabbani, avait demandé, au début du mois, à la haute cour de Lahore d'autoriser une autopsie du corps du supplicié, car celui-ci « était déjà mort avant son exécution ». Mais cette demande a été rejetée par la cour pour des raisons de formes. La presse pakistanaise s'était vu refuser le droit d'en parler. Cependant, la famille Bhutto a fait savoir qu'elle n'avait pas l'intention de tenter de déterminer comment le « leader du peuple » était mort, jugeant « sacrilège » une exhumation. Selon des déclarations d'un ancien gouverneur du Pendjab, M. M. Khar, que cite, lundi 21 mai, le « Daily Express », de Londres, Ali Bhutto aurait été torturé à mort et le général Zia-Ul-Haq aurait donné l'ordre qu'un simulacre de pendaison ait lieu quand même.

Inde

LA CANDIDATURE DE Mme GANDHI A UNE ÉLECTION PARTIELLE EST REPOUSSÉE PAR SON PARTI

New-Delhi *(Reuter, U.P.I.)*. — Le parti du Congrès Indira, formation que préside Mme Gandhi, a refusé de présenter la candidature de l'ancien premier ministre à une élection partielle à la Chambre du peuple, qui doit avoir lieu, le 17 juin, à Thanjavur, au Tamil Nadu. Mme Gandhi avait indiqué récemment son intention de faire acte de candidature. Elle comptait sur le soutien du parti régional au pouvoir dans cet Etat du sud du pays, mais celui-ci ne lui a pas été accordé. Son parti ne présentera finalement aucun candidat.

Mme Indira Gandhi, ancien chef de gouvernement, avait été élue en novembre 1978 au Karnataka mais expulsée du Parlement en décembre et arrêtée pendant quelques jours après avoir été accusée par la Chambre basse d'abus commis sous l'état d'urgence. Son parti a perdu récemment quatre élections partielles à l'assemblée législative de l'Etat du Kérala et a réuni des foules beaucoup moins importantes qu'il n'espérait, le 16 mai, à New-Delhi, au cours d'une manifestation de protestation contre la création de tribunaux spéciaux pour juger des abus des dirigeants de l'ancien régime.

Thaïlande

La présence de soldats vietnamiens sur la frontière cambodgienne inquiète les milieux militaires de Bangkok

La libération par la Chine des prisonniers de guerre vietnamiens malades ou blessés a commencé lundi 21 mai au col de l'Amitié, à la frontière des deux pays, annonce Chine nouvelle. D'autre part, le prince Sihanouk, qui est arrivé dimanche en visite en Corée du Nord, à l'invitation du président Kim Il Sung, a violemment critiqué le Vietnam. Selon Radio-Pyongyang, il a affirmé que le peuple khmer était menacé d' « extinction ».

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — La situation se détériore à nouveau à la frontière thaïlando-cambodgienne. Jour après jour, depuis un mois et demi, la poursuite de l'offensive vietnamienne dans l'Ouest cambodgien contraint des milliers de soldats khmers rouges et des dizaines de milliers de civils sous leur contrôle à chercher leur salut dans la fuite en Thaïlande, menaçant gravement la sécurité du royaume.

A pied, en charrette, à dos d'éléphant même, plus de cent mille fugitifs khmers ont transité brièvement par la Thaïlande depuis avril : ils sortent par ici, rentrent par là, véritable noria humaine, misérable et chaotique, qui tourne au gré des combats. Au cours du dernier week-end, il en est à nouveau sorti près de quarante mille en deux points différents de la frontière, dont plusieurs milliers de combattants, avec mortiers, mitrailleuses lourdes et lance-roquettes. Ce nouvel exode avait été précédé par de violents affrontements dans les secteurs frontaliers ouest et nord-ouest du Cambodge, indique-t-on ici de sources militaires.

Les Vietnamiens, ajoute-t-on, sont arrivés en force sur une partie des 900 kilomètres de la frontière commune : il avait pourtant été entendu, entre Bangkok et Hanoï, en janvier, que les armées vietnamiennes respecteraient une « marge » de 20 kilomètres pour ne pas mettre la Thaïlande dans une situation intenable. Plusieurs secteurs frontaliers ont été évacués après avoir été atteints par des tirs d'artillerie venus du Cambodge.

Vendredi 18 mai, quatre zones ont été déclarées « hors limites » à la population. L'armée, en état d'alerte le long de la frontière, a reçu l'ordre de contre-attaquer en cas de pénétration vietnamienne. Les Thaïlandais redoutent un débordement des combats et des opérations vietnamiennes de « poursuite à chaud », sur leur territoire, des fugitifs khmers rouges. Hanoï s'est, jusqu'à présent, gardé d'avoir recours à cette tactique dont les conséquences, politiques et militaires, seraient incalculables. En effet, la Chine a fait savoir récemment qu'elle apporterait son soutien — sans autre précision — à la Thaïlande en cas d'agression extérieure.

Les autorités de Bangkok, qui ont repoussé plus de quarante et un mille fugitifs khmers entre les 6 et 13 mai, sont prises entre deux feux. D'une part, elles sont accusées de manquer aux principes humanitaires en refoulant des personnes fuyant les combats, d'autre part, elles sont en butte aux menaces de Hanoï et de Phnom-Penh qui les accusent de complicité avec les Khmers rouges. La Thaïlande tente de prévenir ce qu'elle considère comme la plus grande menace pour sa sécurité, voire pour sa survie : l'installation sans partage de l'influence de Hanoï sur ses frontières et la disparition, après celui du Laos, de l'Etat-tampon cambodgien entre elle et le Vietnam.

Un nouveau « cas spécial »

Les Thaïlandais redoutent en particulier que l'exode ne soit le moyen idéal pour infiltrer des « *agents de Hanoï* » chez eux : plusieurs, ou présumés tels, ont été arrêtés dans des camps de réfugiés. Ils sont aussi de plus en plus convaincus que, en forçant certaines catégories de personnes à fuir l'Indochine, les Vietnamiens font d'une pierre deux et même trois coups : ils créent des difficultés énormes à leurs voisins, ils se débarrassent de citoyens jugés dangereux ou irrécupérables politiquement et ils s'enrichissent au passage en prélevant une taxe de sortie.

On en veut pour nouvelle preuve ici l'arrivée depuis une semaine — depuis la visite de M. Waldheim — de plus de mille Sino-Cambodgiens (*le Monde* du 19 mai). Après les amabilités de la politique de détente qui avait prévalu en 1978, on paraît de moins en moins disposé, à Bangkok, à faire crédit à Hanoï.

On laisse entendre que sans l'aide matérielle et technique massive cambodgienne. On fait valoir n'aurait pas pu lancer son offensive combodgienne. On fait valoir que ce soutien ne saurait être désintéressé et qu'il introduit un élément étranger dangereux dans le rapport régional des forces. Enfin, on qualifie d'absurdes les justifications successives avancées par Hanoï, qu'il s'agisse de la thèse des « *soulèvements populaires* », au Cambodge, ou de l'invocation, par M. Pham Van Dong, d'un « *cas spécial* ». « *Il n'y a rien dans les règlements internationaux qui fasse référence à des* « cas spéciaux », *car il est évident que n'importe quel pays pourrait alors s'en réclamer. Et, en vertu d'une telle politique, rien n'indique que la Thaïlande ne sera pas un jour prochain un autre* « cas spécial », déclarait récemment un responsable militaire à la revue *Asiaweek*.

R.-P. PARINGAUX.

Chine

Lectures auriculaires

De notre correspondant

Pékin. — La rumeur s'est répandue comme une traînée de poudre. Le 12 mars, le quotidien de la *province* du Sichuan annonçait en première page la découverte d'une enfant qui « *lisait par les oreilles* ». Si surprenante qu'elle fût, la nouvelle était reprise en quelques semaines par de nombreuses publications « *scientifiques et techniques* », à travers toute la Chine. Le 13 avril, *la revue Sciences et techniques* de Pékin annonçait fièrement qu'un autre enfant qui « *lisait avec ses oreilles* » avait été découvert dans un des quartiers ouest de la capitale.

Ce qui s'imprime est encore peu de chose par rapport à ce qui se raconte. Les jeunes prodiges, d'après la rumeur publique, « *perçoivent* » les signes inscrits sur un papier froissé près de leur oreille. Les plus doués arrivent même, paraît-il, à déchiffrer aussi des langues étrangères. « *Scientifiquement* », cet étrange phénomène s'expliquerait par la propagation à partir du texte écrit d'ondes ultra-courtes, directement « *décodées* » par le cerveau.

L'affaire fait quelque bruit et, le 5 mai, *le Quotidien du peuple* évoquait divers contes folkloriques où il est question de bonzes aveugles lisant par le nez, de jeunes filles voyant « *sous la terre* », d'autres cas de lecture « *par les mains, les pieds ou le ventre* », pour demander qu'on ne s'attarde pas à « *ces légendes absurdes* ». Rien n'y fait apparemment et l'organe du parti communiste chinois a dû revenir à la charge le 18 mai sous la signature d'un des maîtres de la pédagogie chinoise, le professeur Yeh Shendao, qui s'inquiète des conséquences que peut entraîner la diffusion de telles histoires.

Le plus remarquable peut-être, toujours d'après *le Quotidien du peuple*, est qu'un certain nombre de responsables régionaux se sont intéressés de très près au phénomène en question, ont reçu longuement les parents des jeunes lecteurs auriculaires et ont confié à ce sujet, sur les fonds de l'Etat, des missions de recherche aux organismes dépendant de leur autorité. Les missions en question n'ont pas abouti, mais on dit aujourd'hui que les jeunes prodiges ont perdu leur don « *par suite de maladies graves* », contractées avant les examens.

La rumeur a la vie dure, mais *le Quotidien du peuple* demande que les cadres du régime perdent un peu moins de temps à des investigations qui n'ont rien à voir avec les principes scientifiques du matérialisme dialectique et en consacrent un peu plus aux tâches immédiates de la modernisation du pays.

ALAIN JACOB.

DIPLOMATIE

M. VANCE S'ENTRETIENT DE LA RHODÉSIE AVEC LES DIRIGEANTS BRITANNIQUES

Londres. — Le secrétaire d'Etat américain, M. Vance, est arrivé dimanche 20 mai à Londres, première étape d'un voyage de deux semaines qui le conduira au Proche-Orient (l'Egypte et Israël), à Rome, à La Haye (pour le Conseil de l'OTAN) et à Madrid.

M. Vance s'entretiendra notamment avec les nouveaux dirigeants britanniques de la Rhodésie. Le gouvernement britannique semble en effet s'orienter par étapes vers la reconnaissance du nouveau gouvernement de Salisbury alors que le président Carter reste partisan du maintien des sanctions contre la Rhodésie.

Mme THATCHER LE 5 JUIN A PARIS

Le communiqué suivant a été publié ce lundi 21 mai à Paris et à Londres : « A l'invitation de M. Valéry Giscard d'Estaing, président de la République française, Mme Margaret Thatcher, premier ministre du Royaume-Uni, se rendra à Paris le mardi 5 juin 1979 pour des entretiens et un déjeuner de travail. »

A TRAVERS LE MONDE

Chili

● LE GOUVERNEMENT AMÉRICAIN a décidé de procéder à un « *réexamen complet* » de ses relations avec le Chili et a rappelé son ambassadeur à Santiago, M. George Landau, a annoncé mardi 15 mai le département d'Etat. Cette décision fait suite au refus du président de la Cour suprême chilienne, M. Israel Borquez, d'extrader aux Etats-Unis trois officiers, dont le général Manuel Contreras, ancien chef de la police politique, impliqués dans l'assassinat, le 21 septembre 1976 à Washington, d'Orlando Letelier, ancien ministre des affaires étrangères de Salvador Allende. Le ministère chilien des affaires étrangères a, de son côté, informé le gouvernement américain qu'il rejettera toute pression « *susceptible d'affecter la souveraineté et la dignité nationale* » du Chili. — *(A.F.P.)*

Mali

● LES ELECTIONS PRESIDENTIELLES ET LEGISLATIVES au Mali auront lieu le 19 juin, chef de l'Etat, sera le seul et le général Moussa Traoré, candidat à la présidence, a annoncé la radio nationale. Une ordonnance du comité militaire de libération nationale (C.M.L.N.) a révisé la Constitution du 2 juin 1974, conformément aux résolutions du congrès constitutif de l'Union démocratique du peuple malien (U.D.P.M.) tenu en mars. En application du nouveau texte constitutionnel, l'assemblée nationale est élue pour quatre ans. L'U.D.P.M., parti unique malien, devient « *l'expression de l'unité nationale et l'autorité suprême du pays* ». — *(A.F.P.)*

Namibie

● LA REPUBLIQUE SUD-AFRICAINE envisage de renoncer à toute négociation ultérieure avec les Occidentaux sur la Namibie, a indiqué, dimanche 20 mai, à Johannesburg, le ministre sud-africain des affaires étrangères, M. Pik Botha. Le ministre a accusé les cinq puissances occidentales (Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Canada, Allemagne fédérale) qui ont élaboré un plan de règlement, accepté par les Nations unies, pour le Sud-Ouest africain, de « *tricherie et de double jeu* ».

Pologne

● LA POLICE DE KATOWICE a arrêté, samedi 19 mai, le fils et la fille d'un dissident polonais, M. Switon, qui fait une grève de la faim à la basilique de Piekary, depuis le 17 mai, pour protester contre le fait que le pape ne se rendra pas en Haute-Silésie, a-t-on appris, dimanche, de source dissidente à Varsovie. Le fils de M. Switon, Jan, était toujours détenu dimanche soir. — *(A.F.P.)*

R.D.A.

● LES ELECTIONS MUNICIPALES qui se sont déroulées dimance 20 mai en R.D.A. ont donné aux listes du Front national, qui rassemble tous les partis sous l'égide du P.C., 99,82 % des suffrages valablement exprimés (12 094 695 voix), annonce-t-on officiellement à Berlin-Est ; 21 229 voix contre (0,18 %) ont été enregistrées. M. Friedrich Ebert, président de la commission de contrôle du scrutin, a précisé que la participation avait été de 98,28 % et déclaré que ce résultat constitue « *une profession de foi impressionnante en faveur de l'Etat socialiste allemand* ». — *(A.F.P.)*

R.F.A.

● LE SENAT DE BERLIN-OUEST est revenu samedi 19 mai sur le communiqué par lequel il avait annoncé vendredi que les autorisations de visite à Berlin-Est avaient été supprimées pour la période de la Pentecôte par les autorités est-allemandes (*le Monde* daté 20-21 mai). L'agence de presse est-allemande A.D.N. a de son côté annoncé que soixante-dix-sept mille trois cent vingt-six autorisations avaient déjà été délivrées et que les informations faisant état de leur suspension étaient des « *mensonges grossiers* ». — *(A.F.P., U.P.I.)*

Roumanie

● M. CEAUSESCU A CRITIQUE, dans un discours, cité samedi 19 mai par l'agence de presse roumaine, les erreurs de planification commises par les organisations du parti. « *Les sections locales portent une part de responsabilité dans les insuffisances de l'industrie roumaine* », a déclaré le chef de l'Etat en insistant sur la nécessité d'accroître la productivité. — *(Reuter.)*

Sri-Lanka

● LE PARTI NATIONAL UNI, au pouvoir, a obtenu une large victoire aux élections locales qui se sont déroulées samedi 19 mai pour la première fois dans l'île selon le système de la représentation proportionnelle. Il est arrivé en tête dans trente-sept circonscriptions sur quarante-trois. Le Front uni de libération Tamoul, qui revendique la création d'un Etat séparé pour la minorité tamoule, l'a emporté dans les six autres circonscriptions, dans le nord et l'est du pays. Le Parti de la liberté du Sri-Lanka de l'ancien premier ministre, Mme Bandaranaike, est le grand perdant de cette consultation. — *(A.F.P.)*

Tchad

● UN NOUVEAU MOUVEMENT, le Parti républicain pour le salut national tchadien, a été fondé dans le sud du Tchad, le 28 avril, par des responsables politiques et des cadres de l'ancienne administration, a-t-on appris récemment à N'Djamena. Ce parti se donne notamment comme objectif d'« *édifier une république laïque débarrassée du confessionnalisme et de l'esprit de clan, et devant respecter la diversité des croyances, des religions et des cultures* ». Il se propose de « *procéder à la démocratisation de l'appareil d'Etat en opérant les réformes indispensables* ». — *(A.F.P.)*

Turquie

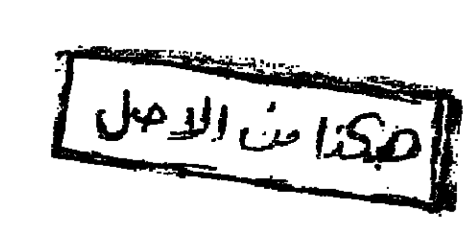
● TROIS CENT TRENTE ET UN MILITANTS du parti ouvrier turc détenus à Istanbul depuis le 1er mai, ont été remis en liberté samedi 19 mai. Accusés d'avoir tenu une « *manifestation illégale* » en voulant défiler le 1er mai malgré le couvre-feu. Ils ont comparu samedi devant le tribunal de l'Etat de siège d'Istanbul qui a accepté leur mise en liberté, et les jugera en prévenus libres. — *(A.F.P.)*

Union soviétique

● UN ATTENTAT CONTRE L'ACADEMICIEN DISSIDENT ANDREI SAKHAROV aura lieu le 3 juin prochain, affirment des lettres anonymes récemment reçues par deux opposants soviétiques, a-t-on appris dimanche 20 mai à Moscou de source dissidente. En janvier dernier, l'académicien avait déjà été menacé à son domicile par deux personnes, et, en févrire, il avait reçu de nombreux coups de télépone l'accusant de « *pousser les gens au terrorisme* ». En septembre 1978, de nombreux dissidents avaient reçu des menaces de mort émanant d'une Union inter-idéologique pansoviétique inconnue jusqu'alors. — *(A.F.P.)*

Zaïre

● LE « PALAIS DU PEUPLE », imposant édifice construit par la Chine en plein centre de Kinshasa, a été inauguré samedi 19 mai par le président Mobutu. M. Li Ching Chao, vice-ministre chinois, s'est félicité à cette occasion de « *l'excellence des rapports* » entre Pékin et Kinshasa. Par ailleurs, une délégation ougandaise de neuf membres, conduite par M. Otema Alimadi, ministre des affaires étrangères, est arrivée le samedi 19 mai à Kinshasa pour une visite de deux jours au Zaïre. Une dizaine de milliers de réfugiés ougandais se trouvent toujours dans le nord-est du Zaïre où ils sont arrivés depuis la chute du régime d'Idi Amin Dada. — *(Reuter.)*



PROCHE-ORIENT

Le président Sadate reproche à M. Begin de «chercher à l'embarrasser» face aux autres dirigeants arabes

Le président Sadate a estimé samedi 19 mai que les prochaines négociations sur l'autonomie palestinienne en Cisjordanie et à Gaza seront « *difficiles* », mais a réaffirmé sa détermination de « *poursuivre dans cette voie, quels que soient les difficultés et les défis, jusqu'à la réalisation d'un règlement total* ».

S'adressant à une délégation du B'Nei Brith, association du judaïsme américain, en visite au Caire, le chef de l'Etat égyptien a déclaré : « *Il n'y aura pas de retour en arrière. Nous allons commencer les négociations, comme des gens civilisés, discuter de nos points de vue afin de bâtir la paix.* »

Le président égyptien a estimé que « *moins il y aura de déclarations israéliennes, plus grand sera l'apport en faveur de la paix* ». « *Ces déclarations nuisent aux efforts que nous déployons* », a-t-il ajouté. Il a ensuite rappelé que, lors de sa dernière entrevue avec M. Begin, il avait demandé au premier ministre israélien : « *Pourquoi cherchez-vous à m'embarrasser par des déclarations qui sont ensuite utilisées par les adversaires de la politique égyptienne ?* » Il n'a pas révélé quelle avait été la réponse de M. Begin.

Le président Sadate s'est, en outre, déclaré « *attristé* » par l'évolution des relations entre l'Egypte et l'Arabie Saoudite. A ce propos, une personnalité américaine, voyageant à bord de l'avion du secrétaire d'Etat, M. Cyrus Vance, a déclaré à Londres dimanche soir que l'ambassadeur des Etats-Unis en Egypte, M. Eilts, avait eu des entretiens secrets avec le prince Fahd, héritier de la couronne saoudienne, il y a quelques jours en Europe, pour tenter de réduire l'hostilité entre Ryad et Le Caire. Cette personnalité a précisé que les Etats-Unis avaient appelé l'Arabie Saoudite et l'Egypte à mettre une sourdine aux commentaires de leurs journaux respectifs pour ne pas envenimer la situation.

Samedi, l'émir Fahd a indiqué que son pays était disposé à faire la guerre pour récupérer Jérusalem. Dans des déclarations publiées par les hebdomadaires *Hawadess* et *Al Watan Al Arabi* l'émir Fahd a dit : « *Jérusalem est une question de vie ou de mort. Si sa récupération nécessite le martyre nous n'hésiterons pas. Si nous faisons preuve de laxisme concernant Jérusalem, cela signifie que nous pourrions un jour brader La Mecque.* »

Le prince héritier saoudien a vivement critiqué le traité de paix égypto-israélien. « *Le président Sadate n'a réussi a obtenir qu'un retrait partiel du Sinaï* » alors même qu'il « *proclamait à Jérusalem qu'il n'accepterait que le retrait total d'Israël des territoires arabes occupés et la reconnaissance des droits légitimes du peuple palestinien* », a-t-il fait remarquer.

Il a accusé le président Sadate d' « *avoir détruit, par son initiatives, tous les acquis des Arabes sur le plan international* », alors que « *nos contacts avec les Etats-Unis étaient sur le point d'aboutir à un résultat concernant la cause palestinienne* ».

« *L'Arabie Saoudite a cherché à donner à Sadate toutes les chances de revenir sur ses erreurs et de corriger sa conduite. Mais il avait fermé toutes les portes* », a souligné l'émir Fahd.

A son avis, l'unique moyen de faire face à la politique du président Sadate est de « *réaliser l'unanimité arabe* » autour d'une « *politique de longue haleine* ». « *Rien ne nous manque : ni l'argent, ni le pétrole, ni les ressources humaines* », a-t-il remarqué. — *(A.F.P., A.P.)*

Liban

DE NOUVEAUX COMBATS ENTRE FACTIONS MARONITES ONT FAIT TROIS MORTS DANS LA VILLE D'AKOURA

Beyrouth. — De nouveaux combats, qui ont éclaté dimanche 20 mai entre les deux principales factions maronites du Liban, auraient fait au moins trois morts. Les incidents ont eu lieu dans la ville d'Akoura, à 50 kilomètres au nord de Beyrouth, où des paysans phalangistes ont pris d'assaut un quartier occupé par des propriétaires membres du parti national libéral (P.N.L.).

Les deux principaux dirigeants de la droite libanaise, MM. Camille Chamoun et Pierre Gemayel, se sont aussitôt rencontrés pour discuter des moyens de mettre fin aux affrontements. La semaine dernière (*le Monde* du 16 mai), les deux hommes avaient annoncé, à la suite de trois journées de combat entre leurs deux formations, un plan prévoyant la création d'un commandement commun.

Selon M. Bachir Gemayel, chef des « forces libanaises unifiées », les affrontements de la semaine dernière ont fait plus de dégâts dans le secteur où ils se sont déroulés que quatre ans de guerre. D'après diverses sources conservatrices, ils se seraient soldés par un bilan très lourd : au moins vingt-cinq morts et soixante-dix blessés. Au lendemain de cette lutte fratricide, trois cents femmes avaient défilé dans les quartiers chrétiens de la capitale.

D'autre part, un calme précaire règne dans le Nord-Metn (montagne libanaise), où cent cinquante soldats réguliers libanais ont pris la place des milices à la suite des accrochages du jeudi 17 et vendredi 18 mai entre les phalangistes et les membres du parti national social syrien (progressiste). — *(Reuter, A.P.)*

Iran

Téhéran menace de «reconsidérer» ses relations avec les États-Unis

Téhéran *(A.F.P., Reuter, A.P.)*. — Les relations irano-américaines se sont brusquement tendues ce week-end. L'ayatollah Khomeiny a signifié, samedi 19 mai, aux Etats-Unis que les rapports de « *pilleurs à pillés* » qui prévalaient naguère étaient à jamais révolus. Le lendemain, le chef de la diplomatie iranienne, M. Ibrahim Yazdi, a demandé que l'arrivée du nouvel ambassadeur américain, M. Walter Yazdi, a demandé que l'arrivée du nouvel ambassadeur américain, M. Walter Cutler, soit différée jusqu'à ce que le climat politique entre les deux pays soit « *clarifié* ». Il a, par la même occasion accusé Washington de « *nette ingérence dans les affaires intérieures de l'Iran* ».

Il se référait à une résolution présentée par M. Jacob Javits et adoptée par le Sénat américain, le 17 mai, condamnant l'exécution des collaborateurs de l'ancien régime ainsi que la condamnation à mort du chah et de members de la famille impériale.

Commentant e texte de cette résolution, l'imam Khomeiny a déclaré : « *Nous comprenons que le gouvernement et le Sénat américain regrette la condamnation à mort du chah — qui leur avait livré toutes les richesses de l'Iran — ou l'exécution de leurs ployaux serviteurs comme Amir Abbas Hoveyda. Mais qu'en pense le peuple américain ?* » Il faudra faire une distinction entre le gouvernement et le peuple américain, a-t-il déclaré, avant d'ajouter : « *Les Etats-Unis nous menacent. Ils affirment que la poursuite des exécutions mettra en péril les relations entre nos deux pays. Mais nous n'avons pas besoin d'eux, ce sont eux qui ont besoin de nous. Ils ont besoin de nos marchés ; ils convoient notre pétrole. (...) Aucun pays n'a exploité autant l'Iran.* »

Le chef de la diplomatie iranienne a formulé pour sa part une menace : « *La poursuite d'actes hostiles de la part des responsables américains pourrait conduire le gouvernement iranien sous la pression du peuple (autrefois) opprimé, à reconsidérer ses relations avec les Etats-Unis et à les restreindre.* »

L'ayatollah Khalkhali, président du tribunal révolutionnaire de Téhéran s'en est pris personnellement à M. Javits — qui mène campagne au sein du Sénat américain contre les exécutions en Iran — ainsi qu'à son épouse, qu'il a accusés d'avoir été à la solde de l'ancien premier ministre Amir Abbas Hoveyda. Il a précisé que Mme Javits recevait de Iran Air la somme de 70 000 dollars par an. L'épouse du sénateur américain dirigeait, en effet, officiellement le département des relations publiques de la compagnie nationale iranienne d'aviation aux Etats-Unis jusqu'en 1977 quand des articles de presse parus en Amérique l'avait obligée à démissionner. L'ayatollah Khalkhali a annoncé que M. et Mme Javits seront poursuivis par contumace pour « *corruption et détournement de fonds publics iraniens* ».

D'autre part, le quotidien *Ayandegan* qui avait suspendu sa publication le 12 mai dernier a paru normalement ce lundi matin. Dans un éditorial, le quotidien affirme qu'il a décidé de mattre un terme à sa grève sur l'insistance des « *masses démocratiques* ». Une résolution dans ce sens avait été adoptée samedi lors d'un meeting organisé par les formations laïques et de gauche à l'exception du parti Toudeh (communiste orthodoxe). Une foule de cinquante à quatre-vingt mille personnes s'était réunie pour « *défendre les libertés menacées par la naissance d'un nouveau fascisme* ».

Egypte

Antimilitarisme et théâtre...

De notre correspondant

Le Caire. — Cent quatre-vingts personnes, en majorité des Français exerçant en Egypte au titre de la coopération, ont adressé à l'ambassadeur de France au Caire, M. Jacques Senard, une pétition demandant « la levée de l'interdiction du spectacle Obaldia monté par le groupe théâtral français d'Héliopolis ».

Avec l'autorisation de la censure égyptienne et du service culturel français du Caire, cette troupe d'amateurs avait joué deux fois, en mars dernier, au Centre culturel français d'Héliopolis, les Trois Impromptus à loisir, *de René de Obaldia, parmi lesquels* l'Azote. *L'accueil de la presse cairote de langue française ayant été favorable, le spectacle devait être présenté en avril au Centre culturel français du Caire, lorsque la salle de cet organisme fut brusquement refusée à la troupe.*

Quelques Français en poste au Caire, ayant remarqué que l'Azote, *satire du faux héroïsme guerrier en général, mais où la mise en scène faisait notamment apparaître le drapeau tricolore, pouvait être interprétée comme une charge contre l'armée française, déplacée en terre étrangère, avaient obtenu que la salle du Centre culturel français du Caire fût fermée le jour de la représentation. La discrétion n'est-elle pas de rigueur au moment où les rapports politiques franco-égyptiens traversent une phase un peu délicate, depuis que Paris a exprimé des réserves à l'égard du traité de Washington ?*

Cependant, les censeurs égyptiens, approchés de nouveau, dirent qu'ils ne voyaient absolument aucun inconvénient à la reprise des « Impromptus ». *Qui plus est, le théâtre égyptien d'avant-garde et le Club théâtral Soixante-dix-neuf, dépendants du ministère égyptien de la culture, dont le conformisme est légendaire, invitèrent les comédiens amateurs français à jouer* l'Azote *chez eux. L'ambassade de France ne s'y est pas opposée, mais la salle du Centre culturel du Caire reste fermée à la troupe d'Héliopolis, du moins pour y jouer* l'Azote. *D'où la pétition qui vient de circuler parmi les coopérants français du Caire, car, disent ceux-ci :* « Pourquoi être plus royaliste que le roi ? » *L'un des grands succès du théâtre égyptien, la saison dernière, n'avait-il pas été* le Licencié, *pièce d'Ali Salem, critiquant les régimes militaires ?*

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

● *L'Egypte et les Etats-Unis* ont signé, le 20 mai, un accord économique aux termes duquel l'Egypte se verra accorder par le gouvernement américain un prêt de 250 millions de dollars remboursables en quarante ans au taux de 2 %, avec un délai de grâce de dix ans. Ce prêt devra servir à financer les importations essentielles de l'Egypte, notamment des machines, des appareils et installations destinées aux télécommunications et à la production de l'énergie électrique. — *(A.F.P.)*

M. MEÏR ROSENNE NOMMÉ AMBASSADEUR D'ISRAËL A PARIS

Jérusalem. — M. Begin a finalement approuvé dimanche 20 mai la nomination de M. Meïr Rosenne comme ambassadeur d'Israël à Paris. Ce dernier ne rejoindra cependant son poste qu'en septembre et non au début de l'été comme prévu.

M. Rosenne, quarante-huit ans, conseiller juridique du ministère des affaires étrangères, est l'un des principaux artisans des négociations avec l'Egypte, et il l'a été bien avant le voyage historique du président Sadate à Jérusalem, en novembre 1977. Il avait déjà participé aux pourparlers qui ont abouti à l'accord de désengagement dans le Sinaï après la guerre d'octobre. Depuis les négociations d'Ismaïlia, au début de l'année dernière, ce spécialiste du droit international n'a cessé d'avoir un rôle important au cours des diverses phases des négociations qui ont abouti à la conclusion du traité israélo-égyptien, de Washington, un rôle qui souvent n'était pas seulement celui du « technicien ».

Au Caire comme à Washington, M. Rosenne est connu pour être un partenaire aussi « difficile » *que* « compétent ». *Et lors de la cérémonie de signature du traité à la Maison Blanche, le 26 mars, c'est M. Rosenne qui se tenait aux côtés du premier ministre israélien. Voilà pourquoi M. Begin a souhaité que M. Rosenne retarde son départ pour Paris afin qu'il puisse participer durant les premiers mois aux nouveaux et délicats pourparlers sur l'autonomie qui doivent s'ouvrir à la fin de la semaine à Bersheeba.*

M. Rosenne a fait une grande partie de ses études à Paris et effectué depuis plusieurs voyages en France. Sa nomination semble souligner l'importance que l'on continue de donner ici au poste d'ambassadeur en France, malgré un long refroidissement des relations entre les deux pays.

F. C.

[M. Meïr Rosenne doit remplacer M. Mordechai Gazit, qui avait été nommé en juin 1975, mais n'avait pris son poste à Paris qu'en décembre de la même année. Jérusalem n'a pas encore fait connaître les fonctions auxquelles doit être appelé M. Gazit.]

Le Monde le débat européen

LA « Vᵉ LISTE EMPLOI-ÉGALITÉ-EUROPE » : priorité au plein emploi

En présentant, lundi 21 mai, sa liste sous le titre Vᵉ Liste : Emploi - Egalité - Europe, M. Servan - Schreiber a notamment déclaré :

« Un objectif prioritaire s'impose : le « plein emploi ». Si tout n'est pas mis en œuvre pour offrir aux Français le travail auquel ils ont droit, l'avenir sera, chez nous, celui de la désagrégation sociale. L'économie de demain telle qu'elle existe déjà dans les pays de pointe (où moins du tiers des emplois sont encore industriels) réclame, à l'échelle de l'Europe, « un regard neuf sur la répartition du temps » : celui du travail, celui de la vie.

Les élus européens auront pour vocation d'engager cette négociation avec l'ensemble des responsables, syndicaux en particulier (...). Seule l'information totale, suivie d'une consultation populaire, rendra la décision aux citoyens et peut éviter blocages et affrontements.

La participation réelle des citoyens aux grandes décisions d'avenir dans le cadre européen doit, parallèlement, devenir la règle pour l'aménagement sur place « de la vie quotidienne ».

Des assemblées régionales élues, décentralisant à leur tour vers les pouvoirs locaux (avec droit de référendum) : la participation à l'information et à la décision dans les entreprises, telles sont les voies déjà ouvertes dans les pays les plus avancés et les plus socialement cohérents de l'Europe.

Tranformer un simple Marché commun en Europe, c'est mettre la capacité de ce continent au service des hommes. »

Voici la composition de la liste telle qu'elle a été présentée par M. Servan-Schreiber lundi matin 21 mai :

1. *M. Jean-Jacques Servan-Schreiber*, polytechnicien, auteur du *Pouvoir régional* ;
2. *Mme Françoise Giroud*, journaliste, ancien ministre ;
3. *Mme Arlette Tardif*, conseiller municipal de Vitré (Ille-et-Vilaine), informatrice pour le troisième âge, chef de famille, six enfants ;
4. *M. Guy Gennesseaux*, conseiller de Paris, radical de gauche ;
5. *Mme Jacqueline Thome-Patenôtre*, maire de Rambouillet, vice-présidente du Mouvement européen, ancien ministre ;
6. *M. René Mayer*, polytechnicien, ingénieur général des ponts et chaussées ;
7. *M. Michel Soulié*, normalien, écrivain, ancien ministre ;
8. *M. Michel Grossmann*, maire adjoint, radical de gauche, de Saint-Etienne, commerçant ;
9. *M. Jean-Claude Mouret*, délégué général du Centre d'enseignement supérieur des affaires (CESA Jouy-en-Josas), administrateur de la Fédération européenne du management ;
10. *M. Claude Secret*, expert auprès du tribunal de grande instance de Périgueux, administrateur de l'Union des associations familiales de la Dordogne, rapatrié d'Afrique du Nord ;
11. *Mme Renée Auzimour*, avocate au barreau de Grenoble, chargée de cours à l'université de Chambéry ;
12. *Dominique Magnant*, polytechnicien, ingénieur-chimiste, secrétaire général du Mouvement fédéraliste européen, médaillé de la Résistance, ancien chef militaire des F.F.I. du Gard ;
13. *M. Roger Wolf Deckert*, conseiller municipal de Villemomble (Seine-Saint-Denis), directeur technique ;
14. *M. Jean-Maurice Duval*, maire adjoint de Villeneuve-Saint-Georges, prsident des jeunes radicaux, professeur d'histoire ;
15. *Mme Anne-Marie Tuot*, ingénieur de travaux publics ;
16. *M. Hervé Serieyx*, conseiller municipal du Vésinet, conseiller du commerce extérieur ;
17. *M. Alain Bloch*, ingénieur, secrétaire du conseil régional de Champagne-Ardenne, maire adjoint de Chaumont ;
18. *Mme Germaine Borcelle*, inspecteur honoraire de l'enseignement technique, expert de l'UNESCO ;
19. *M. Daniel Quilici*, ingénieur de travaux publics à Aix-en-Provence ;
20. *M. Dominique Merlin*, conseiller municipal de Boulogne-Billancourt, attaché commercial ;
21. *M. Patrice Gassenbach*, avocat au barreau de Paris ;
22. *Mme Catherine Archambault*, membre du comité directeur du Mouvement européen ;
23. *M. Jean Monnier*, conseiller municipal M.R.G. d'Arras, attaché commercial ;
24. *M. Jacques Dreyfuss*, chef d'entreprise, administrateur de la SICA fruitière du Haut-Rhin ;
25. *M. Pierre Bion*, médecin rhumatologue ;
26. *M. Jean Seraqui*, médecin spécialiste, président de la fédération radicale de Nouvelle-Calédonie ;
27. *M. Alain Marx*, avocat au barreau de Strasbourg, membre du comité directeur du M.R.G. ;
28. *M. André Valdenaire*, garagiste à Albi ;
29. *M. Maurice Cherret*, pilote de ligne, Villacoublay ;
30. *M. Jacques Dreyfus - Schmidt*, directeur commercial demandeur d'emploi, Belfort;
31. *Mme Dominique de Langautier*, attachée commerciale, présidente du club Jeunesse radicale de Toulouse ;
32. *M. Roger Brice*, maire d'Ecouves, métreur-vérificateur, chef des services techniques au Centre psychothérapique de Nancy ;
33. *M. Paul Hermitan*, agent commercial, secrétaire général de la fédération du M.R.G. du Var ;
34. *M. Géry Brasseur*, secrétaire politique des Jeunes fédéralistes, coordonnateur des jeunes du Mouvement européen, étudiant ;
35. *M. Jean Perdrix*, artisan, maire honoraire de Valence ;
36. *Mme Francine Ecobichon*, maire adjoint de Mazéville, secrétaire de direction ;
37. *Mme Edwige Antier*, conseiller territorial de Nouvelle - Calédonie, médecin pédiatre, ancien interne des hôpitaux de Paris ;
38. *M. Jean Rouge*, expert en objets d'art, Grenoble ;
39. *M. Gérard Causse*, conseiller municipal d'Etampes, ingénieur E.T.P. ;
40. *Mme Michelle Gaillard*, économiste, responsable de centre de formation pour la jeunesse.
41. *M. Alain-Pierre Cure*, secrétaire général du Comité national d'informations sur les problèmes de la mer, commissaire de la marine (C.R.) ;
42. *M. Philippe Delpech*, agent C.E.A., Yvelines ;
43. *Mme Sabine de Fraissinette*, éducatrice ;
44. *Michel David*, inspecteur général d'administration.
45. *M. Nicole Arnaud*, attaché de presse.
46. *M. Jules Jeanclaude*, maire de Champey, gestionnaire culsinier.
47. *Jules Jeanclaude*, maire de Pagny-sur-Moselle, médecin.
48. *M. Piere Lebœuf*, maire adjoint de Nangis (Seine-et-Marne), receveur P.T.T.
49. *M. Bernard Coudret*, secrétaire général adjoint du Mouvement fédéraliste européen.
50. *Mme Françoise Songeur*, directrice régionale dentreprise en Lorraine.
51. *M. Claude Pique*, cadre commercial.
52. *M. Adrien-Jean Marulier*, président - fondateur de Dol - Breiz - Europe, coordonnateur du Mouvement européen en Bretagne, attaché d'administration centrale.
53. *Mme Jacqueline Mauroy*, conseillère municipale de Presles (Val-d'Oise), sténotypiste de conférence.
54. *M. Jacques Bajolet*, garagiste, président départemental des gérants de stations-service de Meurthe-et-Moselle.
55. *Alain Giraud*, chragé de mission au Crédit Agricole.
56. *M. Dominique Desnoyens*, collaborateur d'architecte.
57. *Thierry Saint-Antoine*, étudiant à l'Institut d'études politiques.
58. *M. Emile Vernier*, retraité.
59. *Mme Rébessa Bardet*, secrétaire.
60. *Mme Marie-France antoniu*, déléguée à l'information médicale.
61. *M. Daniel Lombardy*, attaché d'administration, vice-président des jeunesses radicales ;
62. *M. Léon Van Acker*, sidérurgiste, contremaître en retraite (Frouard) ;
63. *M. Stéphane Millet*, retraité d'administration, chevalier du Mérite agricole ;
64. *Mme Brigitte Vaissier*, secrétaire ;
65. *Mme Elisabeth Andreys*, sans profession ;
66. *Mme Danielle Vergolin*, agent de préfecture en Isère ;
67. *M. Marc Picton*, dessinateur industriel ;
68. *M. Georges Martinet*, professeur à l'université de Lyon-II ;
69. *Mme Liliane Jeannet*, étudiante ;
70. *M. Francis Mantes*, vice-président des jeunes fédéralistes ;
71. *Mme Marie-France Belland*, artiste peintre ;
72. *M. Gérard Chambrier*, technicien en chauffage.
73. *Mme Chantal Larroque*, étudiante en psychologie ;
74. *M. Bernard-François Collouati*, technicien ;
75. *M. Gérard Samet*, secrétaire général de la fédération de Paris des M.R.G., avocat ;
76. *Jean-Michel Lestchiner*, étudiant en droit ;
77. *M. Pierre-Henri Cros*, président du mouvement des jeunes pour l'Europe à Toulouse ;
78. *Mme Marie-Christine Dat*, adjointe d'éducation dans l'Essonne ;
79. *M. Bernard-Paul Levy*, fonctionnaire du ministère de la justice ;
80. *Mme Maguy Grosos*, commerçante, Paris-13ᵉ ;
81. *Mme Geneviève Guyard*, médaille militaire, croix de guerre 1939-1945.

● *M. Olivier Stirn*, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, a déclaré, dimanche 20 mai à Saint-Nazaire, au cours d'une réunion en faveur de la liste de Mme Veil :

« Il est triste de voir que Jean-Jacques Servan-Schreiber continue à poursuivre ses chimères, mais cette fois il le fera seul, sans les radicaux qui se sont prononcés, il y a huit jours, comme partie intégrante de l'U.D.F. Le parti radical en tirera les conclusions nécessaires.

» Si les idées du général de Gaulle demeurent, il n'y a plus de véritable parti gaulliste, mais un parti national chiraquiste, c'est-à-dire nationaliste personnel. Alors que dans le monde moderne, la France a besoin d'être ouverte et d'être gouvernée en équipe. »

● *M. Jean Lecanuet*, maire de Rouen, candidat en seconde position sur la liste conduite par Mme Simone Veil, a publié, vendredi, une déclaration dans laquelle il souligne : « *La présence du président de la République à Rouen, le 27 mai prochain, n'a d'autre motif que la célébration de Jeanne d'Arc, héroïne nationale. Les Rouennais ne peuvent que s'étonner d'avoir entendu M. François Mitterrand dénoncer une prétendue utilisation politique de la présence du président de la République à Rouen, pour célébrer le souvenir de Jeanne d'Arc et de son martyre, sur la place du Vieux-Marché, le 30 mai 1431.* »

● *Le M.D.S.F. (Mouvement démocrate socialiste de France)* nous indique que MM. Guy Lefébure, Serge Benoist et Henry Wolf, respectivement conseillers généraux des Vans (Ardèche), de Rouen-4 (Seine-Maritime) et de Meudon (Hauts-de-Seine), sont U.D.F.-M.D.S.F.

La constitution de la liste de M. Servan-Schreiber risque de compliquer la compétition

(Suite de la première page.)

De tels chiffres sont à considérer avec prudence, pour ne pas dire méfiance, surtout quand on constate les distorsions entre les diverses enquêtes publiées au cours des derniers jours.

Il n'apparaît toutefois guère douteux que si M. Servan-Schreiber prend des voix quelque part, ce sera un peu du côté de ceux qui envisagent de donner leurs voix à Mme Veil.

Ce n'est pas là le seul inconvénient que trouveront les dirigeants de l'U.D.F. La décision du président du parti radical porte un coup à l'entente des partis non gaullistes de la majorité. Après avoir été un des principaux acteurs de la création de l'Union pour la démocratie française, au début de l'anée 1978, l'ancien député de Meurthe-et-Moselle est le premier à la mettre e ndifficulté de l'intérieur. Il a annoncé lundi matin sa démission du conseil politique de la confédération et Mme Giroud a confirmé qu'elle renonçait à son titre de vice-présidente. C'est là une conséquence qui va à l'inverse des premiers effets de la campagne européenne de Mme Veil : l'U.D.F. paraissait y renforcer sa cohésion et le patriotisme de parti reculait devant les nécessités de la bataille commune.

M. Servan-Schreiber joue aussi un bien mauvais tour aux radicaux, dont quelques-uns figurent aux côtés du ministre de la santé. Ceux-ci parlent déjà de menaces d'exclusion, mais leur président — qui s'est qualifié lundi de *« seul représentant légitime du parti radical »* — a fait savoir qu'il convoquerait un congrès immédiatement après les élections européennes et qu'il remettrait lui-même en jeu son mandat. Tout dépendra alors du résultat qu'il aura obtenu. Une chose est sûre : l'alliance qui avait permis à J.-J. S.-S. de l'emporter lors des congrès de Paris (1977) et de Versailles (1978) du parti valoisien paraît d'ores et déjà ébranlée, en particulier en ce qui concerne la fédération de Paris.

La création de la cinquième liste est, en définitive, une initiative indéniablement teintée d'hostilité à l'égard de M. Barre et de ressentiment à l'égard de l'Elysée. Le président du parti radical fait valoir que la *« naissance de l'Europe vraie »* — c'est-à-dire la mise en place de la nouvelle Assemblée européenne — devrait *« coïncider avec la fin du bail du gouvernement Barre »* par le *« refus de la fatalité du chômage »*. C'est là l'expression claire de l'espoir de voir l'actuel premier ministre quitter ses fonctions. M. Servan-Schreiber n'a jamais ménagé M. Barre et il n'oublie pas que celui-ci avait usé de son influence pour empêcher qu'il ne figurât sur la liste U.D.F.

Enfin, son attitude est aussi une réponse à l'Elysée, qui n'avait pas été étranger au refus opposé à sa tentative de candidature en avril.

Les négociations qui ont précédé la décision annoncée lundi n'ont pas été sans difficultés. Nombre des personalités pressenties s'étaient tour à tour récusées. Ce fut le cas notamment pour MM. Brice Lalonde (écologiste), Jacques Maroselli, chef de file de la minorité du M.R.G., Eric Hintermann, secrétaire général du P.S.D., et Pierre Marcilhacy.

De plus en plus isolé au sein du milieu politique français, M. Servan - Schreiber tente aujourd'hui, par une opération à caractère spectaculaire, d'imposer sa présence dans le débat européen. Qu'il prenne pour lui-même et pour ses partenaires un risque considérable n'est pas pour l'effrayer.

NOEL-JEAN BERGEROUX.

LE MEETING DE Mme VEIL A VITRÉ (Ille-et-Vilaine)

Répliques à M. Chirac

De notre correspondant

Rennes. — En présence de M. Méhaignerie, ministre de l'agriculture, et de M. Debatisse ancien président de la F.N.S.E.A., Mme Veil a répondu, samedi 19 mai, à Vitré (Ille-et-Vilaine), devant deux mille cinq cents personnes aux critiques formulées par M. Chirac à l'encontre de l'Europe agricole. Elle a notamment déclaré : *A qui fera-t-on croire que notre seul marché national nous aurait permis de doubler en vingt-cinq ans notre production agricole et notre revenu par exploitation ?*

» Quel autre système aurait pu nous apporter à la fois un prix garanti, des débouchés protégés dans la Communauté et des exportations sur les marchés internationaux aux prix intérieurs ?

» (...) Si l'Europe n'assurait plus les débouchés qu'elle nous offre actuellement le revenu des agriculteurs subirait une réduction catastrophique, de l'ordre de 10 à 15 %. Sans organisation communautaire des marchés, nous aurions assisté à la disparition des petites et moyennes exploitations. »

M. Méhaignerie, qui est maire de Vitré, a répondu aux propos tenus jeudi à la télévision par le président du R.P.R., au sujet des montants compensatoires. Il a déclaré : « *En mars 1979, nous avons non seulement démembré une part importante des montants compensatoires monétaires, mais nous avons aussi obtenu un mécanisme automatique de démantèlement pour l'avenir, mécanisme qui jouera. Si ce système avait existé il y a cinq ou six ans, il n'y aurait plus aujourd'hui de montants compensatoires positifs. Et s'il avait été si facile à obtenir, pourquoi ne l'a-t-il pas été auparavant ?* »

Comment se fait-il, a-t-il demandé, *qu'en 1973 le ministre de l'agriculture de l'époque* [M. Chirac] *n'ait pu empêcher que les montants compensatoires positifs, les plus dangereux car les plus difficiles à éliminer, passent de 7 à 12 %, chiffre le plus élevé jamais atteint depuis ?* »

Mme Veil a estimé que figuraient sur sa liste les hommes les plus qualifiés pour mener à l'assemblée européenne le combat pour l'agriculture, « *plus qualifiés en tout cas*, a-t-elle insisté, *que ces députés à éclipses, renouvelés chaque année*, [le système de « liste tournante » proposé par M. Chirac], *qui laisseront la réalité du pouvoir aux bureaux de Bruxelles qu'ils prétendent combattre* ».

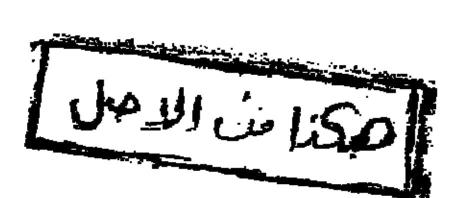
LES CANDIDATS DE LA LISTE DIFE PRÉSENTÉS DANS LEUR ORDRE DÉFINITIF PAR M. CHIRAC

M. Chirac a présenté à la presse, lundi matin 21 mai, la liste pour la Défense des intérêts de la France en Europe dans l'ordre définitif des candidats qui la composent. On notera que les trois anciens premiers ministres R.P.R. figurent en tête, suivis par M. Labbé, conseiller politique du R.P.R., et par Mme Louise Weiss, doyenne de tous les candidats. La répartition des candidats sur cette liste a été notamment conditionnée par l'engagement — rappelé par M. Chirac et accepté par tous les candidats — d'effectuer, à intervalles réguliers, une rotation afin qu'au long de la législature européenne tous les membres de la liste aient pu siéger à Strasbourg à tour de rôle.

M. Georges Gorse, ancien ministre, maire de Boulogne - Billancourt, figure, à sa demande, en quatre-vingt unième position.

La liste publiée antérieurement par M. Jacques Chirac (*le Monde* du 24 avril) a été complétée par la désignation de MM. Henri Julien, conseiller général de la Côte - d'Or (en soixante-dix-septième position) ; Jean Veberschiag, chirurgien - dentiste à Saint - Louis, dans le Haut-Rhin (soixante - dix - huitième) ; André Labaume, curé de Souvigné, en Indre-et-Loire, déporté, résistant, commandeur de la Légion d'honneur (quatre - vingtième) et Hugues Tatillon, déporté, résistant, président pour les Bouches - du - Rhône de la Fédération nationale des anciens de la Résistance, grand officier de la Légion d'honneur. En revanche, M. Motton, ouvrier O.S., secrétaire de section A.O.P. de Renault, à Flins, a dû renoncer à se présenter en raison d'un accident de santé.

● *M. Roland Nungesser*, député R.P.R. du Val-de-Marne, a créé, le 16 mai, une association dénommée Carrefour du gaullisme, destinée à compléter le Comité de liaison des mouvements gaullistes, qu'il avait fondé en 1972, par *« une structure d'accueil, de rencontre et de réflexion »* qui se veut *« sans interférence avec la campagne électorale en cours »*. Auprès de M. Nungesser, président, deux secrétaires généraux ont été choisis : MM. Jean Matteoli, président des Charbonnages de France, et Pierre de Boisdeffre, écrivain.



M. Mitterrand insiste sur la « vocation européenne » du P.S.

Dans la précampagne pour l'élection européenne, le P.S. doit contourner deux écueils : l'un concerne l'organisation de cette campagne, l'autre le message adressé aux électeurs. La réunion, samedi 19 mai à Strasbourg, des candidats socialistes a illustré la première de ces difficultés. Alors qu'il était initialement prévu de réunir tous les candidats de la liste que conduit M. Mitterrand, les orateurs de plusieurs courants du P.S. se sont exprimés devant quelque deux cents élus et militants alsaciens, en présence d'une vingtaine de candidats.

Il est vrai que l'assistance fut plus nombreuse dans l'après-midi à Ostwald, dont le maire, M. Jean-Pierre Kennel, est socialiste, car le public avait, cette fois, été convié.

Si les meetings socialistes ne tiennent pas leurs promesses, c'est que l'intendance tarde à suivre. Le P.S. entend en effet limiter ses dépenses à la somme qui lui a été allouée par les Communautés européennes. Mais les socialistes se heurtent à une autre difficulté. Il leur faut plaider pour l'Europe, tout en évitant de donner prise à deux arguments : d'une part, celui selon lequel l'U.D.F. et le P.S. ont des doctrines européennes convergentes ; d'autre part, l'idée selon laquelle les convictions pro-européennes l'emportent nécessairement sur la défense des intérêts français.

C'est pourquoi il ne se passe pas de discours sans que le premier secrétaire du P.S. rappelle que le combat européen est d'abord celui de la gauche contre la droite, sans qu'il souligne la volonté de ne rien céder d'essentiel aux partenaires de la France. M. Mitterrand va d'ailleurs au-delà en présentant la construction européenne comme l'occasion, pour la France, de retrouver une vocation universelle.

Est-ce la conscience que ces multiples précautions peuvent, à la longue, obscurcir le dessein européen des socialistes ? Etait-ce le lieu et l'auditoire réputé acquis à l'idée de l'Europe ? Toujours est-il qu'à Strasbourg, puis à Ostwald, M. Mitterrand a insisté sur la « vocation européenne » *du parti socialiste, avant de souligner que la liste qu'il conduit* « est la seule qui soit à la fois pour la France et pour une Europe de gauche ».

JEAN-MARIE COLOMBANI.

A l'ouverture de la réunion des candidats socialistes à Strasbourg, M. Jacquet a estimé que la constitution d'un intergroupe des représentants français au sein de l'Assemblée « *n'aurait aucun sens* ».

M. Martinet a dénoncé ceux qui doutent « *des intentions des mouvements ouvriers voisins* », alors que la lutte « *la plus longue et la plus dure* » en faveur des trente-cinq heures de travail hebdomadaires a été conduite en Allemagne fédérale. Il a conclu : « *On ne transformera rien sans le rassemblement de toutes les forces populaires, qu'elles soient social-démocrates ou communistes.* »

De son côté, Mme Gisèle Charzat a estimé : « *L'Europe des travailleurs, du socialisme autogestionnaire, incompatible avec l'idéologie europeïste, ne peut s'instituer par décret dans le cadre de la construction européenne actuelle.* »

Quant à M. Maurice Faure, il a dénoncé « *la superbe avec laquelle M. Chirac traite les Belges et les Hollandais* », avant d'affirmer : « *L'Europe, ce doit être un autre état d'esprit. Etre patriote ne consiste pas à mépriser les autres.* »

Clôturant le rassemblement, M. Mitterrand a déclaré : « *Le P.S. est un parti franchement européen. Il n'y a pas de « oui, mais » à l'égard de l'Europe. Il y a le oui pour l'Europe et il y le oui pour la France. Il ne pourrait y avoir de « mais » qu'à partir du moment où il y aurait une contradiction entre les deux entités.* » Il a fait valoir que la liste qu'il conduit comporte « *le plus grand nombre de femmes éligibles* » (alors que la liste de Mme Veil « *est la plus misogyne* »), « *le plus grand nombre de régions pouvant être représentées et le moins grand nombre de de cumuls, donc de notables* ». Il a relevé que l'accord existe entre les formations, d'une part, sur le principe même de l'élection au suffrage universel et, d'autre part, sur l'appartenance au Marché commun, car « *personne ne propose d'en sortir* ». Mais il a aussitôt insisté sur les différences qui existent, selon lui, entre les listes U.D.F. et socialiste, la première représentant la droite et le capitalisme, la seconde étant « *la seule à plaider à la fois pour une France et une Europe de gauche* ».

Après avoir affirmé que le P.C.F. n'est favorable « *à aucune Europe* » et que, de ce fait, « *il est absent d'un grand combat* » et devient « *objectivement complice du gouvernement conservateur* », M. Mitterrand a souligné que les socialistes sont « *prêts à proclamer et à défendre les intérêts nationaux de la France* ».

Il a conclu : « *Je me demande en quoi la non-existence de l'Europe pourrait faciliter le destin de la France (...). Il ne peut y avoir de France indépendante en dehors d'une Europe indépendante (...). Nous aspirons à une société sans classe et nous pensons que l'Europe peut nous y aider...* »

S'exprimant dans l'après-midi à la « *fête de la rose* », organisée à Ostwald par la fédération du Bas-Rhin, le dirigeant socialiste a déclaré : « *La vocation du parti socialiste est européenne. Il n'y a pas de socialisme concevable dans un seul pays, surtout pour un pays comme le nôtre qui doit faire passer ses idées autour de la terre.* »

Enfin, dimanche, à Bron, près de Lyon, M. Mitterrand est revenu sur « *la difficulté de se faire entendre* » du fait du « *mauvais vouloir quotidien des médias à la disposition du pouvoir* ». Il a ajouté : « *Si personne n'ose le dire, j'oserai, au nom du P.S., dire à Valéry Giscard d'Estaing qu'il abuse de ses fonctions, qu'il ment à la démocratie, qu'il a dilapidé une part du trésor qui nous est commun et qui s'appelle la conquête des libertés.* »

« M. Giscard d'Estaing n'a-t-il pas intérêt à précipiter les élections législatives ? »

M. Mitterrand estime, dans un entretien publié lundi 20 mai par *Le Figaro*, que « *l'on voit bien* », à travers la campagne pour l'élection européenne, que les formations de la majorité « *ne sont pas près de se retrouver* ». Il précise sur ce point : « *Leur difficulté, à l'une et à l'autre, tient au fait que la gauche est là et qu'elle garde toutes ses chances de l'emporter, avec une forte avancée socialiste. M. Giscard d'Estaing, obligé de changer la majorité, n'a pas de groupe politique en réserve pour cela. Résultat : les deux partis ennemis continuent de faire patauger la France dans leur impuissance commune.* »

Dans ces conditions, le dirigeant socialiste se demande « *si ce n'est pas Valéry Giscard d'Estaing qui a intérêt à précipiter des élections législatives* » après avoir pensé que M. Chirac « *avait intérêt à le faire* ». Il ajoute : « *l'élection présidentielle sera suivie, si elle n'est précédée, par des élections législatives.* »

Interrogé sur le point de savoir si le président de la République aurait dû prendre l'engagement d'opposer le veto de la France à toute tentative d'extension des pouvoirs de l'Assemblée européenne, il répond : « *S'il prenait cet engagement, je le croirais. Il est vrai qu'il ne l'a pas pris.* »

Enfin le premier secrétaire renouvelle ses attaques contre la liste de Mme Veil. Il affirme : « *Comme c'est une femme au passé courageux et qu'elle est sympathique pour ses réelles qualités à une large partie de l'opinion, Mme Veil couvre, en la dissimulant, une politique infiniment moins sympathique à la même opinion, celle du gouvernement dans lequel elle siège. La base électorale de Mme Veil n'est pas autre chose que la droite traditionnelle dont on sait bien que, dans les épreuves historiques, elle a le ventre mou.* »

MM. Marchais et Berlinguer s'épaulent pour assurer le succès de leurs partis

Après avoir tenu un meeting commun, le samedi 19 mai, à Marseille, MM. Marchais, secrétaire général du P.C.F. et Berlinguer, secrétaire général du P.C. italien, se retrouvent, ce lundi 21 mai, à Turin, pour participer à un nouveau rassemblement dans le cadre de la préparation des élections européennes. Une autre rencontre, consacrée aux luttes des femmes, aura lieu dans quelques jours à Paris entre les communistes français et italiens, qui manifestent ainsi, malgré leurs divergences sur des points importants de la construction européenne, leur volonté de s'épauler pour assurer le succès de leurs listes au scrutin du 10 juin.

De notre correspondant régional

Marseille. — « *Historique* » titrait dimanche sur huit colonnes le quotidien local du P.C.F., *la Marseillaise*, en rendant compte du « *meeting géant* » de la veille, au stade vélodrome. « *Confusion* », lui répondait, sur un ton grinçant, le *Provençal*, le journal du maire socialiste de Marseille, M. Gaston Defferre. Devant vingt mille personnes — moins que lors de la venue de M. Marchais en janvier 1978 — et dans une ambiance de kermesse habituelle aux fêtes du P.C.F., il n'y eut simplement que deux discours parallèles et prudents.

Le secrétaire général du P.C.F. et le chef du P.C.I. ne pouvaient éluder les divergences qui séparent leurs deux partis sur la question européenne. M. Berlinguer a été cependant plus concret que M. Marchais, en rappelant que les communistes italiens sont favorables à l'entrée dans la Communauté de la Grèce, de l'Espagne et du Portugal, et en évoquant « *le problème des pouvoirs du Parlement européen dont nous pensons qu'ils doivent être renforcés* ».

Moins explicite sur l'opposition résolue du P.C.F. à l'élargissement du Marché commun, M. Marchais a déclaré de son côté : « *Chacun comprendra que je rappelle, à Marseille, la préoccupation qui est celle de notre parti de préserver les intérêts des travailleurs et des paysans de notre pays, en même temps que de sauvegarder des dispositions qui garantissent que des décisions prises à la majorité ne puissent être imposées à notre peuple, à nos régions, à notre nation.* »

MM. Marchais et Berlinguer ont en revanche insisté l'un et l'autre sur les « *convergences* » — le mot est revenu à quatre reprises dans le discours du premier — existant entre les deux partis dans tous les domaines. « *La coopération de nos deux partis (...) n'est nullement conjoncturelle (...)*, a souligné M. Marchais. *Le bilan de l'action commune des communistes français et italiens, à l'intérieur et à l'extérieur de l'Assemblée européenne, est déjà fort important. Nos deux partis constatent que leurs démarches respectives se rencontrent puisqu'ils placent tous deux le développement de la démocratie au centre des voies au socialisme qu'ils ont définies. C'est cette convergence, que nous rencontrons également avec d'autres partis communistes des pays capitalistes, qui a été appelée l'eurocommunisme.* »

M. Berlinguer s'est adressé autant à la colonie italienne de la région qu'à son auditoire français puisque la moitié de son discours a été consacrée à la situation de son pays. Le chef du P.C.I. a lu un long message en italien à l'adresse de ses compatriotes résidant en France les invitant à donner leurs suffrages, lors des élections générales du 3 juin, au P.C.I. M. Berlinguer a déclaré que « *la troisième dissolution consécutive par anticipation des chambres est la preuve que, dans l'Italie d'aujourd'hui, sans les communistes on ne fait point de gouvernements qui gouvernent* ». Il a aussi condamné un retour au centre gauche, la seule solution à la crise italienne ne pouvant être fondée, selon lui, que « *sur l'entente entre communistes et socialistes en tant que noyau d'une plus ample entente démocratique et nationale* ».

Le secrétaire général du P.C.I. s'est félicité d'autre part de la conclusion de l'accord SALT 2. Il a enfin dénoncé les intellectuels français « *qui n'hésitent pas à exprimer des jugements hasardeux et dénués de toute référence à la réalité de notre pays* » sur le terrorisme et la violence en Italie.

GUY PORTE.

LE RUC PRÉSENTERA UNE LISTE

Le Rassemblement des usagers des services publics et des contribuables (R U C) a annoncé, samedi 19 mai, qu'il présentera une liste aux élections européennes. Cette liste, conduite par M. Henri Jannès, ingénieur général des télécommunications, président du RUC, « *se situe dans le cadre des partis et mouvements de contribuables qui présentent des candidats dans les autres pays de la Communauté*, a indiqué le RUC. *L'objet commun est le suivant : suppression de l'impôt sur le revenu, réduction de l'emprise de la bureaucratie, simplification des législations et suppression des gaspillages, pour relancer le pouvoir d'achat et lutter efficacement contre le chômage* ».

Des sondages qui inspirent le doute

Un sondage sur les intentions de vote pour les élections européennes du 10 juin, réalisé par l'IFOP pour l'hebdomadaire *le Point* donne 35 % des voix à la liste de Mme Veil, 26 % à la liste P.S.-M.R.G., 20 % à la liste du P.C. et 14 % à celle de M. Chirac. P.S.U. et extrême gauche totalisent 4 % ; extrême droite et poujadistes, 1 %.

Ce sondage, réalisé du 12 au 15 mai dans 107 circonscriptions à partir de 1 282 interviews, accuse un écart grandissant entre la liste soutenue par l'U.D.F. et celle soutenue par le R.P.R. Lors du précédent sondage, réalisé entre le 27 et le 30 avril, la première liste avait, en effet, obtenu 31 % des suffrages et celle de M. Chirac, 16 %. La liste P.S.-M.R.G. obtenait 28 % et celle du P.C. 18 %.

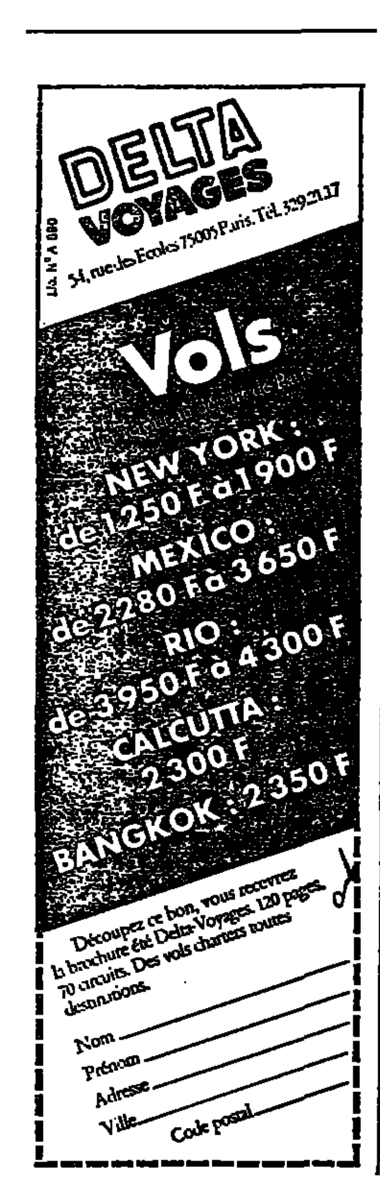
Ainsi, selon l'IFOP, l'écart serait de 21 % entre les intentions de vote au profit de l'U.D.F. (35 %) et celles au profit du R.P.R. (14 %). De tels résultats inspirent quelque perplexité, d'autant que, il y a moins d'une semaine, une enquête de la SOFRES, réalisée entre le 7 et le 12 mai et publiée dans *Le Figaro* du 17 mai, donnait 29 % à l'U.D.F. et 18 % au R.P.R. Qui se trompe ?

Un autre sondage, effectué par l'institut Louis-Harris-France, du 11 au 15 mai, ne peut qu'accentuer cette méfiance. Réalisée à partir d'un échantillon de mille personnes, pour le compte de notre confrère *le Matin*, qui la publie dimanche 20 mai, cette étude donne les intentions de vote suivantes : liste U.D.F., 30 % ; liste P.S.-M.R.G., 26 % ; liste P.C., 19 %, liste R.P.R., 18 % ; P.S.U. et extr. g. totalisent 3,5 % ; extr. dr, 1 % ; liste Edern Hallier, 0,5 %. Soit un écart de 12 points (au lieu de 21), entre les listes U.D.F. et R.P.R.

Les réactions du P.S. et de l'U.D.F.

M. Mitterrand, commentant, dimanche 20 mai, au micro de R.T.L. le sondage *le Matin*-Louis Harris, qui apportait comme autres indications le fait que 69 % des personnes interrogées qui ont l'intention de voter U.D.F. le 10 juin, seraient favorables à un rapprochement avec le P.S., et que 52 % des électeurs du P.S. préféreraient l'U.D.F. au P.C., déclarait notamment : « *Entre le parti socialiste et l'U.D.F., il y a toute la différence entre le socialisme et le capitalisme. (...) C'est toute la différence entre ceux qui possèdent les privilèges et ceux qui les refusent. C'est toute la différence entre ceux qui veulent conserver une société d'injustice et ceux qui veulent bâtir une autre société. C'est toute la différence entre le combat socialiste et le combat des conservateurs. (...) Il y a une différence égale entre le parti socialiste et l'U.D.F. en Europe et en France : il y en a qui luttent pour une Europe de droite, d'autres qui luttent pour une Europe de gauche.* »

LE DÉBAT EUROPÉEN



Tribune du 10 juin

Chagrin et pitié

par RENÉ-VICTOR PILHES

M. GISCARD D'ESTAING gouvernera peut-être la France durant de nombreuses années. Puis, le rideau tombera dans le tumulte des foules oublieuses, dépitées et furieuses d'avoir été bernées si longtemps. Ainsi va l'histoire des peuples.

Personnalités et partis tenteront alors d'expliquer pourquoi et comment, après le vieux guerrier de Colombey et le paysan-normalien de Montboudif, la France s'est livrée pour la conduire à un chef et à un clan si étrangers au peuple, à sa sensibilité, à ses soucis, à ses habitudes, à ses aspirations secrètes ou avérées, à ses mœurs. Les communistes diront : « *Fallait-il sacrifier le seul parti révolutionnaire à une coalition antigiscardienne au sein de laquelle il aurait perdu son âme et dévoyé sa mission ?* » Les socialistes diront : « *Que pouvions-nous entreprendre avec des communistes qui, une fois de plus, pratiquaient la politique du pire ?* » Les gaullistes diront : « *Entre* Giscard et *le collectivisme,* nous n'avions guère le choix. »

Un Max Ophüls tournera un nouveau *le Chagrin et la pitié,* ce film accablant que les Parisiens vont voir ces temps-ci, en rangs serrés, en dépit de l'absence quasi totale de publicité, alertés par un bouche à oreille qui parcourt sourdement banlieues, faubourgs, universités et lycées. Film dont on comprend, après l'avoir vu, pourquoi il n'est pas présenté à la télévision.

Dans le règne giscardien, le récent voyage en Alsace tiendra une bonne place. Le président lit soudain une citation extraite d'un livre de M. Tournoux et qui rapporte une phrase du général de Gaulle. Et voici qu'il la tronque ! Il omet le nom de Hitler, l'un des plus sinistres tyrans de l'histoire, ce qui dénature et oriente gravement la phrase du général. Il y fallait du culot et l'assurance d'une totale impunité ! Puis il précise qu'il n'a lu cette citation ni pour la circonstance ni pour son avantage ! Alors, pourquoi et pour qui l'a-t-il lue ? Quelle idée le président se fait-il de ses « sujets » ?

Il assure que sur l'Europe, le « consensus » est général. Or il était reproché à la liste de Mme Veil sa supranationalité. S'il y a consensus, c'est donc que ce reproche n'est plus ni fondé ni adressé. Du coup, il n'existe plus en France de liste supranationale ! Et le tour est joué. Et puisque tout le monde est d'accord sur le fond, autant voter pour la liste Veil. En ce qui concerne l'Europe, les autres listes ne servent plus à grand-chose. Là aussi, il fallait culot et assurance. Enfin, le président avait annoncé que, cette fois, il ne recommanderait pas de « bon choix ». Mais, après l'avoir entendu à la radio, et contemplé jusqu'à saturation à la télévision, croit-on sérieusement qu'il s'est maintenu « au-dessus de la mêlée » ? Les citoyens sont-ils vraiment si bêtes ? Là encore, il fallait du culot et cette même assurance.

∴

Communistes, socialistes, gaullistes et toutes les autres listes clament leur courroux et leur indignation devant le déferlement impudent, et sans précédent depuis 1940, des idées officielles sur la plupart des moyens d'information, grands ou petits, publics ou privés, et ceux-ci protestent de leur honnêteté. Mieux, à la télévision, de savants calculs montrent que ces derniers mois, l'opposition a disposé du temps de parole le plus important ! On croit rêver. Hélas ! on ne rêve pas. On se presse. On se couche devant un homme et un clan dont on suppute qu'ils resteront de longues années au pouvoir. Ouvriers, employés, étudiants, lycéens, immigrés, viticulteurs, producteurs de pêches ou d'artichauts, n'ont qu'à se bien tenir. Si, poussés par l'exaspération ou le désespoir, ils descendent un jour dans les rues, qu'ils prennent garde de ne point se faire épingler par une escouade quelconque et à proximité d'une vitrine que d'autres auront brisée. La justice du président Giscard d'Estaing ne badine pas : si vous n'êtes pas malin ou si vous sortez d'un métro au moment de l'échauffourée, cette justice vous expédie facilement, et pour l'exemple, plusieurs mois en prison. Mais elle prend tout son temps par ailleurs.

Que de sales besognes au-dessous des tapis rouges, de l'onctueuse « décrispation » ! Que d'ombres, que de masques dans les souterrains tortueux de la « Démocratie française » du roitelet de Chamalières ! Peut-on avancer que dans la France giscardienne le pouvoir a d'ores et déjà dépassé les limites au-delà desquelles un peuple recru d'histoire, épris de justice, de liberté, de dignité, devrait se révolter ?



Europe-Écologie poursuit son action pour le droit à l'expression des minorités

Europe-Ecologie a présenté, la semaine dernière, la liste définitive de ses candidats à l'élection européenne. Après avoir été partie prenante de diverses tentatives pour constituer une « liste des minorités », les animateurs d'Europe-Ecologie ont pris acte du refus des Amis de la Terre de participer au scrutin européen et ont décidé de s'engager dans la campagne sans leur concours.

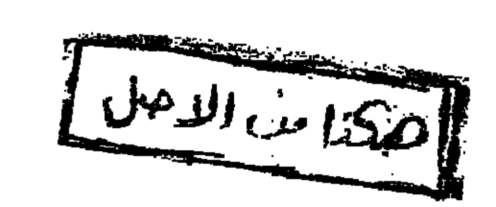
Les vingt premiers candidats d'Europe-Ecologie avaient été désignés au cours d'une assemblée réunie à Strasbourg (« le Monde » du 3 avril). La liste associe des écologistes et des militants des comités quart-monde, ainsi que des représentants de diverses associations, comme l'Association pour l'insertion des handicapés physiques et le mouvement Aide au tiers-monde.

Les principaux thèmes de la plate-forme qui avait été adoptée à Strasbourg, sont l'arrêt de la construction de centrales nucléaires, le droit à un environnement sain pour tous, la solidarité et la démocratie.

Europe-Ecologie proteste, comme les autres « petites listes », contre la loi électorale française, qui entrave la participation des courants minoritaires à cette élection. Mme Solange Fernex, tête de liste, s'est astreinte pendant neuf jours, à une grève de la faim, pour attirer l'attention sur cette situation. Deux militantes, Mmes Sabatier et Le Bars, ont entamé à leur tour un jeûne. Europe-Ecologie fera connaître prochainement le résultat de ses démarches auprès des parlementaires, en vue d'élargir les possibilités d'expression de toutes les tendances.

La liste définitive

1. *Mme Solange Fernex,* quarante-cinq ans, mère de famille, animatrice d'Ecologie et Survie (Alsace).
2. *M. Philippe Dujetelle,* vingt-six ans, médecin (Midi-Pyrénées).
3. *M. Didier Anger,* quarante ans, professeur de collège (Manche-Ecologie).
4. *M. Benoit Fabiani,* trente ans, responsable des comités Quart-Monde Europe (Provence).
5. *M. Jean-Pierre Mortreux,* vingt-trois ans, étudiant (Paris).
6. *Mme Laure Schneiter,* trente-huit ans, mère de famille, S.O.S. Environnement (Ile-de-France).
7. *M. Gilles Klein,* trente ans, journaliste, Combat pour la mer (Baie de Seine).
8. *Mme Marie-Paule Labey,* cinquante-deux ans, agricultrice (Basse-Normandie).
9. *M. Michel Rodes,* trente-deux ans, professeur agrégé (Aquitaine).
10. *M. Jean-Claude Delarue,* trente-neuf ans, assistant d'université, président de la Fédération d'usagers des transports, président de S.O.S. Environnement.
11. *Mme Geneviève Jomier,* trente ans, maître-assistant, comités Quart-Monde Europe (Lorraine).
12. *M. Philippe Caron,* trente-neuf ans, instituteur (Nord-Ecologie).
13. *M. Philippe Saint-Martin,* trente-deux ans, chômeur, Association pour l'insertion des handicapés physiques.
14. *M. Antoine Waechter,* trente ans, Ecologie et Survie (Haut-Rhin).
15. *Mme Esther Peter-Davis,* quarante-six ans, interprète, mondialiste.
16. *M. Alexis Neri,* quarante-quatre ans, ingénieur (Yvelines).
17. *Mme Françoise Domeo-Menrath,* vingt-huit ans, animatrice Ecologie et Survie (Bas-Rhin).
18. *M. René Commandeur,* trente-sept ans, enseignant, Mouvement écologique (Rhône-Alpes).
19. *M. Jean-Luc Burgunder,* trente-quatre ans, journaliste à *Ecologie* (Centre).
20. *M. Charles Guilbert,* soixante ans, cadre en préretraite (Basse-Normandie).
21. *M. Luc Coppin,* quarante-trois ans, pharmacien biologiste (Nord-Ecologie).
22. *M. Luc Chastaing,* trente et un ans, cadre administratif, S.O.S. Environnement (Paris).
23. *M. Guy Cambot,* cinquante et un ans, principal clerc de notaire (Languedoc-Roussillon).
24. *M. Paul Imbert,* trente-trois ans, relations internationales (Ile-de-France).
25. *M. François de Beaulieu,* trente et un ans, enseignant (Bretagne).
26. *M. Philippe Desbrosses,* trente-huit ans, agriculteur biologique (Centre).
27. *Mme Gisèle Chaleyat,* soixante et un ans, professeur, féministe (région parisienne).
28. *M. Pierre Parreaux,* vingt-huit ans, artisan en audiovisuel, Comité de liaison anti-canal Rhin-Rhône (CLAC).
29. *M. Jean-Pierre Thiery,* quarante-quatre ans, délégué médical, GEPOP (Picardie).
30. *Mme Ginette Artaud,* cinquante-trois ans, chirurgien-dentiste, Défense des sites (Tarn).
31. *M. André Ernoult,* trente ans, informaticien (Haute-Normandie).
32. *M. Raymond Leruez,* quarante-quatre ans, professeur (Aquitaine).
33. *M. Dominique Rocsboy,* cinquante-trois ans, agriculteur, comités Quart-Monde Europe (Bretagne).
34. *M. Jean Brière,* quarante-six ans, médecin, Mouvement écologique (Rhône-Alpes).
35. *Mme Nicole Bousier,* quarante-neuf ans, mère de famille, comités Quart-Monde Europe (Champagne).
36. *Mme Irène Kornetski,* quarante-trois ans, mère de famille (Lorraine).
37. *M. Jean Reynaud,* trente-deux ans, attaché administratif, Défense des consommateurs (Provence).
38. *Mme Christine Dufour-Dauchez,* vingt-neuf ans, mère de famille, comités Quart-Monde Europe (Picardie).
39. *M. Jean-Hervé Le Bars,* trente-six ans, orthophoniste (Aquitaine).
40. *M. Georges Menetrier,* vingt-cinq ans, technicien (Essonne).
41. *M. José Guillemain,* trente ans, cadre administratif, S.O.S. Environnement (Bourgogne).
42. *M. Philippe Vicherat,* trente-deux ans, travailleur social (Paris).
43. *Mme Nicole Sabatier,* quarante-six ans, artisane (Drôme-Ardèche).
44. *M. Charles Blond,* vingt-trois ans, informaticien, comités Quart-Monde Europe (Paris).
45. *M. Philippe Moutié,* vingt-neuf ans, fonctionnaire, S.O.S. Environnement (Pays de la Loire).
46. *Mme Jacqueline Istas,* quarante-cinq ans, professeur (Jura-Nature).
48. *Mme Germaine Anglade,* cinquante-quatre ans, assistante sociale, comités Quart-Monde Europe (Provence).
49. *Mme Martine Fouet-Bock,* vingt-huit ans, mère de famille (Midi-Pyrénées).
50. *Mme Nelly Jomard,* trente-deux ans, mère de famille (Yvelines).
51. *M. Daniel Fillebeen,* trente-huit ans, imprimeur (Vallée de la Lys-Nature).
52. *Mme Christiane Appay,* vingt-six ans, mère de famille (Tricastin).
53. *M. Claude Maluski,* quarante-trois ans, professeur de collège (Aquitaine).
54. *M. André Ollivier,* vingt-trois ans, instituteur, comités Quart-Monde Europe (Bretagne).
55. *M. Roger Mathieu,* trente et un ans, médecin (Drôme).
56. *M. Georges Bodu,* soixante-cinq ans, ingénieur retraité, Fédération d'usagers des transports (Pays de la Loire).
57. *Mme Marcelle Dousset,* quarante et un ans, Mouvement écologique (Rhône-Alpes).
58. *M. Pierre-Alain Boutry,* trente-quatre ans, ingénieur, comités Quart-Monde Europe (Yvelines).
59. *M. Robert Trouvilliez,* quarante-cinq ans, professeur, Jeunes et protection de la nature.
60. *M. Serge Gimard,* quarante-sept ans, plombier, S.O.S. Environnement (Seine-et-Marne).
61. *M. Bernard Dumontet,* quarante-neuf ans, professeur, mouvement Aide au tiers-monde.
62. *M. Paul Privat,* quarante et un ans, artisan imprimeur (Rhône-Alpes).
63. *M. Philippe Lacuyer,* vingt-neuf ans, agriculteur (Midi-Pyrénées).
64. *M. Didier Petitprez,* quarante-six ans, cultivateur (Nord-Ecologie).
65. *Mme Geneviève Pfeiffer,* vingt-cinq ans, ergothérapeute, Ecologie et Survie (Alsace).
66. *M. Jean-Louis Millet,* trente-cinq ans, agriculteur (Ardèche).
67. *M. Philippe Destombes,* trente-trois ans, journaliste, comité Sauvez Paris (Ile-de-France).
68. *M. Michel Duputet,* quarante-six ans, chimiste (Rhône-Alpes).
69. *Mme Suzanne Laugier,* quarante-quatre ans, mère de famille (Provence-Côte d'Azur).
70. *M. Donato Pelayo,* quarante ans, professeur (Languedoc-Roussillon).
71. *M. Joseph Behaghel,* soixante-dix ans, prêtre, professeur de sciences (Centre).
72. *M. Alain Darvennes,* trente-deux ans, avocat, Ass. contre le bruit (Orly).
73. *M. Marie-Christine Auriach,* trente ans, avocat (Midi-Pyrénées).
74. *M. François Roux,* vingt-huit ans, avocat (Languedoc).
75. *Mme Denise Vial,* quarante-cinq ans, professeur agrégé, Protection de la nature (Corse).
76. *M. François de Ravignan,* quarante-trois ans, agronome, écrivain.
77. *M. Henri Fabre-Luce,* trente-six ans, avocat (Paris).
78. *M. Jean Pignero,* soixante-quatre ans, enseignant, président-fondateur de l'APEI.
79. *M. Théodore Monod,* soixante-dix-sept ans, de l'Institut, membre d'Ecoropa.
80. *M. Alain de Swarte,* cinquante-trois ans, ingénieur, directeur de Combat-Nature.
81. *M. Jean Carlier,* cinquante-six ans, écrivain, journaliste.



L'Europe en campagne

(Suite de la première page.)

Les communistes étaient notoirement favorables à la constitution de cette liste unique des adversaires du Marché commun, mais plusieurs petites formations d'extrême gauche ont finalement préféré un simple apparentement — puisque cette procédure est possible au Danemark, selon un système qui n'est pas sans rappeler celui qui avait été utilisé aux législatives de 1951 et 1956 en France.

La relative modestie de la représentation communiste sur la liste du Front fait dire à de nombreux responsables des autres partis que plusieurs personnalités apolitiques qui y figurent également sont en fait des « sous-marins » du P.C. Hypothèse que l'on juge évidemment absurde et offensante parmi les dirigeants de ce dernier : *« Nous n'avons pas pour habitude de dissimuler notre étiquette,* explique M. Ib Noerlunp, l'un des théoriciens du P.C. danois. *« Mais il nous est apparu nécessaire, dans cette circonstance précise engageant l'avenir du Danemark, de réaliser l'union nationale la plus large possible. »*

Les communistes, ainsi que d'autres adversaires de la C.E.E., avaient tout d'abord songé à boycotter les élections. Mais ils ont finalement estimé qu'il était plus mobilisateur de se présenter et de faire campagne, en prenant soin d'expliquer que cette participation au scrutin ne comportait de leur part aucune reconnaissance de fait des institutions européennes, et surtout de l'Assemblée de Strasbourg.

« Notre liste comporte deux communistes, deux conservateurs, trois sociaux-démocrates, deux radicaux, deux libéraux et plusieurs « sans-parti », dont moi, explique de son côté un autre animateur du Front populaire contre le Marché commun, M. Kai Lemberg. *Il n'est pas sérieux de prétendre, comme le font nos adversaires, qu'il s'agit d'une machine de guerre du P.C. contre la C.E.E. Les communistes sont et seront, comme les autres composantes de la liste, tenus à des engagements précis. Pour l'instant, nous n'avons aucune raison de mettre leur loyauté en doute. »*

Face à ce Front très actif, qui escompte bien gagner trois sièges, certains autres partis ont opéré les regroupements qui leur sont traditionnels pour d'autres scrutins et tendent à corriger quelque peu les effets du prodigieux émiettement des forces politiques (émiettement dû notamment au système de la représentation proportionnelle intégrale, qui permet à toute formation atteignant 2 % des suffrages d'être représentée au Folketing). Les sociaux-démocrates, fort des quelque 35 % des voix qu'ils recueillent habituellement, font campagne seuls, mais les quatre « partis bourgeois » — conservateurs, libéraux, chrétiens populaires et centre-démocrates — se sont regroupés et peuvent espérer quatre ou cinq sièges, comme le parti majoritaire.

Quant au parti du progrès, du bouillant M. Glistrup, il fait aussi campagne en faveur de l'Europe, même si son attitude à l'égard des institutions communautaires est plus nuancée que celle d'autres formations non marxistes. Grand pourfendeur de l'impôt sur le revenu et des effectifs pléthoriques du service public, M. Glistrup ne semble pas vouloir étendre sa critique aux « eurocrates ». Mais ses électeurs, eux, sont plutôt anti-européens. Lui resteront-ils fidèles dans ce scrutin bien particulier ? Il pourrait suffire d'un assez léger glissement de voix (par exemple en faveur de la liste anti-Marché commun) pour que le second siège sur lequel compte le Parti du progrès lui échappe. Les radicaux, de leur côté, ne peuvent guère espérer qu'un seul siège, leur formation connaissant depuis plusieurs années un déclin régulier.

Telles sont les forces en présence dans la compétition dont l'enjeu est constitué par les quinze sièges (seize avec le Groenland) que le Danemark détiendra dans la future Assemblée. Mais le débat de fond, lui, n'épouse pas exactement les contours de ces formations, et la ligne de clivage entre « pros » et « antis » passe souvent à l'intérieur des partis. Ce débat comporte trois aspects : économique, naturellement, mais aussi politique et diplomatique.

La controverse économique

La controverse économique voit s'opposer deux bilans très différents des quelque six années de présence danoise au sein de la Communauté. Les adversaires de l'adhésion estiment que les faits ont largement confirmé leurs craintes de 1972. *« Il y a d'abord le chômage,* explique M. Noerlund (P.C.). *C'est le plus facile à comptabiliser parmi les phénomènes néfastes que nous devons — partiellement du moins — à la C.E.E. Instrument du vieux capitalisme européen, le Marché commun a étendu à toute une partie du continent la notion de « réservoir de main-d'œuvre », donc de sous-emploi. Mais il y a d'autres domaines où la participation à la Communauté nous coûte plus cher qu'elle ne nous rapporte. »*

Lesquels ? M. Lemberg (Front populaire contre le Marché commun) répond : *« On fait semblant de ne pas voir qu'il existe une contradiction permanente et profonde entre les politiques agricole et industrielle communautaires. Notre agriculture se trouve bridée, sans doute parce qu'on la juge trop dynamique ailleurs, et, d'un autre côté, nous devons contribuer à soutenir à grands frais des industries étrangères déficitaires. On prétendait abolir un certain protectionnisme avec la C.E.E., et c'est en réalité le contraire qui s'est produit. »*

Autre argument fréquemment avancé par les adversaires du maintien dans la Communauté : la pêche. Le seul domaine où l'ouverture d'un vaste marché européen pouvait être profitable à l'économie danoise, assurent-ils, est précisément celui où l'accord n'a pu être réalisé, en raison des exigences britanniques. L'an dernier, cette situation a provoqué une véritable crise parmi les pêcheurs, auxquels l'Etat a dû verser d'importantes indemnités.

A ce bilan négatif, dressé par les candidats hostiles au Marché commun, ceux qui sont favorables à la construction européenne répondent en faisant observer que, d'une manière générale, l'entrée du Danemark dans la Communauté a historiquement correspondu au début de la crise générale des économies occidentales : 1972-1973 est précisément la date-charnière à cet égard.

En outre, font-ils valoir, il ne faut pas attendre de la Communauté plus qu'elle ne peut donner. Par exemple, ajoutent-ils, ce serait une naïveté de croire — ou un mensonge de prétendre — que la C.E.E. peut éviter certaines crises sectorielles, comme celle qui frappe la construction navale danoise (elle a déjà dû réduire ses effectifs de 16 000 personnes en 1977 à 12 000 aujourd'hui, et ce chiffre sera probablement ramené à 9 000 l'an prochain), ou l'élevage des porcs. Mais l'adhésion à la C.E.E., selon eux, a largement profité à des secteurs en expansion comme l'électronique, la chimie, les engrais.

Quant à la pêche, ajoutent les candidats favorables à la Communauté, le vrai problème est ailleurs : c'est celui de l'appauvrissement général de la mer du Nord et de la Baltique en poissons. A force d'être pêché industriellement, le hareng, en particulier, se fait rare. On voit mal ce qu'y peuvent les « eurocrates » de Bruxelles ou les parlementaires de Strasbourg... Mais le contentieux avec les pêcheurs français, qui vont presque jusqu'aux îles Féroé, a pu être à peu près réglé à l'amiable, ce qui semble indiquer qu'en attendant un « bon accord » global des ententes bilatérales peuvent contribuer à aplanir les différends.

Bref, pour les partisans de la C.E.E., *« l'évolution aurait été bien pire sans la Communauté »,* comme le résume M. Salomonsen (conservateur), et il est *« vraiment trop commode de charger de tous les péchés les organismes communautaires plutôt que de se demander sérieusement si le Danemark ne vit pas, depuis plusieurs années, au-dessus de ses moyens ».*

Le débat politique revêt, lui aussi, des aspects « français » — ou britanniques. Les adversaires du Marché commun estiment que les organismes communautaires — et singulièrement une Assemblée désormais élue au suffrage universel direct — tendent à déposséder les exécutifs et les législatifs nationaux de leurs prérogatives. *« Bien sûr, l'évolution juridique n'est pas, sur le papier, très inquiétante pour l'instant,* concède l'un d'entre eux. *Mais il s'est déjà produit un glissement fâcheux dans la pratique. Dès maintenant, on peut dire que le Danemark n'est plus vraiment maître de sa politique industrielle ou agricole. Demain, nous aurons de véritables conflits de compétence entre le Folketing et l'Assemblée des Communautés. Ce jour-là, il faudra bien en tirer les conséquences. C'est un problème de souveraineté. »*

C'est un domaine où l'on se montre très pointilleux au Danemark, dans toutes les catégories de l'électorat. Même les libéraux, dont la tonalité est particulièrement pro-européenne, ne manquent pas une occasion d'assurer qu'ils resteront très vigilants. En fait, si la question politique posée par l'élection touche une corde aussi sensible à Copenhague, c'est qu'elle relève aussi, pour une part, du domaine diplomatique, où les Danois paraissent éprouver un certain embarras dont ils n'aiment visiblement guère parler.

Nombre d'entre eux, en effet, ont le sentiment qu'en se lançant dans l'aventure européenne en 1972-1973, leur pays a, en quelque sorte, rompu avec la traditionnelle solidarité nordique. Certains éprouvent une sorte de culpabilité à l'égard de leurs voisins scandinaves, en particulier la Norvège, qui, elle, avait dit non à la même époque.

En outre, à droite comme à gauche, et pour des raisons inverses, on pratique volontiers l'amalgame entre européisme et atlantisme, entre C.E.E. et OTAN : les uns, parce qu'ils souhaitent que, en s'amarrant à l'Europe, le Danemark confirme son attachement au système de défense occidental ; les autres, au contraire, parce qu'ils espèrent qu'un rejet de la greffe communautaire poussera le pays vers une sorte de neutralité à la finlandaise, même si le mot n'est pas prononcé.

Le Danemark présente d'autre part, comparativement à ses partenaires européens, une originalité : une partie de son territoire, les îles Féroé, se trouve exclue de la consultation de juin. L'autonomie de l'archipel a, en effet, été prononcée avant l'adhésion du Danemark à la Communauté, et les autorités locales n'ont pas, depuis, manifesté l'intention de s'intégrer à la C.E.E. ; le statut régional leur permettait d'avoir, dans ce domaine aussi, une attitude différente de celle de Copenhague.

Le cas du Groenland

Si le cas des îles Féroé ne pose donc aucun problème particulier, celui du Groenland est beaucoup moins limpide. La plus grande île d'Europe, sensiblement plus étendue que l'ensemble de la Communauté, vient d'accéder à son tour à l'autonomie, à la suite du référendum du 17 janvier. Ce statut lui a donc été conféré bien après que le Danemark eut adhéré à la C.E.E. et même après que l'organisation du scrutin européen eut été arrêtée : le Groenland va donc voter (non pas le 7 juin, mais le 9), mais constituera une circonscription distincte. Un seul siège y est à pourvoir : sur quelque 9 millions de kilomètres carrés ne vivent qu'environ quarante-cinq mille habitants.

Le parti autonomiste de gauche, le Siumut, qui vient de gagner les élections locales (*le Monde* daté 8-9 avril), présente un candidat, M. Finn Lynge, directeur de la radio groenlandaise, qui a de bonnes chances de l'emporter sur son rival modéré de l'Atassut, M. Hertzling. Or les autonomistes n'ont jamais caché leur vive hostilité à la Communauté européenne. M. Lynge, en particulier, a récemment fait une déclaration très anti-européenne ; il a indiqué que, s'il était élu, il garderait un contact étroit avec l'exécutif local récemment mis en place et préparerait avec lui l'organisation d'un référendum sur le maintien du Groenland dans la Communauté. Ce référendum aurait lieu en 1982, pour le dixième anniversaire du premier, et M. Lynge s'engagerait en faveur du « non ». Déjà, en 1972, le Groenland avait répondu massivement par la négative à la question de l'adhésion, mais, à l'époque, ses voix étaient comptabilisées avec celles de l'ensemble du Danemark.

La C.E.E. risque donc, dans trois ans, de se trouver confrontée, pour la première fois de son histoire, au retrait non pas d'un pays membre, mais du moins d'une partie — géographiquement considérable — de l'un d'entre eux. Du travail en perspective pour les juristes de la Commission de Bruxelles ! Et pas seulement pour eux : au Danemark aussi la situation ainsi créée posera un problème de première grandeur.

D'autant que, contrairement aux apparences, il ne s'agit pas seulement pour la Communauté de savoir si elle va ou non se battre pour un principe politique et pour « quelques arpents de neige » : le Groenland pourrait prendre, dans les prochaines années, une importance économique insoupçonnée jusqu'à ces dernières années. Son sous-sol renferme probablement de grosses réserves d'uranium. Quant au pétrole, les études conduites en 1976 et 1977, dans des conditions que le climat et la dérive de la calotte glaciaire rendent très difficiles, ont été négatives et surtout jugées trop onéreuses. Mais la nouvelle vague d'augmentation des prix du brut peut provoquer un regain d'intérêt et il ne semble pas exclu que les forages soient repris.

Enfin, le Groenland présente un intérêt stratégique évident, non pas tant pour le Danemark — ni pour la Communauté, du moins officiellement puisqu'elle n'a pas à connaître de cette matière — que pour les Occidentaux en général... et pour les Soviétiques. Les premiers redouteront évidemment que, en sortant de la Communauté, le Groenland ne fasse un important premier pas en direction sinon des seconds, du moins d'une neutralité qui constituerait pour ses voisins américains un sérieux échec.

A tous ces débats, l'opinion danoise a d'abord prêté une oreille assez distraite. Tout lui semblait avoir déjà été dit pour ou contre le Marché commun. Puis la controverse s'est animée. Les journaux et la télévision s'en sont fait l'écho. Les réunions électorales, quasi désertes au début de la campagne, se sont peu à peu garnies. Tardivement, les affiches ont fait leur apparition. Traditionnellement, les Nordiques se livrent peu — mais ils votent. Le taux de participation électorale, les 7 et 9 juin, constituera en soi une réponse à la question qui aura dominé la polémique depuis plusieurs semaines : le Danemark doit-il rester tourné vers l'Europe ?

BERNARD BRIGOULEIX.

LE DÉBAT EUROPÉEN

La liste Pour les États unis socialistes d'Europe marque une étape dans le rapprochement des courants trotskistes

La présentation d'une liste commune, à l'élection européenne, par Lutte ouvrière (L.O.) et la Ligue communiste révolutionnaire (L.C.R.), s'inscrit dans la perspective de la « recomposition » de l'extrême gauche, thème commun aux réflexions des divers mouvements trotskistes ou dérivés. L'accord conclu, le 24 avril, par L.O. et la L.C.R., est dû, pour une large part, à l'insistance de L.O.,

La plate-forme signée par les deux organisations, dont la liste, menée par Mme Laguiller et M. Krivine (L.C.R.), s'intitule « Pour les Etats unis socialistes d'Europe » (*le Monde* du 8 mai), met l'accent sur l'internationalisme, notion qu'elles estiment abandonnée par le P.S. et le P.C.F. Pour L.O. et la L.C.R., l'Europe souhaitée par le P.S. n'est rien de plus que « *le desserrement législatif du carcan des frontières nationales, auquel, dans l'intérêt de leurs « affaires », aspirent les industriels et les banquiers français* », tandis que le P.C. a adopté « *une ligne cocardière* », qui « *aboutit, en fait, à enchaîner les travailleurs au sort de leur bourgeoisie nationale* ».

Pour autant, les deux organisations n'ont pas éliminé tous leurs points de désaccord à propos de l'Europe. La L.C.R. a surmonté la difficulté qui résultait du fait qu'elle avait fournit au manifeste européen de la IVe Internationale (*le Monde* du 2 mars), dont elle est la section française, et dont les sections portugaise, espagnole et grecque, sont hostiles à l'entrée de leur pays dans la Communauté européenne.

Mais des divergences plus graves subsistent. L.O. estime, en effet, que les intérêts nationaux l'emportent, en Europe, sur le mouvement d'internationalisatoin du capital, tandis que, pour la IVe Internationale, les bourgoisies européennes hésitent entre deux voies, celle de l'intégration capitaliste et celle du protectionnisme, également pernicieuses à ses yeux.

Cette divergence, sans conséquence importante sur la campagne des deux organisations, pourrait en avoir par la suite. L'insistance de Lutte ouvrière à constituer une liste commune avec la L.C.R. témoigne en effet de la volonté des dirigeants de cette organisation de sortir de l'isolement auquel ils étaient retournés après les élections municipales de mars 1977.

Un congrès extraordinaire de l'OCI

La fête annuelle de L.O. du 2 au 4 juin, à Mériel (Val-d'Oise), fera une large place à la L.C.R. et sera centrée autour d'un rassemblement commun aux deux organisations. Un débat sur l'internationalisme est aussi prévu, auquel participeront des représentants du secrétariat unifié de la IVe Internationale, de l'Organisation communiste internationaliste (O.C.I.) et des Comités communistes pour l'autogestion (C.C.A.), c'est-à-dire, avec Lutte ouvrière, toutes les tendances du mouvement trotskiste.

La L.C.R., dont la direction était sortie diminuée du troisième congrès de l'organisation, en janvier, a peu à peu retrouvé une majorité interne, notamment pour approuver l'accord signé avec L.O. D'autre part, l'O.C.I., qui avait réuni son vingt-deuxième congrès en février, à Dijon, tient, du 24 au 27 mai, à Paris, un congrès extraordinaire, qui doit dresser l'état de l'organisation après l'exclusion de M. Charles Berg, membre de son bureau politique et secrétaire général de l'Alliance des jeunes pour le socialisme (*le Monde* du 8 mars). Accusé de malversation, M. Berg était responsable des structures provinciales de l'O.C.I., qu'il régentait avec une autorité jugée parfois trop ferme. Il voyait sans plaisir l'unification possible de son organisation avec la L.C.R., opération qui lui aurait probablement fait perdre de son pouvoir.

Le départ inattendu de M. Berg ne pouvait pas ne pas ébranler la confiance des militants de l'O.C.I. dans les vertus du centralisme démocratique, tel que l'applique cette organisation. Cette question sera particulièrement examinée au cours du congrès, à partir, notamment, d'une intervention remarquée de M. Pierre Broué dans le débat préparatoire. Historien, auteur de nombreux ouvrages sur Trotski et sur le mouvement ouvrier européen, M. Broué exerce une influence importante sur les cadres de l'O.C.I. dans le Sud-Est, et il s'est toujours montré en désaccord avec les méthodes incarnées par M. Berg.

Ce débat interne est lié à celui qui se mène, d'une part, entre l'O.C.I. et la L.C.R., d'autre part entre les structures internationales auxquelles appartiennent ces deux organisations : le Comité d'organisation pour la reconstruction de la IV Internationale (C.O.R.Q.I.) et le Secrétariat unifié (« S.U. ») de la IV Internationale. Les perspectives de réunification du courant trotskiste, divisé depuis 1953, pourraient se concrétiser lors du congrès du « S.U. », à l'automne prochain. Les discussions auxquelles elles donnent lieu pèsent sur la situation interne de la L.C.R. et de l'O.C.I. et ne laissent pas indifférente Lutte ouvrière héritière d'une tendance qui s'était, dès l'origine, en 1938, tenue à l'écart de la IV Internationale et des Comités communistes pour l'autogestion (C.C.A.), vestiges du courant pabliste.

Le problème de la « recomposition » de l'extrême gauche était aussi, fin avril, au centre du troisième congrès de l'organisation communiste des travailleurs (O.C.T.), formée, à l'origine, de militants issus de l'ancienne Ligue communiste et du P.S.U. Les tendances qui, au sein de cette organisation de quelques centaines de militants, étaient favorables à l'ouverture de discussions en vue d'un rapprochement avec la L.C.R., ont été battues. Cependant, la nouvelle direction de l'O.C.T., tout en soulignant ses désaccords avec l'L.O. et la L.C.R., estime que voter pour leur liste est « *un des moyens possibles d'exprimer, sur des bases anticapitalistes, une volonté de lutte contre le pouvoir et de défiance face aux réformistes* ».

Malgré l'abstention préconisée par l'O.C.I., le scrutin du 10 juin permetttra à l'extrême-gauche de filiation trotskiste de confronter une fois encore sa « surface numérique » — faible — à sa « surface politique », qui, elle, n'a pas réellement été mesurée depuis deux ans.

PATRICK JARREAU.

Petite Europe, petite politique

(Suite de la première page.)

La campagne pour les élections législatives de 1978 révéla deux fractures : celle, ouverte, de la gauche, celle latente de la majorité et traduisit les effets contradictoires de la crise sur l'opinion.

Dans les trois cas, le débat politique avait pris la dimension d'un véritable événement national. On ne saurait en dire autant de la campagne pour les élections européennes, telle qu'elle se déroule en France. Au lieu d'avoir une portée internationale, elle s'englue dans les pires combinaisons de politique intérieure. Au lieu de redresser les excès réducteurs de la bipolarisation, due au système majoritaire, la représentation proportionnelle semble favoriser la plus grande confusion sans pour autant fournir l'occasion aux courants minoritaires de se faire entendre.

Les quatre grandes familles politiques du pays occupent tout le terrain, mais c'est pour s'y embusquer. Personne n'ose se montrer à visage découvert, tout le monde joue faux et l'embarras est le dénominateur commun des discours dont on nous abreuve. A la première consultation depuis vingt ans, où ils pourraient être vraiment eux-mêmes, sans se soucier des alliances du second tour, les partis se présentent comme à un bal masqué.

La liste de l'U.D.F., par exemple, regroupe des personnalités dont les convictions pro-européennes sont notoires. Sans doute leurs conceptions ont-elles évolué comme a évolué elle-même l'idée européenne, mais est-il pour autant nécessaire de gommer ce passé et de paraître plus gaullistes que les gaullistes ? De M. Giscard d'Estaing à Mme Veil, en passant par M. Barre, que de précautions, que de réserves; que de barrières, ne s'entoure-t-on pas avant de parler de l'Europe de l'espoir ? On nous explique que l'élection de l'assemblée européenne au suffrage universel ne changera rien, mais que c'est un événement historique. Nul ne met en doute la sincérité et la bonne volonté de Mme Veil, mais derrière elle, que représente sa liste ? M. Mitterrand peut souligner facilement le flou de cette Europe-là et M. Chirac constater : « *L'une des plus grosses farces de cette campagne c'est de voir aujourd'hui MM. Lecanuet et Poniatowski se réclamer du général de Gaulle...* »

Les socialistes donnent aussi l'impression de mettre leur drapeau dans leur poche, alors même qu'ils parlent de l'Europe... socialiste. Sont-ils fidèles à leur passé européen, à leur tradition internationale, quand ils proposent de s'en tenir à la stricte application du traité de Rome, quand ils s'interdisent d'élargir les pouvoirs d'une assemblée élue au suffrage universel, quand ils déclarent vouloir ouvrir les portes de la C.E.E. après y avoir placé de bons verrous ? Comment se fera cette Europe socialiste si toutes les décisions sont prises à l'unanimité ? Faudra-t-il que tous les gouvernements concernés se réclament du socialisme ? Cela ne serait encore pas suffisant, car tous les socialistes européens n'ont pas la même idée de l'Europe. Le P.S. cherche des thèmes de campagne et saisit, comme une aubaine, celui de la pression du pouvoir sur la télévision et la radio : voilà de quoi mobiliser tous les socialistes sur un terrain facile parce que bien connu !

Les communistes et les gaullistes se préparent à aller à l'Assemblée européenne comme on monte au front : pour défendre l'indépendance nationale. Ils sont les seuls, à les croire, à pouvoir défendre les intérêts de la patrie, encore qu'ils se contestent réciproquement cette vertu. Pour le P.C., le bilan de l'Europe est catastrophique, et celui des régimes communistes « *globalement positif* » : l'appréciation ne mériterait-elle pas d'être nuancée dans les deux cas ? Et qui faut-il croire, de M. Marchais ou de M. Berlinguer, secrétaire général du P.C.I., pour savoir si l'élargissement de la C.E.E. est une mauvaise ou une bonne chose pour les travailleurs espagnols ? Les communistes français, qui avaient accepté quelques concessions sur la construction européenne, aux belles heures du programme commun, reviennent aujourd'hui à des positions « *nationales* » tout en se réclamant de l'eurocommunisme.

Chez les gaullistes, M. Michel Debré est logique avec lui-même, mais M. Jacques Chirac ? On se prend à penser que cet homme-là doit bien regretter d'avoir favorisé en 1974 l'élection de M. Giscard d'Estaing, qui est la cause de tant de maux. Depuis 1976 surtout, lorsqu'il a cessé d'être premier ministre. Les gaullistes font aux giscardiens les mêmes procès que les communistes font aux socialistes : s'ils ne sont pas en mesure de maintenir leurs alliés dans le droit chemin, ceux-ci s'en écartent et rien ne va plus.

Il est naturel que les clivages de la politique intérieure se manifestent dans une consultation nationale et que les familles politiques rivalisent d'ardeur pour obtenir le maximum de représentants à l'Assemblée des Communautés, mais il y a la manière. Les partis se battent pour conserver ou accroître leurs électorats et, l'oublierait-on, pour défendre leurs idées. A trop vouloir séduire les électeurs des autres, chacun d'eux perd de son authenticité et de sa crédibilité. Les partis nous parlent non de l'Europe mais de l'Hexagone, et seulement de l'Hexagone. On devine qu'ils défendent leurs intérêts, mais ils n'ont plus de message. L'Europe n'est pas enthousiasmante — car la grande idée s'est rétrécie — mais, telle qu'elle est, elle mérite mieux et les électeurs aussi.

ANDRÉ LAURENS.

M. JEAN-EDERN HALLIER TENTE DE REGROUPER PLUSIEURS PETITES FORMATIONS

Le P.S.U. a répondu favorablement, samedi 19 mai, à la proposition de M. Jean-Edern Hallier de constituer une liste, pour les élections européennes, regroupant les formations minoritaires. « *Ce serait une belle victoire pour la démocratie si, au soir du 10 juin, les trotskistes, les écologistes, les régionalistes et le P.S.U. étaient représentés au Parlement européen* », a déclaré Mme Huguette Bouchardeau, secrétaire nationale du P.S.U.

M. Hallier, qui figure à la troisième place d'une liste réunissant Régions-Europe et le Rassemblement européen, envisage un regroupement avec Mme Bouchardeau, M. Brice Lalonde, animateur des Amis de la Terre, et M. Jean Elleinstein, membre du parti communiste (à qui M. Hallier a proposé d'être tête de liste). M. Hallier et Mme Bouchardeau souhaitent également la participation d'Europe-Ecologie, mais cette dernière liste a été déposée au ministère de l'intérieur et ses premiers bulletins de vote ont été imprimés. Les responsables d'Europe-Ecologie se déclarent seulement disposés à s'associer aux protestations des autres « petites listes » contre le monopole des quatre grands partis sur les débats organisés à la télévision et à la radio.

● *Le responsable du Mouvement des démocrates* de M. Michel Jobert dans la Loire, M. Jean-Pierre Mathieu, a donné sa démission pour protester contre la décision d'abstention prise par l'ancien ministre. Il apportera son soutien « sans réserve » à la liste de M. Chirac.

L'incident du 17 mai à TF 1

« L'HUMANITÉ » PARLE D' « AGRESSION » CONTRE LE P.C.F.

L'Humanité revient, lundi 21 mai, sur l'incident qui avait mis aux prises M. Jean-Edern Hallier et le service d'ordre de TF 1, le 17 mai, lors du débat sur l'Europe organisé par TF 1 et R.T.L. Le quotidien communiste cite un communiqué publié, samedi 19 mai, par M. Hallier, et affirmant : « *On a interprété abusivement mes déclarations sur le plateau de TF 1, jeudi soir. Le secrétaire de Georges Marchais n'y est pour rien... Ce sont un, puis deux, puis dix gorilles qui m'ont entraîné sur 20 mètres en s'acharnant contre moi. Il s'agit bien, ici, une fois de plus, d'un inadmissible détournement d'information aggravant encore le fait que les autres listes soient empêchées de s'exprimer à égalité avec les quatre grands partis.* »

L'Humanité critique le fait que Roger Gicquel ait repris, vendredi soir, la première déclaration de M. Hallier « *sans vérifier auprès du secrétaire de Georges Marchais, mis en cause, si la version de M. Hallier avait quelque vraisemblance* ». Le quotidien du P.C.F. ajoute : « *L'agression commise vendredi soir est patente. Qui l'a voulue ? Qui en a pris l'initiative ? Qui a ordonné une présentation mensongère des faits ? Qui a voulu nuire au P.C.F. ? La liberté des journalistes exige qu'ils contribuent à faire toute la lumière.* »

● *M. Michel de Saint-Pierre*, chef de file de la liste Union française pour l'eurodroite des patries, a déclaré, vendredi au micro de France-Inter, qu'il assisterait « *en personne, comme Jean-Edern Hallier l'a fait, au prochain débat sur l'Europe* », et qu'il voulait voir « *si on le matraquerait ou l'étranglerait en mobilisant les gorilles d'on ne sait quelle police* ».

● *Le P.S.U.* a protesté, vendredi 18 mai, contre les « *inégalités dans la répartition du temps d'antenne* ». Il considère que : « *L'annonce de l'ensemble des débats télévisés qui précéderont l'ouverture officielle de la campagne électorale, confirme que ceux-ci seront réservés aux quatre partis qui ont des groupes parlementaires.* » Il ajoute : « *Cette discrimination vient s'ajouter aux inégalités du régime instauré par la loi électorale française.* »

POLITIQUE

DEUX ÉLECTIONS CANTONALES

DORDOGNE : canton de Saint-Pardoux-la-Rivière (premier tour).

Inscr., 4 613 ; vot., 3 780 ; suffr. expr., 3 660. Mme Céline Millet-Lacombe, M.R.G., 1 800 voix ; MM. Henri Brives, P.S., 794 ; Yvan Breteau, div. maj., 331 ; Adrien Barruche, P.C., 735. *Il y a ballottage.*

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement d'Henri Millet-Lacombe, décédé le 18 mars dernier, lors du premier tour des élections cantonales, alors que son siège n'était pas renouvelable. Sa veuve, Mme Céline Millet-Lacombe, est, au premier tour, à trente voix de la majorité. Elle a obtenu 6,85 % de voix supplémentaires par rapport au score réalisé par son mari au premier tour des élections cantonales de 1976. Toujours en comparaison avec les résultats de 1976, le P. S. gagne 2,45 %, le P. C. perd 1,15 % et la majorité 8,14 %.]

GUADELOUPE : deuxième canton de Sainte-Anne.

Inscr. 2 956 ; vot. 1 785 ; suffr. expr. 1 749. Mlle Marlène Captant (R.P.R.), 880 voix : ELUE ; M. Hermann Sonfrons (P.C.), 869 voix.

[Il s'agissait de procéder à une nouvelle élection après l'annulation du scrutin du mois de mars dernier par le Conseil d'Etat. Mlle Captant l'a emporté sur le conseiller général sortant communiste.]

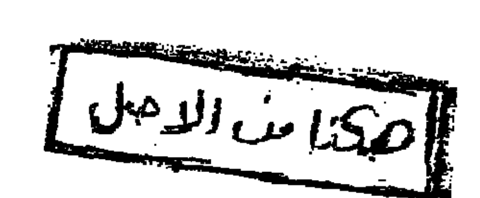
LA FÊTE D'« AVANT-GARDE » AURA LIEU LE WEEK-END DE LA PENTECOTE A ARGENTEUIL

La fête d'*Avant-Garde*, l'hebdomadaire du Mouvement de la jeunesse communiste de France, aura lieu les 2, 3 et 4 juin dans les rues d'Argenteuil (gare Val-d'Argenteuil), dans le Val-d'Oise. Comme les années précédentes, plusieurs débats politiques sont prévus ainsi qu'un grand nombre de spectacles avec, notamment, Julien Clerc, Alan Stivell, Renaud, Starshooter, Bijou et Little Bob Story. Entrée : 35 F pour les trois jours.

Au cours d'une conférence de presse réunie jeudi 17 mai, M. Jean-Michel Catala, secrétaire général du mouvement, a déclaré que cette fête sera, à huit jours des élections européennes, « *le grand rassemblement de la jeunesse pour le soutien à la liste du P.C.F.* » et pour « *la défense et l'extension des libertés, contre les prétentions d'interdire d'afficher et de manifester* ».

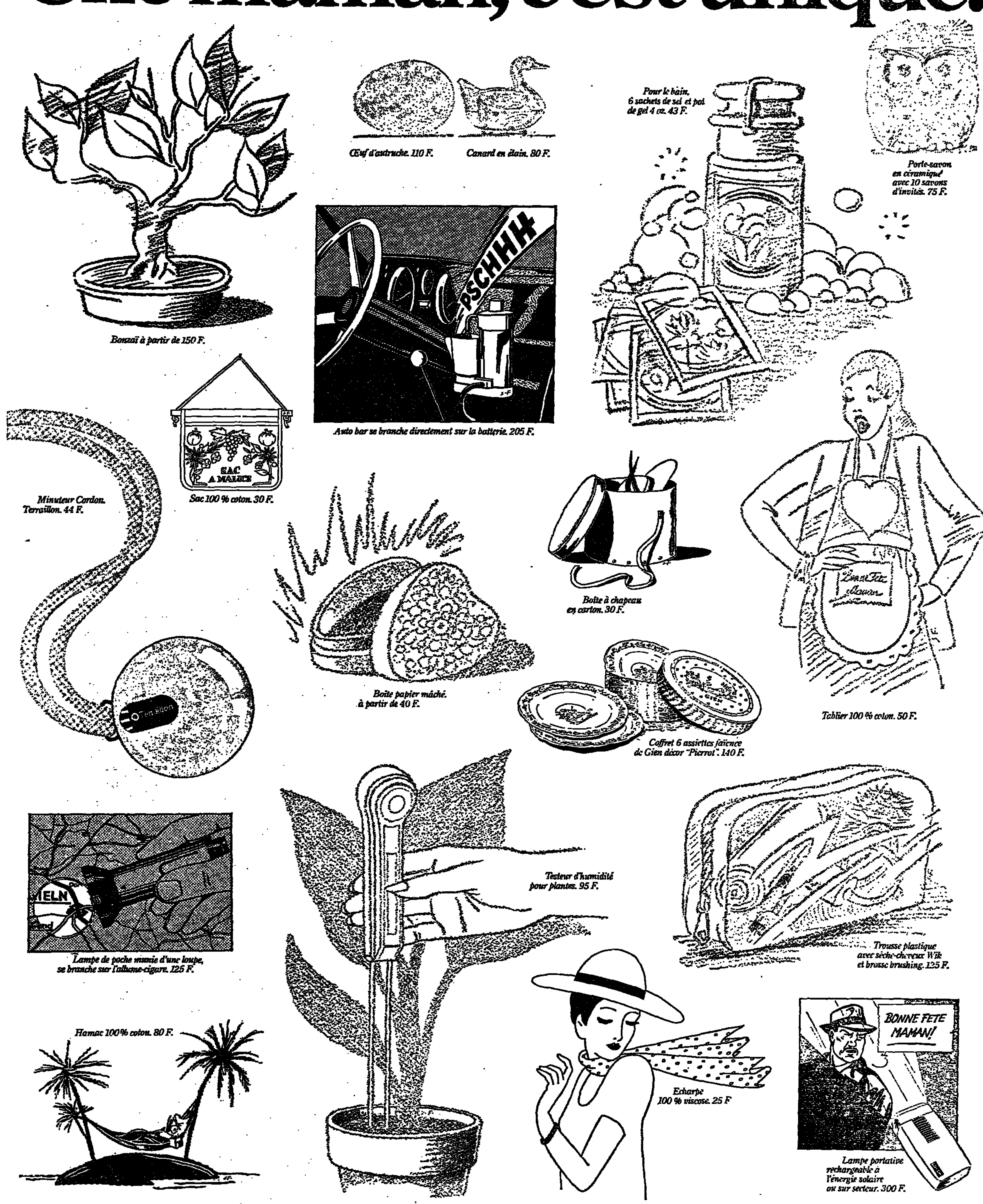
● *Le Conseil constitutionnel* a été saisi le 11 mai, par plus de soixante députés, appartenant au groupe socialiste (M. Roch Pidjot, N.I. Nouvelle-Calédonie figure également parmi les signataires) d'une demande d'examen de la conformité à la Constitution de la loi, adoptée par le Parlement, modifiant les modes d'élection de l'Assemblée territoriale et du conseil de gouvernement du territoire de la Nouvelle-Calédonie et dépendances.

● *L'Humanité rouge* a publié, samedi 19 mai, un appel de son directeur politique, M. Jacques Jurquet, secrétaire général du parti communiste marxiste-léniniste (maoïste), et de son directeur de publication, M. André Druesne, à une « *mobilisation générale* » pour sauver ce quotidien. MM. Jurquet et Druesne indiquent que la souscription lancée par *l'Humanité rouge* n'avait recueilli, au 1er mai, que 70 000 F et ils soulignent la nécessité de réunir 400 000 F au plus tard le 30 juin.



هكذا من الاصل

Une maman, c'est unique.



Bonzaï à partir de 150 F.

Œuf d'autruche. 110 F. Canard en étain. 80 F.

Pour le bain, 6 sachets de sel et pot de gel 4 oz. 43 F.

Porte-savon en céramique avec 10 savons d'invités. 75 F.

Auto bar se branche directement sur la batterie. 205 F.

Minuteur Cordon. Terraillon. 44 F.

Sac 100 % coton. 30 F.

Boîte à chapeau en carton. 30 F.

Boîte papier mâché. à partir de 40 F.

Tablier 100 % coton. 50 F.

Coffret 6 assiettes faïence de Gien décor "Pierrot". 140 F.

Testeur d'humidité pour plantes. 95 F.

Lampe de poche munie d'une loupe, se branche sur l'allume-cigare. 125 F.

Trousse plastique avec sèche-cheveux Wik et brosse brushing. 125 F.

Hamac 100 % coton. 80 F.

Echarpe 100 % viscose. 25 F

Lampe portative rechargeable à l'énergie solaire ou sur secteur. 300 F.

Les Galeries Lafayette ont sélectionné et regroupé dans leurs boutiques "Fête des Mères" beaucoup, beaucoup de cadeaux pour être sûr de faire plaisir à chaque maman.

Galeries Lafayette

HAUSSMANN, MONTPARNASSE, BELLE-EPINE.

Les boutiques "Fête des Mères" sont ouvertes du vendredi 18 au samedi 26 Mai.

APRÈS L'INCULPATION DE HUIT TOXICOMANES A MARSEILLE

Le temps des fourmis

Huit des neuf toxicomanes et revendeurs déférés au parquet, jeudi 17 mai, par le service régional de police judiciaire de Marseille, ont été inculpés par Pierre Michel, juge d'instruction, d'infraction à la législation des stupéfiants, et placés sous mandat de dépôt vendredi 18 mai.

De notre envoyé spécial

Marseille. — L'interpellation, mardi 16 mai, de dix-sept toxicomanes par le service régional de la police judiciaire de Marseille apporte au moins une certitude : la *French Connection*, qui s'articulait sur le port méditerraneen, ne s'est pas reconstituée. Les toxicomanes arrêtés se fournissaient en héroïne thaïlandaise à Paris comme la plupart des drogués de France actuellement.

Le réseau démantelé par la section des stupéfiants, dirigée par le commissaire principal Bernard Gravet, n'était, en fait, qu'un groupe d'amis et de *dealers*, eux-mêmes intoxiqués, ayant un contact dans la capitale. Des fourmis qui processionnaient ici vers Marseille, comme là vers Saint-Etienne ou vers Lons-le-Saunier, avec quelques dizaines, quelques centaines de grammes, rapportés d'Asie du Sud-Est, où les laboratoires commencent à fabriquer un produit de bonne qualité, de l'héroïne numéro 4, qui, sans être comparable à la marseillaise de la belle époque, peut s'allonger copieusement de lactose.

Le port méditerranéen n'est donc pas mieux servi aujourd'hui qu'une quelconque bourgade de province. Un infirmier, un brancardier, qui échangent du haschisch contre de l'héroïne, un vendeur plus ou moins professionnel « piqué » au passage, des étudiants en médecine et leurs femmes « accrochés », il s'agit d'un petit trafic autonome qui dépend d'une seule valise à double fond. De la toxicomanie quotidienne et banale sans rapport avec l'activité professionnelle des drogués. L'appartenance au milieu hospitalier de certaines personnes inculpées est *fortuite* : ce n'est pas dans les hôpitaux qu'elles allaient s'approvisionner (dans la *région*, les milieux étudiants se fourniraient plutôt à la faculté de droit). L'Assistance publique a d'ailleurs fait une mise au point samedi 19 mai. Elle rappelle notamment que la mission traditionnelle de l'hôpital reste, à Marseille, de soigner les toxicomanes et non pas de leur procurer leurs produits.

Une « pincée »

A peine 15 grammes d'héroïne découverts dans un appartement, c'est une « pincée » si l'on se souvient des saisies — plusieurs dizaines de kilos — au moment de la French Connection, lorsque les trafiquants acheminaient les stupéfiants par bateau — l'*Acdenis* et le *Karadenis* immergeaient au large de la Joliette des kilos de morphine-base — ou par voitures truquées : un trafic de plusieurs tonnes par an. Les « chimistes » en gardaient un peu pour la consommation locale et les drogués de Marseille s'injectaient la poudre de laboratoires voisins.

« *Cette affaire prouve que l'héroïne n'est plus fabriquée ici*, dit le commissaire Gravet, *même si, de temps en temps, il nous arrive de découvrir un laboratoire, comme l'an dernier à La Ciotat* ». C'est plutôt vers l'Italie que les grands trafiquants se sont repliés. « *Là-bas, les troubles sociaux mobilisent les carabiniers et la législation sur les stupéfiants est moins sévère qu'en France* », explique le contrôleur général, M. Fernand Mathieu, directeur du S.R.P.J. L'étroite surveillance de Marseille — la section des stupéfiants est la plus importante de France, — les difficultés d'approvisionnement en morphine-base — la nouvelle législation turque fait obligation aux producteurs d'exporter des pavots non incisés qui sont rachetés et directement traités par l'industrie pharmaceutique, alors qu'auparavant il y avait un important marché légal de morphine-base sur lequel s'était greffé le trafic illicite, — la mort ou l'emprisonnement des meilleurs « chimistes », ont donc porté de rudes coups au trafic des stupéfiants à Marseille.

Aucune overdose en 1979

Autrefois, on trouvait de l'héroïne dans certains bars du quartier de la Bourse.

Les lieux de revente sont aujourd'hui disséminés dans toute la ville. La distribution, moins « concentrée », dépend de fournisseurs multiples, sans liens entre eux. Marseille est-elle devenue une cité comme les autres ? Moins atteinte peut-être, même : il n'y a pas eu d'overdose cette année. Et la cocaïne, drogue en progression en France, y est pratiquement inconnue.

Où sont donc passés les plus grands marchands qui, d'en haut, distillaient leur venin, les « gros bonnets » ordonnateurs des enfers ? Comme à Saint-Etienne ou ailleurs, la drogue s'est banalisée. Elle arrive à petites doses, en toute anarchie, par mille chemins, avec de modestes profits et des victimes toujours plus nombreuses et anonymes. « *Nous n'en revenons pas que ce soit des étudiants en médecine qui se piquent. Ils devraient être les premiers avertis.* »

Intoxication n'est pas raison.

CHRISTIAN COLOMBANI.

UNE ENQUÊTE DE L'ÉCOLE DES PARENTS

La répartition des tâches domestiques entre hommes et femmes évolue lentement

La famille change, le couple aussi. La toute-puissance du père s'effrite. Les femmes exigent plus de responsabilités, et souvent les obtiennent. L'égalité des sexes serait-elle pour demain ? Continuant le dépouillement d'une enquête qui porte sur les enfants de sept à onze ans et leur famille (« le Monde » des 3 janvier et 18 avril), la Fédération nationale des écoles des parents et des éducateurs s'est interrogée les samedi 19 et dimanche 20 mai, à Sèvres (Hauts-de-Seine), sur la persistance des modèles masculins et féminins. Le couple change, certes, mais lentement. L'homme et la femme sont parfois tentés de remettre leurs rôles respectifs en question. Mais ils placent au-dessus de tout l'équilibre du couple.

L'homme aux fourneaux, la femme au bureau, relèvent encore du mythe. L'enquête des écoles de parents, qui porte sur mille trois cents familles, le prouve. C'est la mère qui, dans un nombre écrasant de cas, prépare seule les repas, garde ou soigne les enfants malades, leur achète vêtements et fournitures et les conduit chez le médecin. Le père, quand il met la main à la pâte, se réserve les tâches nobles ou gratifiantes : jouer avec les enfants, voir les professeurs, etc.

Un quart environ des couples s'occupent « à deux » de les nourrir, de les soigner et de les vêtir, un tiers de leur scolarité et une moitié de jouer avec eux. La participation du père aux tâches domestiques est très limitée, quelle que soit la famille, sauf quand la mère travaille à plein temps ou lorsque l'un des conjoints a fait des études supérieures. Dans ce cas, le père semble partager « un peu plus » les tâches à deux. C'est tout, et c'est peu. Le mari dont l'épouse travaille à temps partiel en ferait plutôt moins à la maison et sa femme plutôt plus. Allez savoir pourquoi ?

Loin de se révolter, les femmes s'accommodent de cette situation : 13 % seulement se déclarent insatisfaites, contre 7 % des hommes, ce que l'on comprend mieux. Une des hyopthèses avancées est que beaucoup de femmes répugnent à partager les tâches ménagères qui, en l'absence de qualification professionnelle, constituent leur principal savoir. Autrement dit leur seul pouvoir. « Engluée », comme le note l'Ecole des parents, dans son rôle de parfaite maîtresse de maison, la femme fait plus souvent appel à sa fille pour faire la vaisselle ou mettre la table, et davantage à son fils pour faire les courses. Pas étonnant dans ces conditions qu'on trouve plus de garçons (33 %) que de filles (12 %) entre sept et onze ans capable de réparer seuls un vélo et davantage de filles (31 %) que de garçons (8 %) sachant repasser.

L'idée que chacun se fait de son rôle est conforme à la répartition traditionnelle des tâches domestiques. La majorité des pères et des mères interrogés par l'Ecole des parents (1) pensent que c'est d'abord à ces dernières de témoigner de l'affection à leurs enfants, d'être à leur écoute, de les élever le mieux possible. Là non plus, la plupart n'imaginent pas que les choses puissent être différentes. Pour une raison simple : elles en retirent une très grande satisfaction. L'une d'elles n'est pas loin de penser que c'est son mari qui se sacrifie : lui, malheureusement, n'est pas souvent avec les enfants.

Une minorité est accablée par les tâches éducatives et domestiques. Au point de n'avoir plus aucun ressort. Ce n'est pas de ce côté qu'il faut guetter les changements. Ils viendraient plutôt de femmes que leur malaise, mêlé à une certaine satisfaction, pousse à aller de l'avant. Hormis quelques cyniques qui s'en voudraient de mettre la main à la pâte pour ne pas priver leur femme des joies qu'elle en retire, une proportion notable d'époux éprouvent un sentiment de culpabilité. Pas au point de se remettre totalement en question : « *Il y a des habitudes de disponibilité contre lesquelles on ne peut rien.* »

A en croire hommes et femmes, le rôle du père est d'abord de rapporter de l'argent à la maison et de prendre du recul. D'être à la fois le *stimulant*, l'autorité et l'exemple. Certains hommes souhaiteraient être plus présents, plus disponibles. En même temps, l'efficacité commande qu'ils restent *extérieurs*.

Dans leur très grande majorité, l'homme et la femme se veulent complémentaires. Il existe peu de couples où les rôles sont réellement interchangeables. Cette situation favorise évidemment le *statu quo*. Mais qui les en blâmerait ? N'est-il pas dangereux de chercher l'égalité à tout prix ? Ne risque-t-on pas de rompre le fragile équilibre du couple, l'un des derniers refuges contre les agressions du monde moderne ? Tout cela explique que la passivité, synonyme de sécurité, l'emporte le plus souvent sur le désir de changement, synonyme de conflit.

Il faut avoir la trempe de ces rares couples rencontrés par l'Ecole des parents pour prendre ce risque. Là encore rien n'est simple. Le rôle de chacun a beau être indifférencié, l'homme a souvent du mal à se faire à l'idée de ne plus être le patron. Subtilement, insensiblement, il cherche à préserver sa singularité, c'est-à-dire son autorité. Englué qu'il est lui aussi.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) Il s'agit d'une série d'entretiens « semi-directifs » réalisés auprès de vingt-deux familles parallèlement à l'enquête statistique.

Jean-Malik en prison

Jean-Malik est en prison, à Fleury-Mérogis (Essonne). Il vient d'en avertir un ami en lui demandant des cigarettes. Dans la cité d'Asnières-Nord où il avait ses habitudes, une pétition circule : « *Nous demandons aux autorités compétentes de faire en sorte que Jean-Malik soit transféré dans un centre de soins adapté à son état de santé.* » Bien des habitants du quartier des Mourinoux connaissent cet étrange garçon qui veut jouer de la batterie et se calfeutre les oreilles avec des mégots quand on crie, parce que « *ça lui fait des aigus qui détériorent ses facultés de musicien* ».

Après un an de service national, les autorités militaires se sont aperçues de certaines anomalies et l'ont réformé, en avril, pour motifs psychiatriques. Les médecins disent : « *Si on le laisse dans la rue, il ne peut que se détériorer.* » Les gendarmes haussent les épaules devant les multiples contraventions que lui a délivrées la S.N.C.F. pour voyages sans titre de transport : il n'est pas responsable. Mais personne, bien sûr, ne peut faire plus pour ce sans-famille qui se fait un lit dans des caves ou à la mauvaise étoile. Aiguillé vers l'antenne psychiatrique du quartier par un éducateur, il revient tout surpris de ce que le pharmacien ne lui ait pas délivré les médicaments sans bourse délier. Il refuse l'hôpital. Gendarmes et policiers restent démunis : « *On ne peut rien faire tant qu'il ne fait pas de bêtises.* »

L'éducateur parvient à l'envoyer dans le Jura, où il est accueilli par un jeune couple qui doit le préparer à une indispensable hospitalisation. Le comportement de Jean-Malik oblige à précipiter les choses et à le faire entrer à l'hôpital Edouard-Herriot, à Lyon. Il s'en évade quarante-huit heures plus tard, et rejoint Asnières, non sans augmenter sa provision de contraventions délivrées par la S.N.C.F. L'éducateur étant absent, il erre pendant plusieurs jours, vivant de mendicité et s'installant dans une cave.

C'est là que l'on retrouvera les menus objets qu'il a volés... à l'éducateur. Celui-ci convient avec les officiers de police qu'il n'y a pas lieu de porter plainte. Il est clair pour tous que ce garçon doit être soigné. Sauf pour le juge d'instruction qui l'a fait incarcérer à Fleury-Mérogis. Peut-on confondre une prison un centre de soins ? Et qui peut quoi dans cette affaire ?

FRANÇOIS SIMON.

L'Union des femmes françaises revendique cent trente mille adhérentes

Une centaine de femmes ont participé, les 19 et 20 mai, au conseil national de l'Union des femmes françaises (U.F.F.). Déléguées de villes ou de campagnes, d'âges divers et issues en majorité de milieux populaires, elles se sont interrogées sur le devenir de leur association. Créée sous l'occupation par Mmes Danièle Casanova, communiste et résistante, Bertie Albrecht, catholique, et Suzanne Buisson, socialiste, l'U.F.F. annonce aujourd'hui cent trente mille inscrites, à l'activité plus ou moins régulière. C'est la plus importante association féminine. « *Féministe même, n'ayons pas peur des mots* », précise Mme Jocelyne Delaye, responsable de la propagande, qui rappelle que l'U.F.F. vient de remettre un projet de loi « anti-sexiste » au garde des sceaux.

Ouverture

La participation au bureau national de l'U.F.F. de militantes communistes connues, comme Mme Vaillant-Couturier, suffit-elle à expliquer que l'U.F.F. soit considérée comme proche du P.C.F. ? C'est la thèse de certaines militantes, qui revendiquent avec le pluralisme une pratique de l'union et le refus de toute position dans les combats électoraux. « *Au conseil, nous avons senti le besoin d'une grande ouverture* », ajoute la responsable de la commission nationale des femmes seules.

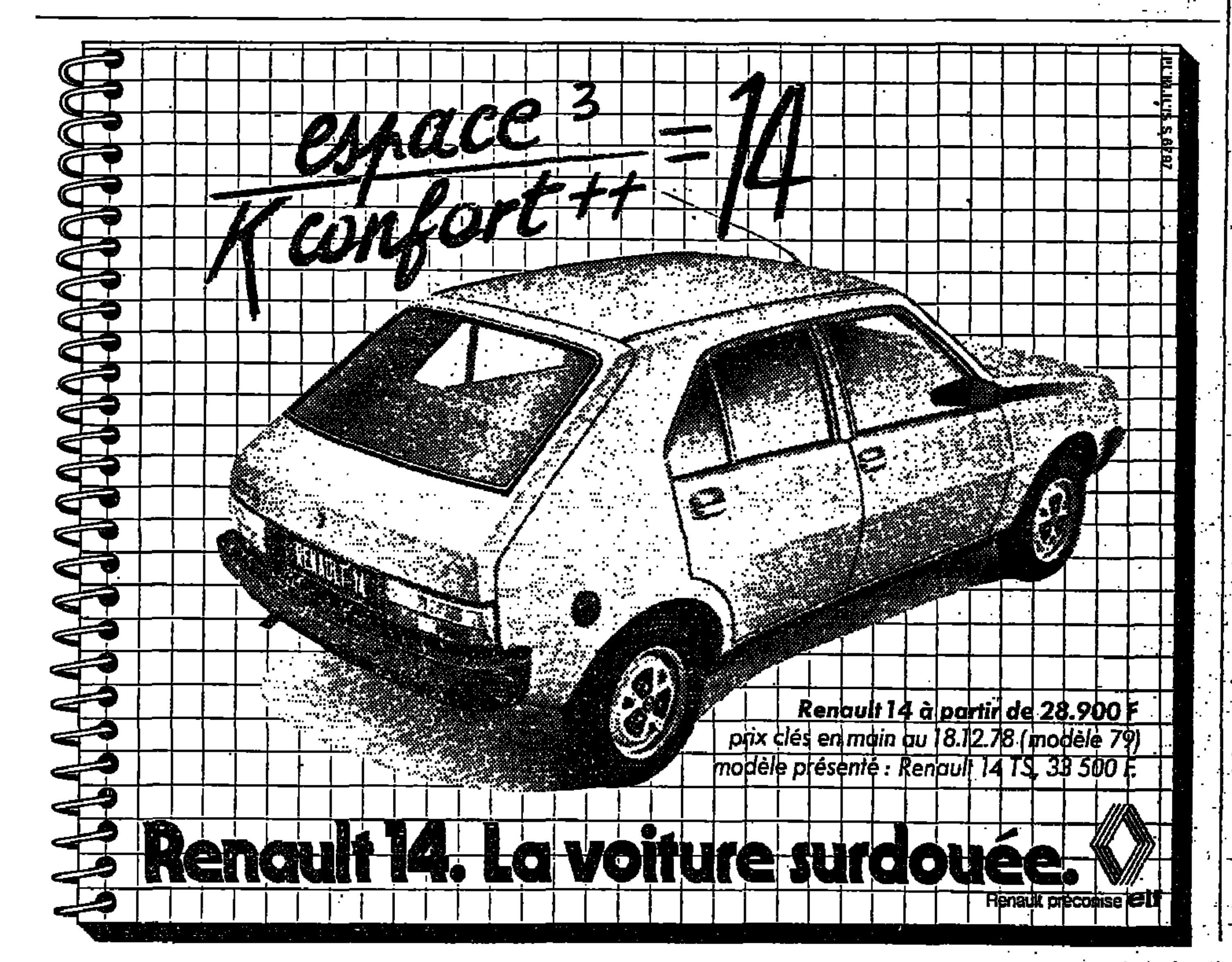
Lors du « carrefour » consacré aux problèmes des femmes seules, deux projets sont nés. Tout d'abord, la création d'un fonds centralisateur des pensions alimentaires : pour les quelque 30 % de femmes divorcées, selon l'U.F.F., qui n'arrivent pas à recouvrer leur pension, ce serait un moyen de bénéficier de cette pension à laquelle elles ont droit.

Autre suggestion : l'allocation différentielle à parent isolé devrait désormais garantir le SMIC hors prestations et pas seulement 1 700 francs, prestations incluses, comme c'est le cas actuellement.

La commission nationale de la consommation lance, de son côté, une enquête auprès des femmes : qui consomme, que consomme-t-on, comment aider les familles en ce domaine ? L'U.F.F. dispense aussi des cours allant de l'expression corporelle à la contraception. On y prépare un livre blanc sur l'interruption volontaire de grossesse qui reste, tient-on à préciser, « *l'ultime recours contre l'échec de la contraception* ».

★ Union des femmes françaises, 15, rue Martel, 75010 Paris, téléphone 824-44-34.





Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	128 F	235 F	343 F	458 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	328 F	635 F	643 F	850 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	153 F	290 F	425 F	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE	203 F	385 F	568 F	750 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

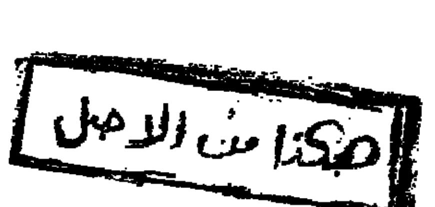
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.





JUSTICE

La commission des lois de l'Assemblée nationale a adopté le projet de loi sur le séjour des étrangers

Après l'audition, le 10 mai, de M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat chargé des travailleurs manuels et immigrés, la commission des lois de l'Assemblée nationale a continué, jeudi 17 mai, l'examen du projet de loi modifiant certaines dispositions de l'ordonnance du 2 novembre 1945 régissant l'entrée et le séjour des étrangers en France et créant l'Office national d'immigration (« le Monde » daté 13-14 mai). La commission, présidée par M. Jean Foyer (R.P.R.), a adopté le projet modifié par quelques amendements.

En adoptant, le 14 mars, ce projet de loi qui contient des dispositions plus restrictives à l'égard des étrangers, le conseil des ministres entendait « *assurer un contrôle plus efficace de l'immigration étrangère et la protection de l'ordre public* ». La commission des lois a repris cet argument. Ainsi, le rapporteur du projet, M. Nicolas About (U.D.F.), a souligné que le texte élargissait le champ d'application de la procédure d'expulsion, prévue par l'ordonnance de 1945, et généralisait la faculté accordée à l'administration d'exécuter les arrêtés d'office pris en ce domaine, « *même en l'absence d'urgence* ». La commission, en adoptant l'article 6 du texte, a considéré que le ministre de l'intérieur devait pouvoir prononcer l'expulsion d'un étranger dont la présence constitue « *une menace pour l'ordre public ou le crédit public* ».

Toutefois, les députés ont voté des amendements « *ayant pour objet de supprimer la faculté d'expulser l'étranger auquel le renouvellement d'une carte de séjour* [pour des raisons d'ordre économique] *a été refusé et qui s'est maintenu sur le territoire* ». Ils ont aussi ajouté à la proposition gouvernementale deux nouveaux cas d'expulsion : quand un étranger ne peut justifier être entré régulièrement sur le territoire français, et quand il est resté en France au moins trois mois sans être en possession d'un premier titre de séjour.

La commission des lois a d'autre part adopté un amendement du rapporteur visant à substituer la notion de « *garanties de rapatriement* » à celle de « *moyens d'existence suffisants* » : le projet de loi prévoit, en effet, que les étrangers, comme les touristes, devront satisfaire à cette obligation. Les députés ont également amendé la proposition gouvernementale d'internement temporaires dans des locaux ne relevant pas de l'administration pénitentiaire, des étrangers qui se seraient vu refuser le droit d'entrer ou de rester sur le territoire national, pendant le temps nécessaire à leur départ.

La commision a retenu la proposition du rapporteur visant à limiter cette procédure aux « *seuls cas de refoulement aux frontières* », et celle de MM. Jacques Douffiagues (U.D.F.) et Maurice Charretier (U.D.F.), précisant que les locaux de détention provisoire devront relever du ministre de l'intérieur. Elle a enfin retenu un amendement de M. Je retenu un amendement de M. Jean Foyer, autorisant les titulaires d'une carte de séjour ordinaire, leur conjoint et leurs enfants « *à solliciter l'obtention d'une carte de résident privilégié après un séjour d'un an* » en France.

LE RECRUTEMENT DES MAGISTRATS

L'U.S.M. dénonce « une nouvelle atteinte à l'indépendance du corps judiciaire »

L'union syndicale des magistrats (U.S.M.), réunie en congrès à Vaucresson du 18 au 20 mai, a adopté, au terme de ses travaux, plusieurs motions tirant les conclusions, à la fois de ses propres réflexions et des propos tenus par le garde des Sceaux, vendredi 18 mai (*le Monde* daté 20-21 mai).

A propos de l'Ecole nationale de la magistrature, l'U.S.M. « *souligne que en raison de la crise d'effectifs déjà signalée, il est impératif de maintenir au niveau actuel et aussi longtemps que nécessaire le chiffre actuel de deux cent dix places (...).* » L'U.S.M. « *déplore une fois encore le dédoublement des promotions et particulièrement que celui-ci entraîne en 1979 un déficit de cent cinq futurs magistrats* ». Elle « *accueille avec intérêt la volonté manifeste de rétablir les stages parisiens qui rendrait possible un regroupement de la promotion, mais souligne qu'un tel regroupement implique la mise en cause de moyens matériels et financiers, et souhaite le rétablissement d'un tronc commun entre avocats et magistrats placé impérativement lors de la période de stage en juridiction* ».

Plus généralement, à propos du recrutement, l'U.S.M. rappelle ses craintes et sa volonté de préserver l'indépendance de la magistrature : « *Le garde des sceaux,* déclare l'U.S.M., *vient de signifier publiquement aux magistrats réunis en congrès à Vaucresson la décision gouvernementale, déjà annoncée à l'issue du dernier conseil des ministres, de recruter désormais un grand nombre de magistrats selon des modalités nouvelles. L'U.S.M. note tout d'abord que le déséquilibre des classes d'âge et les vacances de postes, phénomènes d'ailleurs nés d'une gestion imprévoyante et incohérente de la chancellerie, ne sont que des prétextes conjoncturels invoqués pour justifier une décision en réalité depuis longtemps préméditée.*

» *Elle prend acte de ce que sont ainsi considérés comme insuffisants les deux modes actuels de recrutement de magistrats : d'une part, un concours démocratique, et par là même objectif ; d'autre part, un recrutement direct soumis à des contrôles, et notamment à l'avis d'une commission comprenant des magistrats élus par leurs pairs. L'U.S.M. constate que c'est donc nécessairement un recrutement d'exception qui va être instauré, c'est-à-dire fondé sur un choix arbitraire, voire politisé, lequel renforcera encore les prérogatives exorbitantes du gouvernement sur le déroulement de la carrière des juges.*

» *Elle manifeste une inquiétude d'autant plus profonde que, simultanément, le ministre de la justice lui a notifié un refus catégorique d'envisager toute réforme du Conseil suprême de la magistrature (C.S.M.), seule susceptible cependant de mettre un terme aux pouvoirs excessifs de l'autorité politique sur la justice. L'U.S.M. attire solennellement l'attention des citoyens sur la nouvelle atteinte à l'indépendance du corps judiciaire, et par voie de conséquence aux libertés individuelles elles-mêmes, que constituent les mesures en préparation, et à la réalisation desquelles les magistrats estiment de leur devoir de s'opposer par tous les moyens.* »

A Toulouse

Trois P.-D.G. inculpés pour malversation

A la suite de la liquidation judiciaire de plusieurs sociétés, trois présidents-directeurs généraux de la région toulousaine, convaincus de malversations, viennent d'être inculpés. Deux d'entre eux ont été écroués.

Le président de la chambre de commerce de Cahors (Lot), M. Pierre Fénelon, P.-D.G. de la société anonyme Fénelon, une entreprise spécialisée dans la fabrication de bougies et de cierges, a été inculpé, mercredi 16 mai, d'infraction à la loi sur les sociétés, de banqueroute frauduleuse et d'abus de biens sociaux. Agé de soixante-six ans, personnalité connue à Cahors, M. Pierre Fénelon avait créé la société Boileau Zig-Zag et Timeca, qui employait une cinquantaine de personnes et fournissait à l'armée du matériel mécanique pour les mitrailleuses et les chars.

Après quelques mauvaises affaires, cette société avait été mise en liquidation judiciaire le 15 mars 1977 : l'enquête de la section financière de la police judiciaire de Toulouse devait faire apparaître un passif de 5 millions de francs. Avant son départ, M. Fénelon avait demandé à l'armée de régler à sa première entreprise toutes les sommes dues en réalité à la société Boileau Zig-Zag et Timeca, et il avait ainsi détourné de sa destination une somme d'environ 4 millions de francs réinvestie dans sa société de fabrication de cierges et de bougies. L'ancien directeur commercial de la société Boileau Zig-Zag et Timeca, M. Gilbertbert Mérat, cinquante-deux ans, a été inculpé de complicité. MM. Fénelon et Mérat ont été laissés en liberté.

Deuxième affaire analogue : à Castelginest, près de Toulouse, un autre président-directeur général, M. René Mansuelle, a été inculpé de banqueroute simple et frauduleuse et d'abus de biens sociaux et a été écroué. C'est encore la mise en liquidation judiciaire de sa société, la COFADIS, spécialisée dans la reproduction de tableaux, qui a permis à la police judiciaire de découvrir des détournements de l'ordre de 3 millions de francs.

Enfin, à Toulouse même, M. André Gilabert, cinquante-cinq ans, président-directeur général de la Société toulousaine de boisosns et gérant de la Société des transports Razes, a lui aussi été écroué sous les inculpations de banqueroute, d'infraction à la législation sur les sociétés commerciales et d'escroquerie. M. Gilabert, ne tenant aucune comptabilité régulière de ses deux entreprises — elles aussi en liquidation, — puisait dans les deux caisses et avait ainsi détourné, en trois ans, une somme d'environ 1 700 000 francs. — *(Corresp.).*

FAITS ET JUGEMENTS

25 000 francs d'indemnité à un innocent détenu pendant quatorze mois.

Une somme de 25 000 F a été allouée, vendredi 18 mai, par la commission d'indemnisation que présidait M. Robert Devismes, conseiller à la cour de cassation, à M. Daniel Chanard, trente-trois ans, mécanicien, détenu à tort, du 10 septembre au 5 novembre 1976, sous l'inculpation de vol, falsification de chèques et de documents administratifs en raison de sa ressemblance frappante avec le véritable coupable, lequel fut démasqué par la suite. Il avait finalement bénéficié, le 2 avril 1977, d'un non-lieu après qu'une expertise en écriture l'ait innocenté.

Le carnet de chèques et la carte d'identité d'un automobiliste avaient été dérobés le 24 juillet 1976 à Mantes-la-Jolie (Yvelines). Peu après, le chéquier fut largement utilisé dans la région par le voleur qui avait apposé sa propre photo sur la pièce d'identité. Un commerçant ayant photocopié la carte d'identité les policiers s'en servirent pour enquêter. C'est dans ces conditions que M. Chanard fut interpellé. Cinq commerçants avec lesquels il fut confronté le reconnurent, trois autres hésitèrent et deux déclarèrent qu'il ne s'agissait pas de lui. Il fut néanmoins écroué, bien qu'il n'ait eu aucun antécédent judiciaire.

Devant la commission d'indemnisation, M. Chanard a fait valoir qu'il avait subi un préjudice considérable, tant moral que matériel, pour réclamer 200 000 F. Car, même après sa mise en liberté, les parents de sa fiancée refusèrent de le recevoir, continuant à douter de son honnêteté. Son arrestation l'empêcha, d'autre part, de se rendre, le 12 septembre 1976, aux usines Citroën, à Mantes-la-Jolie, où il venait d'être embauché. Enfin, la grève de la faim à laquelle il fut contraint de recourir pour que l'erreur le concernant fut reconnue a, dit-il, compromis sa santé.

Un détenu libéré à la place d'un autre à Fresnes.

Un détenu, Arsène Amarande, 30 ans, incarcéré depuis le 12 mai à la prison de Fresnes pour vol, usage de faux documents administratifs, infraction à la législation sur les chèques, escroqueries recel, etc., a été libéré, samedi matin 19 mai, à la place d'un autre prisonnier, Simon Cervaux, qui, après avoir purgé une peine de quelques mois, devait retrouver normalement la liberté.

Finalement, Simon Cervaux a pu quitter la prison après avoir été entendu pour savoir s'il a été complice de cette substitution. En effet, avant la levée d'écrou, le prisonnier doit décliner non seulement son identité complète, mais sa filiation.

Une enquête est en cours pour déterminer l'origine de cette usurpation d'identité. Des photographies figurent sur chaque fiche anthropométrique, mais on affirme qu'elles ont pu tromper les gardiens car les deux hommes sont d'origine antillaise.

Carambouille à Lyon : quinze arrestations.

La section économique et financière du S.R.P.J. de Lyon, dirigée par le commissaire Chevallier, a mis fin aux activités d'une équipe de carambouilleurs, qui ont réussi, en l'espace de quelques semaines, à s'approprier plus de 10 millions de francs. L'enquête, menée dans la région lyonnaise, mais aussi à Marseille et Paris, a permis d'appréhender simultanément, mercredi 16 mai, à Lyon, Marseille et Paris, vingt-trois personnes.

La Société lyonnaise de vente et de promotion (S.L.V.P.), constituée le 31 janvier 1979, disposait d'un entrepôt de 400 mètres carrès à Givors (Rhône) et, depuis le 4 avril, avait ouvert un magasin de vente, à l'enseigne de la Foire aux affaires, implanté sur deux niveaux, rue Salengro dans cette même ville. Les produits y étaient vendus à des prix anormalement bas : 400 francs pour un poste de télévision par exemple.

Les fonctionnaires de police, qui surveillaient dès le départ les activités de cette société, constatèrent très vite que les marchandises étaient acquises chez des fournisseurs à l'aide de traites à quatre-vingt-dix jours le plus souvent. Les trois quarts des stocks acquis furent transportés dans la région marseillaise où ils furent écoulés par le truchement d'un réseau de magasins existants. La société envisagerait un transfert à Paris où elle avait créé une filiale parisienne, la Société de vente et de promotion (S.V.P.). — *(Corresp. régi)*

● *Près d'Amiens, un jeune homme tue trois personnes et se suicide.* — Philippe Regier, vingt-quatre ans, qui avait tué à coups de carabine dans la nuit du vendredi 18 au samedi 19 mai trois membres de sa famille nourricière et grièvement blessé son père adoptif, M. René Thomas, à Bonnay, près d'Amiens (Somme), s'est donné la mort, dimanche 20 mai, dans un hangar proche de son domicile. Pupille de la nation, Philippe Regier, au chômage depuis six mois, suivait un stage dans un centre F.P.A. d'Amiens pour obtenir un CAP de réparateur de machines agricoles. Il vivait depuis vingt-deux ans au domicile des époux Thomas. Son geste demeure inexpliqué.

● *Les suites de l'affaire Curiel.* — Mme Simone Rozès, président du tribunal de grande instance de Paris, a donné acte aux Presses universitaires de France de leur engagement de placer un encart de mise au point à l'intérieur de tous les exemplaires disponibles en librairie du livre *le Terrorisme,* de M. Jean Serviel (collection « Que sais-je ? »), qui met en cause Henri Curiel, assassiné le 4 mai 1978. La veuve d'Henri Curiel et l'association qui porte son nom avaient engagé un référé, car un passage de l'ouvrage, en reprenant un article publié en 1976 par *le Point,* présente Henri Curiel comme un des animateurs du terrorisme international. L'encart donnera une liste d'articles de presse donnant une version contraire.

● *Deux millions de francs en faux billets saisis dans le Var.* — Après l'interpellation, mardi 15 mai, à Marseille, de trois trafiquants connus des services de police, MM. Gérard Culas, cinquante ans, son fils Jean, trente ans, et Guy Charetton, trente-huit ans, les policiers chargés de la répression du faux-monnayage ont découvert dans une villa du Var deux millions de francs en coupures de cinq cents francs. Il semble que M. Gérard Culas s'approvisionnait en faux billets, puis stockait l'argent chez lui et organisait les réseaux de revente.

● *Pour tromperie* sur la quantité de la marchandise vendue, M. Theofilo Rossi di Montelera, président-directeur général de la société Martini et Rossi, vient d'être condamné à deux amendes confondues de 20 000 et 10 000 francs par la 31e chambre correctionnelle de Paris, que présidait Mme Thérèse Guilhem. Trois de ses collaborateurs ont été condamnés, M. Marius Aïssa à deux amendes confondues de 10 000 et 8 000 francs, M. Auguste Brayda-Bruno à deux amendes confondues de 8 000 francs chacune, M. Joseph Binello à une amende de 8 000 francs. Des sondages effectués en 1970 par les services de la répression des fraudes avaient permis de relever des déficits dans le remplissage de certaines bouteilles du vermouth Martini et du pastis Duval, vendu par la société Martini et Rossi (*le Monde* du 6 octobre 1978).

RELIGION

Une association d'anciens prêtres lutte pour une « retraite convenable »

L'Association pour une retraite convenable (A.P.R.C.), dont le but est de défendre les droits, en matière d'assurance vieillesse, des prêtres ayant quitté le ministère et des religieux et religieuses ayant quitté leur institution (1) a tenu son assemblée générale le 13 mai, au lendemain du déjeuner annuel de la Mutuelle Saint-Martin, au cours duquel Mme Simone Veil a annoncé l'entrée en vigueur prochaine de la loi sur l'intégration du clergé catholique à la Sécurité sociale (*le Monde* daté 13-14 mai).

Le ministre de la santé avait expliqué, à cette occasion, que seront créés pour l'assurance-maladie un régime particulier au sein du régime général, et, pour l'assurance-vieillesse, une caisse cultes qui versera à tout prêtre, religieux et religieuse qui atteint soixante-cinq ans, une retraite de 7 500 francs par an pour trente-sept ans et demi de service (cent cinquante trimestres).

A cette somme s'ajoutera, pour les prêtres exerçant un ministère et connus comme tels par l'autorité ecclésiastique, un complément de ressources dont le montant a été évalué lors de la dernière assemblée des évêques à Lourdes à 11 250 francs par an.

Quant aux prêtres, religieux et religieuses qui ont quitté leur ministère, la loi leur accorde le bénéfice de la caisse des cultes au même titre que les autres, à savoir, 7 500 francs par an, au *prorata* du nombre d'années de leur service dans l'institution ecclésiastique. Mais cette pension ne constituant pas la totalité de la retraite des prêtres, l'A.P.R.C. a engagé des négociations avec les autorités ecclésiastiques.

Dans un communiqué publié à l'issue de son assemblée générale, elle déclare notamment :

« *A ce jour, la proposition des évêques serait la suivante : pour les anciens prêtres, compte tenu des retraites civiles qu'ils auront acquises par leur travail hors de l'institution Eglise, celle-ci accordera une garantie de ressources égale aux trois quarts du SMIC. (Ce système élimine près de 80 % des personnes concernées du bénéfice d'une part des 11 250 F par an.) Quant aux instituts religieux, masculins et féminins, ils envisagent d'étudier la possibilité d'un secours pour ceux et celles de leurs anciens membres qui seraient en difficulté financière.*

» *Les membres de l'A.P.R.C. réunis en assemblée générale le 13 mai 1979 à Paris, dénoncent, à l'unanimité :*

» *1) Le fait que les évêques refusent de calculer la retraite de ceux qui sont « partis » sur la retraite réelle attribuée à ceux qui continuent d'exercer leur ministère de prêtres. Il y a donc deux poids, deux mesures.*

» *2) Le fait que les autorités ecclésiastiques et religieuses modulent leur participation en fonction de ce que les personnes ont gagné par leur activité professionnelle en dehors de l'Eglise.*

» *3) L'absence de proposition précise de la part des instituts religieux.*

» *4) Le fait que les systèmes proposés sont toujours de l'ordre du secours. Ils transforment ceux et celles qui ont donné la plus grande partie de leur vie au service de l'institution, en mendiants dont le sort dépendra du bon vouloir des responsables religieux.*

» *5) La division que l'on essaie de créer entre les « partis » et les « restés » alors qu'une solution claire, juste et digne concerne les uns et les autres.* » — A. W.

(1) A. P. R. C., 7, rue Honoré-Broutelle, 44000 Nantes.

DÉFENSE

« LA 11e DIVISION PARACHUTISTE NE MODIFIERA PAS SES STRUCTURES BIEN ADAPTÉES AUX MISSIONS SPÉCIALES », déclare M. Bourges dans l'Ariège.

(De notre envoyé spécial.)

Pamiers. — Venu à Pamiers (Ariège) poser la première pierre du futur cantonnement du 9e Régiment de chasseurs parachutistes, actuellement installé à Toulouse, M. Yvon Bourges, ministre de la défense, a indiqué que l'état-major de la seule division parachutiste d'intervention de l'armée française (11e D. P.) resterait à Toulouse. Ses unités, a-t-il dit, ne subiront aucune modification de leurs structures, qui se sont révélées parfaitement adaptées aux missions comme celles qui leur ont été confiées au Zaïre, au Tchad ou au sein de la force intérimaire des Nations unies au Liban. Un régiment de la 11e D. P. devrait cependant s'installer à Pamiers à la fin de 1981.

Le déplacement du 9e R.C.P. de Toulouse à Pamiers est une conséquence du plan de redéploiement des forces militaires françaises à l'intérieur du territoire. Ce plan passe par la rénovation des casernements ou la réalisation de nouveaux cantonnements. Ainsi, depuis 1975, de 200 à 250 millions de francs ont été engagés chaque année à cette fin.

LÉO PALACIO.

● *Cinq appelés du 1er régiment de dragons de Lure (Haute-Saône)* ont été mis aux arrêts de rigueur pour avoir signé une pétition demandant des permissions régulières de quarante-huit heures, la gratuité des transports, ainsi que la liberté d'expression et d'organisation pour tous les appelés. Les unions départementales C.G.T., C.F.D.T., et les sections locales du parti socialiste et des jeunesses communistes réclament dans un communiqué la libération immédiate des cinq appelés « *emprisonnés pour leurs légitimes revendications* ».

SCIENCES

DE FUTURS COSMONAUTES VIETNAMIENS S'ENTRAINENT EN U.R.S.S.

Moscou (*A.F.P., Reuter*). — De futurs cosmonautes vietnamiens ont commencé leur entraînement au centre spatial Gagarine en vue d'une mission conjointe à bord d'un vaisseau spatial soviétique. Cette initiative est à rapprocher de celles déjà prises par les Soviétiques pour faire voler sur leurs vaisseaux spatiaux des représentants des pays ayant adhéré à l'accord sur « la coopération dans l'exploration et l'utilisation de l'espace à des fins pacifiques », signé, rappelle l'agence Tass, par la Bulgarie, la Hongrie, la République démocratique allemande, Cuba, la Mongolie, la Pologne, la Roumanie, la Tchécoslovaquie, le Vietnam et l'Union soviétique.

Des cosmonautes tchèque, polonais, allemand de l'Est et bulgare ont déjà accompagné des cosmonautes soviétiques lors de missions spatiales à bord de vaisseaux Soyouz. Tous, sauf le Bulgare, pour des raisons techniques (*le Monde* du 13 avril), ont pu passer quelque temps dans la station orbitale Saliout-6. D'autre part, la France étudie actuellement une proposition faite par M. Leonid Brejnev pour envoyer un cosmonaute français dans l'espace au cours d'une mission soviétique. Les responsables français réfléchiraient en ce moment avec leurs collègues soviétiques au programme scientifique qui pourrait être mis en œuvre à cette occasion (*le Monde* du 12 et du 26 avril).

● *Le docteur Guido Brunner,* de la Commission économique européenne, chargé de la recherche, a posé vendredi 18 mai à Culham (Grande-Bretagne) la première pierre du JET. Ce sigle, pour Joint European Torus, désigne le grand appareil d'étude de la fusion thermonucléaire que les Neuf ont décidé de construire il y a dix-neuf mois (*le Monde* des 27 octobre et 9 novembre 1977).

● *Une délégation de l'Agence spatiale américaine (NASA) est actuellement en Chine* pour discuter les modalités de coopération entre les deux pays dans les domaines des télécommunications spatiales et de la prise de vues pour des opérations de cartographie. Cette mission de treize personnes, conduite par M. Robert Frosch, directeur de la NASA, a été reçue par M. Ren Xinmin, président de la société chinoise d'aéronautique et directeur de l'Académie de technologie spatiale de Pékin. Les Chinois, qui négocient depuis plusieurs mois l'achat d'un satellite de télécommunications avec les Américains, souhaiteraient être associés à sa construction. La délégation américaine doit visiter les installations chinoises de construction de satellites et de lanceurs, comme l'a déjà fait une mission française lors d'un récent voyage en Chine. La France et l'Allemagne sont, en effet, en relation avec les Chinois pour jeter les bases d'une coopération dans le domaine des satellites de télévision directe. — (*A.F.P.*)

ÉDUCATION

UN COLLOQUE D'ENSEIGNANTS SUR L'INTERDISCIPLINARITÉ

« Repousser les murs »

Alençon. — Le développement des connaissances a conduit à la nécessité de la spécialisation. La prolifération des spécialistes aboutit aujourd'hui à une ségrégation des disciplines et le savoir apparait parfois comme une véritable tour de Babel. Des enseignants réagissent contre ce cloisonnement, cette dispersion, cet émiettement des disciplines. Ils étaient plus de cent, représentant dix disciplines différentes, du secondaire ou du supérieur, et quelques instituteurs, réunis les 11 et 12 mai à Alençon pour débattre d'un thème un brin provocant : « L'interdisciplinarité : gadget ou nécessité ? » L'initiative de cette rencontre revenait à l'Institut de recherche sur l'enseignement des mathématiques (IREM) de Caen. L'Association française des enseignants de français (AFEF), qui prendra elle-même l'interdisciplinarité pour sujet de son congrès du 2 au 4 juin à Strasbourg, y était conviée.

Relier arts plastiques et français en travaillant sur les *Calligrammes* de Guillaume Apollinaire, ou mathématiques et géographie sur un roman de Jules Verne pour l'étude des planètes : cela pourrait aller de soi. Pourtant, dans son dispositif officiel et centralisé, l'enseignement français ignore de telles évidences. Alors, il dépend de quelques pionniers de défricher ce terrain. Leur démarche porte « *un nom de huit syllabes, imprononçable, ce qui est déjà un indice*, observait un professeur de français présent à Alençon, *l'interdisciplinarité* ».

Le colloque d'Alençon aura révélé la vitalité, la variété des expériences d'enseignants qui s'accommodent mal du cloisonnement des disciplines. Aucun d'entre eux ne remet en cause, dans le secondaire tout au moins, la spécialisation du professeur, estimant que dominer sa matière requiert une formation de haut niveau. Mais ils tentent par des voies diverses d'atténuer la parcellisation du savoir. Certains, à partir du contenu des programmes, cherchent un langage commun, des « *discours compatibles* », entre la physique et les mathématiques, par exemple ; d'autres trouvent des thèmes, des contenus nouveaux qu'ils enseigneront en équipe, par des approches différentes, en cassant parfois les groupes-classes.

Diverses aussi sont les motivations. Pour ce professeur de français et pour celui d'arts plastiques au lycée Malherbe de Caen, l'intérêt est de rapprocher deux disciplines qui partagent le sort de mettre en jeu le plaisir, ce qui les rend suspectes, même si l'une — la littérature — est considérée comme plus noble dans l'ordre des connaissances, que la seconde. Ils ont voulu instaurer « *quelque chose, tout de suite, sans attendre les améliorations que demandent les syndicats*

Paraître pareils

En présentant l'analyse nourrie par le recul des deux années qui ont suivi cette expérience, Mlle Michèle Chouchan, professeur de mathématiques a bien mis en évidence ses difficultés. La manière surtout dont l'institution résiste à de tels changements. L'administration locale a montré plus d'indifférence que d'empressement, ce qui ne l'a pas empêchée de cueillir les fruits de la notoriété de l'opération sous la forme d'une promotion pour la directrice du lycée. L'intendance n'arrivait pas à suivre pour trouver une salle, une armoire... Le ministère s'est beaucoup inquiété d'apprendre que les crédits octroyés avaient permis l'acquisition d'une machine à photocopier plutôt que celle d'un magnétoscope...

L'IREM s'est surtout préoc-

De notre envoyé spécial

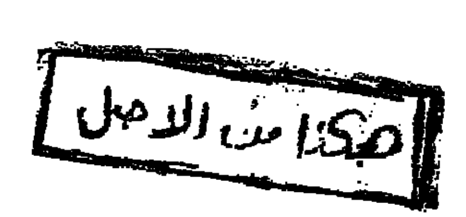
cupé du maintien du niveau des mathématiques. Les parents, réunis une fois par mois au début, tout en constatant que leurs enfants étaient peu à peu plus heureux, plus diserts, ont laissé percer leur anxiété quant à leur réussite au baccalauréat. Les syndicats ont mal supporté de voir ces enseignants consentir à des heures supplémentaires non payées.

L'équipe avait refusé un statut expérimental au début, mais elle souhaitait que sa recherche débouche sur un examen d'un autre type, ce qui ne lui a pas été accordé. Finalement, les mêmes contraintes de bulletins scolaires, de conseils de classe ont été imposées. « *Pendant quatre ans*, note Mlle Chouchan, *nous avons dû remplir des kilos de rapports pour faire apparaître que nous étions pareils aux autres établissements. Nous n'avons pu subsister quelque peu différents qu'en montrant ce qui nous faisait ressembler aux autres...* »

Le refus de l'examen expérimental, la lassitude ont eu raison de ce travail, sans en effacer les effets. Des élèves, dont les professeurs n'avaient jamais auparavant perçu le son de la voix, ont découvert le plaisir et la force de la parole ; certains, appartenant à des classes où ne se pratiquait pas l'interdisciplinarité l'ont réclamée. Les membres de l'équipe des professeurs avouent avoir beaucoup progressé intellectuellement au cours des quatre années et se sentir stimulés pour le renouvellement.

Tous les enseignants venus à Alençon l'ont cependant affirmé : sa pratique les conduit à s'interroger sur leur rapport au savoir. C'est un pas qui peut mener plus loin, tant il est vrai que selon l'expression de M. Pierretti, proviseur du lycée Malherbe à Caen, « *la possession parcellisée du savoir se répète par la subdivision des rôles sociaux* ».

CHARLES VIAL.



CORRESPONDANCE

LES PROJETS DE RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES

Inquiétude, indignation et propositions

Le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES-FEN) et trois associations de spécialistes (Association des professeurs de langues vivantes, Association des langues néo-latines, Société des professeurs de russe) ont décidé de coordonner leur action pour empêcher la mise en œuvre de la « réforme Pelletier » (« le Monde » du 19 avril).

Les quatre organisations vont « inviter les parents à exiger le respect de leur droit à un choix d'options diversifiées en langues vivantes », puis faire le point de la situation au cours de la première semaine de juin. Une « coordination nationale » va être mise en place pour préparer des états généraux des langues vivantes », au premier trimestre de la prochaine année scolaire.

Le SNES et les associations de spécialistes « invitent les enseignants, chercheurs et administrateurs à refuser les pseudo-expériences destinées à mettre en œuvre les propositions de M. Jacques Pelletier ».

Ces propositions du secrétaire d'Etat à l'éducation nous ont valu un très abondant courrier où se mêlent inquiétude, indignation... et propositions. Voici quelques extraits des lettres reçues.

Nous reviendrons par la suite sur les réactions suscitées par l'article d'André Fontaine : « Bi ou trilinguisme » (« le Monde » du 10 mai).

Mme Capus, professeur de lettres à Montpellier, écrit notamment :

Nous assistons — même si le mot n'est pas prononcé — à un véritable « redéploiement » linguistique, réactionnaire et discriminatoire. En effet, aussi bien les propos de M. Pelletier que ceux de la plupart des commentateurs laissent entendre — si pourtant ils n'osent le dire — qu'en fait c'est la priorité donnée à l'enseignement de l'anglais que l'on cherche à instaurer (...). L'histoire récente nous a montré que dans les pays de l'Est l'obligation d'étudier le russe en première langue a eu pour conséquence la quasi-disparition des autres langues, du français notamment, qui était pourtant fort prisé dans ces pays. Le même phénomène se reproduira immanquablement chez nous.

M. Jean-Louis Barzac, professeur d'espagnol à Mende, observe, pour sa part :

La diversification des langues dans le système éducatif répond à une exigence de notre temps. Son corollaire est de pouvoir assurer, dans la mesure du possible, l'exercice effectif de la liberté de choix des familles et des élèves, et de parvenir ainsi à un équilibre plus satisfaisant entre les différentes langues enseignées. Il apparaît donc que la réforme décidée par M. Pelletier est en flagrante contradiction avec les mesures de progrès prises par ses prédécesseurs immédiats.

Non, le discours ne parvient à masquer *ni* la véritable intention ni la véritable portée de cette réforme ; l'incohérence est par trop évidente. Il ne s'agit pas d'un progrès, mais d'une régression. Il s'agit, en fait, de faire des économies, de « redéployer », au mépris de la formation culturelle des jeunes, au mépris de leur avenir et de celui du pays, au mépris du citoyen mis devant le fait accompli, alors qu'il s'agit de décisions de portée nationale et internationale, au mépris, enfin, des cultures de nations dont la réussite économique est peut-être moins glorieuse, mais dont la richesse humaine ne peut être mise en doute par personne.

M. Pierre Bercis, responsable du Club des droits socialistes de l'homme, écrit :

Si l'opinion publique ne se mobilise pas contre ce projet dicté par les intérêts supérieurs des sociétés multinationales, c'en sera fini de la diffusion des cultures espagnole, allemande, russe... par le truchement de la langue. Seule comptera la première langue, c'est-à-dire l'anglais dans 81 % des cas. *A fortiori*, par conséquent, pour le breton, l'occitan, et autre dialecte alsacien, puisque l'objectif avoué est le renforcement de l'aspect pratique de la diffusion des langues, à savoir son utilisation dans un but professionnel, technique, commercial... Avez-vous vendu des automobiles ou des équipements en langue basque, en corse ? Non. Donc des idiomes sont inutiles, ils doivent mourir et on va les y aider. Ne doit vivre que la langue de l'hégémonie politique, économique : l'anglais. Et encore n'est-ce qu'une première étape, car la seconde, nous la connaissons. C'est faire du français lui-même une langue régionale, une langue morte.

Au nom de la rentabilité

M. Jean-Louis Branchereau, professeur agrégé d'italien, à Nice, a cette réflexion :

Nous avons assisté depuis une dizaine d'années à l'élargissement spectaculaire de l'éventail des langues vivantes enseignées dans les lycées, et cette ouverture à la fois humaniste et moderne de notre enseignement sur le monde ne pouvait que nous réjouir. Les propos surprenants de M. Pelletier ruinent tout ce bel édifice à la façon d'un cataclysme. De sorte qu'il est permis de penser :

— Ou que la politique de l'éducation est véritablement incohérente, puisque chaque nouveau ministre s'empresse de défaire la toile de Pénélope tissée par son prédécesseur ;

— Ou qu'il s'agissait d'une stratégie perfide : affaiblir par l'ouverture de sections nouvelles aux effectifs nécessairement limités les sections « anciennes » aux effectifs modestes : italien, russe, voire espagnol ; puis, au nom de la rentabilité, condamner la dispersion des effectifs et faire table rase de toutes les mini-sections, anciennes et récentes...

Un professeur agrégé de russe, M. Pogarieloff, constate :

Il n'est pas besoin d'être énarque, polytechnicien ou tout simplement agrégé pour voir que la réforme envisagée entraînera rapidement l'extinction de toute autre langue que l'anglais. De deux choses l'une :

— Ou bien le pays n'a nul besoin de gens connaissant une autre langue que l'anglais, et alors il faut approuver et soutenir cette réforme ;

— Ou bien le pays ne peut se passer — ne serait-ce que pour des raisons économiques — de gens connaissant aussi le russe, l'espagnol, l'italien, l'arabe, le portugais, et alors il faut penser que tout a été prévu — y compris une répartition autoritaire du choix des langues enseignées — pour que ces langues gardent ou prennent la place qu'elles méritent en sixième.

S'il n'en était pas ainsi, on pourrait croire que le but de la réforme est de donner à l'anglo-américain une prééminence absolue qui non seulement n'est pas nécessaire, mais qui, comme cela a été cent *fois* dit, écrit et démontré, ne peut être que nocive.

L'Association des professeurs d'italien de l'académie de Caen, écrit notamment :

Nous comprenons mal le projet de suppression de la section A 5 dans les lycées. C'est actuellement une section prospère où des élèves, bien doués pour l'étude des langues, font avec aisance l'apprentissage d'une troisième langue, car ils sont non pas gênés, mais aidés par la connaissance préalable de deux autres langues. Cette section, qui fournit ensuite les meilleurs étudiants des instituts de langues étrangères dans les universités, des écoles de secrétariat et d'interprétariat, des sections B.T.S. des lycées techniques, peut être le point de départ de carrières intéressantes, car ouvertes sur l'Europe et le monde. Cette section répond à la vocation d'un certain nombre de nos élèves, aux vœux de leurs parents et, aussi, aux besoins de l'économie de notre pays.

L'Association française des arabisants s'inquiète, en particulier, des effets de la réforme envisagée sur la population immigrée :

Dans nos établissements, la présence de trois cent mille enfants d'origine arabe rend difficile à concevoir la possibilité de la suppression de l'enseignement de l'arabe. Dans certains collèges, la proportion des enfants arabes peut aller jusqu'à 30 ou même 40 %.

Dans la plupart des cas, les blocages et les retards administratifs font que l'arabe ne peut encore leur être enseigné. Au moins ont-ils le sentiment que si les ouvertures d'arabe qu'ils demandent ne sont pas accordées par les recteurs, c'est par suite de difficultés budgétaires et non par suite d'un refus de principe. (...)

Enfin, l'arabe n'est guère enseigné actuellement dans le technique. Or, les enfants d'immigrés qui choisissent l'enseignement technique après la cinquième, ou qui sont autoritairement orientés dans ce secteur, sont nombreux. Aussi les chefs d'établissement hésitent-ils, dans l'intérêt de leurs élèves, à leur conseiller de choisir l'arabe en sixième ; les parents font légitimement le même raisonnement.

Dans ces conditions de difficulté, le jugement que l'on doit porter sur le développement actuel de l'enseignement de l'arabe doit être infléchi. Tout modeste qu'il est, il doit être enregistré comme le signe que l'enseignement de l'arabe répond à des besoins réels et urgents, sans lesquels aucun effort, procédât-il de la plus fervente conviction n'eût porté le moindre résultat.

A propos des modifications d'horaires et d'effectifs, deux professeurs du lycée Frédéric-Mistral de Fresnes (Val-de-Marne) observent :

Tous, élèves, professeurs et parents, reconnaissent que seul le travail en petit groupe permet de s'exercer à la pratique orale d'une langue étrangère. Le fait de « renforcer » la première langue en lui accordant cinq « séquences » de quarante-cinq minutes au lieu de trois séances de cinquante minutes, plus éventuellement cinquante minutes de soutien par semaine, ne changera pas vraiment les choses, alors que le même horaire, mais dans des classes dédoublées (groupes de moins de vingt élèves), permettrait un réel progrès. On ne peut parler de « gaspillage » à propos des cours de langues à petits effectifs (moins de quinze élèves), car ce sont les seuls où le travail est vraiment efficace et où les élèves ont envie de travailler.

L'anglais plus tôt... ou plus tard

M. Pierre Gay, d'Aix-en-Provence, apporte son témoignage et propose une solution :

L'enseignement des langues vivantes est depuis toujours inscrit à nos programmes. Mais pour quels résultats ? Je ne citerai qu'un exemple parce qu'il est caractéristique. J'appartiens à une génération qui a connu la captivité. Lorsque je suis arrivé en Allemagne, j'étais capable, après sept ans d'études de l'allemand au lycée, de réciter *le Roi des aulnes*, de Goethe, mais absolument incapable de comprendre ce que me disaient mes gardiens et d'avoir le moindre échange avec eux.

Depuis, les méthodes ont été révisées et je sais que l'on a commencé à se préoccuper de la question, encore que notre conservatisme traditionnel nous interdise de transformer radicalement nos chères habitudes et d'admettre par exemple qu'il faille aller au plus pressé, c'est-à-dire acquérir la pratique d'une langue avant de vouloir donner à lire Goethe ou Shakespeare.

Mais après les méthodes il y a les programmes. Or c'est une tradition solidement établie chez nous que l'on apprend d'abord l'anglais et, dans l'immense majorité des cas, seulement l'anglais. Les parents eux-mêmes ont fini par croire que « hors l'anglais, il *n'y a point de salut* », alors que nous voyons s'ouvrir devant nous un avenir où d'autres langues beaucoup plus étrangères commencent à s'imposer à travers le monde, sans que nous paraissions nous en émouvoir si peu que ce soit. (...)

Si l'on veut admettre que la pratique de deux langues étrangères (au moins) serait souhaitable, comment en bonne logique ne pas être amené à penser que la priorité devrait être donnée de préférence à une langue réputée difficile dont l'apprentissage exige temps et patience, tandis que l'anglais pourrait, comme deuxième langue, bénéficier d'un enseignement accéléré qui lui permettrait dans un temps relativement court (et chacun sait que cela est possible) de devenir la langue privilégiée de nos échanges les plus immédiats.

Mme Freya Colin, de Maurepas (Yvelines), propose une autre solution :

La situation évidente et logique serait l'apprentissage de la première langue dès les classes de CM 1 et CM 2 et l'enseignement de la deuxième langue à partir de l'entrée en sixième. Mais la France ne changera pas ! Les réformes de l'enseignement continueront de se faire à l'envers contre toute évidence et toute logique.

Pour M. Alain Varaschin, professeur agrégé d'espagnol à Bellegarde (Ain), les conséquences d'une éventuelle réforme Pelletier aboutiraient à une nouvelle division du travail :

Le « maillage » scolaire qu'instituerait la réforme envisagée, à l'imitation pour le moins curieuse des Pays-Bas et de la R.F.A. — ce dernier exemple semblant choisi avec peu de discernement, — aurait pour avantage d'opérer une tripartition socio-linguistique rassurante : à la base, les élèves issus des collèges manipuleront ce qu'il faudra d'anglais pour leur vie et leur travail quotidiens. Au-dessus, les élèves sortis des lycées ou des classes techniques supérieures seront chargés de combattre et d'enlever des marchés, tandis qu'au sommet les « happy few » des grandes écoles (l'université définitivement fanée et la recherche avec) administreront le pouvoir, fruit du couple parfait du savoir et de la force mûri par les rayons de l'acculturation.

M. Georges-Michel Sarotte, maître de conférences d'anglais à l'université d'Orléans-Tours, souligne un point rarement évoqué dans les projets de réforme des ministères. Il écrit :

C'est en regardant la télévision qu'on apprend le mieux une langue : l'intérêt du récit et le fait qu'on peut régler la puissance du son font de la télévision le *moyen idéal* d'apprentissage de la langue (surtout lorsque le film est sous-titré). Si seulement les trois chaînes acceptaient de montrer un film américain sur trois en version originale sous-titrée et tous les autres films étrangers obligatoirement en version originale (car ils sont bien moins nombreux), nous verrions en quelques années le niveau de langue des élèves, des étudiants (et des maîtres) monter en flèche.

Enfin, Mme Claude-Michelle Marmonnier, professeur d'enseignement général de collège, de Sainte-Foy-lès-Lyon, remet les choses en perspective :

Donc l'enseignement des langues vivantes en France est un échec ! Mais a-t-on tant de raisons de se réjouir des résultats obtenus dans les autres disciplines ? Après douze ans d'enseignement de leur propre langue maternelle, tous les jeunes Français savent-ils s'exprimer avec correction, aisance et développer un raisonnement avec clarté ? Ne parlons pas de la simple orthographe puisque tant de Français au-dessous de trente ans semblent en ignorer bien des points importants !

SPORTS

BOXE

Kimpuani, l'homme fort

Joseph Kimpuani a été champion d'Afrique des poids super-légers. Le voici, depuis le samedi 19 mai, champion d'Europe. Il est passé d'un titre à l'autre et d'un continent à l'autre en changeant de nationalité. Hier le Zaïre, aujourd'hui la France. Son projet n'est pas d'en rester là, et c'est désormais tout naturellement le titre mondial qu'il vise de manière à être, moralement, tout à la fois champion d'Afrique et champion d'Europe.

A Dunkerque, l'adversaire de Kimpuani, José Luis Heredia, était un Espagnol, bon styliste mais mal armé pour résister à sa puissance de frappe. Kimpuani a d'ailleurs la réputation de taper tellement fort que beaucoup de boxeurs français — et leurs managers — ont fait en sorte de ne jamais le rencontrer. Est-ce l'une des raisons pour lesquelles il n'a jamais été champion de France ? Faute de l'être, il lui a fallu en tout cas obtenir une dispense pour disputer le championnat d'Europe.

José Luis Heredia n'a tenu que trois reprises, moins de neuf minutes, le temps, avant que l'arbitre n'arrête le combat, d'aller deux fois au tapis et de bien comprendre qu'il n'avait rien à espérer contre Joseph Kimpuani, l'homme fort.

Le palmarès de Kimpuani est éloquent : cinquante combats professionnels, quarante-huit victoires, dont trente-cinq obtenues avant la limite par K.-O. ou arrêt de l'arbitre. Il n'a été battu que deux fois, et encore ces deux défaites n'ont-elles été provoquées que par des blessures, notamment à Bangkok, à l'occasion d'un championnat du monde, version World Boxing Council (W.B.C.), en décembre 1977, contre le Thaïlandais Muang Surin. Ce jour-là, Muang était allé trois fois au tapis. Kimpuani, au cours de sa longue carrière peut se prévaloir de n'avoir jamais plié le genou devant un adversaire. Fort et robuste.

Son prochain championnat du monde est donc une sorte de revanche pour Kimpuani. La revanche d'un combat perdu par blessure. Contre le mauvais sort, aussi. Cette fois, il a cependant choisi de devenir champion du monde version World Boxing Association (W.B.A.) et de rencontrer le tenant du titre, le Colombien Antonio Cervantes, du moins si celui-ci garde sa couronne devant le Coréen Chang Mo Koo. Le combat est prévu pour juillet. Le lieu de la rencontre, pour ce qui concerne le championnat du monde de Kimpuani, n'est pas encore fixé, ce pourrait être Madrid ou Dunkerque.

FRANÇOIS JANIN.

GYMNASTIQUE

Du bronze pour Boerio et Boutard

Quelque peu dévalorisés par les absences du Soviétique Nikolaï Andrianov, champion olympique et du monde, ou de quelques-uns des tenants des titres attribués en 1977 à Vilnious (Lituanie), comme les Soviétiques Vladimir Markelov (concours général et anneaux) et Vladimir Tichonov (barres parallèles) ou le Hongrois Zoltan Magyar (cheval d'arçons), les championnats d'Europe masculins 1979, disputés les 18 et 19 mai à Essen (R.F.A.), faisaient la part belle aux espoirs de la gymnastique. Déjà dominés par les Roumaines dans les épreuves féminines de Copenhague (*le Monde* du 15 mai), les Soviétiques, dont on attendait les trois représentants sur le podium pour le concours général, ont reçu un nouvel avertissement à moindres frais à quatorze mois des Jeux olympiques de Moscou.

Le Bulgare Stojan Deltchev (dix-neuf ans, 1,62 m pour 59 kg) a confirmé sa valeur déjà reconnue et ses rapides progrès depuis les Championnats du monde de Strasbourg, où il avait terminé huitième, en devançant cette fois les meilleurs espoirs soviétiques, Bogdan Makuts (dix-neuf ans), Alexandre Tkachev (vingt et un ans) et Alexandre Ditiatin (vingt-deux ans). Heureusement pour ces derniers, Deltchev, seul gymnaste qualifié pour les six finales par appareil, a payé ses efforts le lendemain, où il a dû se contenter d'une deuxième médaille d'or au sol, laissant les autres victoires à Ditiatin (cheval d'arçons, à égalité avec le Hongrois Guozoghy, et anneaux), Makuts (cheval et barres parallèles) et Tkachev (barre fixe).

Les Français, qui alignaient leurs trois éléments les plus expérimentés, ont obtenu leur meilleur résultat d'ensemble depuis la création des championnats d'Europe, en 1955, avec une huitième place pour Henri Boerio (vingt-huit ans) et la onzième pour Willy Moy (vingt-trois ans) au concours général et deux médailles de bronze aux finales par appareil pour Henri Boerio aux barres parallèles et pour Michel Boutard (vingt-trois ans) au cheval d'arçons, malgré une contracture à une cuisse. Un bilan somme toute très encourageant à sept mois des championnats du monde de Dallas pour Henri Boerio, qui a repris sa progression interrompue par une double opération des vertèbres cervicales et du pouce en juin 1978, pour Michel Boutard, dont la préparation avait été perturbée par les épreuves du CAPES, et pour Willy Moy, dont la démonstration de force aux anneaux méritait peut-être mieux qu'une quatrième place. — G. A.

ATHLÉTISME

Les « perchistes » à l'honneur

Les perchistes se sont une nouvelle fois distingués dimanche 20 mai, au stade de Colombes, à l'occasion des championnats d'athlétisme de Paris. En dépit d'un vent soufflant par rafales, qui gênaient considérablement les tentatives, Philippe Houvion, du PUC, améliora de 1 centimètre son tout récent record de France en franchissant au troisième essai une barre à 5,56 m. Il s'agit de la meilleure performance mondiale de l'année. L'autre espoir de la perche, Thierry Vigneron, du R.C.F., échoua à cette hauteur, mais il n'en avait pas moins réussi auparavant 5,45 m, soit 2 centimètres de mieux que le précédent record du monde junior détenu par l'Américain Mike Tully.

Les deux entraîneurs qui sont à l'origine de ces performances, Maurice Houvion, le père de Philippe, et Jean-Claude Perrin, mettent ces résultats sur le compte de l'émulation qui règne entre les sauteurs à la perche actuellement. Derrière Houvion et Vigneron, deux athlètes ont en effet réussi 5,40 m : Jacques Desbois et Jean-Michel Bellot. Et les choses ne devraient vraisemblablement ne pas en restées là, car Patrick Abada, du R.C.F., qui n'a pas participé au concours en raison d'une contracture, n'a pas dit son dernier mot.

AUTOMOBILE

Une étape importante pour les Renault de formule 1

Avec la mise en service, au Grand Prix de Monaco, le 27 mai, de deux nouvelles monoplaces (RS 10 et RS 11) de la même génération et à carrosserie déportante, la Régie Renault devrait franchir un grand pas dans le domaine de la compétitivité.

Depuis trois ans que Renault s'intéresse à la formule 1, soit à titre de laboratoire, soit en s'engageant directement dans le championnat du monde, et mises à part quelques performances ponctuelles, pour l'essentiel réalisées en cours d'essais, les monoplaces de la Régie ne se sont guère mises en évidence. Même si les moteurs turbocompressés des Renault ont démontré qu'en puissance pure ils étaient avantagés par rapport aux moteurs atmosphériques, qui équipent toutes les autres monoplaces de formule 1, des ennuis mécaniques de tous ordres n'ont presque jamais permis à la Régie de prouver l'efficacité de ses voitures.

Les deux nouvelles voitures mises à la disposition de Jean-Pierre Jabouille et de René Arnoux, à Monaco, recevront aussi, pour la première fois, un double turbo-compresseur, un par rangée de cylindres, solution sur laquelle Renault travaillait depuis un certain temps. Le double turbo a deux aspects positifs. Il permet de réduire encore le temps de réponse, donc de délivrer presque instantanément toute la puissance du moteur suralimenté, et la venue de cette puissance s'effectue moins brutalement.

Selon Gérard Larrousse, le directeur de la compétition de Renault, les nouvelles voitures seraient moins lourdes que les précédentes, 610 kilos, de sorte que, toutes nouveautés confondues, les RS 10 et RS 11 devraient marquer pour la Régie la fin de la longue période de rodage et d'adaptation à la formule 1. Théoriquement, de trop grands espoirs ne peuvent cependant être fondés sur le Grand Prix de Monaco, dont le tracé, de type urbain, est le moins favorable de tous pour les Renault, quelle que soit leur évolution. Aussi, un bon résultat en Principauté aurait encore plus de signification. — F. J.

JEU A XIII

Les Catalans, dix ans après

Dix ans après son dernier titre, le XIII Catalan (Perpignan), supérieur en volume physique, en rythme et en vitesse d'exécution, s'est imposé face à Carcassonne en finale du championnat par 17 à 2. Dès le début des opérations, les Catalans se sont adjugés un avantage substantiel qui leur permit de conduire la partie et de prévenir un retour éventuel de leurs adversaires à douze points d'avance au bout d'une demi-heure de jeu.

Leur maître à jouer, Jean-Marc Bourret, signa en effet deux essais absolument identiques à la septième et à la trente et unième minute. Par deux fois, il expédia la balle dans le dos de la défense de Carcassonne, que ses compagnons n'arrivaient pas à percer. Et par deux fois, il rattrapa le ballon pour aplatir un essai aussitôt transformé par l'arrière Touchagues.

Egalement qualifiés en Coupe de France, les Catalans visent maintenant le « doublé », mais ils retrouveront peut-être sur leur chemin Carcassonne, également sélectionnée.

RUGBY

L'année noire de Béziers

Décidément, ce n'est pas l'année du XV de Béziers. Après une élimination en huitième de finale du championnat, les Biterrois avaient reporté leurs ambitions sur le challenge Yves-du-Manoir. Las ! Ils ont une nouvelle fois dû déchanter : en quart de finale, l'A.S. Montferrand, qui était parvenue jusqu'aux demi-finales du championnat, leur a infligé un lourd 16 à 7, grâce notamment aux douze points passés par Romeu. Nul doute que sur les allées Paul-Riquet on va maintenant préparer la revanche.

En attendant, tout semble aller pour le mieux chez les voisins et rivaux de Narbonne. Bien qu'ayant laissé cinq titulaires au repos en prévision de la finale du championnat, les Audois se sont ouvert la voie du « doublé » en battant Lourdes 19 à 16. En demi-finales du challenge, le 3 juin, Narbonne rencontrera Perpignan qui a éliminé nettement Brive 28 à 16, tandis que Montferrand affrontera Romans, qui, mieux préparé, a éliminé Bayonne.

SPORTS ÉQUESTRES

Un « sans faute » au derby des H. E. C.

Quand la beauté sportive s'allie à la beauté du décor, il ne reste plus qu'à prodiguer des fleurs. Célébrons donc sans réserve les mérites du concours hippique des Hautes Etudes commerciales (H.E.C.) disputé à Jouy-en-Josas (Yvelines), les 18, 19 et 20 mai, dans le parc enchanteur de l'établissement.

Cette année encore, le derby couru samedi devant une très nombreuse assistance s'est montré à la hauteur de sa réputation. L'originalité de cette épreuve réside dans le fait qu'elle est à la fois d'inspiration rigoureusement classique et d'expression très libre. Autrement dit, elle réunit deux types d'équitation fort distincts, l'une toute de finesse, l'autre pratiquée pour être pleinement heureuse en payant d'audace.

D'où vient la rareté des derbies en France ? D'une évidence qui veut que très peu de terrains offrent assez de surface et de dénivellation pour ce genre de chevauchées, lesquelles, par ailleurs, ne sont pas spécialement recommandées aux chevaux dont les tendons ne sont pas irréprochables.

Vue des tribunes, la compétition présente un avantage considérable. Par sa célébrité et ses risques, elle limite le nombre des candidats et rompt ainsi avec la monotonie, ce mal endémique des concours.

Le derby H.E.C., version 1979, comprenait vingt obstacles nécessitant vingt-six efforts compte tenu des doubles et du triple, l'ensemble signé du talentueux commissaire de piste Patrick Gibault.

Dans un premier temps, les cavaliers avaient à franchir sept obstacles et une verticale de 1,50 mètre puis, les hors-d'œuvre avalés, quittaient la piste pour besogner tout terrain. Là, le tracé prenait une petite allure de cross-country, dont la pièce maîtresse était une profonde tranchée hérissée de trois obstacles et suivie d'un contrebas à donner la chair de poule aux plus aguerris. Après quoi, au galop le plus vif, le chronomètre talonnant tout le monde, on retrouvait le billard du terrain de concours, les aides artificielles, cravaches, éperons entrant en action. Encore une pente, celle-ci courte, mais très sèche, encore le tiers à couvrir le long d'un étang et retour définitif au pied des tribunes, où restaient à sauter un triple et deux verticaux.

Normalement, ce gros morceau de la spécialité devait revenir à un cavalier connaissant à fond toutes les ficelles du métier. En consultant le programme, l'amateur de pronostics cochait les noms de Rozier, Parot, Constant, Godignon, Michel Robert, Mirabaud, tous dotés d'un palmarès riche en victoires. Ce fut un jeune cavalier de vingt ans, le Normand Eric Navet, ancien champion d'Europe junior, qui mit tout le monde d'accord en s'adjugeant l'épreuve sur la petite jument Doris I, réussissant même un *« sans faute »*, exploit rarissime dans l'histoire du derby dont la première édition remonte à 1963.

ROLAND MERLIN.

CYCLISME

LA JOURNÉE DE LA BICYCLETTE

Mme Vélo et M. le président

Une des principales artères de la capitale, l'avenue de la Grande-Armée, fermée à la circulation automobile et réservée aux cyclistes : plus de cinq mille au total... L'image résume la Journée de la bicyclette organisée, le dimanche 20 mai, par l'Union nationale des deux-roues, dans le but d'encourager la pratique du cyclisme sous toutes ses formes et de regrouper ses adeptes. Jeunes et moins jeunes ont ainsi pédalé entre l'Etoile et la porte Maillot, sous le regard de « Mme Vélo », l'actrice Stéphane Audran, qui est elle-même une cyclotouriste fervente. Ils nous ont offert le spectacle de pelotons singuliers, où l'O.S. côtoie le P.-D. G. et où le champion prend la roue du randonneur anonyme.

Le comédien Patrick Préjean a roulé en compagnie de Marie-Christine Debourse, et Roger Gaignard, l'ancienne vedette du Vel'd'hiv, qui fut en son temps un perfectionnniste, a effectué sa rentrée dans une épreuve de 20 kilomètres pour constater que le vainqueur, Claude Genzling, un journaliste passionné de technique, utilisait... un pédalier ovale.

Un Bordeaux-Paris confidentiel

Les cyclistes n'ont pas seulement descendu et remonté l'avenue de la Grande-Armée. Ils ont escaladé la Butte Montmartre, traversé Paris, déferlé vers la banlieue, sillonné la forêt de Sénart et celle de l'Isle-Adam qui vit naître voilà cinq ans, la Journée de la bicyclette. Des manifestations se sont déroulées dans toute la France. Le chiffre record des participants, évalué à deux cent mille en 1978, a sans doute été battu. Paris-Roubaix cyclotouriste a réuni 4 500 engagés qui n'ont redouté ni la distance (260 kilomètres) ni les pavés du Nord, et l'on a refusé du monde.

Comment associer à cette Journée de la bicyclette, qui mobilise l'effectif cycliste, un Bordeaux-Paris dont se désintéressent les vedettes du vélo ? Comment englober dans ce vaste mouvement qui s'amplifie d'année en année une compétition qui devient de plus en plus confidentielle ? On ne dénombrait que 13 concurrents, de notoriété modeste pour la plupart, dans la nuit de dimanche au départ de Bordeaux. Encore était-il heureux que le Breton André Chalmel, président de l'Union nationale des professionnels français, ait donné l'exemple, d'abord en s'alignant dans cette classique au passé prestigieux, ensuite en y réalisant un exploit de première grandeur.

Echappé au 242e kilomètre, peu après la prise des entraîneurs, située à Poitiers, il ne fut pas rejoint et franchit la ligne d'arrivée à Fontenay-sous-Bois avec 3 min. 44 sec. d'avance sur Delépine, ayant accompli les 584 kilomètres, dont 366 km derrière motocyclette, à plus de 47 km/h de moyenne. Jamais la course n'avait été aussi rapide.

André Chalmel, qui se contentait jusqu'alors d'être l'équipier de Bernard Hinault, sort grandi de l'aventure. Tout comme en sort grandi le Belge Van Springel, troisième en dépit d'une chute qui lui coûta plusieurs minutes et qui brisa son rythme. Vainqueur du Derby à cinq reprises, il aurait pu abandonner. Il a tenu à effectuer la totalité du parcours, honorant à sa façon cette longue, très longue journée de la bicyclette.

JACQUES AUGENDRE.

SKI

Patrick Vallençant : les 65° du Pérou

Grenoble. — Le skieur Patrick Vallençant tentera prochainement l'ascension du Yerupaya (6 500 mètres) situé dans le sud du Pérou, dans la cordillère Huayhuash. Il souhaite redescendre cette montagne à ski, qui présente des pentes de 55 à 65 degrés.

Patrick Vallençant, qui dirige depuis deux ans à Chamonix une école de « ski extrême » (*le Monde* du 17 mars), a déjà réalisé en Europe une trentaine de descentes dans des couloirs de 45 à 55 degrés, notamment en 1971 le couloir des Italiens à la Grande Casse, les couloirs Whymper et Couturier à l'aiguille Verte en 1975, le couloir Gravelotte à la Meije. L'an dernier il a descendu en Amérique du Sud l'Artesonraju, une pyramide de 6 000 mètres d'altitude dont l'inclinaison atteint par endroits 60 degrés. Seulement trois skieurs seraient à ce jour parvenus, dans les Alpes, à « tenir » sur des pentes de 60 degrés : Daniel Chauchefoin dans la face nord de la Meije, mais sur un court passage, Jean-Marc Boivin et Laurent Giacomini.

Patrick Vallençant estime qu'une pente de 65 degrés devrait constituer pour le skieur une limite géométrique extrêmement difficile à dépasser : *« A partir de 60 degrés les coudes commencent à toucher la neige ; à 65 degrés ce sont les hanches qui l'effleurent ; vers 70 degrés le skieur est « repoussé » dans le vide et il est alors impossible de faire des reprises de carres. »*

Au Yerupaya, Patrick Vallençant devra, au cours de l'ascension, préparer sa redescente, notamment en élargissant certaines crêtes. Haute de 1 500 mètres, la face qu'il espère *« conquérir »* devrait être descendue en six ou sept heures.

Ce défi n'est pas le seul lancé à la montagne par des skieurs. Dominique Potard, aspirant-guide, et Jean-Paul Lassalle, moniteur de ski, ont réussi il y a quelques jours dans le massif du Mont-Blanc la descente, en trace directe sans virage, d'un couloir de 450 mètres de long, 300 mètres de dénivelé, et dont la pente moyenne est de 40 à 45 degrés. Les deux skieurs ont redescendu le couloir de la Table à l'aiguille du Tour (3 542 mètres) en 10 secondes, soit à une vitesse avoisinant les 150 kilomètres-heure.

CLAUDE FRANCILLON.

● *Deux membres de l'expédition franco-suisse*, conduite par le skieur Sylvain Saudan (*le Monde* du 22 mars) qui tentait l'ascension du Dhaulagiri au Népal (8 172 mètres), ont été emportés, dans la nuit du 13 au 14 mai, par une avalanche. Celle-ci a enseveli la tente où se trouvaient Eric Poumailloux, vingt-cinq ans, de Chamonix, et le docteur Jean-Louis Sabarly, vingt-neuf ans, de La Celle-Saint-Cloud.



Les résultats

Basket-ball

L'équipe de France s'est brillamment qualifiée pour la poule finale du tournoi de qualification pour les championnats d'Europe en terminant invaincue, avec cinq victoires dans son groupe. Pour ses deux derniers matches, l'équipe de France a battu l'Ecosse (99 à 68) et l'Espagne (93 à 79). Elle jouera la poule finale avec l'Espagne, la Pologne, la Grèce, la Suède et la Finlande. Les quatre premières équipes de cette poule seront qualifiées pour les championnats d'Europe.

Cyclisme

BORDEAUX-PARIS

1. André Chalmel, les 584,500 kilomètres en 12 h. 25 min. 12 sec. (moyenne : 47,21 kilomètres-heure) ; 2. Delépine, à 3 min. 44 sec. ; 3. Van Springel (Belg.), à 7 min. 47 sec. ; 4. Bertin, à 9 min. 23 sec. ; 5. Rosiers (Belg.), à 18 min. 30 sec. ; 6. Laurens (Belg.), à 40 min. 33 sec. ; 7. Périn et Tesnière, à 48 min. 32 sec. ; 9. Béon, à 1 h. 6 min. 14 sec. ; 10. Pipart, à 1 h. 10 min. 36 sec. ; 11. Dogl (Autr.), à 1 h. 43 min. 22 sec.

Escrime

Jean-Maurice Dierckens (Tourcoing) a remporté le titre de champion de France au sabre en battant Jean-François Lamour (la Française) dans le dernier match de barrage. Ses coéquipiers Patrick Quivrin et Bernard Vallée se classent respectivement troisième et quatrième, devant Philippe Bena (Saumur) et Franck Berthier (PUC).

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIEME DIVISION
(trente-troisième journée)

A une journée de la fin de la compétition, les jeux sont faits dans le groupe B, où Brest est champion, tandis que Lens disputera les barrages pour l'accession en première division. Dans le groupe A, Gueugnon a rejoint Avignon en tête du classement et l'a même devancé grâce à une meilleure différence entre les buts marqués et encaissés. Tout reste possible lors de la dernière journée, où Gueugnon accueillera Auxerre, le troisième, qui peut encore espérer disputer les barrages, tandis qu'Avignon recevra Arles, le dernier du groupe.

GROUPE A

*Saint-Dié b. Avignon	4-1
*Chaumont et Gueugnon	2-2
Toulon b. *Auxerre	3-1
*Ajaccio b. Besançon	1-0
*Béziers b. Toulouse	1-0
A Beaune : Montpellier b. Epinal	3-1
*Montluçon et Martigues	1-1
Cannes b. *Alès	2-1
*Arles b. Troyes	2-1

Classement : 1. Gueugnon, Avignon, 44 points ; 3. Auxerre, 42 ; 4. Béziers, Besançon, 41 ; 6. Montpellier, 40 ; 7. Martigues, Cannes, 35 ; 9. Chaumont, 33 ; 10. Montluçon, 32 ; 11. Toulouse, 31 ; 12. Saint-Dié, 29 ; 13. Alès, Toulon, Ajaccio, 28 ; 16. Troyes, 24 ; 17. Epinal, 23 ; 18. Arles, 16 points.

GROUPE B

*Châteauroux et Brest	1-1
Lens b. *Mulhouse	1-0
*Angoulême et Dunkerque	1-1
*Guingamp b. Tours	2-1
*Quimper b. Rouen	3-0
*Blois b. Rennes	2-1
Limoges b. *Boulogne	2-1
Lucé b. *Melun	2-1
Orléans b. *Amiens	3-2

Classement : 1. Brest, 52 points ; 2. Lens, 49 ; 3. Dunkerque, 44 ; 4. Tours, 41 ; 5. Rouen, 38 ; 6. Limoges, Guingamp, 35 ; 8. Rennes, 34 ; 9. Châteauroux, Orléans, 33 ; 11. Lucé, 32 ; 12. Angoulême, 30 ; 13. Quimper, 29 ; 14. Blois, 28 ; 15. Mulhouse, 27 ; 16. Boulogne, 21 ; 17. Melun, 18 ; 18. Amiens, 17.

Gymnastique

CHAMPIONNATS D'EUROPE

Concours général : 1. Deltchev (Bulg.), 57,75 points ; 2. Makus (U.R.S.S.) et Tkachev (U.R.S.S.), 57,45 ; 4. Ditiatin (U.R.S.S.), 57,35 ; 5. Mack (R.D.A.), 57,25 ; 6. Kovacs (Hongr.), 56,95 ; 7. Baertel (R.D.A.), 56,70 ; 8. Szilier (Roum.) et Boerio (Fr.), 56,65 ; 10. Glenger (R.F.A.), 56,65 ; 11. Moy (Fr.), 56,50, etc.

FINALES AUX APPAREILS

Sol : 1. Deltchev (Bulg.), 19,60 (9,80 + 9,80) ; 2. Baerthel (R.D.A.), 19,50 (9,70 + 9,80) ; 3. Mack (R.D.A.), 19,45 (9,80 + 9,65), etc.

Arçons : 1. Ditiatin (U.R.S.S.) et Guczoghy (Hong.), 19,15 (9,50 + 9,65) et (9,45 + 9,70) ; 3. Boutard (Fr.) et Makuz (U.R.S.S.), 19,05 (9,40 + 9,65) et (9,45 + 9,60), etc.

Anneaux : 1. Ditiatin (U.R.S.S.), 19,35 (9,65 + 9,70) ; 2. Makuz (U.R.S.S.), 19,20 (9,65 + 9,55) ; 3. Mack (R.D.A.), 19,15 (9,55 + 9,60) ; 4. Moy (Fr.), 19,10 (9,55 + 9,55), etc.

Saut de cheval : 1. Makuz (U.R.S.S.), 19,50 (9,70 + 9,80) ; 2. Konecky (Tch.), 19,475 (9,70 + 9,775) ; 3. Deltchev (Bulg.) et Baertel (R.D.A.), 19,40 (9,75 + 9,65) et (9,70 + 9,70) ; 5. Mack (R.D.A.), 19,325 (9,70 + 9,625) ; 6. Migdau (Tch.), 19,25 (9,65 + 9,60) ; 7. Boerio (Fr.), 19,20 (9,70 + 9,50) ; 8. Moy (Fr.), 19 (19,65 + 9,35).

Barres parallèles : 1. Makuz (U.R.S.S.), 19,55 (9,70 + 9,85) ; 2. Ditiatin (U.R.S.S.), 19,40 (9,65 + 9,75) ; 3. Boerio (Fr.) et Glenger (R.F.A.), 19,30 (9,60 + 9,70), etc.

Barre fixe : 1. Tkachev (U.R.S.S.), 19,55 (9,75 + 9,80) ; 2. Deltchev (Bulg.) et Kovacz (Hong.), 19,45 (9,65 + 9,80) ; 4. Ditiatin (U.R.S.S.), 19,40 (9,70 + 9,70) ; 5. Glenger (R.F.A.), 19,25 (9,85 + 9,40) ; 6. Boerio (Fr.), 19,20 (9,60 + 9,60).

Jeu à treize

Le XIII Catalan est devenu champion de France en dominant en finale l'A.S. Carcassonne par 17 à 2, le dimanche 20 mai, à Toulouse.

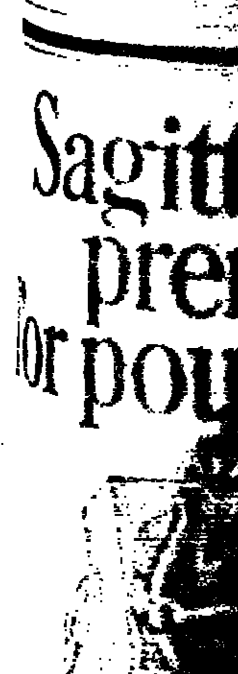
Tennis

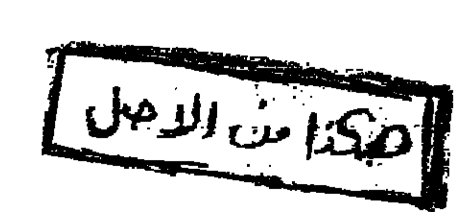
Le Mexicain Raul Ramirez a gagné le tournoi de Florence en battant en finale l'Allemand de l'Ouest Karl Meiler, 6-4, 1-6, 3-6, 7-5, 6-0. En demi-finale, Ramirez avait bénéficié de l'abandon du Français Pascal Portes, victime d'une entorse dès le premier jeu, et Meiler avait éliminé le champion de France Jean-François Caujolle par 6-3, 6-4. Celui-ci avait auparavant causé la grande surprise de ce tournoi en battant en quart de finale l'Américain Arthur Ashe, 1-6, 7-6, 6-3.

Le tournoi de Hambourg est revenu à l'Espagnol José Higueras, vainqueur en finale de l'Américain Harold Solomon par 3-6, 6-1, 6-4, 6-1.

Volley-ball

Grenoble a gagné la Coupe de France en battant le St-de Français par 3 sets à 1, le 19 mai, à Lannion.





CARNET

Naissances

— M. et Mme Max BRUN sont heureux de faire part de la naissance de leur cinquième arrière-petit-enfant

Naël-Jérémie-Richard,

le 8 mai 1979,
deuxième enfant d'Annabelle et Radwan Kassar.

— M. et Mme Gérard CLIN ont la très grande joie de faire part de la naissance de leur troisième petit-enfant

Naël-Jérémie-Richard,

le 8 mai 1979,
frère de Caroline et deuxième enfant d'Annabelle et Radwan Kassar.

— Christiane et Maurice LUBATTI laissent à Jean la joie d'annoncer la naissance de

Catherine,

le 3 mai 1979.
9, rue du Chant-des-Alouettes,
27830 Neaufles-Saint-Martin.

Décès

HUBERT DESCHAMPS

Nous apprenons la mort de
M. Hubert DESCHAMPS,
ancien gouverneur
de la France d'outre-mer,
survenue à Paris, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Germain-des-Prés, le mercredi 23 mai, à 8 h. 30.

L'inhumation aura lieu à Antibes, le vendredi 25 mai, à 11 h. 30.

[Né en 1900 à Royan (Charente-Maritime), Hubert Deschamps était licencié en droit, docteur ès lettres, diplômé de l'Ecole coloniale. Administrateur des colonies en poste à *Madagascar* de 1926 à 1936, il est rappelé à Paris comme chef adjoint du cabinet Léon Blum en 1936-1937.

Gouverneur de la *France d'outre-mer* à Djibouti puis en Côte-d'Ivoire et au Sénégal de 1938 à 1950, il est *nommé directeur* des sciences *humaines* à l'Office de la recherche scientifique d'outre-mer, poste qu'il occupe jusqu'en 1962. A cette date et jusqu'à sa retraite en 1970, il est professeur d'histoire contemporaine de l'Afrique noire à la faculté des lettres de Paris.

Hubert Deschamps laisse une œuvre importante, en particulier une « Histoire générale de l'Afrique noire » en deux tomes, une histoire de Madagascar, une histoire de la traite des Noirs. Il avait raconté son expérience d'administrateur colonial dans un livre chaleureux, « Roi de la brousse, mémoires d'autres mondes » (« le *Monde* » du 27 juillet 1975).

Hubert Deschamps avait aussi écrit deux romans historiques, « Paramour ou le Tendre Pirate » et « Manon l'Américaine » (1977).]

— M. Claude Archambault,
Mlle Soline Archambault,
Mme Henri Chiffert,
M. et Mme François Archambault,
M. et Mme François Chiffert et leurs enfants,
M. et Mme Michel Fromont et leurs enfants,
M. et Mme Gérard Chiffert et leurs enfants,
M. et Mme Jean Archambault et leurs enfants,
Mme Christine Archambault,
ont la douleur de faire part du décès accidentel dans sa ... troisième année, de

Mme Claude ARCHAMBAULT,
née Sabine Chiffert,

leur épouse, mère, fille, belle-fille, sœur, belle-sœur et tante.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le ... mai 1979, en l'église de Purgerot (Haute-Saône).

33500 Sous-préfecture de Libourne,
1, clos de Médreville,
54000 Nancy.
7, boulevard Albert-Ier,
54000 Nancy.

— M. Jean-Jacques Baur,
M. et Mme Yves Petit et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Lamicq et leurs enfants,
M. Michel Baur,
Mlle Marie-Claude Baur,
M. et Mme René Castets et leurs enfants,
ont le chagrin de faire part du décès de

Mme Jean-Jacques BAUR,
née Suzanne Maurin,

survenu le 17 mai 1979.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 22 mai 1979, à 14 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Grenelle, place Félix-Faure, Paris-15e.

L'inhumation aura lieu au cimetière d'Epiais-Rhus (95), à 16 heures.

83, avenue Marcel-Cachin,
92320 Châtillon-sous-Bagneux.

— M. et Mme Marc Dupont-Bricout,
M. et Mme Bernard Dupont-Gagey,
M. et Mme Raoul Dupont-Beslay,
Le Père Maxime Dupont,
Le colonel et Mme Jacques Verdelhan des Molles-Dupont,
M. et Mme Maurice Simon-Dupont,
M. et Mme Jacques Dupont-Vandame,
Le Père Antoine Dupont,
ses enfants,
Ses quatre-vingt-deux petits-enfants,
Ses quatre-vingt-onze arrière-petits-enfants,
font part de l'entrée dans la Paix du Seigneur, le 18 mai 1979, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année, de

Mme Marc DUPONT,
née Hélène Baroux,

et vous invitent à vous unir d'intention ou à participer à la messe d'enterrement qui aura lieu le mardi 22 mai 1979, à 15 h. 45, en l'église Saint-Antoine-de-Padoue du Chesnay, sa paroisse.

Cet avis tient lieu de faire-part.
17, avenue Debasseux,
78150 Le Chesnay.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. André GAITZ,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918,

le 11 mai 1979.
De la part de toute sa famille.

— Mme Gaston Lasry,
Jacqueline et Michel Fennetaux,
Mathias et Ariane,
Les familles Lasry, Nahon, Bensoussan, Banon, Hadchouel et Benassayag,
ont la douleur de faire part du décès de

Gaston LASRY,

survenu le 18 mai 1979, dans sa soixante-seizième année.

Les obsèques auront lieu le mardi 22 mai, à 10 h. 30, au cimetière du Montparnasse.

Ni fleurs ni couronnes,
mais des dons peuvent être adressés à la Ligue nationale contre le cancer.

— Germaine Mange-Ruand,
Dag et Merrilyn Mange-Tellander,
Hervé Mange,
ont la douleur de faire part du décès de

Oscar MANGE,
ing. I.A.A.,

survenu le 4 mai 1979, à Lully (Suisse).

— Nous apprenons la mort du peintre et cartonnier

René PERROT,

à l'âge de soixante-sept ans.

[Né à Cuse (Doubs) en 1912, René Perrot s'était formé à l'Ecole des arts décoratifs où il devait enseigner par la suite. Peintre et graveur, il était également l'auteur, avant 1939, de plusieurs affiches. Mais c'est à son œuvre de cartonnier que René Perrot doit sa réputation. Il avait participé à ce mouvement pour la renaissance de la tapisserie française, dont Lurçat était le maître. Comme lui, René Perrot s'inspirait de cette tradition d'Aubusson pour une tapisserie « à fonds de fleurs », foisonnante de motifs décoratifs. Ses œuvres sur laine ont décoré de nombreux bureaux dans les ministères et dans les ambassades à l'étranger. Il participait régulièrement aux manifestations des Salons d'automne et des indépendants.]

— Mme René Perrot, son épouse,
Sylvie et Eric Poujade et leur fils Blaise,
Ses enfants et petit-fils,
Sa famille et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès, en son domicile, de

René PERROT,
peintre, graveur, cartonnier,
professeur à l'E.N.S.A.D.,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur
des Arts et Lettres,

survenu dans sa soixante-septième année.

La levée du corps aura lieu le mardi 22 mai, à 7 heures, sur la dalle des Olympiades, tour Grenoble, porte n° 5 (accès par l'escalier mécanique) 103, rue de Tolbiac, Paris-13e.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Merlines (Corrèze), le même jour, à 14 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

17, rue du Javelot,
75645 Paris Cédex 13.
65, rue du Point-du-Jour,
92100 Boulogne.

— Mme Christian Pigeon,
son épouse,
Nicolas et Benoît, ses fils,
M. et Mme Louis Pigeon,
ses parents,
Le docteur et Mme Lucien Compagnon, ses beaux-parents,
Ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs,
ont la douleur de faire part du décès subit de

Christian PIGEON,

survenu à Paris, le 9 mai 1979, à l'âge de trente et un ans.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité, en l'église de Meudon-Bellevue (92).

6, rue Le Goff, 75005 Paris.
48, rue Henri-Gorjus, 69004 Lyon.
Lahounade (Marracq),
64100 Bayonne.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme René Vignaud, son épouse,
M. et Mme Gérard Dapremont,
ses enfants,
Sylvain, Anne et Hélène,
ses petits-enfants,
La famille et les amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. René VIGNAUD,
inspecteur honoraire
de l'Académie de Paris,
commandeur
des Palmes académiques,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 13 mai 1979, à Maisons-Laffitte, dans sa soixante-treizième année.

La cérémonie d'inhumation a eu lieu dans l'intimité, le mercredi 16 mai, au cimetière des Gonards, à Versailles.

Remerciements

— Jean et Fanny BECKOUCHE, profondément touchés des chaleureux témoignages qui les ont soutenus lors du décès de leur fille,

Anne Sarah,

remercient très sincèrement tous ceux qui se sont associés à leur peine.

— Le bureau et les membres de la Société Psychanalytique de Paris remercient les personnes qui ont témoigné de leur sympathie lors du décès de

Mlle Anne BERMAN,

survenu le 25 avril 1979.

— Le bureau et les membres de la Société Psychanalytique de Paris remercient les personnes qui ont témoigné de leur sympathie lors du décès du

docteur Louis DUJARIER,

survenu le 14 avril 1979.

Anniversaires

— A l'occasion du dixième anniversaire de la mort de

Mme François de RIVOYRE,
née Madeleine Ballande,

une messe sera célébrée le 23 mai, à 9 heures, dans l'église d'Onesse-et-Laharie (Landes).

Ceux qui gardent le souvenir de Mme de Rivoyre auront une pensée pour elle.

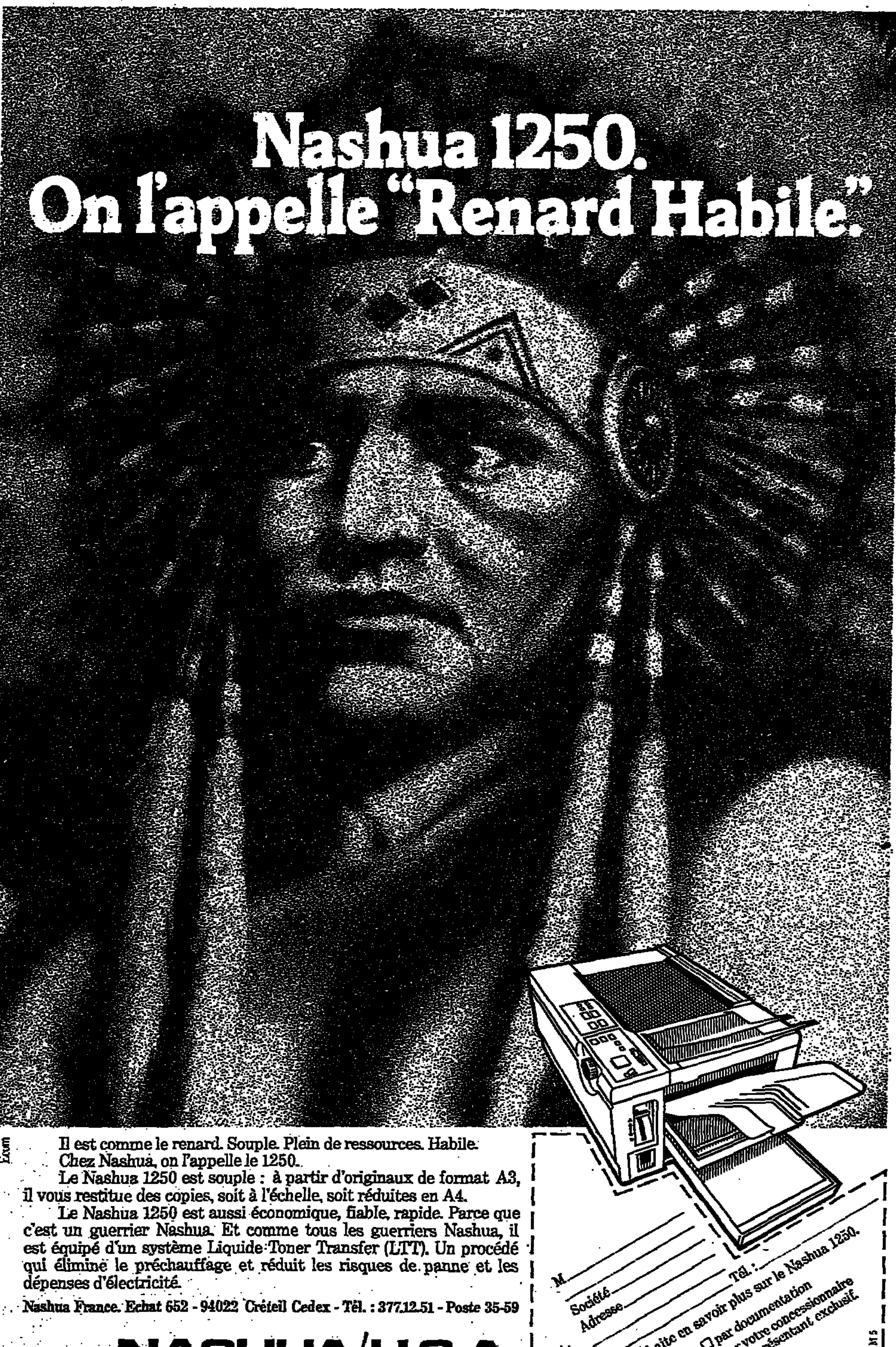
Services religieux

— Un service à la mémoire de l'ambassadeur

James C. DUNN,

décédé le 10 avril aux Etats-Unis, aura lieu à la cathédrale américaine, 23, avenue George-V, le 23 mai, à 16 heures.





Le Monde

culture

Musique

AU GRAND THÉATRE DE GENÈVE

« La Force du destin »

Mise en scène par Jean-Claude Auvray

Après les spectacles du Kirov figés dans une tradition rigide au Festival de Lausanne, c'est un plaisir de voir, au Grand Théâtre de Genève, une mise en scène aussi pleine de vie et d'invention, malgré des aspects discutables, que celle de Jean-Claude Auvray pour la Force du destin. *Car elle retrouve la musique de Verdi à sa source et l'exprime dans son jaillissement tumultueux et superbe.*

Il n'est pas facile de monter une œuvre aussi hybride dont le livret rocambolesque issu du romantisme espagnol fait le désespoir des esprits cartésiens tant par l'accumulation des invraisemblances et des coïncidences que par le mélange des genres, du comique et du tragique, de l'émotion intime et de la fresque spectaculaire. Mais le génie de Verdi y souffle constamment avec plus ou moins de bonheur et de distinction, faisant craquer l'étoffe trop lâche et annonçant tout à la fois Don Carlos, Otello *et* Falstaff *dans un discours assez chaotique.*

Auvray s'est tenu au plus près de la musique, s'attachant à traduire son rythme rapide par des décors et des rideaux qui voltigent sans cesse, des foules mouvementées, des acteurs au jeu très expressif, tout en cherchant à donner à ce livret décousu, une unité d'ensemble par une double interprétation globale.

Voyant dans la Force du destin *« une œuvre quasi religieuse dominée par l'idée du châtiment, de l'espiation, du rachat et, enfin, de la rédemption », ia a pris comme thèse dominant l'image de la pietà sous différentes formes. Une immense et superbe évocation de la Pietà d'Avignon occupant toute fond de la scène en une grande sculpture baroque inspirée de celle de Michel-Ange donne à l'œuvre une incontestable dimension monumentale. Et il est de fait que la grande et pure figure de Leonora victime des luttes où s'entredéchirent sa famille et celui qu'elle aime, a des traits qui la rapprochent de la Vierge souffrante. Pourtant l'accent du drame est différent : il n'y a pas d'expiation et de rachat car de quoi Leonora et Alvaro seraient-ils coupables ? Mais bien de « la force du destin » et de cette « malédiction » dont le cri éclate à diverses reprises, idées fort peu chrétiennes, semble-t-il.*

Par ailleurs, Jean-Claude Auvray a transposé l'action du milieu du dix-huitième siècle au milieu du dix-neuvième siècle pour la situer à l'époque même de la composition de l'œuvre, celle du Risorgimento auquel Verdi a pris une part active, ce qui nous vaut un saisissant tableau de bataille dans le style de Magenta et de Solferino. Toutefois, en changeant d'époque et en accentuant le réalisme, il accuse du même coup l'absurdité de l'action et introduit de nouvelles dissonances de style, d'ailleurs réjouissantes, avec l'hyper-romantisme du livret.

Les décors de Hubert Monloup sont fort beaux, visions frappantes qui se renouvellent sans cesse encadrées par deux ravissantes églises espagnoles toutes blanches mais faites de têtes de mort et d'ossements cimentés — une image à la Bunuel — et les personnages voltigent au tempo vif comme la poudre que leur imposent la musique de Verdi et la mise en scène.

Martina Arroyo reste une des plus belles incarnations de Leonora avec cette voix d'une lumière incomparable, miroir de candeur et de douleur, et ce jeu pathétique si intériorisé, bien entourée par un Alfaro noble et désespéré (Giuseppe Giacomini), un Carlo implacable, assez mélodramatique (Matteo Manuguerra) et toute une excellente distribution dominée par l'exceptionnel frère Melitone de Gabriel Bacquier, qui renouvelle ses prouesses parisiennes.

Les Chœurs du Grand Théâtre et l'Orchestre de la Suisse romande font merveille sous la direction fine, nerveuse et intense de Giuseppe Patanè.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 21, 24 et 26 mai.

Cinéma

LE TRENTE-DEUXIÈME FESTIVAL DE CANNES

« VICTORIA »
de Bo Widerberg

Où est l'élan d'*Adalen 31* ? Où sont *le Pain et les Roses* et le sourire grave de *Joe Hill ?* Où est passé le charme d'*Elvira Madigan* ? On sait depuis le dernier film de Bo Widerberg (en français, *Un flic sur le toit*) que le réalisateur suédois aime à explorer des sujets divers, à mettre en scène la réalité contemporaine aussi bien que des rêveries d'autrefois. On se réjouissait qu'il adapte le roman de Knut Hamsun, *Victoria*, et voilà qu'on se trouve devant une illustration paresseuse tournée en anglais sur fond de cartes postales norvégiennes.

L'histoire est émouvante, mais Widerberg n'a pas su transposer la finesse du livre. Ce fils de meunier et cette fille de châtelain qui s'aiment depuis l'enfance sans pouvoir se retrouver une fois adultes, séparés pour toujours par la barrière des classes qui pèse même sur leurs sentiments, ont une existence incohérente dans le scénario. Au lieu d'être suggérés (ou démontrés, pourquoi pas) les drames sont banalisés en des dialogues schématiques. Quelques moments de grâce surgissent parce que les acteurs (Micaela Jolin et Stephan Schvartz) sont jeunes, beaux et pleins de foi, mais ils parviennent rarement à détourner ce qu'on leur fait dire, un ou deux gros plans séduisent parfois. Ils ne suffisent pas à sauver le spectateur de l'ennui et de l'étonnement.

CLAIRE DEVARRIEUX.

■ **Un Centre de documentation et de création cinématographique sera officiellement inauguré le mercredi 23 mai à Cannes. Destiné aux professionnels, aux universitaires et aux cinéphiles, il sera à la fois un outil de travail sur le langage, les techniques et l'histoire du cinéma (il possède déjà mille sept cents dossiers de presse sur les acteurs, les réalisateurs et les films, un millier d'ouvrages spécialisés, une importante collection de photos et d'affiches, il reçoit trois cents périodiques français et étrangers) et un lieu où seront donnés des cours (sur les techniques du super 8 et du 16 mm, sur les vidéo-cassettes, l'esthétique et l'histoire du cinéma).**

« Le Syndrome chinois », de James Bridges

Que se passerait-il si le réacteur d'une centrale nucléaire cessait d'être refroidi ? Il s'emballerait, s'échaufferait, fondrait, percerait le fond de sa cuve comme un chalumeau, pénétrerait dans le sous-sol, traverserait le globe et resurgirait aux antipodes, quelque part en Chine. Ce fantasme absurde né de la peur nucléaire porte un nom aux Etats-Unis : le syndrome chinois. C'est aujourd'hui le titre d'un film. Sorti dans les salles américaines dix jours avant l'accident d'Harrisburg, il connaît outre-Atlantique un énorme succès de curiosité. Et pour cause. Son scénario qui, en d'autres temps, aurait semblé quelque peu rocambolesque, se pare à présent des apparences du vraisemblable.

Une équipe de télévision californienne effectue un reportage de routine dans une centrale nucléaire. Survient un incident de refroidissement, vite maîtrisé. Les patrons de la chaîne de télévision renoncent à diffuser les images prises à la dérobée par le cameraman. La loi américaine l'interdit. De son côté, la compagnie privée propriétaire de la centrale se tire à son avantage de l'enquête ouverte par l'administration. Elle est même prête à tout pour éviter que l'affaire ne s'ébruite. Révéler ce qui s'est réellement passé et les faiblesses de la machine compromettrait le projet de construction d'une seconde centrale du même type. Des millions de dollars sont en jeu. Pourtant le directeur de la centrale est pris de remords. A partir de là le scénariste n'a pas lésiné. Il a construit un « thriller » de gros calibre dont le suspense se maintient jusqu'à la dernière image.

Compte tenu de l'actualité, ce mélodrame habilement ficelé ne manquera pas d'attirer le public de toutes les nations industrialisées où les centrales sont contestées. La France n'échappera pas au « syndrome chinois ». Mais, en raison même de ce probable succès, le film sera furieusement contesté.

Pour ses lacunes d'abord. Entre la chaîne de télévision et la compagnie électrique, on ne voit guère intervenir la puissance publique américaine. C'est pourtant elle — et au plus haut niveau puisque Jimmy Carter s'est déplacé — qui est immédiatement entrée en scène dans l'affaire d'Harrisburg.

Pour ses faiblesses techniques ensuite, que les spécialistes ne se feront pas faute de relever : les centrales françaises ne sont sans doute pas construites sur le même schéma que leurs grandes sœurs américaines. Et il est douteux que les vibrations d'une pompe du circuit de refroidissement se transmettent jusqu'à la salle de commande, comme on le voit dans le Syndrome chinois.

Pour sa façon exagérément romanesque enfin d'aborder le problème sérieux de la sécurité nucléaire. Caricaturer les hommes et les situations n'est peut-être pas la meilleure manière d'ouvrir un dossier, il est vrai fort obscur. Car au lieu de regarder les choses en face, on les masque derrière un brouillard d'émotivité.

Réveiller l'opinion

L'authenticité, l'honnêteté et la crédibilité du Syndrome chinois *seront donc mises en cause. Mais n'est-ce pas enfoncer une porte ouverte que de faire un tel procès à un film grand public ?* Le Syndrome chinois, *c'est du cinéma. Ses auteurs ne le nieront certes pas. Mais ils feront valoir que leur métier consiste justement à exprimer les inquiétudes et même les fantasmes de leurs contemporains. Hantises ici interprétées par Jane Fonda, qui met une fois de plus son talent et sa sincérité au service d'une cause qui lui est chère, par Jack Lemmon, excellent dans le rôle (très différent de ceux auxquels il nous a habitués) d'un ingénieur à la fois timoré et courageux, et par Michael Douglas, enfin, le fils de Kirk et l'un des producteurs du film.*

Sur le fond, le film frappe juste. Pas plus qu'aucune autre technologie, l'industrie nucléaire, malgré ses blouses blanches et ses impeccables tableaux de commande électronique, n'échappe aux faiblesses, aux erreurs et aux passions des hommes. Ce qui touche à l'atome n'a nullement la propreté et la rigueur scientifique que lui prêtent ses zélateurs. Les exemples récents de malfaçon, de faute de conduite, de sabotage et même d'attentats en témoignent.

Le Syndrome chinois *est, avec deux romans américains et allemands, l'une des premières tentatives pour faire sortir des bureaux techniques et des cabinets ministériels le problèmes de la sécurité des centrales. Il va réveiller l'opinion, que l'on chloroforme par des déclarations lénifiantes. Il provoquera une nouvelle curiosité, fera lever sans doute une demande d'information, et libérera peut-être de ses inhibitions le fameux conseil d'information nucléaire, créé à la demande du président de la République, mais toujours muet après un an d'existence.*

Si le Syndrome chinois, *malgré et à cause de ses défauts, pouvait susciter enfin ce vrai et populaire débat nucléaire que l'on attend depuis cinq ans, il aurait bien mérité du septième art.*

MARC AMBROISE-RENDU.

Danse

Le Bolchoï au Palais des congrès

« Icare » par Vassiliev

La légende d'Icare me rappelle deux souvenirs. Le premier, extrêmement pénible, remonte à mon adolescence scolaire : c'est l'abominable charabia qui tentait d'exprimer ma traduction du latin d'Ovide. Le deuxième reste inscrit dans mes réminiscences de l'Opéra à une date précise : 9 juillet 1935. Ce jour-là, Serge Lifar avait présenté, au palais Garnier, sa version du mythe antique de l'élévation, symbole du plus léger que l'air. Son « Icare », qu'il dansait seul, les bras pris dans un empennage arachnéen, avec une beauté plastique digne de la statuaire grecque, s'accompagnait de simples rythmes de J.-E. Szyfer, frappés par des instruments à percussion, une musique concrète avant la lettre. Toute libération était donnée au style néo-classique (les cinq positions sacro-saintes passant à sept) que Lifar inaugurait à grand renfort de déclarations et d'écrits, notamment dans une plaquette retentissante intitulée « le Manifeste du chorégraphe ». Repris en 1962 (avec Attilio Labis), malgré un rideau de scène signé Picasso, « Icare » ramassait un double et définitif billet de parterre.

En présentant, au Palais des congrès, sa nouvelle conception sous la forme d'un ballet à grand spectacle en deux actes par la troupe somptueuse du Bolchoï Vladimir Vassiliev s'est contenté de raconter une histoire à sa façon. Il s'agit visiblement d'une commande qu'a dû lui passer Youri Grigorovitch, le directeur de la danse au Bolchoï, lequel n'a pas été certainement sans l'influencer, ne serait-ce que dans son style théâtral de « Spartacus ». N'empêche que Vassiliev confirme dans son « Icare » des dons de chorégraphe original que le premier spectacle de la compagnie moscovite avait laissé deviner. Son inspiration accuse à l'évidence quelques emprunts, de-ci de-là, au ballet contemporain (« Phèdre », « Nautéos », de Lifar) ; mais la trame du ballet est simple, les héros sont bien typés et les masses manœuvrées sans faiblesse. Bonne idée qu'a eue Vassiliev de laisser tomber les errements du vieux Dédale et de présenter son fils aviateur comme un rêveur à la recherche d'« autre chose ». L'homme incompris par les puissants de l'heure, brimé dans son envol et ses amours, c'est tout de même un message au peuple...

Je ne suis pas sûr néanmoins que l'« Icare » de Vassiliev ferait un malheur s'il n'était pas interpété par... Vassiliev. Quel autre danseur que lui, dans une condition physique aussi magnifique, pourrait réaliser les prouesses que la chorégraphie (grands jetés, débouches de manèges, tours vrillés, pas acrobatiques en tous genres) met continuellement sous ses pas ? Remarque qui vaut pour ses deux interprètes masculins, Vladimir Derevianko (l'Archonte), et Victor Barykhine (Cléon), et l'interprète féminine qu'il préfère à toutes, Ekaterina Maximova, qui parvient à garder sa grâce de jeune fille en accomplissant des tours de force techniques.

Musique pour générique de film de Serguaï Slonimski, décor d'acropoles avec projections d'orage, de Valeri Levental. La performance : le Bolchoï, comme Icare en figure pasolinienne au rideau final, décolle de l'académisme.

OLIVIER MERLIN.

Restauration des orgues de la cathédrale de Beauvais

La cathédrale de Beauvais a retrouvé sa voix. De nouvelles grandes orgues ont été inaugurées dimanche 20 mai par un récital de M. Pierre Cochereau, titulaire des orgues de Notre-Dame de Paris, devant environ cinq mille spectateurs. Les grandes orgues de la cathédrale de Beauvais avaient été endommagées par les bombardements de juin 1940, le pillage avait achevé leur destruction. Le nouvel instrument, d'un poids total de 40 tonnes, compte 77 jeux et 5 500 tuyaux.

Cette restauration, qui a coûté 5 millions de francs et a été entièrement financée par l'Etat, permet aujourd'hui à Beauvais de posséder des grandes orgues qui, au dire des spécialistes, compteraient parmi les plus remarquables d'Europe. — *(Corresp.)*

Photo

L'inventaire de Richard Baltauss

L'Hôtel d'Amérique est un hôtel à quatre étages, avec une enseigne au néon, l'eau courante et l'électricité. Cela se passe la nuit, rue Rochechouart, en 1974 ou 1975, par une de ces nuits très chaudes quand le pavé exsude légèrement : toutes les lumières du vestibule sont allumées, il reste des chambres libres. Contre-plongée : on lève la tête vers les rideaux gris, certaines fenêtres sont ouvertes « à l'espagnolette », aucune ombre ne se projette derrière. Les chambres ne doivent pas coûter cher, 20 ou 30 francs, louées au mois ou à l'année, à des immigrés, des représentants, des célibataires, des retraités, et à la mort, à ces vieilles comédiennes qui se fardent trop et ont disposé de petits autels sur leurs tables de nuit, leurs faux bijoux dans des boîtes à cigares, les photos de leur jeunesse épinglées, des fleurs pourries, l'antimite des armoires. La photo oublie les odeurs.

On ne voit que les vêtements sur les porte-manteaux, deux parapluies, deux chapeaux pour une seule double vie. l'Hôtel d'Amérique a peut-être hébergé un assassin. Ces lettres, *Hôtel d'Amérique*, sont incrustées dans le verre non dépoli des portes à battant du vestibule éclairé, tendu de papier à fleurs qui se répète partout dans les chambres, dans la cage d'escalier. Ici, des hommes ont battu des femmes, des couples illicites sont venus faire l'amour, des corps ont grelotté sur l'émail. Mais la chambre est vide, et elle semble n'avoir rien retenu, on a passé l'aspirateur, le dessus de lit est tout juste un peu jauni, la clef est sur la porte. La chambre, lourde d'existences, attend que ça recommence.

Suivant les heures, le tableau des clefs, avec ses pastilles d'ivoire numérotées, est plus ou moins chargé. Il y a un autre tableau en bois, avec des petits casiers, pour les lettres qui arrivent trop tard et qu'il faut retourner. Sur le comptoir, on distingue des calendriers, des barèmes, un réveil, un cahier de comptes, un poste de radio, des réservations de gens qui ne sont jamais venus. L'Hôtel d'Amérique en brûlé l'an dernier. Baltauss fait l'inventaire des objets et des vies. Les locataires ont refusé de se faire prendre dans leurs chambres. Ils défilent à la réception, c'est comme ça qu'il les rencontre et les connaît, tous debout, au garde-à-vous, des apprentis à l'acné persistante, des hommes mal rasés qui se serrent dans leurs imperméables. La photo oublie les voix.

En attendant Bruce Davidson, Robert Delpire a été inspiré d'exposer ce jeune photographe français inconnu, ses deux séries, l'Hôtel d'Amérique, puis ses portraits à l'intérieur, isolés ou en couple.

Il y aurait à dire, sans doute, d'une série à l'autre, sur ce grand angle et ce sépia, tous les deux ténus, comme une signature, un cachet, une simple inclination, et sur l'immuabilité des cadres, si l'on voulait à tout prix mettre son grain de sel dans une théorie photographique. Il y aurait à dire sur ce monde lourd de romanesque, si l'on voulait caser Baltauss dans une histoire photographique. Mais il se tient tout seul, avec ce bout d'œuvre, suffisamment secret et beau.

HERVÉ GUIBERT.

★ Galerie Nouvel Observateur-Delpire, 13, rue de l'Abbaye, Paris, 6e. Jusqu'au 26 mai.

■ **La Maison de la culture de Rennes propose un hommage à Victor Segalen et à Saint-Pol Roux du 21 au 23 mai. Au programme : lecture-spectacle de « la Dame à la faulx », de Saint-Pol Roux (le 21) ; « Bretagne est univers », spectacle poétique conçu par Gilles Fournel (le 22) ; « Siddharta », de Victor Segalen (le 23). Une exposition sur Victor Segalen est également organisée. (Rens. : tél. (99) 79-26-26.)**

Le jardin des supplices

(Suite de la première page.)

Le reste du temps, sur cette rivière qu'il remonte et qui doit le conduire au repaire de Kurtz, c'est à Kurtz qu'il pense. Il étudie son dossier. Des photos, des lettres, des rapports : carrière brillante, états de service exceptionnels. Alors, pourquoi soudain cet accroc, cette rupture, ce reniement ? Pourquoi cette folie ? C'est vers un mystère, vers l'inconnu d'un homme, que le capitaine a l'impression d'aller.

Multiples aventures. Puis Willard débarque sur le territoire de Kurtz. Il gravit un escalier monumental, traverse les ruines d'un temple. Mais, au lieu d'un havre de paix, c'est un véritable jardin des supplices qu'il découvre. Partout des hommes, des femmes, crucifiés, pendus, martyrisés avec un raffinement atroce. Et Kurtz enfin (Marlon Brando), colosse au crâne rasé dont la voix sort de l'ombre, comme celle d'un oracle, et qui accueille son visiteur avec une ironie glaciale : *« Vous n'êtes qu'un garçon de courses envoyé par des épiciers. »*

Le pragmatisme et la cruauté

A cet instant, le film a déjà basculé. Nous sommes passés d'un univers purement physique (la guerre, la peur, la mort) à un univers mental, celui d'un schizophrène qui semble vouloir se délivrer de l'horreur par l'horreur, et se venger de la malédiction divine en jouant lui-même le rôle d'un dieu terrible et sanguinaire, dans un long discours, ponctué de coups de projecteur, Kurtz-Brando justifie ses actes criminels au nom d'une morale fondée sur le pragmatisme et la cruauté, après quoi il se laisse tuer par Willard, car, nous dit-celui-ci, *« même la jungle réclamait sa mort »*.

Le meurtre accompli, le capitaine se présente à la foule, qui se prosterne devant lui. Sans doute va-t-il prendre la succession de Kurtz. Sans doute est-il déjà devenu Kurtz. Sans doute le long voyage qu'il vient d'accomplir sur la rivière n'avait-il pour objet que de lui révéler sa propre métamorphose, sa folie, sa « perte d'âme ».

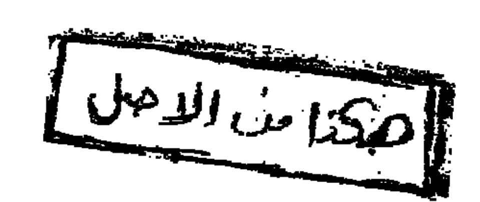
Cette dernière partie surprend. On perçoit bien la dimension philosophique (sinon métaphysique) que Coppola a voulu lui donner. Mais le film reste à ras du sol, prisonnier de la confusion et de l'ambiguïté de ses références à Conrad, victime également d'un luxe qui rappelle fâcheusement l'exotisme hollywoodien des années 30.

Tout ce qui précède est, en revanche, inoubliable. Images de guerre, certes, cent fois vues, mais filmées comme elles ne le furent jamais. Vision fascinante de ces hélicoptères dansant à l'aube leur ballet meurtrier de ces jets déchirant l'air, de ces engins et de ces combattants partant à l'attaque au son de la *Chevauchée des Walkyries*. Des moyens exceptionnels, la puissance inspirée de sa mise en scène, un montage fabuleux, permettent à Coppola de transcender le spectacle de la guerre pour en faire une sorte de fête tragique et monstrueuse où, dans le feu, les cris et l'épouvante, les hommes s'accouplent avec la mort.

Pendant une heure et demie, le choc d'une tornade épique. Pendant trois quarts d'heure, les incertitudes d'un propos brumeux. Entre le « pour » et le « contre », que vont choisir les jurés ?

JEAN DE BARONCELLI.

■ **La « fête médiévale » de Bourges : le musicien de jazz Bernard Lubat donnera le samedi 26 mai, à Bourges, à 22 heures, après une journée de parades, de foires, d'expositions et de concerts, une grande manifestation sonore et visuelle avec les cinq harmonies et fanfares de la ville, le Collectif des musiciens de Bourges et un orchestre de quarante accordéons juchés sur les toits de la cathédrale et des maisons environnantes ; en même temps que les notes, éclateront des feux d'artifice... De 11 heures du matin à 23 heures. (Renseignements : mairie de Bourges.)**



DANS LES COULISSES DU CINÉMA FRANÇAIS

Le « new deal » de Gaumont

par DOMINIQUE POUCHIN

Seule véritable société « intégrée » du cinéma français, Gaumont assoie sa puissance sur un circuit de presque six cents salles (en liaison avec Pathé). Mais la vieille maison entend désormais s'imposer par une politique résolue de soutien au film de qualité. C'est cette conception d'une « économie culturelle » qui fonde le « new deal » de la première compagnie française.

Contesté par ceux qui lui reprochent son « hégémonie », Gaumont estime au contraire que, face au marché mondial, ses moyens restent notoirement insuffisants.

Rien ne va plus. Voilà qu'on brouille les cartes. Tout paraissait pourtant si simple : d'un côté, les gros sous et les bonnes vieilles recettes, le commercial en somme ; de l'autre, la création, la recherche, le génie parfois, bref, la qualité. Heureuse dichotomie, rassurante et très française. A droite, l'industrie, plutôt riche et bien portante ; à gauche, l'art, toujours pauvre et malade : les « boulevards » pour la banlieue, le « quartier » pour les intellos. Eh bien, non ! Voilà que le capital fait dans la culture, que le « gros » maraude chez les « petits », que le trust flirte avec la gauche.

Turbulences dans les idées reçues : Gaumont, l'ancêtre, le tout-puissant, mélange les genres et met son nez partout. Mieux, il joue de la profession de foi et proclame à tout vent une mission sacrée : sauver le cinéma français.

La vieille maison a fait peau neuve. Son image de marque n'est plus un chiffre d'affaires et quelques bénéfices, mais — qu'on se le dise — une « philosophie originale » puisée aux sources de la « culture française ». Oui, la Gaumont d'aujourd'hui a entrepris de réconcilier la création et l'argent, pour le bonheur de tous. Alors ? Merci Gaumont ? Cela mérite d'aller voir de plus près...

Tout est d'abord une affaire d'hommes, vous dit-on du premier au septième étage de la maison, à Neuilly. De cinq hommes en fait, cinq personnages aux rôles judicieusement répartis.

En premier — capital oblige, — M. Nicolas Seydoux, président-directeur général, Schlumberger par sa mère, c'est un homme de lignée. La silhouette plutôt raide, le trait figé et la barbe nette, ce protestant austère, frotté à l'Amérique des affaires, aurait sûrement inspiré un de ces portraitistes fort académiques de la fin du siècle. Les mauvaises langues — Gaumont en attire tant... — diront qu'il aime surtout les murs. Entendez les salles. Et c'est vrai qu'il met de la passion à défendre l'exploitation, *« le secteur le plus actif et le plus offensif de notre cinéma (...), dix ans d'avance sur le reste du monde, Etats-Unis compris »*. Mais, fier de l'héritage, il vante aussi le passé, cette glorieuse épopée de la Gaumont, qui étendait son empire aux cinq continents et suivait Edouard VII, parti se faire couronner empereur des Indes... Pour le reste, le « discours », M. Seydoux n'est pas en peine : il a son homme.

Oui, M. Daniel Toscan du Plantier, directeur général, penseur et stratège, parle pour deux... ou pour dix. Il n'est peut-être pas l'artisan solitaire du « new deal » de Gaumont mais en assure, plus que tout autre, la brillante — et bruyante — promotion (voir encadré).

Cinquante ans de cinéma sans faillite

En marge, et comme en négatif du « discours toscanien », le producteur maison : M. Alain Poiré. C'est le plus ancien de tous : quarante années de Gaumont. Et il y a tout fait : mis Edith Piaf sur les planches du Palace (de la place Clichy), dirigé les salles, puis la production, les laboratoires, la distribution, la vente à l'étranger et de nouveau, après la guerre, la production. Plus de cent cinquante films à son actif : du Gabin, du de Funès, du Delon et du Belmondo ; des recettes comme s'il en pleuvait. Son ambition : intituler un jour ses Mémoires *« Cinquante années de cinéma sans faillite... »*

M. René Bonnelle dirige, lui, la distribution. La maison, qui sait dénicher les compétences, l'a arraché à ses études. Universitaire et économiste, il n'avait pas plutôt mis un point final à sa thèse — « L'initiative culturelle en économie de marché : l'exemple du cinéma français depuis 1945 », — qu'il entrait chez Gaumont. Histoire peut-être d'aller, sur le terrain, vérifier si — comme il l'écrivait — « *le cinéma capitaliste n'a aucun projet esthétique ou culturel, l'essentiel demeurant la réalisation de l'accumulation monétaire...* ».

Reste, en aval, le maître du circuit des salles, M. Denis Château. Programmateur du Groupement d'intérêt économique Gaumont-Pathé, son rôle, pour être plus obscur, n'en est pas moins décisif. De lui, de ses choix aux commandes des aiguillages, dépend en fait la bonne santé de la maison.

Gaumont, c'est donc cinq hommes-clés, des murs... et des films. Une demi-douzaine chaque année en production directe, une cinquantaine en distribution, et plus de cent trent programmés dans le circuit. Deux vrais piliers — les salles et la « grosse production » — pour soutenir, au centre, la nouvelle politique maison qui s'élabore et se joue, le plus souvent, à la distribution (ou sous forme de coproduction) : là, en effet, intervient la capacité de financement du trust dans le choix des produits qu'il entend promouvoir et dans la volonté affichée de déborder enfin d'un Hexagone étriqué.

Les salles, d'évidence, enracinent la puissance. Même si, aujourd'hui, on affecte de n'en rien croire pour mieux ancrer l'idée que la « griffe » Gaumont est tout entière dans sa « stratégie du produit ». Le mariage avec Pathé, qui venait d'abandonner ses activités de production, a permis de construire le meilleur circuit par la qualité et la répartition de ses salles. Les deux parcs, au départ, étaient complémentaires. Ils le restent : sur les Champs-Elysées, vitrine du cinéma mondial, Pathé occupe le trottoir de gauche (le meilleur, à ce qu'on dit), et Gaumont celui de droite. Pathé domine à Paris, Gaumont compense en province.

Aux soixante-trois salles de l'un et aux cent douze de l'autre sont venus s'agréger — simples adhérents au G.I.E. — des dizaines de petits et moyens exploitants. Parmi eux, avec une vingtaine de salles, M. Boris Gourevitch, maître incontesté du quartier Latin (Hautefeuille, Saint-Germain...), qui envisage aujourd'hui de vendre son parc... à Pathé. Au total, le circuit regroupe cinq cent quatre-vingts salles, soit 20 % du parc français, fait 30 % des entrées et réalise 40 % des recettes.

Un dangereux monopole, ce cartel des deux « géants » ? L'idée de les séparer, pour rétablir une meilleure concurrence, est venue — on le sait — à l'administration qui, semble-t-il, préfère y renoncer (*le Monde* du 19 mai). « *Ce serait une énorme bévue, une catastrophe pour tout le cinéma français,* plaide M. Seydoux, *Gaumont, à coup sûr, devrait suspendre sa politique « film » pour cinq ans.* » Pourquoi donc ? La grande maison, premier distributeur sur le marché, ne pourrait-elle, en pareil cas, louer ses films à d'autres qu'à ses propres salles ? Inconcevable, réplique son P.-D.G., « *ce serait un hara-kiri. Gaumont ne peut admettre de ne plus être le premier circuit national. Pour une raison très simple : il est le meilleur, celui qui sait le mieux traiter les films...* »

La programmation est amplement assurée. Gaumont dispose, en effet, outre son propre « portefeuille », de l'ensemble des films distribués par la 20th Century Fox et de la quasi-totalité de ceux d'A.M.L.F., second distributeur français. Au 1er janvier, 80 % du programme de l'année est déjà prêt. Reste à « mettre en place ». Pas n'importe comment. Gaumont se targue, non sans raison, d'être plus audacieux dans ce domaine que les concurrents : « *Sur cinq salles comparables aux Champs-Elysées*, vous explique-t-on, *Parafrance va faire du film américain qui tourne tous les quinze jours, U.G.C. maintiendra du succès assuré ; nous saurons, nous, tenter le film d'auteur, sans grande garantie...* »

Aventure limitée, bien sûr : ça n'empêche pas, sur la Canebière, de faire comme tout le monde, trente-six semaines de «*Grease*»... Mais, d'une façon générale, cette programmation reflète bel et bien, en aval, la politique que la maison se fait fort d'imposer à l'amont. Une politique dont M. André-Marc Delocque-Fourcaud — chargé d'instruire le dossier des circuits pour la commission de la concurrence et des prix — reconnaît les mérites et le bien-fondé. « *Gaumont*, écrit-il dans son rapport, *a tiré les conséquences de l'évolution du marché de l'audio-visuel en imposant une stratégie du produit-film.* »

L'alimentaire...

On ne parle pas tant, ici, des films que produit M. Poiré. Ceux-là, à l'évidence, sont davantage inspirés par le tiroir-caisse que par l'ambition culturelle. L'alimentaire en somme... Non, le « new deal » de Gaumont est ailleurs. Dans cette volonté manifeste de soutenir, à l'élaboration et à la diffusion, ces films qu'on dit « d'auteur » ou « de qualité ».

Cette politique, c'est d'abord un discours, celui de M. Toscan du Plantier, habile et exercé comme nul autre à mêler d'une même phrase l'esthétique et la finance, le créatif et le coffre-fort. Que dit-il en substance ? Que le cinéma est affaire d'innovation, que l'innovation est source de succès en allant au-devant d'un désir caché, que le succès s'exporte. Bref, que le cinéma doit devenir une véritable « *économie culturelle* ».

Discours mais aussi réalité : en quelques années, c'est incontestable, Gaumont s'est lancé sur des terres incertaines, jusque-là laissées à l'expérimentation hasardeuse des marginaux du septième art. Politique composite en fait, qui touche aussi bien au « *petit budget* », droit sorti de l'« *avance sur recettes* », qu'aux opérations de prestige — 6 milliards de centimes investis dans les prochains films de Fellini et de Losey — en passant par le « produit culturel classique », joliment ficelé à défaut de tout bouleverser.

Mais consciente que ses structures sont trop lourdes pour traiter des produits « fragiles », préférant aussi partager les risques que les assumer seule, la vieille maison — plus mécène que guide — se contente souvent de coiffer l'affaire et d'y coller son label, laissant le gros de la tâche à ceux qui viennent chercher finance et se retrouvent ainsi vivre en satellites dans sa sphère d'influence. L'exemple d'Action-films, dirigée par deux producteurs suisses, MM. Yves Gasser et Yves Peyrot, montés à Paris après avoir notablement contribué à l'éveil du cinéma helvétique, l'atteste clairement. « *Avec Gaumont, l'ingérence n'est que financière*, assure M. Gasser, maître d'œuvre des *Sœurs Brontë*, *ils ont compris qu'il fallait pousser les producteurs indépendants.* »

Mais, à n'en point douter, Action aurait aujourd'hui bien du mal à survivre sans l'« enveloppe » annuelle que lui garantit son *sponsor*. Est-ce un hasard si M. Gasser lui-même évoque « *l'éventualité d'une formalisation plus nette de l'accord entre les deux sociétés* » ? Entre le satellite et la succursale, il n'y a guère qu'un pas !

D'où, peut-être, la colère mal rentrée des détracteurs, mélange disparate d'aigris que le « new deal » toscanien dérange et de créateurs qui redoutent d'être, un jour, colonisés. Au diable le discours et le ravalement de façade, disent-ils, Gaumont est bel et bien le « vorace » qu'il se défend d'être et sa « politique culturelle » n'est au mieux qu'une banale récupération, ou, pis, un véritable bluff. Et de questionner : « *Qui ont-ils donc découvert, sorti de l'anonymat, pour afficher de telles prétentions ?* » Akerman, Cherreau, Cassenti ? « *Ils sont allés les pêcher dans le vivier des auteurs dont les « petits » avaient assuré l'émergence.* »

Suite du réquisitoire : « *Des milliards pour Fellini et Losey, très bien, mais où est le risque, où est l'innovation ?* » Suite et fin : « *Où sont les succès du* « new deal » ? « *Le Coup de sir-* « *Et la tendresse, bordel !* »... Est-ce là l'expression réussie d'une politique culturelle, le renouveau annoncé du cinéma d'auteur ? Le reste ? une mode esthétisante pour flatter les salons, toujours prêts à crier au chef-d'œuvre...

Contestée, décriée, l'« *économie culturelle* » prêchée par Gaumont n'en reste pas moins une donnée essentielle du cinéma français d'aujourd'hui. « *Le vrai drame*, assure M. Toscan du Plantier, *c'est que, si nous refusons un film, dans neuf cas sur dix, il ne se fera pas. Et croyez-moi, nous faisons ce que nous pouvons, mais ici la liste d'attente est plus longue qu'à Air-Inter le vendredi soir...* » (1). On aurait tort, à l'instar de maints détracteurs, de ne voir là qu'un pâle délire mégalomaniaque.

La tirade de « Toscan » n'est pas loin de la réalité : « *On peut toujours se lamenter, déplorer, protester, le fait est que, de plus en plus, il faut et il faudra passer par Gaumont pour pouvoir travailler*, explique Mme Evelyne July, devenue productrice après avoir fait « *un bout de chemin* » avec M. Marin Karmitz, l'un des producteurs les plus résolus de la grande maison (*le Monde* daté 20-21 mai). « *Et, après tout*, reprend-elle, *on ne trouve pas ailleurs l'ouverture qu'ils nous offrent...* » En bref : faut-il encore se plaindre que le talent et la création trouvent des moyens et une porte vers le marché ?

La vérité sur la politique Gaumont n'est pas encore dite. A tout le moins, elle n'est pas « une », mais bien contradictoire. L'économiste, volontairement rétif au jugement esthétique, tient peut-être déjà une partie de la réponse. Cette politique, dira-t-il, n'est-elle pas, sous l'habillage des mots, une simple adaptation, plus intelligente qu'audacieuse, à la nouvelle configuration du marché ? Résumons : M. Poiré et ses locomotives drainent deux ou trois fois l'an la clientèle qui a perdu l'habitude des salles obscures et ne se déplace plus que pour les grandes occasions. M. Toscan du Plantier et son « new deal » répondent au resserrement du public, au noyau des fidèles dont on sait — statistiques en main — qu'il est désormais socialement et culturellement typé, sélectionné. N'est-ce pas déjà ce qu'expliquait M. Bonnell lui-même avant de franchir le seuil de la grande maison : « *Les grands circuits*, écrivait-il, *ne peuvent perpétuellement fuir les risques sans remettre en cause leur propre existence économique menacée par la routine, dangereuse en matière de cinéma (...). La sélection sociale de la clientèle devrait les inciter à pratiquer davantage les chemins plus aventurés de l'innovation culturelle (2).* » A rendre jaloux M. du Plantier...

(1) *Cinéma de France*, no 34, avril 1979.

(2) René Bonnell, *le Cinéma exploité*. Editions du Seuil, 298 p.

Prochain article :

L'EXPORTATION
LES RAPPORTS
AVEC LA TÉLÉVISION

M. DANIEL TOSCAN DU PLANTIER :

« La puissance n'est pas forcément le mal »

Il parle. Par goût du discours, pour le plaisir de la formule — même si le stock s'épuise — par *besoin de s'entendre, de séduire ou de déplaire, de provoquer...* d'exister. Rien ne lui serait plus insupportable que de laisser indifférent. M. Daniel Toscan du Plantier a gardé de ses « classes » à Publicis, le sens inné du message : dire, tout dire, et trop en dire même, quitte à faire frémir le patron. Après tout, cela a toujours servi à ce Savoyard qui se consolait d'être recalé à l'ENA parce que « *ceux qui passaient, c'étaient les pires...* ». Le bavardage, chez lui, est une seconde nature. Tant mieux, ses patrons aiment ça : « *Ils ont besoin de bouffons...* » avouait-il à André Harris et Alain de Sédouy (1).

Son plaisir, dans le cinéma comme hier dans la « pub », chez Gaumont comme chez Bleustein-Blanchet : se sentir « *étranger* », susciter la convoitise de ceux qui flétrissent son « *incompétence* » et caresser la puissance, « *car la puissance n'est pas forcément le mal* ».

Lui rapporte-t-on les propos de M. Paul Claudon, producteur indépendant qui, inquiet de l'hégémonie de Gaumont, se rassure en admettant que la qualité de ses hommes et de leur politique « *constitue un antidote adéquat à la redoutable puissance du trust ?* » « Toscan », sans égards à la flatterie, se rebiffe : « *Erreur ! Notre force n'est liée qu'à la façon dont on l'exerce. Elle est tout entière dans notre politique. Les autres ont les mêmes* « *trucs* », *les mêmes moyens que nous... et ils sont moins forts. Preuve que Gaumont tire sa puissance de sa politique. Notre ambition, notre fonction : être éditeur, être Gallimard, de la* « *série noire* » *à la N.R.F.* » Bref, « *si on supprimait cette politique — en clair, si je quittais la compagnie... Seydoux est solidaire — cette puissance disparaîtrait d'elle-même* ».

Pour la « *culture* », la formule est prête. Bis repetita : « *les musées sont pleins, les cinémas sont vides. Faites des cinémas qui ressemblent un peu plus à des musées...* »

Gaumont et les auteurs ? « *C'est le capital qui bouffe ce que les naïfs croyaient subversif.* » Les grands artisans d'hier — Beauregard, Dauman... — qui firent Resnais, Godard et tant d'autres semblent avoir déserté. Lassitude, anémie de talents ?

Le stratège de Gaumont a vu la faille : « *Ils ont désespéré* », assure-t-il, « *Dauman fait dans le porno-culturel et use de son crédit pour échapper au* « *X* » *infamant.* » « *En fait, ils ont fini par croire qu'on ne gagnait pas avec leur cinéma. Moi, je leur prouve le contraire, en m'appuyant sur un système intégré. Il y a eu une coupure entre l'argent et la création. La* « *nouvelle vague* » *fut une rébellion contre les fourches caudines du fric. Son formidable élan de créativité a malheureusement fini dans une impasse : quand on se coupe du système, on se coupe du public.* »

Trois énormes bides

Le système ? Les salles, bien sûr, seule garantie du débouché. « *Sans contrôle sur l'exploitation*, explique encore Toscan, *je ne pourrais jamais mener ma politique. S'il y a le système entre le public et moi, inutile d'insister je n'y arriverai pas.* » C'est, à vrai dire, déjà si dur d'y arriver quand on a le système... « *J'ai commencé par trois énormes bides. Le miracle, c'est qu'on m'ait laissé continuer. Le capital est au bureau du coin* — doigt pointé vers l'antichambre de M. Nicolas Seydoux — *par bonheur il était au lycée avec moi !* »

Va-t-on encore chercher à le coincer, à lui rappeler que la « culture selon saint Gaumont », ça donne aussi *la Carapate* et *Flic ou voyou*, bref que M. Poiré a du mal à rentrer dans le discours ? Peine perdue, le directeur général connaît la musique : « *N'allez pas croire, comme on le dit, que Seydoux fait la balance entre Toscan et Poiré. Non, je suis du côté du capital. Enfin, humainement. La dialectique, elle existe, mais entre Seydoux-Toscan d'un côté et Poiré de l'autre. Et nous lui avons élargi ses moyens. Pourquoi Poiré et ses films me gêneraient-ils ? C'est un homme d'extrême droite, mais intelligent. Je serais plutôt inquiet qu'il s'en aille. Moi,* Flic ou voyou, *je ne saurais pas le faire. Je ne comprends même pas l'histoire : sans doute un problème culturel... Heureusement, Poiré était là quand nous sommes arrivés. Sinon, nous l'aurions engagé : c'est le meilleur dans un certain cinéma dont Gaumont a besoin...* »

Incollable, Toscan. « *On a le Gaumont qu'on mérite*, conclut-il. *C'est comme le piano dans le salon, le problème c'est d'en jouer. Ici, on a l'instrument, l'essentiel est de bien s'en servir.* »

Mais, diable, qu'est-ce qui le fait courir ? A cela aussi, il a répondu un jour, à MM. Harris et de Sédouy : « *Comme Fabrice, être présent à Waterloo.* » De quoi faire frémir, mais pour de bon, le « *capital au bureau du coin* » ?

(1) André Harris et Alain de Sédoruy, *les Patrons*. Editions du Seuil.

MERCREDI



MERCREDI



SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Opéra, 19 h. 30 : Ballets
Comédie-Française, 20 h. 30 : le Barbier de Séville.
Centre Pompidou, 20 h. 30 : 4 litres 12 in concerto.
Théâtre de la Ville, 20 h. 30 : Ballet-Opéra de Hambourg.

Les autres salles

Athénée, 20 h. 30 : Avec ou sans arbre.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Daunou, 21 h. : Remarie-moi.
Fontaine, 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie la vie qu'on vit.
Forum des Halles, 20 h. 30 : l'Enterrement du patron.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Lucernaire, I, 18 h. 30 : Une heure avec Baudelaire ; 20 h. 30 : Façades ; 22 h. 30 : Sade, dix nouvelles. — II, 18 h. 30 : la Voix humaine ; 20 h. 30 : la Baignoire ; 22 h. 15 : Etoile rouge.
Montparnasse, 21 h. : le Philanthrope.
Nouveautés, 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid.
Oblique, 22 h. : la Liberté d'être fou.
Plaisance, 20 h 30 : la Vie secrète de Walter Mitty
Plateau Saint-Merri, 20 h. 30 : la Foire aux patrons.
Poche-Montparnasse, 21 h. : le Premier
Porte-Saint-Martin, 20 h 30 : Raisin.
Théâtre Adyar, 20 h. 45 : les Enfants.
Théâtre d'Edgar, 20 h 45 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : Arlequin superstar.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 30 : Est-ce que tu m'aimes ?

Les concerts

Lucernaire, 19 h. 30 : Trio Novalis (Schumann, Brahms, Bruch...) ; 21 h. : E. Magnan, B. Eidi (Bach, Beethoven, œuvres contemporaines).

Lundi 21 mai

Salle Gaveau, 21 h. : Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez, sol. J.-P. Rampal (Capdenat, Cimarosa, Mozart, Devienne).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Orchestre national de France, dir. L. von Matacic, sol. P. Fontanarosa (Strauss, Bruckner).
Athénée, 21 h. : S. Nimsgern, R. Leonardi, R. Bertin (Brahms).
Ranelagh, 20 h. 30 : A. Michael, T. Parakivesco (Schumann).
Hôtel Saint-Aignan, 21 h. : Trio Lasage (Dvorak, Mendelssohn).
Eglise des Blancs-Manteaux, 21 h. : G. Leonhardt, orgue et clavecin (Bach).

Jazz, pop', rock, folk

Caveau de la Huchette, 22 h. : Gilbert Rost.
Chapelle des Lombards, 20 h. 30 : Musique traditionnelle antillaise ; 22 h. 30 : Groupe Salsa.
Le 28-Rue-Dunois, 21 h. : Alain Pinsolle.
Petit-Opportun, 22 h. : L. Fuentes, G. Locatelli, L. Trussardi.
American Center, 20 h. 30 : W. Michael, T. McGreesh, H. Campbell
Le Bourdon, 21 h. : René Zosso.
Troglodyte, 20 h. : Semaine du blues.

La danse

Ranelagh, 22 h. : Poumi Lescaut.
Palais des congrès, 20 h. 30 : Ballet du Bolchoï (Icare).
Théâtre Oblique, 20 h. 30 : Peter Goss Dance Company.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot, relâche.
Beaubourg, 15 h. : les Lois de l'hospitalité, de B. Keaton ; 17 h. et 19 h., Rétrospective Joris Ivens (17 h. : L'Italie n'est pas un pays pauvre ; 19 h. : Carnet de voyage ; Peuple armé ; A Valparaiso ; le Petit Chapiteau ; le Train de la victoire) ; 21 h. : En rade ; Yvette, d'A. Cavalcanti.

Les exclusivités

AMERICAN COLLEGE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Murat, 16e (651-99-75).
ASHANTI (A., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LES BELLES MANIERES (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40)
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
CALIFORNIA HOTEL (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf 8e (225-18-45).
LE CANDIDAT COCO LA FLEUR (Ant.) : Palais-des-Arts, 3e (272-62-98)
CAUSE TOUJOURS, TU M'INTERESSES (Fr.) Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U G C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Tourelles, 20e (636-51-98).
CLAUDE FRANÇOIS (Fr.) : A B.C., 2e (236-55-54) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Madeleine, 8e (073-56-03), en soirée ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE COUP DE SIROCCO (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE COUP DU SINGE (Fr) : Le Seine, 5e (325-95-99)
LE COUTEAU DANS LA TETE (All., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
DEUX BONNES PATES (It., v.o.) : U G.C-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (246-66-44)
DOUX, DUR ET DINGUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37)
L'ECHIQUIER DE LA PASSION (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LES EGOUTS DU PARADIS (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18)
ET LA TENDRESSE ? BORDEL (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69), Impérial, 2e (742-72-52), Balzac, 8e (561-10-60), Marignan (8e) (359-92-82), Parnassien, 14e (329-83-11), Calypso, 17e (380-10-68)
L'ETRANGE AMOUR DE MANIA BECKER (Suéd., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
FLIC OU VOYOU (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Ambassade, 8e (359-19-08), Français, 9e (770-33-88), Diderot, 12e (343-19-29), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
GAMIN (Col., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
GIBIER DE PASSAGE (All., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
GOLDORAK (Jap., v.f.) : Madeleine, 8e (073-56-03).
LA GRANDE ATTAQUE DU TRAIN D'OR (A.), v.o. : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
HAIR (A.), v.o. : Quartier latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70)
HARDCORE (A.) (**), v.o. : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cambronne, 15e (734-42-96)
LES HEROINES DU MAL (Fr.) (**) : U.G.C-Odéon 6e (325-71-08) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Balzac, 8e (561-10-60)
L'HOMME EN COLERE (Fr) : Impérial, 2e (742-72-52) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Ternes, 17e (380-10-41)
L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr) : Le Seine, 5e (325-95-99) ; Action République, 11e (805-51-33).
INTERIEURS (A.) v.o. : Studio Alpha 5e (033-39-47) ; U.G.C Marbeuf, 8e (225-18-45).

Les films nouveaux

FEMME ENTRE CHIEN ET LOUP, film belge d'André Delvaux : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassien, 14e (329-83-11)
LES MOISSONS DU CIEL, film américain de Terrence Malick ; v.o : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LES FEMMES DE 30 ANS, film américain de George Kaczender ; v.o. : Boul' Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LA TAVERNE DE L'ENFER, film américain de Sylvester Stallone, v.o. : U G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f : U G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
J'SUIS PAS UN DUR, MAIS ÇA VIENDRA, film français de Jacques Besnard : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Paramount-Montmartre 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
ROCK AND ROLL, film italien de V. de Sisti ; v.o. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
INSPECTEUR BULLDOZER, film italien de F. Steno : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Moulin Rouge, 18e (606-34-25)

JE TE TIENS, TU ME TIENS... PAR LA BARBICHETTE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LA MADRIGUERA (la Tanière) (Esp.), v.o : la Clef, 5e (337-90-90).
LE MAITRE-NAGEUR (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23)
MELODY IN LOVE (A., v.o.) (**) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Maxéville, 9e (770-72-86), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Images, 18e (522-37-41), Lord-Byron, 8e (225-04-22).
MESSIDOR (Suis.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47)
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (*) : J.-Cocteau, 5e (033-47-62), Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23)
MORT SUR LE NIL (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
PARTITION INACHEVEE POUR PIANO MECANIQUE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
PATRICE (Aust., v.o) (*) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f : Berlitz, 2e (742-60-33), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Eldorado, 10e (208-18-76), Cambronne, 15e (734-42-96), Murat, 16e (651-99-75).
PERCEVAL LE GALLOIS (Fr.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
LA PLUS BELLE SOIREE DE MA VIE (It., v.o) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
LA PROF JOUE ET GAGNE (A., v.o.) : France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
QUINTET (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f : U G C Opéra, 2e (261-50-32) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79)
REBECCA (Rééd., v.o) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
RETOUR (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
RETOUR A LA BIEN-AIMEE (Fr.) : U G C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G C Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention 15e (828-20-64) ; Bienvenue-Montparnasse, 14e (544-25-02).
ROBERTE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
SERIE NOIRE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Murat, 16e (651-99-75).
LE SKIEUR DE L'EVEREST (Can.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Espace Gaîté, 14e (320-99-34).
LES SŒURS BRONTE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; P.L.M Saint-Jacques, 14e (589-68-43) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Wepler, 18e 387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
LE SOUFFLE DE LA TEMPETE (A v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassien 14e (329-83-11), v.f : Richelieu, 2e (233-56-70) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79)
S.O.S CONCORDE (It., v.o.) : U G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U G C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention 15e (828-20-64)
S O.S JAGUAR CASSE-GUEULE (It., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86)
LE TEMPS DES VACANCES (Fr.) Paris, 8e (359-53-99)
TORRE BELA (Port., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78) ; Action-République, 11e (805-51-33).
LES 39 MARCHES (A., v.o) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Passy 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)
UN BALCON EN FORET (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) H sp
UN ET UN (Suéd., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Studio Cujas, 5e (033-89-22) ; Olympic, 14e (542-67-42)
UN JOUET DANGEREUX (It., v.o.) : U G C Marbeuf, 8e (225-18-45)
UN JOUR SUR LA PLAGE (Angl., v.o) : Le Seine, 5e (325-95-99)
UTOPIA (Fr) : Marais, 4e (278-47-86) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) H Sp
LA VENGEANCE D'UN ACTEUR (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
LA VILLE A PRENDRE (Fr.) : St-Séverin, 5e (033-50-91)
VIVA EL PRESIDENTE (Mex., v.o.) : Epée de bois, 5e (337-57-47)
LE VOLEUR DE BAGDAD (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).
VUES D'ICI (Fr) : la Clef, 5e (337-90-90).
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : U G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f : U G C Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).
VOYAGE AVEC ANITA (It., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98)
ZOO ZERO (Fr) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; la Clef, 5e (337-90-90) ; Grands Augustins, 6e (633-22-13) ; Olympic, 14e (542-67-42).

RADIO-TÉLÉVISION

LUNDI 21 MAI

CHAINE I : TF 1

18 h. 30, L'île aux enfants ; 19 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 45, Les inconnus de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.



20 h. 35, FILM : LA FEMME INFIDELE, de C. Chabrol (1968), avec S. Audran, M. Bouquet, M. Ronet, M. Duchaussoy, G. Marly, S. Bento. (Rediffusion.)

Un bourgeois tue l'amant de sa femme dans une crise de jalousie et fait disparaître le cadavre. Ce crime va rapprocher les époux. A propos d'un « crime parfait », une plongée dans les abîmes psychologiques d'un couple. Un grand film de Chabrol, remarquablement interprété.

22 h. 10, Portrait : Michel Bouquet.

On avait déjà vu Michel Bouquet « mis en question » lors du dernier festival d'Avignon. Il avait su déjouer l'indiscrétion des journalistes. Plus construit, ce portrait, réalisé par Germaine Cohen, en apprendra davantage à ceux que fascine le talent de cet acteur. Un grand.

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club ; 20 h., Journal.



20 h. 35, Actualités : Spécial élections européennes (en collaboration avec Europe 1).

Avec Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la famille, et M. François Mitterrand, premier secrétaire du P.S.

22 h. 5, Variétés : Paris paradis.
23 h. 15, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Centre des démocrates-sociaux ; 19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : FLEUR D'OSEILLE, de G. Lautner (1967), avec M. Darc, A. Feriac, M. Biraud, Amidou, H. Garcin, A. Pousse, P. Préboist. (Rediffusion.)

Deux jeunes mères célibataires — dont l'une est « l'héritière » d'un truand abattu par la police — sont aux prises avec des gangsters à la recherche d'un magot caché en Haute-Provence.
La série noire parodique selon Lautner et les dialogues de la pègre selon Audiard. Divertissant.

22 h. 20, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Mystères », d'après K. Hamsun ; 19 h. 30, Présence des arts : A la recherche de Félix Vallotton ;

20 h., Dramatique : « la Canicule », de C. Palustran, avec J. Souchon, M. Vitold, R. Bret, Y. Arcanel, P. Decazes, M. Eyraud, etc. ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux ; 22 h., Nuits magnétiques... Le cinéma invisible : Juke-box, Joe Turner.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ; 20 h., Les grandes voix : Martha Angelici ; 20 h. 30, En direct du Théâtre des Champs-Elysées... « Concerto pour violon en ré mineur » (R. Strauss), « Symphonie en si bémol majeur » (Bruckner), par l'Orchestre national de France, dir. L. Von Matacic, avec P. Fontanarosa, violon ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., La nuit de Cannes, en direct du Festival ; 1 h., Douces musiques.

MARDI 22 MAI

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 45, Le regard des femmes ; 18 h., TF 4 ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Les inconnus de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Actualités : Raymond Barre.

Le premier ministre s'exprime, en principe, non sur l'Europe, mais sur « la situation générale » de la France.

21 h. 30, Sports : Football (Argentine-Hollande en direct de Berne).
23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : Cécilia, médecin de campagne ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 20, Qu'est-ce que l'Europe ? ; 13 h. 50, Feuilleton : Bonjour Paris ; 14 h., Aujourd'hui, madame (L'hérédité) ; 15 h., Série : Les Incorruptibles ; 15 h. 55, Magazine : Découvrir ; 17 h. 30, Sports : Cyclisme (Dauphiné libéré) ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club ; 20 h., Journal.

20 h. 45, Les dossiers de l'écran, téléfilm : « Philby, Burgess et Mac Lean », d'I. Curtis, réal. G. Labourasse, avec A. Bates, D. Jacobi, M. Culver.

Une célèbre affaire d'espionnage entre Londres, Istanbul, Washington, Beyrouth et Moscou, dans les années 1945-1951. Les services secrets britanniques et le K.G.B.

Vers 22 h., Débat : Les espions de la guerre froide.

Avec MM. Trevor-Roper, historien anglais ; D. Leitch, journaliste, auteur de Philby *; G. Nollau, ancien chef du contre-espionnage allemand ; P. Seale, journaliste à l'*Observer *; A. Guérin, journaliste et écrivain.*

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h., Emission du ministère des Universités ; 18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Centre national des indépendants et paysans ; 19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma pour tous) : LE GRAND CARUSO, de R. Thorpe (1951), avec M. Lanza, A. Blyth, D. Kirsten, J. Novotna, R. Hageman, C. Benton Reid.

La vie et les triomphes du ténor italien Enrico Caruso, de la fin du dix-neuvième siècle aux années 20.
Un film musical qui fait la part belle au ténor Mario Lanza et aux airs d'opéra.

22 h. 15, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... La femme au dix-neuvième siècle : la ménagère ; à 8 h. 32, Le rôle de l'orfèvre ; à 8 h. 50, L'escalier d'or ; 9 h. 7, La matinée des autres : les Lapons ; 11 h. 2, INA-G.R.M. : les noces de la musique et de l'électricité ; 12 h. 5, A comme artiste ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h., Un livre, des voix : « Pour un chien », de Jules Roy ; 14 h. 42, Carrefour des Français ; 15 h. 50, Libre appel : l'homme de cinquante-cinq ans ; 17 h. 32, Libre parcours jazz : Jérôme Van Jones Group ;

18 h. 30, Feuilleton : « Mystères », d'après K. Hamsun ; 19 h. 30, Sciences : les progrès de la science ;

20 h., Dialogues franco-canadiens avec L. Sabourin et R. Paulian : francophonie et tiers-monde ; 21 h. 15, Musiques de notre temps : André Hodeir ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : le cinéma invisible, Juke-box, Joe Turner.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : le répertoire de la danse ; 12 h., Musique de table, musique de charme ; 12 h. 35, Jazz à Courchevel ;

13 h., Les anniversaires du jour : Wagner ; 14 h. 15, musique en plume : Planquette, Ziliner, Neuhauser, Brahms ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée ; 15 h. 5, Musique-France-Plus : Roussel, Rivier, Bach, Ockeghem ; 16 h. 30, Musiques rares ; 17 h., La fantaisie du voyageur ;

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Rideau de scène ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h., Saison lyrique, en direct du grand auditorium : « Die Soldaten » (Zimmermann), par le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France. Direction G. Wich. Avec C. Gayer, soprano ; A. de Ridder, ténor ; M. Rintzler, basse ; P.-C. Runge, baryton ;

23 h., Ouvert la nuit : Festival de Cannes ; 1 h., Jazz-pastel.

TRIBUNES ET DEBATS

LUNDI 21 MAI

— Un débat sur « Les agriculteurs et l'Europe » réunit MM. *Michel Debatisse* (U.D.F.), *Emmanuel Maffre-Baugé* (P.C.), *Georges Sutra* (P.S.) et *Hubert Buchon* (R.P.R.), sur France Inter, à 19 h. 15.

— Le magazine « Spécial élections européennes » a pour invités *M. François Mitterrand*, premier secrétaire du P.S., et *Mme Simone Veil*, ministre de la santé et de la famille, sur A 2 et Europe 1, à 20 h. 35.

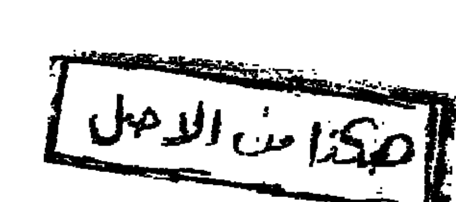
MARDI 22 MAI

— *M. Jacques Chirac*, président du R.P.R., maire de Paris, participe au journal de TF 1, à 13 h.

— *MM. Michel Debré*, ancien premier ministre, député R.P.R. de la Réunion, et *Jean-Pierre Cot*, député socialiste de la Savoie, parlent de l'Europe, sur A 2, à 13 h.

— *M. Raymond Barre*, premier ministre, s'exprime sur TF 1 et R.T.L., à 20 h. 30.







Le Monde DE L'ECONOMIE

Que dites-vous de la crise ?

... ou la perplexité des « décideurs »

De notre envoyé spécial

DUBROVNIK. — Vous prenez deux cent cinquante patrons, grands ou moyens, chargés pour beaucoup de responsabilités professionnelles décisives ; vous ajoutez quelques dizaines de hauts fonctionnaires, un bon lot d'anciens (et sans doute futurs) ministres, plusieurs personnalités internationales de premier plan. Vous transportez le tout dans un site agréable, à l'écart de toute tentation autre que le travail. Et vous leur demandez — tout simplement — ce qu'ils pensent de la crise et de l'évolution du monde. Le résultat est surprenant.

Trente communications de haut niveau, deux cents interventions — souvent intéressantes — ne se résument pas en quelques paragraphes. Mais du brassage studieux opéré en Yougoslavie quatre jours durant par les « pionniers de Marbella » (1) on peut au moins dégager quelques leçons majeures.

La première est une assez grande perplexité devant la crise économique actuelle. Pour les uns, dont M. Jacques Plassard (Rexeco) est un peu le maître à penser, il n'y a pas lieu de trop s'émouvoir. Une fois rattrapé le retard pris pendant les guerres mondiales et la dépression des années 30, l'Europe et le Japon seraient actuellement en train de retrouver le rythme lent de croissance que connaissent les Etats-Unis depuis deux siècles. Il y aurait donc convergence — de niveau et de rythme d'expansion — entre les « grands ». Quant aux nations plus jeunes, qui émergent les unes après les autres, elles suivraient leur trace, selon des processus de développement maintenant bien connus.

Tout serait donc « *sain et normal* » par les temps qui courent, n'étaient quelques turbulences qui perturbent ce retour à la mode rétro : l'inflation généralisée, qui traduit une incapacité à dégager un consensus sur la distribution des revenus, c'est-à-dire sur le contenu de la justice sociale ; une adaptation structurelle peu harmonisée, qui engendre un chômage croissant ; la disparition des règles du jeu international, dont le désordre monétaire et le regain de protectionnisme sont les signes les plus manifestes. Du sable dans les rouages, donc, mais guère plus.

L'optimisme de ces Pangloss modernes ne convainc pas tout le monde. La montée — apparemment irréversible — du chômage en Occident inquiète d'autant plus que nul ne voit poindre le « *bout du tunnel* » si souvent promis, et que la relance, réclamée par beaucoup, reste refusée par la plupart des gouvernements, dont le nôtre. La montée en puissance d'une dizaine de nouveaux venus du tiers-monde, aux dents déjà longues, inquiète les chefs d'entreprise et rabote les « cash-flow ». Les causes multiples de l'inflation — politiques, sociologiques, économiques, sociales — font redouter la pérennité de ce phénomène désagrégateur, sur lequel les thérapeutiques monétaires semblent ne plus même avoir l'efficacité temporaire d'un cachet d'aspirine. Le renchérissement de l'énergie, sa pénurie à terme peut-être, font planer une menace que l'expansion probable du « nucléaire » n'apaise pas complètement, en raison de ses risques d'insécurité... Périls, menaces, dangers.

Qu'on interprète les faits, avec M. Michel Albert, commissaire au Plan, comme un changement profond de la société ; qu'on s'inquiète, avec M. Robert Lattès (Club de Rome), de l'imprévoyance des hommes devant les redoutables échéances énergétiques ; ou qu'on crie casse-cou, comme M. Pierre Chaunu (Paris-Sorbonne), devant les conséquences multiples d'un ralentissement excessif de la natalité, il est clair que la sérénité est loin d'être partagée devant les « *virages planétaires* » en cours.

Des remèdes techniques ou sociaux

Les pistes de solution, pourtant, paraissent ne pas manquer. De caractère technique d'abord. La science, qui a permis de mettre, en vingt ans, tant d'éléments de confort à la portée des bourses modestes, peut contribuer à relancer la machine économique, en abaissant les coûts (ce qui stimulera la demande, à revenu égal), en appliquant les dernières trouvailles de l'informatique, de l'électronique, de la biologie, à la vie de tous les jours, en cherchant par d'autres voies à desserrer le garot énergétique... M. Bernard Delapalme (Elf-Erap) et M. Jacques Poly (directeur de l'INRA) ont fait rêver leur auditoire en multipliant les exemples de découvertes capables de changer rapidement la vie de nos contemporains, de nourrir les peuples affamés, de remplacer les engrais tirés du pétrole par les plantes utilisatrices d'azote, de façonner génétiquement les végétaux pour mieux capter le soleil, comme on le ferait de meubles quelconques...

Mais les limites à cette voie sont immédiates : où trouver l'argent pour développer toutes ces innovations ? Comment faire payer les nations riches pour hâter le « décollage » des pauvres, qui les concurrenceront plus tard ? Comment aider les meilleurs à gagner, malgré les protectionnismes de toutes sortes à l'œuvre dans nos sociétés bloquées ?...

Une autre piste familière est celle de l'innovation sociale. M. Jacques Delors a renouvelé, à Dubrovnik, ses exhortations habituelles, devant un parterre de chefs d'entreprise moins imperméables qu'on aurait pu le craindre à des conseils où beaucoup auraient naguère décelé un parfum de fagot. M. Yves Sabouret (Matra-Europe 1) a expliqué pourquoi l'allégement du temps de travail était inévitable, tandis que M. Paul Appel (Entreprise et Progrès) se prononçait pour l'affectation de fonds publics à la création d'emplois utiles plutôt qu'à l'indemnisation de chômeurs. M. Jacques Dopchie (Inno), a souligné la nécessité pour le patronat, en tant que corps, de créer des emplois, dans le tertiaire notamment puisque l'industrie n'en procure plus guère. Allant plus loin, M. José Bidegain a montré que le pouvoir dans l'entreprise serait de plus en plus jugé en fonction de ses résultats et de sa capacité de dialogue. En présence de « *contre-pouvoirs qui exercent légitimement leur rôle — personnel, consommateurs, pouvoirs publics, parfois actionnaires, — le chef d'entreprise doit prendre l'habitude de vendre ses projets, de les justifier, d'informer pour convaincre* ».

Toutefois, là aussi, la contestation est vite venue : la réduction des horaires alourdira les coûts si elle n'est pas compensée par un gain de productivité ou une limitation des salaires ; loin d'alléger le chômage, elle fragilisera des firmes supplémentairement. La compétition internationale, de plus en plus âpre, nécessite que le chef d'entreprise puisse décider vite et fort, sans trop s'embarrasser d'interminables consultations.

GILBERT MATHIEU.

(Lire la suite page 24.)

(1) C'est le nom que s'est donné ce groupe de volontaires, en souvenir de la plage espagnole où il a tenu, il y a treize ans, ses premières assises.

UN BUDGET EUROPÉEN POUR Mme THATCHER ?

MME THATCHER multiplie les déclarations pro-communautaires. La Commission européenne, soucieuse sans doute de séduire un partenaire aussi bien intentionné, vient de présenter une proposition de budget de la C.E.E. pour 1980, conçu comme si son souci prioritaire était de plaire à Londres. Avec une diminution non négligeable de la part relative des dépenses agricoles et un accroissement spectaculaire des crédits destinés à atténuer les déséquilibres sectoriels à l'intérieur de la Communauté.

L'orientation ainsi prise n'est pas sans fondement. Effectivement, il se dessine pour les années à venir dans le partage du budget communautaire — si aucune correction n'est apportée — une anomalie au détriment des Anglais : ceux-ci pourraient bientôt devenir débiteurs nets, alors que leur revenu par habitant figure désormais parmi les plus faibles de la C.E.E.

Voici quelques jours, le *Guardian* a réouvert la plaie en affirmant que, selon les calculs des experts bruxellois, le Royaume-Uni en 1980 serait débiteur net pour 1,5 milliard de livres sterling, soit 500 millions de plus que ce qui avait été prévu précédemment. La Commission a démenti. « *On atteindra à peine la moitié* », assurent ses fonctionnaires. Ce serait tout de même trop pour l'opinion publique britannique, et le gouvernement conservateur, quelles que soient ses bonnes intentions européennes, sera amené à lutter pour réduire l'ardoise et, si possible, inverser la tendance.

La Commission tente de désamorcer le conflit ; mais les Français ne peuvent rester indifférents à cette manœuvre. Car, sous prétexte de modérer les dépenses agricoles et de faciliter ainsi le rééquilibrage budgétaire réclamé par Londres, c'est un véritable coup dur pour les producteurs de lait qu'on est en train de préparer à Bruxelles. Ainsi le projet de budget a-t-il été établi en considérant que les producteurs de lait seraient assujettis en 1980 à une taxe égale en moyenne à 5 % du prix indicatif, alors que cette taxe est aujourd'hui de 0,5 %.

Les Français reconnaissent bien qu'il faut enrayer la progression des dépenses agricoles. Ils sont prêts à accepter un relèvement de la taxe, en demandant toutefois qu'elle frappe davantage les gros exploitants que les petits. Mais peuvent-ils accepter le « matraquage » auquel, apparemment, pense la Commission ? Ils ne seront pas, d'ailleurs, les seuls à s'y opposer. Compte tenu de l'importance des intérêts agricoles dans la grande majorité des Etats membres, il est peu probable que le conseil des ministres des Neuf, pour plaire à Londres, ampute sérieusement le budget de l'« Europe verte ».

Il est de même peu probable que le rééquilibrage recherché pourra s'opérer par un accroissement massif, jouant au profit de la Grande-Bretagne, des crédits affectés par la C.E.E. au développement régional industriel ou à l'action sociale. L'Allemagne fédérale n'étant certainement pas disposée à accepter un accroissement substantiel du budget communautaire, il sera, en effet, nécessaire, à moins de tuer dans l'œuf l'opération « *élargissement* », de réserver aux pays candidats la plus grande partie de la marge de manœuvre encore disponible. De surcroît, on peut imaginer que si, sous l'influence de Londres, une pression très vive s'exerçait pour encore arrondir le magot du Fonds régional européen, les Allemands et les Français, au moins eux, réagiraient vivement. Comment souscrire, en effet, à une politique de développement qui s'opère pratiquement sans contrôle ? Sans qu'on soit capable dans bien des cas de dire où va l'argent.

La redistribution des dépenses communautaires serait sans doute souhaitable pour aider à amarrer enfin la Grande-Bretagne à la Communauté. Elle ne sera pas pour autant facile à opérer. — Ph. L.

LE RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE LOMÉ

Pour une meilleure stabilisation des recettes d'exportation des pays associés

LA négociation pour le renouvellement de la convention de Lomé, signée en février 1975 entre la Communauté européenne et une cinquantaine de pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, dits pays A.C.P., entre dans sa phase décisive. Une des dispositions les plus originales de la précédente Convention était constituée par le système de stabilisation des recettes d'exportation, communément appelé Stabex. L'extension de ce système, selon des modalités spécifiques, à d'autres produits que les produits agricoles pour lesquels il avait été établi, c'est-à-dire essentiellement aux produits miniers, est envisagée. Elle ne constitue toutefois qu'une des modalités possibles d'aménagement du Stabex.

Les politiques internationales de stabilisation des prix des produits primaires ont jusqu'ici été relativement peu efficaces. A supposer qu'elles le soient, elles ne permettent pas de faire face au risque que constituent pour les pays en développement exportateurs de produits agricoles de mauvaises conditions climatiques. Il était donc utile de prévoir la possibilité de compenser par un transfert financier la chute de recettes d'exportation que, pour des raisons de prix ou de quantité, un pays pauvre pouvait éventuellement connaître. Une telle possibilité est prévue dans le cadre du Fonds monétaire international, avec le « financement compensatoire » ; mais celui-ci n'intervient que sous certaines conditions, en particulier seulement si le pays connaît, du fait de la chute de ses recettes d'exportation, un déficit de balance des paiements.

L'originalité du Stabex est de fournir aux pays A.C.P. une compensation automatique de la chute des recettes d'exportation — à destination de la Communauté — de l'un ou l'autre de trente-six produits agricoles, ainsi que du fer. Pour avoir droit à un transfert, il suffit que le produit représente une part suffisante des recettes d'exportation totales des pays (7,5 % ou 2,5 % pour les pays les plus démunis) — « *seuil de dépendance* » — et que la baisse de la valeur de ces recettes par rapport à la moyenne des quatre années antérieures dépasse un « *seuil de déclenchement* » (lui-même égal à 7,5 % et à 2,5 % pour les pays les plus pauvres).

L'application du Stabex n'entraîne de discussion ou de négociation que si le franchissement des seuils paraît provenir de changements qui ne sont pas involontaires ; à cette réserve près, elle est « automatique ». En assurant la stabilisation des recettes d'exportation de chaque produit agricole, elle vise aussi à préserver le revenu des paysans contre les risques qu'il encourt, en laissant toutefois l'Etat bénéficiaire du transfert libre de l'usage qu'il en fait. A ce double titre, le Stabex constituait une innovation intéressante dans les rapports Nord-Sud.

Indexation

Quel que soit dans son principe l'intérêt du Stabex, ses modalités d'application présentent quelques anomalies auxquelles il devrait être possible de remédier. Deux pourraient notamment être d'autant mieux corrigées qu'elles le seraient ensemble.

PATRICK GUILLAUMONT.

(Lire la suite page 24.)

Comment les grandes entreprises ont réagi à la crise

Saint-Gobain-Pont-à-Mousson : trois ans pour ne pas perdre

« La situation est mauvaise et celle de nos activités françaises est exécrable. » M. Roger Fauroux parle net. Les collaborateurs de cet inspecteur des finances de cinquante-deux ans, appelé prochainement à prendre la succession de M. Roger Martin à la tête du groupe Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, affirment qu'il en est toujours ainsi. Au demeurant pourquoi tenter de cacher une évidence qui apparaît clairement dans les comptes de 1978 : 413 millions de francs de bénéfice net. C'est moins qu'en 1977 (642 millions de francs) et bien peu en regard des ventes consolidées du groupe : 34 203 millions de francs.

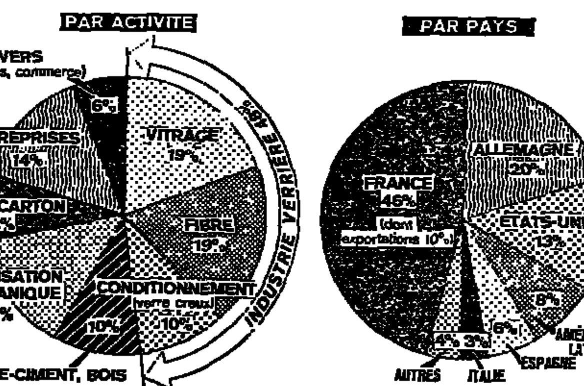
Mais il y a pire. Si le groupe Saint-Gobain - Pont-à - Mousson a pu présenter des comptes positifs, il le doit à ses filiales étrangères, qui assurent la moitié des ventes. Les sociétés françaises ont, en effet, pour la première fois globalement perdu de l'argent, 149 millions de francs pour être précis.

« Voilà qui ne peut durer. Nous n'avons plus d'alibi. Les prix sont libérés et les entreprises ont retrouvé une large liberté d'action », constate M. Fauroux. La pointe d'accent, qui rappelle qu'il est né à Montpellier, n'enlève rien au sérieux du propos. Le successeur de M. Roger Martin sait pertinemment qu'à terme cette situation menace la cohésion du groupe et risque surtout de jeter une ombre sur la crédibilité de ses dirigeants français.

Le redressement des activités hexagonales est donc la priorité. Pour mener à bien cette tâche difficile, une profonde réorganisation du groupe est intervenue, et des hommes nouveaux ont été promus. Il leur appartiendra ainsi de trouver des activités complémentaires, dans des secteurs plus « porteurs », bref de mener à bien une diversification souhaitable. Rudes tâches, et le temps est compté.

FALLAIT-IL « faire » Saint-Gobain - Pont-à-Mousson ? N'eût-il pas finalement été préférable, pour l'industrie française qu'en 1968 M. Antoine Riboud, président-directeur général de ce qui est devenu B.S.N.-Gervais-Danone, et qui n'était alors que B.S.N., réussisse à prendre le contrôle de Saint-Gobain, ce qui lui aurait permis de mettre sur pied le plus grand groupe verrier mondial ? Les regrets ne sont pas de mise. Constitué sous l'égide de la Compagnie financière de Suez, qui avait apporté une aide décisive aux dirigeants de Saint-Gobain, lors de la bataille boursière déclenchée par M. Antoine Riboud, le groupe S.G.P.M., né de la fusion de Saint-Gobain et de la Compagnie de Pont-à-Mousson, fête aujourd'hui son dixième anniversaire. M. Roger Martin y est pour beaucoup.

L'héritage laissé en 1969 par M. Arnaud de Vogüé, le président de Saint-Gobain, est disparate. Solidement installée dans le « verre », la firme exerce également ses activités dans la chimie, le pétrole, le papier. Bien implantée, et de longue date, à l'étranger, elle s'était quelque peu endormie — c'est le moins qu'on puisse dire — sur sa tradition tricentenaire. Marier Saint-Gobain et Pont-à-Mousson, spécialisée dans les canalisations (tuyaux de fonte), la robinetterie, le traitement de l'air, n'est pas une mince affaire. La chose est si vraie que M. Robert Martin a la sagesse d'y renoncer. Après s'être séparé d'activités périphériques (chimie, pétrole), il préfère laisser, dans un premier temps, croître parallèlement les différentes composantes du groupe autour d'un marché principal, l'habitat, l'unité de l'ensemble étant assurée par une société holding, la Compagnie de Saint-Gobain - Pont-à-Mousson, également chargée de déterminer la stratégie globale en arbitrant les investissements.



La répartition des ventes (après la cession de Davum).

Cette sagesse est payante. S.G.P.M. profite largement de la croissance de l'économie française, accroché qu'il est à deux secteurs « porteurs » : le bâtiment et l'automobile. Les bénéfices augmentent. Les investissements aussi. L'outil verrier est considérablement modernisé. Cependant, le groupe développe ses activités à l'étranger et, en 1972, prend pied aux Etats-Unis, acquérant une participation dans Certain Teed Products (isolation - amiante - ciment) qu'il contrôle aujourd'hui.

L'inventaire

Présent essentiellement dans des secteurs dont la croissance évolue sensiblement au même rythme que celle de l'activité nationale, S.G.P.M. ne pouvait que ressentir durement le ralentissement brutal qui fait suite au quadruplement du prix du pétrole fin 1973. Dans un premier temps, pourtant, le phénomène est masqué par l'explosion de deux secteurs : l'isolation (héritée de Saint-Gobain) et les tuyaux de fonte, qui voient leurs ventes à l'étranger augmenter très sensiblement. Mais lorsqu'à leur tour ces deux locomotives s'essoufflent, la vérité éclate : S.G.P.M. est durement touché. L'exercice 1975 est catastrophique. Le bénéfice net revient de 704 à 120 millions de francs. 1976 voit une amélioration : mais déjà apparaît le phénomène qui inquiète tant aujourd'hui les responsables du groupe : bon nombre d'activités françaises perdent de l'argent ou n'en gagnent pas. En 1977, ce diagnostic est confirmé : les filiales hexagonales n'assurent que 23 millions des 642 millions de francs de bénéfice net !

La crise — dont l'importance est immédiatement perçue par M. Roger Martin — fait une fois encore office de révélateur. L'outil industriel est géographiquement dispersé, et d'inégale valeur. A côté d'unités performantes subsistent des usines vieillies. On découvre des insuffisances, masquées par la croissance. C'est vrai des installations, c'est vrai aussi des hommes. Rétablir la situation supposerait des mesures immédiates, et pourtant rien ne se passe, ou pas grand-chose. Pourquoi ? L'explication est double.

Politiquement, la période ne se prête guère à de telles opérations. Les élections législatives de mars 1978 sont indécises et le gouvernement, soucieux de ne pas aggraver le climat social, demande aux grands groupes de maintenir leurs effectifs. Le groupe S.G.P.M., de surcroît, figure sur la liste des nationalisations du programme commun. La chose n'est pas faite pour rasséréner des dirigeants, qui hésitent. Comment pourrait-il en être autrement, alors qu'ils viennent de connaître une période de croissance exceptionnelle. « *Le groupe dans son entier était comme fasciné* », commente un industriel.

PHILIPPE LABARDE.

(Lire la suite page 25.)

EN MARGE DE LA Ve CNUCED

Le tiers-monde ne doit pas assister passivement au redéploiement industriel de l'Occident

A LA Vᵉ CNUCED, les pays dits en développement exigent que des solutions soient trouvées à l'échange inégal et à la misère dans la majeure partie de la population mondiale. Les pays industrialisés feront preuve de généreuses intentions pour aider leurs partenaires moins développés, mais ils entendent aussi « moraliser » les relations économiques internationales *souillées* par les exportations dites « sauvages » en provenance de pays du tiers-monde. Bref, chacun défend ses intérêts dans la mesure de ses possibilités tout en se disant prêt à comprendre l'autre. Encore une fois, il en sortira une abondante littérature nourrie de bonnes résolutions qui ne brilleront pas toujours par leur efficacité.

A entendre certains hommes politiques et certains économistes des pays développés, particulièrement en France, on a l'impression que les nations industrialisées du monde occidental sont les victimes innocentes d'une industrialisation brutale et sauvage de certains pays du tiers-monde. Les produits venant de pays naguère pauvres et non industrialisés envahissent d'après eux les marchés occidentaux comme un raz de marée. Evidemment, on n'a pas eu de mal à faire croire que la « concurrence sauvage » de certains pays du tiers-monde serait une des causes principales du chômage en exhibant des statistiques partielles, alors que le rapport présenté par MM. Yves Berthelot et Gérard Tardy (1) prouve le contraire.

Ainsi l'Occident, victime de l'« agression commerciale » du tiers-monde affirme n'avoir qu'une seule solution : le redéploiement industriel. Cela signifie — en d'autres termes — la spéculation dans les secteurs à forte valeur ajoutée, nécessitant une haute technologie et l'abandon au tiers-monde des produits banalisés demandant essentiellement de la main-d'œuvre peu qualifiée. Cette politique de redéploiement industriel est plus ou moins bien accepté dans les pays développés : l'Allemagne fédérale et le Japon, forts de leur paix sociale, n'ont pas eu de mal à restructurer leur indstrie. La France leur emboîte le pas avec beaucoup de difficultés dues aux réticences des milieux syndicaux.

Le fétichisme des chiffres

A en croire les théories du redéploiement industriel, le tiers-monde, victime — cette fois-ci réelle — de la domination politique et économique des pays industrialisés, est maintenant suffisamment fort économiquement pour menacer, comme le dit M. Christian Stoffaes (2), certaines nations développées. Et la passivité ou l'expectative dans lesquelles sont plongés certains dirigeants et économistes du tiers-monde pousse à penser que ce dernier s'estime réellement puissant, comme on le lui fait croire en Occident. En effet, les pays en développement, après les pays développés, sont atteints du fétichisme des chiffres. Hommes politiques et économistes attachent une importance exagérée à des notions telles que le PIB, le volume des exportations, le taux de croissance, etc.

Or nul ne doit ignorer que dans les pays où l'économie est entièrement extravertie et où les capitaux sont souvent étrangers, ces chiffres ont une importance très relative. Ainsi, selon l'exemple de M. Edmond de Clermont (3), on dit — et ce n'est pas inexact — que le Guatemala « produit » et « exporte » des bananes. Il serait cependant plus correct de dire que des bananes sont produites au Guatemala par la firme Del Monte, successeur d'United Fruit, et distribuées par elle sur le marché international. Ces deux façons de s'exprimer ne reflètent pas une simple querelle de vocabulaire, mais traduisent deux réalités économiques totalement différentes.

Dans la plupart des pays du tiers-monde que l'on dit « dynamiques », les secteurs modernes et exportateurs sont dominés par des capitaux étrangers, très souvent occidentaux, bénéficiant d'un code des investissements très avantageux. Par conséquent, les sociétés occidentales dominant les économies de ces pays n'éprouvent aucune difficulté pour rapatrier les bénéfices. Les chiffres comptabilisés dans les exportations des pays du tiers-monde traduiront tout simplement une croissance, mais non un développement.

Ainsi, à moins que la fin de toute économie soit d'afficher des chiffres flatteurs, mais souvent vides de sens, le prétendu pouvoir des pays du tiers-monde n'en est pas un. Ce dernier aurait tort de croire naïvement en sa puissance, de croire qu'il a conduit les pays industrialisés à mener des politiques impopulaires. Il doit, au contraire, garder les pieds sur terre et comprendre que c'est le capital qui, faisant fi des frontières politiques, s'internationalise pour obtenir une allocation optimale des ressources. Les Occidentaux, eux, ne doivent pas se considérer agressés à distance dans ce qu'ils ont de plus cher, l'emploi, par les travailleurs du tiers-monde. Tous, ils subissent la loi des sociétés transnationales à la recherche de meilleures occasions, ce qui est leur raison d'être.

Cette mise en garde est d'autant plus importante qu'assister passivement au redéploiement industriel qui s'opère dans les pays développés, c'est-à-dire accepter le rôle de producteur de produits banalisés qui lui est dévolu, signifierait pour le tiers-monde :

● Accepter d'être l'atelier des pays développés, en fabriquant les biens intermédiaires dont ont besoin leurs industries sophistiquées. Ceci entraîne, en outre, le déménagement dans le tiers-monde de toutes les industries qui portent atteinte à l'environnement ;

● Renoncer à apporter des solutions à l'échange inégal dans la mesure où cette spécialisation le rend plus dépendant des pays développés : la détérioration des termes de l'échange entre matières premières et biens manufacturés va céder la place à une détérioration entre produits industriels banalisés et produits à haute technologie. En outre, cela cassera le peu de solidarité qui existe encore entre les Etats du tiers-monde, car les pays en développement les plus développés se sentiront plus solidaires des nations industrialisées que de leurs anciens alliés plus pauvres. La notion de tiers-monde deviendra, par conséquent, vide de sens ;

● Accepter comme seul moyen de se développer la voie suivie par les pays occidentaux. Elle a prodigieusement réussi en Europe dans des conditions bien déterminées et totalement différentes de celles que vivent actuellement les pays en développement. Elle n'est pas sûre de les sortir du sous-développement, alors qu'elle crée des distorsions effroyables en plaquant aveuglément un secteur moderne sur un secteur traditionnel. Cela peut entraîner des destructions économiques et une dissolution culturelle qui expliquent en partie le mécontentement populaire en Iran et la chute du chah.

Pour éviter que le tiers-monde ne reste cette zone d'instabilité et de pauvreté, de telle sorte que certains arrivent à penser que le développement y est impossible, ses responsables doivent définir une stratégie de développement, avec des objectifs suffisamment clairs, au lieu de laisser les économies aller au gré de la conjoncture et des firmes transnationales. Ces idées-clés, qui peuvent servir de principes directeurs, sont au nombre de trois.

Il faut considérer l'activité économique comme la tentative de répondre aux besoins réels des populations, ce qui n'est pas souvent l'objet de la plupart des industries installées dans le tiers-monde. Cela implique le refus de certaines implantations de firmes qui impriment un *« développement orienté vers les produits et non vers les hommes »*.

Une telle orientation demande ensuite une adaptation des systèmes de production aux différents écosystèmes, en essayant d'intégrer les différentes valeurs culturelles. Cette adaptation nécessitera un effort d'imagination et beaucoup de souplesse de la part des gouvernants du tiers-monde et aussi des firmes nationales et étrangères qui participeront à cette politique de développement d'un type nouveau. En tout cas, les Occidentaux, forts de leur avance technologique, peuvent être des partenaires appréciables et loyaux pour les pays du tiers-monde. Ils éviteront, de ce fait, des déboires préjudiciables comme en Iran.

Enfin, cette politique de développement d'un type nouveau ne peut se faire efficacement que grâce à des intégrations économiques régionales qui auront certainement un effet de synergie bénéfique.

Un tel déveiopement d'un type nouveau axé sur l'homme nécessite une grande volonté politique et une imagination créatrice de la part du tiers-monde, une coopération franche et loyale de la part des pays développés. Alors le développement deviendra création, et non plus imitation. Pour cela un bouleversement des données internationales est nécessaire : sans doute, un nouvel ordre relationnel.

MAMADOU SENE.

(1) « Le défi économique du tiers-monde » *(Documentation française,* 1978).

(2) *La Grande Menace industrielle* (Calmann-Lévy, 1978).

(3) « Un « nouvel ordre » pour les multinationales » *(le Monde diplomatique,* mai 1979).

Le renouvellement de la convention de Lomé

(Suite de la page 23.)

Lorsque les recettes d'exportation d'un produit baissent au point de franchir le seuil de déclenchement, le pays reçoit une compensation égale à la valeur totale de la chute. Si la chute est de 7,5 %, le transfert est égal à 7,5 %, mais si elle est de 7,4 %, le transfert est nul. Mieux vaut alors une chute plus importante. Pour éviter cet effet, il serait logique d'opérer sur le transfert un abattement correspondant au seuil.

L'anomalie apparaît plus nettement encore lorsque le Stabex n'assure qu'une compensation pour la chute nominale des recettes d'exportation. La chute de la valeur réelle ou du pouvoir d'achat des exportations peut être beaucoup plus importante. Tel a bien été le cas au cours de l'application de la convention de Lomé, les années précédant l'application ayant enregistré une forte hausse du prix des produits importés par les pays A.C.P., en particulier du prix des produits provenant de la C.E.E. Les seuils réels de déclenchement du Stabex qui correspondent aux seuils nominaux de 7,5 % et 2,5 % sont pour l'année 1976 égaux en moyenne à 33 % et 30 %. L'effet de seuil résultant du non-abattement apparaît alors d'autant plus paradoxal : à 32 % de chute réelle, aucun transfert, à 33 %, un transfert égal à la valeur nominale de la chute.

La principale anomalie est en effet la non-indexation du Stabex : nominale, la compensation reste aléatoire. Ce qui importe pour le pays est la stabilité du pouvoir d'achat de ses exportations.

Certes, une indexation du Stabex, c'est-à-dire le calcul des valeurs des exportations des années antérieures en unités monétaires de l'année de la chute, augmenterait considérablement le montant des transferts. Cette augmentation serait toutefois atténuée si un abattement correspondant au seuil était simultanément effectué. En conservant les seuils de 7,5 % et de 2,5 % comme seuils réels, et non plus nominaux, les transferts auraient été en 1976 un peu supérieurs au double des transferts effectifs. Il est naturellement possible de retenir des seuils réels plus élevés.

Les pays industrialisés ont jusqu'à présent été hostiles à l'idée même d'indexation dans les politiques internationales de produits primaires. Si cette hostilité peut trouver un fondement rationnel dès lors qu'il s'agit de fixer un prix d'équilibre et de limiter les fluctuations autour de ce prix, il n'en va pas de même quand il s'agit d'indexer la valeur d'un transfert financier. Dans le premier cas, on introduit une rigidité dans la structure des prix qui peut être source de déséquilibre ; dans l'autre, on cherche à corriger les effets d'un déséquilibre. Indexer le Stabex serait introduire dans les rapports Nord-Sud un élément de vérité qui constituerait une innovation remarquable.

Si le Stabex fournit une garantie pour les recettes d'exportation de produits agricoles, il laisse de côté les autres produits, qui peuvent eux-mêmes être source d'instabilité. Il est actuellement envisagé de l'étendre — selon des modalités spécifiques — aux produits miniers qui, à l'exception du fer, avaient été exclus de la convention de Lomé.

Si le Stabex *agricole* vise à préserver le revenu des paysans, son extension tend davantage à stabiliser l'économie globale. Dès lors, il conviendrait — d'autant que l'extension à telle ou telle catégorie de produits fera toujours l'objet de discussions — de rechercher une stabilisation des recettes globales d'exportation à destination de la C.E.E., à l'exclusion seulement des pays exportateurs de pétrole, tels que le Nigeria et le Gabon. Certes, si l'on applique les règles habituelles du Stablex, une compensation globale serait très coûteuse : elle aurait représenté près de deux fois la valeur effective des versements en 1975 et 1976. En indexant, même avec abattement, elle aurait été environ huit fois supérieure...

L'hypothèse d'un Stabex globalisé et indexé doit-elle être pour autant écartée ? A nouveau, il faut préciser la finalité du transfert. S'il s'agit d'éviter une crise de balance de paiements, il existe le financement compensatoire du F.M.I. et, pour certains pays, l'appartenance à la zone franc. Il s'agit en fait, le plus souvent, de stabiliser les recettes que l'Etat tire directement ou indirectement de l'activité d'exportation. Comme ces recettes ne constituent qu'une fraction de la valeur des ventes extérieures, il est possible d'atteindre l'objectif visé en compensant la chute réelle, seulement dans une certaine proportion, de l'ordre de 10 % ou 20 %.

Une telle compensation globale, mais proportionnelle et automatique, est en grande partie substituable à l'extension envisagée aux produits miniers. Si elle avait été appliquée — non indexée — en 1975 et 1976, elle aurait bénéficié essentiellement aux pays exportateurs de ces produits, c'est-à-dire à un petit nombre de pays ; si elle avait été indexée, les vendeurs des produits du sous-sol seraient restés les principaux bénéficiaires, mais le transfert aurait concerné un plus grand nombre de pays. Raison de plus pour indexer, afin que la stabilisation intervienne quel que soit le produit qui est à l'origine d'une chute globale des recettes d'exportation.

Une stabilisation relative des recettes globales d'exportation rendrait-elle également inutile la stabilisation des recettes des différents produits agricoles, telle que la prévoit le Stabex actuel ? L'objectif des deux types de mesures est différent. Elles doivent donc coexister, l'une et l'autre avec indexation et abattement. Toutefois, il serait concevable de n'assurer à chaque pays qu'un transfert égal à la plus élevée des pertes à compenser, calculées selon les deux systèmes : Stabex par produits agricoles et Stabex global.

PATRICK GUILLAUMONT,
professeur à l'université de Clermont-I.

Que dites-vous de la crise ?

(Suite de la page 23.)

Trop d'innovations sociales n'aboutiraient-elles pas à charger les prix de revient des entreprises et à décourager des petits cadres, sans conforter pour autant l'autorité des grands dirigeants ? Et où irait-on si l'on cédait trop à l'égalitarisme ambiant ?

Troisième piste : les solutions extérieures. Les difficultés que rencontrent les firmes et, d'une façon générale, l'Europe, ne seraient-elles pas moindres si le tiers-monde, appelé à jouer un rôle croissant dans l'économie du globe — 8 % de la production industrielle de la planète aujourd'hui, 15 % à la fin du siècle, peut-être même avant — était plus étroitement associé à un développement concerté des nations ? Avec courage et brio, M. Claude Cheysson, commissaire européen, a rappelé que si les Neuf dépendaient bien des pays en développement pour leur approvisionnement en pétrole et en matières premières, ils en dépendaient encore davantage pour leurs débouchés. En cinq ans, le monde industrialisé a augmenté de 140 % ses ventes au tiers monde ; s'agissant de la France, la part de ses exportations vers les pays en voie de développement est passée de 28 % à 38 %.

Rien de plus logique, dès lors, qu'une politique de co-développement, où les intérêts communs seraient poursuivis ensemble (énergie, développement minier) et où les intérêts particuliers à chaque groupe seraient préservés d'un commun accord, l'essor agricole et l'industrialisation sélective du tiers-monde étant programmés en même temps que la restructuration de certaines activités et l'aménagement approprié du territoire dans les pays développés. Mais cette logique cartésienne s'est heurtée à de nombreuses objections : quelles institutions internationales peuvent assurer aujourd'hui pareille harmonie entre des intérêts jugés, sur le tas, souvent contradictoires (sidérurgie, textiles, chantiers navals, petite électronique) ? Comment s'assurer que les engagements pris seront respectés ? La *« fibre européenne »* est-elle suffisante pour que les Neuf marchent d'un même pas dans leurs rapports (financiers ou commerciaux) avec le tiers-monde concurrent ou le quart-monde affamé ?...

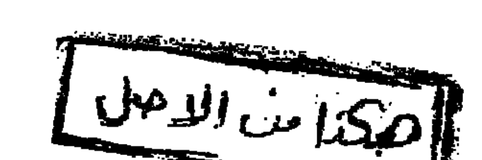
Sur ce quatrième terrain, pas plus que sur les trois précédents, l'accord n'a pu se faire à Dubrovnik. Tel n'était pas d'ailleurs l'objectif. Les *« pionniers de Marbella »* ne se proposent pas de reconstruire le monde ni même de définir une philosophie commune. Mais, simplement, d'affiner leur jugement et d'actualiser le plus possible leurs informations, pour mieux faire leur métier de « décideurs ». Qui sait quelles conséquences pratiques chacun tirera, dans les deux ans, de ce brassage d'idées où la courtoisie n'atténuait jamais la vigueur de la contestation ?

« Le vrai rôle d'un patron, c'est de prêcher l'irrespect dans son entreprise, guettée par le conformisme ; c'est aussi d'exercer le pouvoir de l'arbitraire à l'heure où il faut trancher entre des avis partagés. » Ces affirmations, quelque peu provocatrices, ne sont pas d'un irresponsable. Elles ont été formulées devant ses pairs par le responsable d'un des plus grands groupes industriels français, M. Roger Fauroux, directeur général de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson. Entendu comme tel, le métier de chef d'entreprise rend indispensable l'existence d'un vent libertaire balayant périodiquement les idées reçues en train de se faner.

Se fier à l'habitude n'est jamais bon ; en temps de crise, cela peut devenir mortel. Dubrovnik visait à secouer la poussière. Cela a été fait et l'aurait été plus encore si les syndicalistes avaient été moins rares dans la salle. Le message a été compris : ils seront plus nombreux au prochain rendez-vous des « pionniers ».

GILBERT MATHIEU.





SAINT-GOBAIN-PONT-A-MOUSSON : trois ans pour ne pas perdre

(Suite de la page 23.)

La défaite de la gauche aux élections lève bien des hypothèques. Les entreprises retrouvent une liberté d'action qu'elles vont mettre à profit. Les prix sont libérés. La compétitivité devient le maître-mot. Chez S.G.P.M. on souffle. L'heure des décisions est arrivée. Encore faut-il cerner les problèmes, élaborer une stratégie et trouver les hommes susceptibles de la mettre en œuvre. Cette période d'inventaire et de réflexion durera quelques mois.

En septembre 1978 la bombe éclate : M. Roger Fauroux, successeur désigné de M. Roger Martin, qui en a fait son dauphin, monte en première ligne. Les structures du groupe sont profondément bouleversées : un nouveau directeur général est nommé. Cinq nouveaux directeurs généraux adjoints sont désignés. Voilà pour le fonctionnel. Parallèlement, les activités du groupe sont réparties en dix branches (vitrage, fibre, verre creux, amiante-ciment-bois, canalisation, mécanique, papier, produits réfractaires, entreprise, commerce). Voilà pour l'opérationnel. En clair, on revient de la notion de marché à la notion de métier.

Huit ans après la fusion, l'opération fait un peu figure de révolution. Saint-Gobain, le vénérable tricentenaire, n'échappe pas au saucissonnage. Sacrilège ! A la vérité, M. Fauroux s'est largement inspiré des méthodes américaines, dans l'organisation aussi bien que dans la désignation des hommes. Pour la plupart, ils sont jeunes. *« Il faut donner aux gens intelligents un peu plus qu'ils ne peuvent espérer. Cela confère un dynamisme supplémentaire »*, commente M. Fauroux.

C'est pour une large part sur les épaules des « patrons » de branches que repose le pari tenté par S.G.P.M. puisqu'il leur appartient de redresser sur le terrain des situations parfois fort compromises, dans l'Hexagone du moins. La tâche dévolue à Michel Besson (papier, l'hémorragie du groupe), à Alain Gomez (verre creux) et à Xavier de Villepin (vitrage) est rude. Pour ce faire, ils disposent d'une large autonomie. Fini le temps des « frais affectés » par la direction générale pour payer l'entretien du siège social ou bien d'autres choses encore. Ces hommes seront maîtres de leurs décisions et de leurs comptes.

Faut-il voir dans ces *missi dominici* des liquidateurs ? *« Certes pas*, répond M. Fauroux. *Il n'est pas question de se dégager de la France. J'estime avoir un devoir envers la collectivité nationale. »* Alors ? Alors, il faut partout adapter l'outil et la gestion aux nouvelles conditions de croissance, ce qui, en clair, signifie que S.G.P.M. va sûrement continuer de procéder en France à des allégements de son personnel en accompagnant ces opérations de mesures sociales.

On voit bien le risque de cette nouvelle organisation : l'apparition de féodalités. M. Fauroux est parfaitement conscient de ce danger. *« Par essence, un groupe puissant est opaque. Ce qu'il faut donc obtenir, c'est la transparence. Les gens doivent tout se dire, et, tout en ayant les coudées franches, se sentir membres d'un ensemble. »* Les « opérationnels » sont donc pour cette raison associés aux décisions du groupe mais doivent également accepter d'être contestés dans leurs décisions par un membre de l'état-major qui assure en quelque sorte un « contre-pouvoir ».

L'Hexagone, pour essentiel qu'il soit, ne représente que la moitié des ventes de S.G.P.M., ce qui en fait toutefois le plus « international » des groupes français. C'est dire l'importance que revêt l'évolution des filiales étrangères. Heureusement, de ce côté, les choses vont plutôt bien. La filiale allemande a un bon rythme de croisière, la percée aux Etats-Unis est un succès, et la société brésilienne (un S.G.P.M. en miniature) fait feu de tout bois. Cette réussite amènera-t-elle le groupe à tenter l'aventure dans d'autres pays en voie de développement ? Il ne le semble pas. *« S'installer dans des pays neufs avec nos vieux métiers suppose des investissements considérables »*, commente M. Fauroux. La stratégie est donc claire : il s'agit de consolider les positions acquises... tout en surveillant les occasions qui pourraient s'offrir.

S.G.P.M. en chiffres

Ventes nettes en 1978 : 34 203 millions de francs*.
Résultat d'exploitation : 4 017 millions de francs.
Bénéfice net : 413 millions de francs.
Investissements : 2 791 millions de francs.
120 sociétés « intégrées » (contrôlées à plus de 50 %).
7 sociétés « associées » (participation comprise entre 20 % et 50 %).
750 autres « participations ».
Effectifs au 31 décembre 1978 : 157 766 personnes, dont 70 860 employées en France*.

* La société Davum, cédée récemment, assurait 8 % des ventes et employait 5 400 personnes environ.

L'ÉVOLUTION DU BÉNÉFICE NET TRADUIT LA DÉGRADATION DES ACTIVITÉS FRANÇAISES

● Millions de francs

Francs constants — Francs nominaux — Bénéfice réalisé en France

1974 : 959 (484) — 704 (359)
1975 : 152 (6) — 120 (5)
1976 : 546 (217) — 471 (187)
1977 : 687 (24) — 642 (23)
1978 : 413 — -149 PERTES

Demain, l'électronique ?

Pour autant, les dirigeants de S.G.P.M. n'entendent pas se contenter de gérer l'acquis. Avenue Hoche comme ailleurs, la diversification est à l'ordre du jour. La démarche semble curieuse. S.G.P.M. n'exerce-t-il pas déjà trop de métiers ? Le groupe n'a-t-il pas entamé un desengagement en vendant les Maisons Phénix — cela lui a permis par parenthèse de renforcer un « trésor de guerre » de 1,5 milliard de francs, ce qui lui confère en cette période d'incertitude un avantage considérable, — ses activités de tuyaux plastiques et plus recemment Davum ? Se diversifier, n'est-ce pas revenir en arrière ?

« Les quatre cinquièmes de nos activités sont des chevaux de labour. Il nous faut trouver un cheval de course », explique M. Roger Fauroux. S'agit-il alors de se lancer dans n'importe quel secteur, dès lors qu'il est « porteur » ? D'adopter, en quelque sorte, une politique de conglomérat ? Le dauphin de M. Roger Martin s'en défend. *« Il n'est pas question pour nous de multiplier les achats et les reventes de sociétés, ni même de multiplier les opérations de diversification. Nous sommes un groupe puissant et international, et dans ces conditions nos projets doivent être vastes et définitifs. »*

A la lumière de cette déclaration, l'accord conclu récemment avec le groupe américain National Semi Conductors, pour construire en France une usine de fabrication de composants électroniques sous licence, prend un relief particulier. Le groupe S.G.P.M. envisage-t-il de s'intéresser à l'électronique en général ? *« Nous leur souhaitons bien du plaisir »*, commente un industriel du secteur. Quelles que soient les difficultés, les rumeurs vont bon train. On laisse ainsi entendre que S.G.P.M. pourrait se substituer à la C.G.E. dans le capital de C.I.I.-Honeywell-Bull. Pari considérable, qui vient s'ajouter à bien d'autres défis qu'il faudra relever rapidement. En fait, M. Roger Fauroux et son équipe ont trois ans pour gagner... ou plutôt pour ne pas perdre.

PHILIPPE LABARDE.

Une importante participation dans C.I.I.-Honeywell-Bull ?

Le groupe Saint-Gobain-Pont-à-Mousson prendra-t-il une participation importante dans C.I.I.-Honeywell-Bull ? Ce n'est encore qu'un projet mais, à moins d'un rebondissement de dernière heure, toujours possible, il a des chances de se réaliser. Trois des intéressés, au moins, sont d'accord, les pouvoirs publics, les dirigeants de C.I.I.-Honeywell-Bull et ceux de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson. Surprenante de prime abord, une telle opération n'en apparaît pas moins plausible.

L'une des idées qui avaient présidé à la fusion, en 1976, de la Compagnie internationale pour l'informatique et d'Honeywell-Bull était que la Compagnie générale d'électricité (C.G.E.) — qui avait tant œuvré en faveur de cette solution — serait le chef de file, le « parrain », des intérêts français dans C.I.I.-H.-B.

Cette idée s'est concrétisée dans les structures complexes mises en place. La C.G.E. et l'Etat détiennent chacun 20 % de la Compagnie des machines Bull, dont les 60 % restants sont répartis dans le public. C'est cette holding, cotée en bourse, qui possède 53 % de C.I.I.-H.-B., le groupe Honeywell ayant 47 %.

Au fil des ans, les rapports entre M. Brulé, le P.-D.G. de la firme, et la C.G.E. se sont quelque peu tendus. Les orientations de la C.I.I.-H.-B. privilégiant résolument la mini-informatique et la bureautique et concurrençant entre autres la C.G.E., les problèmes posés par la grande informatique, ont été autant de sujets de friction. De plus, chacun sait que M. Roux aurait aimé être réellement le « patron industriel » de l'affaire... ce qui n'était ni du goût ni du tempérament de l'actuel P.-D.G. En fait, le conflit larvé qui existe tient sans doute autant, sinon plus, à un climat psychologique qu'à des divergences fondamentales.

La C.G.E., en tout cas, a quelque peu traîné les pieds pour participer aux augmentations de capital. Enfin, les conditions récentes du départ de M. Loygues d'Alsthom-Atlantique (*le Monde* du 27 avril) ont inquiété les pouvoirs publics. Ceux-ci souhaitent, semble-t-il, que C.I.I.-H.B. puisse s'appuyer sur un actionnaire privé, disposé à investir des sommes importantes dans l'affaire, compte tenu des prochaines échéances, notamment de la fin des programmes quadriennaux de subventions (1,2 milliard de francs) et de commandes garanties par l'Etat (4 milliards de francs).

Le groupe Saint-Gobain-Pont-à-Mousson était tout indiqué. Il a de l'argent puisqu'il dispose de plus de 1 milliard de francs de liquidités et il se diversifie vers l'électronique. Déjà il doit investir 400 millions de francs en cinq ans dans les circuits intégrés, en coopération avec le groupe américain National Semi conductor.

Contacté, S.G.P.M. n'a pas dit non. Même si en son sein un tel investissement dans C.I.I.-H.B. ne convainc pas tout le monde. Quoi qu'il en soit, l'opération ne saurait se limiter à une simple et petite participation financière. Aussi on peut penser que, dans un premier temps, il prendrait une part substantielle du capital des machines Bull. Reste à savoir comment. Par une offre publique d'achat ? Par reprise des participations de l'Etat et de la C.G.E. ? Encore faudrait-il que cette dernière soit d'accord, car, pour le moment, toute l'opération a été montée en dehors du groupe de M. Roux. Celui-ci pourrait-il cependant résister à une pression des pouvoirs publics, notamment de l'Elysée, où l'on s'est toujours senti très concerné par le dossier de l'informatique ?

Reste à savoir également quelles idées, quelle stratégie (renforcement de l'option mini-informatique ?) le groupe S.G.P.M. aimerait voir mis en œuvre par C.I.I.-H.B. au cas où il deviendrait un important actionnaire. Quatre ans après la décision de fusionner C.I.I. et Honeywell Bull et le choix en faveur de l'alliance américaine en informatique, l'entrée de S.G.P.M. et le départ de la C.G.E. apparaîtraient aux uns comme « *un renforcement des structures en vue d'une nouvelle étape* »... et aux autres, comme un « *ravalement* », voire comme une mesure prophylactique...

J.-M. QUATREPOINT.

UN CADEAU EMPOISONNÉ : LE PARTAGE DU POUVOIR ÉCONOMIQUE

LE débat sur la meilleure façon de distribuer le pouvoir économique actuel ne s'inscrit pas dans le moule des clivages politiques traditionnels. Il est trop sérieux pour cela. Le degré d'intimité que la France doit entretenir avec ses partenaires de la Communauté européenne pour résoudre ses difficultés est un sujet de division tant pour la majorité que l'opposition. L'une et l'autre ont aussi bien leurs partisans de la planification, du dirigisme, d'une politique économique musclée et active, que leurs « sensibilités », comme on dit gentiment, libérale à droite, autogestionnaire à gauche. Sur l'organisation des pouvoirs publics, jacobins et girondins se déchirent sans que leur conflit trouve une quelconque issue dans la compétition entre majorité et opposition. Souvent ces débats sont anciens. Mais l'évolution économique en cours confère à ces vieilles querelles un enjeu décisif.

Je suis de ceux qui trouvent sympathique une ouverture et une décentralisation poussée du pouvoir politique et économique. Parce qu'une vie économique et politique joyeuse est celle où chacun participe à la gestion de ses intérêts, où le pouvoir est proche et non lointain. Parce qu'il est souhaitable que 53 millions de Français s'occupent de ce qui les regardent directement, au lieu de voir quelques centaines de bons esprits, certes bardés de diplômes et de bonne volonté, s'occuper de ce qui ne les regarde pas. Parce que Montesquieu a raison : tout détenteur de pouvoir est porté à en abuser ; il faut donc diviser le pouvoir. Parce que, enfin, les trois pays les plus riches du monde, et qui ont le mieux traversé les difficultés récentes, ont par choix (Etats-Unis) ou par force (R.F.A., Japon) limité le pouvoir de l'Etat central au profit des entreprises ou des pouvoirs locaux.

Mais les arguments avancés sont superficiels et caricaturaux de part et d'autre. Les partisans de la décentralisation économique en font une panacée. Ses adversaires la dépeignent sous les traits de la mollesse ou du laisser-aller général. Ce débat décevant est pourtant essentiel.

Où l'État doit imposer ses vues

D'abord, tout ne peut pas faire l'objet d'une décentralisation, d'une concertation, d'un débat. Le programme nucléaire est, par exemple, un sujet que toutes les formations politiques ont eu la sagesse de soustraire aux joutes électorales.

Certes, les sondages nous apprennent que près de deux tiers des Français sont satisfaits du programme nucléaire actuel. Tant mieux. Mais cette intuition de l'opinion publique ne résisterait pas aux perversions d'un débat public sur ce thème, *a fortiori* d'un référendum. Il serait trop facile de l'affoler. Elle est sensible aux grands désastres, non aux morts lentes. Elle s'émeut des accidents d'avion, et reste indifférente à l'hécatombe de l'automobile, du tabac, de l'alcool ; de même elle mesure mal les conséquences sur la morbidité et la mortalité de la pollution par les produits pétroliers, et celles à venir, d'une récession économique, due au déficit énergétique, sur l'état sanitaire du pays. Il est impensable que les dépenses de santé continuent à croître à un tel rythme, si la croissance devait encore se ralentir. La stagnation économique est la forme la plus sournoise de la mort lente. L'opinion n'est guère attentive non plus aux menaces de guerre mondiale dont l'enjeu le plus vraisemblable sera les puits de pétrole : le sheik Yamani le rappelait récemment, et tous les tratèges le pensent. Les difficultés actuelles de la hausse des prix et du chômage occultent ce qui est désormais une certitude pour les experts : la crise énergétique des années 1985-1990 sera sans commune mesure, par sa gravité, avec celle de 1974. L'opinion, qui écoute les flatteurs, se rassure en croyant que les économies d'énergie, les énergies nouvelles (solaire, géothermique...), les découvertes de nouveaux gisements (Grande-Bretagne, Mexique...), seront à la mesure du problème : les experts savent combien cette plaisanterie est de mauvais goût.

La liberté individuelle ne donne pas droit au suicide. Les dirigeants de ce pays seraient criminels de laisser la France se suicider, sous prétexte d'un débat démocratique. L'accélération du programme nucléaire est un enjeu vital pour la France. Le temps n'est pas au débat. Sur ce thème, l'Etat doit être autoritaire et propagandiste.

∴

Au nom du même réalisme, il est absurde de vouloir retirer tous les pouvoirs à l'Etat après lui en avoir trop donné.

Partager le pouvoir n'est pas l'abandonner. Notre pays est obsédé par l'organisation de type militaire. Il y a les « chefs » — d'Etat, d'entreprise ou de bureau — qui commandent, et les échelons subalternes qui obéissent. Dès lors, le pouvoir ne se partage pas ; il se prend. La lutte pour le pouvoir en devient dramatique.

Le partage du pouvoir est, au contraire, dépassionné parce que fonctionnel. A chacun son travail.

L'entreprise gère la production et les échanges, et doit être pour cela libre et responsable. La collectivité locale doit prendre en main le cadre de vie quotidien des habitants : la communauté nationale est une collectivité trop vaste pour gérer ces problèmes.

L'énergie, la démographie, la croissance, l'emploi, la monnaie, la protection sociale sont des enjeux européens. Tous les pays de la Communauté sont concernés, et tous pourraient céder à la tentation d'exporter les difficultés chez les voisins. Un code de bonne conduite européenne est à l'évidence nécessaire. Le développement, la lutte contre le protectionnisme, la réduction des dépenses militaires ne peuvent être sérieusement abordés qu'au sein des organisations internationales, avec les Etats-Unis et le Japon, et, le cas échéant, les pays socialistes et les pays en voie de développement.

Quant aux Etats nationaux, ils conservent de lourdes responsabilités dans le domaine économique qu'ils ne peuvent confier à une collectivité plus grande ou plus petite. Par exemple, la lutte contre l'inflation ne peut être conduite par les partenaires sociaux, qui trouvent une complicité commode dans la course des salaires et des prix. Les victimes, retraités ou épargnants, ne sont pas assez organisés pour faire valoir leurs droits. La maîtrise des hausses de prix ne peut non plus reposer sur les instances européennes, parce que les diversités de situation entre Etats membres sont trop grandes, que les causes nationales de l'inflation dominent encore ses sources internationales, que le succès d'une telle politique exige une autorité politique pleinement responsable et élue par la collectivité à laquelle elle impose une douloureuse discipline.

Une forme douce d'alternance

Il est vraisemblable qu'une telle répartition des pouvoirs recueillerait, dans ses grandes lignes, l'accord de tous les Français. D'ailleurs, le bon sens de nos compatriotes les conduit plus ou moins consciemment à partager habilement les pouvoirs : ils confient la responsabilité de la communauté nationale à la majorité, et celles des collectivités locales à l'opposition pour une bonne part. Aux uns la conduite des grands équilibres, de la croissance économique, des échanges internationaux. Aux autres, plus sensibles à ces problèmes, la gestion du cadre de vie quotidien. Les dirigeants actuels comprenant combien cette forme douce et progressive d'alternance évite de soubresauts au pays, poursuivent activement leur entreprise de développement des responsabilités locales, sans se soucier des revers essuyés par la majorité dans les élections locales successives. Ce bon sens sur le partage du pouvoir contraste avec la folie du discours politique qui repose sur des hypothèses d'école : l'Etat se priverait de tous les pouvoirs au profit des collectivités ou de l'Europe ou, au contraire, pourrait accaparer la responsabilité de l'économie et de la société tout entière.

∴

Le débat sur le partage du pouvoir économique est caricatural. Il est aussi atteint de strabisme. Le libéralisme, c'est-à-dire une économie où le pouvoir est décentralisé et partagé, est présenté en France par ses adversaires comme un régime mou, faible et aveugle auquel ils opposent une politique économique musclée, active et éclairée par le plan. D'ailleurs, les partisans du désengagement de l'Etat rejoignent les dirigistes et les planificateurs dans la croyance qu'une économie décentralisée est tendre et douillette, parce qu'elle est livrée à elle-même.

Rien n'est plus faux. Si la décentralisation est le régime économique le plus vigoureux, il est aussi le plus rigoureux. La décentralisation est, par exemple, nécessairement inégalitaire. Si l'Etat abandonne des responsabilités, ceux qui les assumeront voudront très légitimement que les résultats de leurs efforts et de leurs talents ne soient pas confisqués au profit de ceux qui font moins ou moins bien. Il y aura des régions, des villes, des entreprises, des individus, qui prospéreront ; et d'autres qui échoueront et feront faillite. L'Etat adoucira sans doute les conséquences les plus douloureuses des insuffisances et des échecs : s'il devait éliminer toute sanction, positive ou négative, l'autonomie et la responsabilité seraient un leurre.

Une décentralisation économique cohérente restitue le pouvoir avec son actif et son passif. C'est pourquoi ceux qui maudissaient l'Etat en parole, le regrettent en secret lorsqu'il s'est retiré. Les chefs d'entreprise se réjouissaient de la liberté des prix : ils se rendent maintenant compte que la concurrence est autrement sévère que les fonctionnaires de l'ancienne direction des prix, dont l'arbitrage était bien commode. Les élus locaux, qui pestent depuis longtemps contre la tutelle de l'Etat, hésitent soudain à prendre le pouvoir que leur offre le plan de développement des responsabilités locales. Ils souhaitent dépenser librement, mais non prélever les ressources qui financeront les dépenses : la situation actuelle, où les ressources de la fiscalité locale sont négligeables par rapport à celles des impôts d'Etat est, elle aussi, commode : ce sont le ministre des finances et ses agents, non le maire, qui endossent l'inévitable impopularité du financier, toujours accusé de prendre trop et de ne pas donner assez.

La compression

Il est clair que la décentralisation n'a pas la même séduction dans les faits que dans les propos. Ainsi, le partage du pouvoir économique, surtout en période de difficultés, est malaisé. Et c'est pourtant le moment où il est le plus nécessaire et doit être conduit à son terme. En période de crise, le partage du pouvoir économique avec les instances européennes, les collectivités locales, les entreprises n'est plus un luxe : c'est une condition de la survie de l'Etat. C'est en débarrassant l'Etat de son gras qu'on lui donne du muscle.

Ce partage de pouvoir, il faut le faire franchement et ne pas s'arrêter au milieu du gué : la confusion des responsabilités est la pire des solutions. L'Etat a pu être tenté parfois d'associer à son pouvoir les représentants de tel ou tel intérêt ou catégorie socio-professionnelle : syndicats, groupements ou ordres professionnels, associations diverses. Ce type de partage du pouvoir, baptisé « économie concertée », répond mal aux nécessités de la situation actuelle. D'abord, parce que ces intermédiaires se caractérisent par leur égoïsme catégoriel. La montée du corporatisme, typique des temps de crise, ne cesse de s'affirmer aujourd'hui. Les pouvoirs publics supportent seuls, dès lors, la tâche impossible de la cohérence de l'ensemble. Ensuite, les corps intermédiaires en France sont rarement des interlocuteurs représentatifs, même s'ils en donnent parfois l'illusion en abusant de la scène que leur offrent généreusement les médias. Le taux de syndicalisation est infime et le mouvement syndical est, en outre, divisé. Le C.N.P.F. a la réputation de représenter les grandes entreprises plutôt que les petites et moyennes. On ne peut nier les progrès sociaux que les négociations au sommet entre syndicats et patronat, plus ou moins conduites par l'Etat, ont permis de réaliser, même en période de difficultés économiques. Mais ce dialogue complexe entre techniciens des organisations nationales ne peut se substituer à celui infiniment plus riche, divers et imaginatif entre les patrons et les représentants du personnel au sein de chaque entreprise.

L'administration centrale et ses interlocuteurs consacrés se livrent à un petit jeu dont les règles subtiles ne sont comprises que de ces fonctionnaires, de l'Etat ou des organisations « représentatives », et qui laisserait héberlués les véritables acteurs de la vie économique s'ils avaient le privilège d'assister à ce théâtre d'ombre. Quant aux associations, elles sont aussi décevantes dans les faits que sympathiques dans le principe. Le mouvement associatif a su faire prendre en compte certaines préoccupations nouvelles, comme l'environnement, après le remue-ménage intellectuel de mai 1968. Mais le souffle est vite retombé. Et les associations françaises sont devenues souvent des lieux de bavardage au mieux, d'aigreur, de hargne et d'intolérance au pire. Composées pour l'essentiel des laissés-pour-compte du pouvoir et de l'activité économiques, elles cherchent plus à empêcher qu'à faire. Presque toujours de « défense », rarement de « propositions » ou de « promotion ». En parlant au nom de la population laborieuse, qui n'a guère les moyens et l'envie d'animer les colloques du soir, les associations ne représentent, en définitive, qu'elles-mêmes. Comment, dès lors, pourraient-elles assumer un pouvoir économique effectif ou même y participer ?

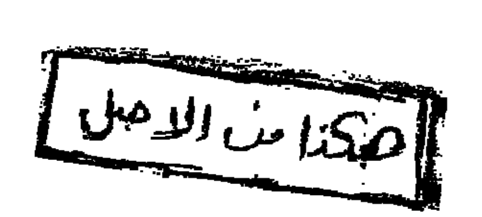
L'Etat n'a pas, en France, les interlocuteurs d'un vrai dialogue économique. Il ne peut plus maîtriser seul une économie trop ingrate. Il doit donc partager le pouvoir économique sans timidité. Mais il faut que les nouveaux détenteurs de ce pouvoir le sachent : c'est un cadeau empoisonné. Car il est plus facile de critiquer les dirigeants que de diriger soi-même dans les circonstances actuelles.

MICHEL CICUREL,
maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris.

M. Paul-H. MALGRAIN a été nommé Président de la Fédération Française de la Brosserie en remplacement de M. Michel VARIN, dont le mandat arrivait à expiration.

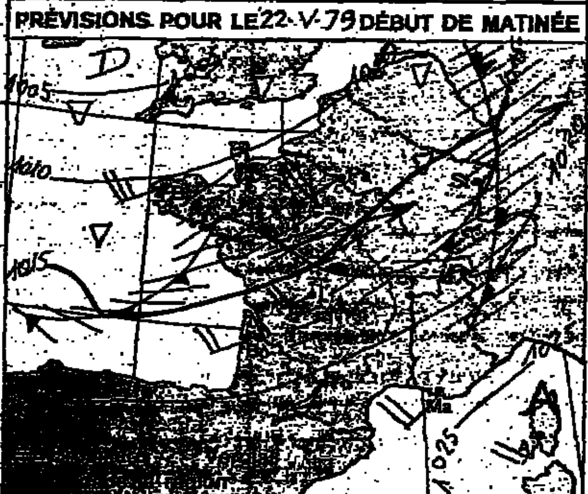
M. MALGRAIN est Président-Directeur Général du groupe LA BROSSE et DUPONT et Président d'Honneur de la Fédération Européenne des Industries de la Brosserie et de la Pinceauterie.

M. Michel VARIN a été nommé Président Honoraire.



MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le lundi 21 mai à 0 heure et le mardi 22 mai à 24 heures :

Une vaste zone dépressionnaire persistera sur le nord-ouest de l'Europe. Elle entretiendra un courant perturbé de sud-ouest sur la France. Cependant, ce courant sera un peu moins actif près de la Méditerranée, qui sera en bordure des hautes pressions s'étendant de l'Afrique du Nord à l'Italie.

Mardi, le temps sera nuageux avec d'assez belles éclaircies des Pyrénées centrales au sud des Alpes et aux régions méditerranéennes. Sur le reste de la France, le temps sera souvent très nuageux, avec des pluies passagères ou des averses. Ces précipitations seront plus marquées sur la moitié nord.

Les vents, de secteur sud-ouest, seront faibles dans le Midi et parfois assez forts sur nos régions septentrionales.

Les températures subiront peu de changement par rapport à celles de lundi.

Lundi 21 mai, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 011,4 millibars, soit 758,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 20 mai ; le second, le minimum de la nuit du 20 au 21) : Ajaccio, 22 et 9 degrés ; Biarritz, 15 et 11 ; Bordeaux, 14 et 9 ; Brest, 15 et 7 ; Caen, 14 et 7 ; Cherbourg, 10 et 7 ; Clermont-Ferrand, 18 et 7 ; Dijon, 17 et 8 ; Grenoble, 17 et 7 ; Lille, 21 et 8 ; Lyon, 17 et 8 ; Marseille, 18 et 10 ; Nancy, 19 et 8 ; Nantes, 12 et 11 ; Nice, 18 et 10 ; Paris-Le Bourget, 19 et 8 ; Pau, 15 et 8 ; Perpignan, 18 et 9 ; Rennes, 11 et 9 ; Strasbourg, 21 et 7 ; Tours, 17 et 8 ; Toulouse, 12 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 8 degrés ; Amsterdam, 20 et 10 ; Athènes, 24 et 16 ; Berlin, 21 et 17 ; Bonn, 23 et 10 ; Bruxelles, 20 et 9 ; Le Caire, 17 (min.) ; îles Canaries, 22 et 17 ; Copenhague, 16 et 11 ; Genève, 18 et 7 ; Lisbonne, 18 et 11 ; Londres, 14 et 8 ; Madrid, 19 et 10 ; Moscou, 20 et 12 ; Nairobi, 24 et 15 ; New-York, 18 et 14 ; Palma-de-Majorque, 20 et 6 ; Rome, 27 et 15 ; Stockholm, 17 et 5.

Colloque

Les 13 et 14 juin à Paris

« L'APPRENTISSAGE DE LA LECTURE »

Un colloque sur *« l'apprentissage et la pratique de la lecture à l'école primaire »*, organisé par le ministère de l'éducation, aura lieu les 13 et 14 juin au Palais des congrès à Paris.

Des experts apporteront leurs réponses aux questions des chercheurs et praticiens qui se sont réunis en séminaire du 14 au 16 mai. Parmi les experts invités par le ministre de l'éducation figurent notamment Mmes Laurence Lentin, Bianka Zazzo, Colette Chiland, Hélène Gratiot-Alphandery, MM. François Bresson, Marc Soriano, Albert Jacquard, Julien Ajuriaguerra, René Diatkine, Pierre Debray-Ritzen...

La synthèse des travaux — qui sera largement diffusée — est destinée à éclairer d'éventuelles décisions du ministre de l'éducation relatives à la pédagogie de l'apprentissage de la lecture.

L'accent sera mis sur ce sujet, pendant toute l'année scolaire 1979-1980 qui sera *« l'année de la lecture »*.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 20 mai 1979 :

● UN ARRETE

— Fixant le tarif forfaitaire de la taxe spéciale sur les produits alimentaires importés dans lesquels sont incorporées des huiles végétales fluides ou concrètes, ou des huiles d'animaux marins.

● DES DECISIONS

— Portant homologation de machines dangereuses et de dispositifs de sécurité pour ces machines.

Visites, conférences

MARDI 22 MAI

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 52, rue des Saints-Pères, Mme Lamy-Lassalle : « Hôtel de Cavoye ». — 15 h., 38, rue Saint-Bernard, Mme Legregeois : « Au faubourg Saint-Antoine ».

15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Zujovic : « Hôtel de Lauzun ».

20 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Thibaut : « Politique et mécenat : Fouquet » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 12, rue Daru : « La cathédrale russe de Paris » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., centre de la place de la Contrescarpe, Mme Vackier : « Promenade au quartier Mouffetard » (Mme Hager).

15 h., cour Carrée, entrée rue de Rivoli : « La cour Carrée du Louvre » (M. de La Roche).

21 h., métro Pont-Marie, M. Ch. Guasco : « Les Templiers au Marais » (Lutèce-Visites).

15 h., 4, place Vendôme : « La place Vendôme et la boutique Inn de Chaumet » (Tourisme culturel).

15 h., métro Sully-Morland : « Le Marais » (M. Teurnier).

CONFERENCES. — 15 h., 107, rue de Rivoli, Mme C. Lehmann : « Le décor intérieur sous Napoléon III ».

20 h., Maison de la chimie, 28 bis, rue Saint-Dominique : « Journée mondiale de Jérusalem ».

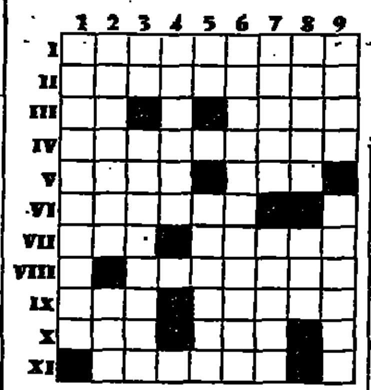
17 h. 45, Assemblée nationale, 101, rue de l'Université, Mme J. Lansier, M. G. Berthoin : « Demain les élections européennes et après ? » (Organisation française du Mouvement européen).

18 h. 30, salons de France-Amérique, 9, av. Franklin-D.-Roosevelt, général Pierre Billotte : « De Gaulle, l'Europe et les Etats-Unis ».

20 h. 45, foyer Jean-Cocteau, 8, rue Carnot, à Villeneuve-Saint-Georges, M. Robert Toulemon : « La politique industrielle et sidérurgique de la Communauté européenne ».

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 389



HORIZONTALEMENT

I. Caractère qu'on peut attribuer à tout ce qui est suffisant. — II. On lui donne du fil à retordre. — III. Pris comme un bouillon ; Nom qu'on donne à une créature. — IV. Où par exemple on a mis des petites vieilles. — V. Préparé comme une planche ; Démonstratif. — VI. Peut être assimilé à un bon fromage quand il est petit. — VII. Bout de champ ; Bien attachés. — VIII. Où il y a donc des mouches. — IX. D'un auxiliaire ; Mettre en miettes. — X. Qui n'avait donc pas été bien cachée ; N'a pas manqué de voix. — XI. Ce qu'on laisse dans l'ombre.

VERTICALEMENT

1. Sont probablement convoitées par tous ceux qui sont attachés. — 2. Est capable de s'échapper ; Ne se ménagea pas. — 3. N'a pas un grand lit ; Faire des boulettes. — 4. Fruits qui peuvent se manger verts. — 5. Initiales pour un soldat ; Comme un tiroir, parfois. — 6. Qui n'a donc rien dans le crâne. — 7. Une famille de fous par exemple ; Qui ne prendront plus rien. — 8. Invoquée par de vieux moissonneurs ; Mot qu'on peut prononcer quand le sacrifice est consommé. — 9. Longues périodes ; Massif, dans les Alpes.

Solution du problème n° 2 388

Horizontalement

I. Brouille. — II. Un ; aï. — III. Bêtisiers. — IV. Lurons ; as. — V. Anosmie. — VI. Béant. — VII. Biens ; net. — VIII. Usai ; site. — IX. Sang ; tet. — X. Ite ; ares. — XI. Dé ; rares.

Verticalement

1. Bibliobus. — 2. Eu ; Isaïe. — 3. Outrageant. — 4. Union ; Niger. — 5. Snobs. — 6. Laisse ; star. — 7. Lie (cf. « pipe ») ; maniéré. — 8. Rainettes. — 9. Assette.

GUY BROUTY.

Documentation

● *Fiches pédagogiques sur l'Europe.* — L'université de Paris-VII a élaboré une série de fiches pédagogiques sur les rôles du Parlement européen et de la Communauté européenne destinées aux établissements scolaires, maisons de jeunes et de la culture et associations qui souhaitent informer leurs élèves ou adhérents avant les élections européennes.

★ En vente à l'université de Paris-VII, U.E.R. de didactique des disciplines, tour 45-46 1er étage, salle 08, 2, place Jussieu, 75005 Paris ; tél. : 535-36-72, poste 56-38.

● *Les communes et l'emploi.* — Le Centre d'information sur les innovations sociales (CIIS) vient de réaliser une enquête sur « l'emploi et les collectivités locales », dans laquelle sont étudiés plusieurs cas de communes, de départements ou de régions qui ont pris des initiatives pour favoriser l'emploi, créer des usines ou éviter la fermeture d'entreprises (CIIS, 9, rue Vauvilliers - 75001 Paris).



fête

LE RENDEZ-VOUS DU 27 MAI

Avec quelques sous...

Jusqu'à 30 F :

Des cartes « fête des mères » (et des grands-mères) sont décorées de jolis dessins, de 1 à 6 F (Mille-Fêtes). Pour une maman qui fume, un étui de poche « ramasse-cendre », dans lequel on peut éteindre sa cigarette sans l'écraser, 5 F (Bonheurs de Sophie). Une coupelle ronde, en verre bleu avec « bonne fête » inscrit en rouge, pour servir de vide-poches, 6 F (Mille-Fêtes). Pour une soirée au jardin, une torche-bougie de couleur, 37 cm de haut, à planter dans la pelouse, 7 F (Samaritaine, rayon éclairage).

Une toute petite boîte, en forme de cœur, est ornée d'un fruit ou de fleurettes, 9 F (« Plus » chez Munier). Sur un jeu de cinquante-deux cartes s'étale l'inscription « bonne fête », 10 F ; le même souhait est écrit sur des mouchoirs de tons pastels, 12 F (Mille-Fêtes).

Des sachets de vétiver, ou de patchouli, parfumeront agréablement le cuir : à glisser dans une valise, un sac ou le compartiment « chaussures » d'un placard, 16 F (L'Artisan parfumeur). Une jolie boîte à savon, pour le voyage, est en aluminium anodisé de couleur jaune, bleue ou rouge, 16 F (Printemps). Une coupe en verre, pour présenter une moitié de pamplemousse, 17 F (Arcasa). Une amusante petite souris, en tissu fleuri, servira à une maman qui aime coudre pour y planter ses aiguilles et épingles 18 F (Kaprika).

En forme de pyramide tronquée et inversée, un support en bois naturel pour ranger les filtres à café ; il peut s'accrocher au mur, 18 F (Samaritaine). Une grosse cuiller en bois, peinte dans l'île de Ceylan, pour servir des hors-d'œuvre ou une salade, 19 F (Bonheurs de Sophie). Très décorative, une rose à longue tige est en carton métallisé or ou argent, 20 F (Mille-Fêtes). Quatre mini-savons, en forme de citrons, sont réunis dans un ananas en céramique violette, 22 F ; une pochette, en satin couleur champagne, où ranger des mouchoirs, 20 F ; ou une chemise de nuit, 25 F (Lip-Stick). Un tout petit miroir, figurant une bouche, se fixe sur un tube de rouge à lèvres : pratique pour se refaire une beauté dans la journée, 25 F (Printemps). Un petit seau à glace à côtes plates, un peu « rétro », est en verre transparent, 25 F (Munier).

De 30 F à 50 F :

Pour mettre le thé à l'abri de l'air, un pot ressemblant à une mini-potiche est décoré de motifs exotiques, 33 F (Nouvelles Galeries, en province). Tissées à la main au Mexique, de jolies ceintures existent en différentes couleurs, 33 F (Bonheurs de Sophie). A emporter en voyage, ou à glisser dans un tiroir, une petite trousse de couture est en daim de couleur bleu ou prune, 35 F (Kaprika). Toujours pour la couture, un ravissant dé en porcelaine anglaise finement fleurie, 36 F (Cavatine).

Une grande tasse à déjeuner en porcelaine blanche est décorée d'un Pierrot romantique, 42 F (Munier). En daim souple, de ton fauve, bleu roi, gris écume, ou lie-de-vin : une petite bourse garnie d'instruments de manucure, 40 F ; et une pochette à bijoux, 45 F (Kaprika). Un collier original, venu du Mexique, est fait de perles de terre cuite, 40 F (Bonheurs de Sophie). Sous le joli nom d'« oiselets de Chypre », des sachets de plantes odorantes, en tissu imprimé, à glisser entre les piles de linge, 45 F (L'Artisan parfumeur). Un presse-papier boule, qui sert aussi de loupe, est gravé d'un amical « Bonne Fête », 45 F (Mille-Fêtes). Présentée dans une belle petite boîte, une grosse noix de coco développera dans l'eau les petites pousses de ses feuilles, 49 F (Red Cedar).

De 50 F à 75 F :

Réalisé en tissu chintz américain, un joli coussin très coloré, 55 F (Cavatine). Pour « habiller » une plante verte, un cache-pot en faïence blanche, de forme cylindrique ou cubique, 55 F (Arcasa). Un grand verre à pied, très ventru (qui peut servir de vase) est gravé d'un « bonne fête » ou du prénom de maman, 59 F (Milles-Fêtes). Un plateau à maquillage, en plastique jaune, orange ou vert, est doté de multiples alvéoles où ranger tubes, pinceaux et crayons, 60 F (Lipstick).

Des cadres à photo portugais, en métal argenté délicatement travaillé, existent en divers formats, à partir de 60 F (Cavatine). Un vase en faïence a pris l'apparence d'une fleur de lis, 61 F (Printemps). Pour procurer un sommeil parfumé, un mini-coussin en soie sentant bon la rose, la myrthe ou la giroflée se glisse sous l'oreiller, 65 F (l'Artisan parfumeur). Destinée à réunir tous les petits déchets du repas, une « poubelle de table » est un joli pot en céramique, 75 F (Nouvelles Galeries, province). Pour une maman jardinière, un grand tablier en toile cirée verte avec poche blanche (75 F) ; un baromètre d'extérieur, monté sur une plaque en tôle laquée, est représenté par un pommier ou un cerisier, 75 F (Red Cedar).

JANY AUJAME.

★ Mille-Fêtes, 60, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris. Bonheurs de Sophie, 58, rue de Bourgogne, 75007 Paris. Munier, 87, av. Niel, 75017 et 53, bd Garibaldi, 75015 Paris. L'Artisan parfumeur, 84 bis, rue de Grenelle, 75007, et 5, rue des Capucines, 75001 Paris. Arcasa, 219, rue St-Honoré, 75001 Paris. Kaprika, 17, avenue Bugeaud, 75016 Paris et à Deauville. Lipstick, 43, rue de Rennes, 75006 Paris. Cavatine, 12, rue Guichard, 75016 Paris. Red Cedar, 22, avenue Victoria, 75004 Paris.

Du porte-monnaie au parapluie

Griffes sur accessoires

CELINE étend sa ligne de porte-monnaie. Le plus petit s'ouvre en forme de cube. Il existe en cuir et en crocodile (106 F et 130 F). Un modèle en toile et cuir est ovale à fermoir (110 F), tandis que les porte-billets sont proposés en veau velours ou maroquin anglais (de 220 F à 270 F).

COURREGES, pour adoucir l'ambiance des jours de pluie, lance une gamme de parapluies imprimés de nuages blancs sur fond bleu, rose ou beige (200 F) assortis à des carrés de soie (285 F). A l'inverse, le modèle du soir est biplace noir et transparent, orné d'étoiles et de croissants de lune dorés (300 F)

Chez LANVIN, les petits cadeaux commencent aux mouchoirs imprimés à dessins géométriques ou fleuris (25 F), les foulards comprennent les gavroches en voile de soie (120 F), les carrés de crêpe de Chine (160 F), enfin une série en voile de coton de toutes les couleurs, imprimé de muguet, très pratique pour draper en turban à la plage (110 F).

CHRISTIAN DIOR joue les bijoux fantaisie avec des broches en forme de cartes à jouer de toutes les couleurs (deux tailles, 80 et 135 F). De grandes épingles à cheveux sont à piquer dans les chignons du soir (185 F), tandis que des coquillages montés sur passementerie forment de charmants tours de cou (200 F).

A l'angle de l'avenue Montaigne et de la rue François-Ier, se trouvent les nouveaux salons de NINA RICCI. Les gants fantaisie en fin chevreau sont proposés entre 140 et 145 F. Le rayon de lingerie se complète d'oreillers cale-tête imprimés de petits dessins sur fond blanc, ornés de broderie anglaise (de 50 à 150 F, taie comprise). On peut y assortir la housse de bouillotte matelassée (100 F).

CHANEL propose des carrés de crêpe de Chine imprimés de glands et de galons (290 F), des modèles de voile de coton (140 F), enfin, toutes les boucles d'oreilles classiques, à perles rondes ou ovales cerclées de métal doré plus ou moins travaillé (à partir de 270 F).

★ Tous les modèles cités ici sont en vente dans les maisons de coutures, leurs boutiques à travers Paris et chez leurs dépositaires de province.

Pour l'écrin

Jacqueline Laray chez BURMA a choisi les colliers de chien pour porter avec les robes bustier, souvent striés, en plaqué or, accompagnés de boucles d'oreilles clips, de bracelets, voire de bagues (de 150 à 395 F). Des broches se posent sur les corselets drapés, tandis que les pierres de couleurs décorent de précieux peignes de côté pour le soir (100 F). 8, rue des Capucines et sept autres points de vente à Paris, Nice et Toulouse.

VINCARA c'est Paulette Lauble. Ses derniers modèles de chaînes d'argent massif dorés à l'or fin comprennent des cœurs découpés évidés ou... sous cadenas (colliers à partir de 95 F, bracelets ou boucles d'oreilles, 75 F). Centre international des congrès, porte Maillot.

JACQUES GAUTIER personnalise son excellente eau de toilette « Omsi » en habillant le flacon d'un médaillon et d'une chaînette à initiale (95 F). Ses derniers pendants d'oreilles sont à barrette, avec une larme d'émail de couleur à chaque bout (250 F) pour accompagner une barette à cheveux. De beaux colliers ras du cou sont composés de pavés multicolores (750 F) ou de fleurs naïves. Des pendentifs « marguerite » sont montés sur chaînes courtes (280 F, 31, rue Jacob).

des mères



(Dessin de PLANTU.)

Flacons de tendresse

L'ANNÉE 1979 s'annonce déjà faste en lancements de parfums, comme si chaque grand nom parisien voulait se mettre en place pour la compétition de fin d'année sur le marché international.

« Diorescence » de CHRISTIAN DIOR rappelle « Miss Dior », mais en moins sophistiqué et aux senteurs plus florales. « Punjab » de CAPUCCI sublime le santal, ses bois et ses racines, comme une note d'encens, adouci d'essences vertes, toujours orientales, avec un rien de patchouli.

ESTRÉE LAUDER, toujours aussi somptueuse, a choisi pour « Cinnabar » un pendentif de laque rouge torsadé qui cache un parfum solidifié aux notes orientales fleuries et épicées. Attaché au cou par un lacet, fini par un gland de passementerie, c'est le parfum accessoire, mais il existe aussi en flacons traditionnels, et produits pour le bain.

« Mégara » de LE GALION est composé de jasmin, d'ylang-ylang, de roses, de vétiver et de santal, dans la tendance actuelle du parfum tenace à haut degré de concentration.

Au moment où les parfumeurs français « chargent » leurs senteurs pour faire face aux demandes du marché américain, HERMÈS a retravaillé l'eau de Cologne. Le résultat sort d'un beau flacon vert et sobre, une eau aussi fraîche qu'un citron pressé ou une menthe à l'eau. Elle se veut complémentaire des classiques de la maison et s'adresse aux sportifs. Sa composition est naturelle et tonique.

L'hiver trop long a desséché la peau, soumise aussi aux agressions de l'eau dure dans les villes. Aussi les huiles naturelles pour le bain constituent-elles une étape délassante dans la journée. L'HERBORISTERIE DU PALAIS-ROYAL (11, rue des Petits-Champs) en propose une impressionnante série aux senteurs de fleurs, de feuilles ou d'herbes aromatiques. Elle est à base d'huile de coco et d'amandes douces, solubles dans l'eau, et ne salit donc pas les bords de la baignoire (de 39 F à 42 F, les 500 grammes). On peut choisir aussi un bain moussant, selon la même formule et une huile parfumée pour le corps.

Toujours dans l'esprit des produits naturels, MOLINARD complète ses petits pots de cires florales par des flacons aux mêmes senteurs.

Parmi les changements de présentation, GUCCI offre « N° 1 » en flacon atomiseur de verre cannelé, à bouchon ovale ceinturé aux couleurs de la maison. TORRENTE habille d'une chaînette dorée un mini-flacon pendentif à son nom, entouré de laque noire. Quant à YVES SAINT-LAURENT, il éclabousse de lumière la salle de bains avec sa ligne moussante, rasante et parfumée « Eau Libre ».

NATHALIE MONT-SERVAN.

DANS LA BIBLIOTHÈQUE DE LA MÉNAGÈRE

Livres de bouche

Gourmandises « maison »

Pouvoir réaliser chez soi les pâtisseries et bonbons habituellement vendus dans les boutiques de professionnels, c'est la possibilité qu'offre le livre de Jean Keller. L'auteur explique, par le texte et par l'image, en cent soixante-dix recettes, comment réussir tous les gâteaux de pâtissier : religieuses, Paris-Brest, éclairs, petits fours frais et glacés. Tous les secrets de fabrication sont dévoilés.

★ « Les Pâtisseries et les Bonbons », éditions Elina, 49 F.

La cuisine au barbecue

Un grand album cartonné, très abondamment illustré de belles photographies en couleurs, passe en revue tous les types de barbecues à installer au jardin, du mini-appareil pour jardin de poche à la véritable cuisine de plein air. On peut y glaner toutes sortes d'idées pour construire un barbecue « en dur », sur une terrasse ou accolé à une maison. Après quelques pages de renseignements pratiques sur l'implantation, la construction et le fonctionnement des barbecues, le livre donne de très nombreuses recettes de cuisson en plein air.

★ « Barbecues », éd. Ch. Massin, 34,50 F.

Cardiaques à table

Catherine Descargues fait coup double avec *la Gastronomie des cardiaques*, en collaboration avec le docteur Jullien, et *la Gastronomie des diabétiques*, avec la collaboration du professeur Thervet.

★ « La Gastronomie des cardiaques », 55 F, et « la Gastronomie des diabétiques », 55 F, Alta.

Nos amis les yaourts

Si la France consomme 400 millions de pots de yaourt par an, l'utilisation en cuisine de cette préparation millénaire deviendra plus originale encore en suivant les recettes de Jean Suyeux, dans *la Cuisine au yaourt* récoltées à travers trois continents. Léger et digeste, le lait aigri est à mettre à toutes les sauces et... à tous les menus.

★ « La Cuisine au yaourt », La Jeune Parque, 34 F.

Bons desserts

Les Bons Desserts de Claire Mignères sont conçus pour la vie d'aujourd'hui. Ils sont à base de recettes traditionnelles comme le cake, le kugelhof et la bûche de Noël ; on y trouve aussi des idées originales de gâteaux, de desserts légers et frais, ainsi que les gourmandises, confitures et boissons « maison ».

★ « Les Bons Desserts », Baudouin, 59,50 F.

Canapés et sandwiches

Le livre de Béhoteguy de Teramond se double d'un guide pratique de l'hospitalité pour maîtresses de maison bousculées. L'auteur, épouse de diplomate, a réuni ici ses expériences gourmandes. On la suit, de poste en poste, de Washington à Budapest, au Liban, en Chine, en Afrique du Sud. Spécialiste des canapés de cocktail, ses salades sont délicieuses et ses tours de main originaux.

★ Trois cent cinquante idées de canapés, sandwiches et plats préparés d'avance pour vos réceptions », Jacques Grancher, 99 F.

Pour maigrir

Myrette Tiano s'appuie sur les laitages frais dans *Cuisine pour maigrir*. Elle y détaille le nombre de calories par plat, voire par boisson alcoolique (whisky, 301 calories par exemple). Les recettes, faciles à suivre, sont celles d'une orfèvre en la matière.

★ « Cuisine pour maigrir », Solarama, 15 F.

En Corse

La Cuisine corse, de Christiane Schapira embaume comme le maquis en mai. Ses recettes mettent en casserole les plats quotidiens où se retrouvent la châtaigne, le bruccio, fromage frais à base de petit lait de brebis et le saindoux. Les truites grillées sur les galets raviront les pêcheurs. La soupe de printemps mêle les fèves aux pommes de terre et aux herbes. Les viandes sont relevées de subtiles salaisons, marinades et sechages, tandis que les desserts s'accompagnent de liqueurs maison.

★ « La Cuisine corse », Solar, 35 F.

Fleurs à la carte

Chez Berger-Levrault, de charmants petits livres font entrer les fleurs dans la cuisine et la pharmacopée familiale. *La Cuisine en fleurs*, de Pierre Nolot et Jacqueline Jourdan, utilise les fleurs de plantes officinales et d'arbres fruitiers pour assaisonner les mets.

La Médecine des fleurs, de Pierre Nolot, donne les conseils nécessaires à la cueillette, au séchage et à l'utilisation, en remèdes, de simples.

Enfin, dans la même collection, Sylvie Pastor réunit *Cent soupes, potages et consommés*, du pot-au-feu aux insolites spécialités étrangères.

★ « La Cuisine en fleurs », 16 F.
« La Médecine des fleurs », 16 F.
« Cent soupes, potages et consommés », 16 F.

Soie à peindre

La peinture sur soie est artisanat qui charme par la variété des réalisations accessibles à un amateur. Evelyne Keller propose, en dix leçons, l'apprentissage de cet art. Mais, avant de se mettre au travail, elle indique comment installer un coin d'atelier chez soi et comment s'équiper en brosses, pinceaux, encres et accessoires. Toutes les techniques sont clairement expliquées, avec croquis de travail et dessins de sujets dont on peut s'inspirer. Chacune peut trouver, selon son habileté manuelle, des idées de peinture sur soie, de la toute simple décoration au sel à la peinture directe avec des couleurs, diffusantes ou non. Des leçons sont également consacrées aux impressions au pochoir ou au tampon, au batik et au serti, réalisé à la cire ou au gutta.

★ « La Peinture sur soie en dix leçons », Hachette, 36 F.

Ouvrages de dames

Tous les travaux d'aiguilles connaissent un regain de faveur. C'est un utile passe-temps qui permet d'embellir un vêtement, de personnaliser un cadeau ou d'agrémenter son intérieur. Les éditions D.M.C. ont eu la bonne idée de rééditer l'Encyclopédie des ouvrages de dames, parue au début du siècle. Ce gros ouvrage de huit cents pages, en petit format et avec couverture cartonnée, a un charmant air désuet avec ses anciennes gravures « rétro » et son côté grand-mère au coin du feu. Mais c'est aussi un livre pratique où sont réunies toutes les techniques d'ouvrages aussi divers que la couture, le tricot, le crochet, mais aussi la broderie, le macramé, le filet et la dentelle. Toutes les explications sont accompagnées d'exemples d'ouvrages à réaliser.

★ « Encyclopédie des ouvrages de dames », éditions D.M.C., 61,50 F.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69





emplois internationaux — emplois internationaux — emplois internationaux

côte d'ivoire

Des postes de haut niveau sont proposés à de jeunes

diplômés d'études supérieures

(ou terminant leurs études en 1979)

Grandes Ecoles ou Cycles longs universitaires scientifiques
DE NATIONALITE IVOIRIENNE

Après une formation de base d'une année, la Compagnie leur confiera la responsabilité du développement d'une part importante de ses affaires locales, avec le titre d'Ingénieur Commercial ou d'Ingénieur Technico-Commercial.

Les candidats(tes) devront pouvoir prétendre à une activité de premier plan, alliant, dans un rôle de Conseil auprès des Administrations et des Entreprises, une excellente technicité à des qualités de contact à haut niveau.

Selon résidence actuelle, lettre et C.V. détaillé devront être envoyés à l'une ou l'autre des adresses ci-après :

- Agence IBM — B.P. 964 — Abidjan.
- Monsieur RONSIN - Direction des Opérations Extérieures - 36, avenue Raymond Poincaré - 75116 PARIS.

Ecrire sous référence 80/34 à :



Le pionnier de notre implantation à l'étranger : un jeune Directeur Général

Notre groupe recherche un jeune directeur général pour promouvoir dans les pays d'Afrique, du Moyen Orient et d'Amérique Latine la filiale qu'il vient de créer pour exporter son savoir-faire dans le domaine des matériaux de construction.

Il aura la responsabilité complète de l'entreprise et bénéficiera dès le départ d'une rémunération élevée, d'une option pour une participation importante au capital et d'un intéressement aux résultats.

Pour réussir à ce poste il faut un excellent niveau de formation (X, Mines, Ponts, Centrale, HEC, ESSEC...) mais aussi une solide expérience du montage et de la négociation d'opérations complètes à l'étranger et un réel goût d'entreprendre.

Ecrivez sous référence 791 226 M aux consultants du cabinet de recrutement SIRCA en précisant, si vous le souhaitez, le nom des sociétés avec lesquelles vous ne voudriez pas entrer en contact.



Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS.
MEMBRE DE SYNTEC

SOCIETE PARIS
recherche pour
L'ARABIE SAOUDITE

INGÉNIEURS

pour diriger chantiers importants, spécialisés en électricité et climatisation.
Parlant anglais - allemand
Durée 2 à 3 ans

Adresser C.V. + photo à A.S.I., 34, rue du Rocher, 75008 PARIS

EXPANSIAL

Recherche Pour Société Algérienne d'Engineering Industriel et Pétrolier
Chargée des Études et de la Réalisation de Stations de Pompage et Compression Pétrole-Gaz

BUREAU D'ÉTUDES : PROJETS STATION DE POMPAGE ET COMPRESSION

INGÉNIEURS

- Chef de projet de formation mécanicien. — 119 A M
- Mécanicien spécialiste ouvrages concentrés. — 102 M
- Électricien étude-partie électrique du projet. — 103 M
- Process : conception et fonctionnement des installations, automatisme, régulation, instrumentation. — 121 M
- Instrumentisme. — 129 M

SUPERVISION DES CHANTIERS STATION DE POMPAGE ET COMPRESSION

INGÉNIEURS

- Spécialiste ligne. — 141 M
- Mécanicien spécialiste ouvrages concentrés. — 102 B M
- Contrôle non destructif. — 122 M

Il est exigé :
- Une solide formation de base ainsi qu'une expérience de 5 années minimum dans un poste similaire.

Il est offert :
- Un logement ou une indemnité de logement.
- La sécurité sociale et la retraite cadre.
- Une rémunération selon compétence (nette d'impôts et en partie transférable).
- Possibilité d'adhésion individuelle aux ASSEDIC.

Les candidatures sont à adresser à : EXPANSIAL, 6, rue Halévy - 75009 PARIS.

HAVAS CONTACT

GÉRANT D'ÉCONOMAT CENTRAL
6.000.000 C.F.A.

Compagnie Minière Afrique Equatoriale

Une compagnie minière (4.000 p.) opérant en Afrique equatoriale recherche un Gérant d'Economat Central Sous l'autorité du Directeur Administratif, il sera chargé de la gestion de l'économat central : vente directe, préparation des commandes clients, inventaires mensuels, tenue des comptes clients et encaissement des creances, contrôle journalier des caisses, réapprovisionnement du magasin... Il pourra éventuellement être amené a gérer les autres économats de la compagnie Le candidat retenu, âgé d'au moins 30 ans, possedera une bonne formation générale, des notions de comptabilité et surtout plusieurs années d'expérience de la gérance d'un magasin d'alimentation important L'expérience de l'expatriation constituerait un atout supplementaire.
Ecrire sous référence 265/M à :

G.R.H. Conseils
3, avenue de Ségur, 75007 PARIS.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

GROUPE INTERNATIONAL
recherche son

Directeur de Filiale

à ABIDJAN (Côte d'Ivoire)

Le candidat devra justifier d'une expérience de 5 à 10 ans en

TRANSIT PORTUAIRE ou AGENT MARITIME

en Europe ou Afrique francophone.

Nous désirons une personne de plus de 30 ans, mariée, sportive, capable de diriger une équipe.

Formation secondaire exigée.
Diplôme apprécié mais non indispensable.

SALAIRE 180 000 F+ LOGEMENT+ VOITURE

Merci d'envoyer C.V. manuscrit + photo sous référence 504/79 à

inter services conseil — 34, cours Gouffé 13006 MARSEILLE

Direction et Contrôle des Grands Travaux
recrute pour la

COTE-D'IVOIRE

INGÉNIEURS
hautement qualifiés et expérimentés en
CONTROLE
permanent d'importantes opérations de
BATIMENT

Adresser demande manuscrite avec C.V. dét., photo et prétent. à : D.C.G.T.X., 04 B.P. 945, Abidjan 04, Côte-d'Ivoire. Tél. (225) 31-15-73 ou 31-10-69.

BANQUE PRIVÉE
recherche
pour filiale Afrique

CADRE BANQUE
CLASSE V - VI

- Age minimum 30 ans ;
- Expérience contact clientèle crédit entreprise et operations étranger indispensable ;
- Formation supérieure souh. ;
- Libre rapidement.

Ecr. nº T 013306 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Groupement EXPORT de SECOND ŒUVRE
recherche

UN COLLABORATEUR TECHNIQUE et COMMERCIAL
DE HAUT NIVEAU

Rattaché au directeur général, il le secondera :
- en FRANCE pour l'étude et le dispatching des affaires, l'établissement des offres et le contrôle des prix ;
- à l'ETRANGER, il développera les contacts et négociera les offres aux plans technique et contractuel

C'est donc
UN INGÉNIEUR
d'environ 30 ans, ayant acquis une expérience de 5 ans dans une entreprise de second œuvre ou un engineering axé sur le bâtiment de luxe clé en main.
ANGLAIS INDISPENSABLE
Base : banlieue Sud Paris
Déplacements 30 %
C.V. détaillé à SOFREDEX M.S. 10, avenue d'Iéna, 75016 PARIS.

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS
recherche pour

AFRIQUE NOIRE JEUNES INGÉNIEURS DIPLOMÉS ÉLECTROMÉCANIQUE
I.A.E. apprécié
Anglais indispensable

Adr C.V. et prétent. nº 12.107 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra Paris (1er), qui tr.

HYDRAULIQUE AGRICOLE
Bureau d'Etudes à vocation internationale rech., pour effectuer un séjour au Proche-Orient un

PROJETEUR
ayant déjà assumé, de préférence à l'Etranger, la responsabilité d'un bureau de dessin et pouvant faire état d'une expérience confirmée dans le domaine des projets d'hydraulique agricole.
Le poste, qui est à pourvoir assez rapidement, nécessite par ailleurs une bonne connaissance de l'anglais
Merci d'écrire (joindre C.V. et mentionner dernière rémunération) en précisant sur l'enveloppe la référ. 1.458 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui trans.

CIE GÉNÉRALE D'AUTOMATISME
Le Plessis-Paté - 91220 BRETIGNY-SUR-ORGE

recherche :

DIRECTEUR DE BRANCH ÉGYPTE
résidence LE CAIRE

Pour assurer l'animation d'une importante équipe d'ingénieurs et de techniciens avec entière responsabilité technique, administrative, financière et commerciale de la branch.

Bénéficiant d'une formation de base grande école scientifique ou de gestion, le candidat devra posséder l'expérience effective en direction d'affaires.

35 ans minimum. Langue anglaise.
Avantages liés à l'expatriation.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions à la Direction du Personnel.

Dans cadre convention de COOPÉRATION FRANCO - ALGÉRIENNE, recherche pour occuper poste de formateur dans École d'Ingénieurs en Algérie :

- — Professeur de Mathématiques Supérieures et Spéciales ;
- — Professeur de Physique appliquée - optique ;
- — Ingénieur topographe spécialisé en Triangulation et levé à moyenne échelle ;
- — Ingénieur photogrammètre expert en aéro-triangulation et restitution analytique ;
- — Ingénieur informaticien familiarisé avec banque de données géographiques ;
- — Ingénieur géomètre ;
- — Technicien supérieur topomètre expert en dessin de plan.

Aux candidats agréés. Il sera proposé un contrat de coopération technique de 2 ans renouvelable.

Ecrire nº 7813 « le Monde Publicité » 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

E.S.T.E.

recrute dans l'immédiat

— DES MONTEURS DE GRUES TOUS TYPES

— 15 ANS D'EXPÉRIENCE

Avantages :
- — Salaire intéressant.
- — Transport assuré.
- — Situation stable et d'avenir.
- — Nombreux avantages sociaux.
- — Cadre de travail agréable.

Ecrire ou se présenter à :

E.S.T.E. Zone Industrielle de Chaâb Erssas, 4e km route de Batna, Constantine (Algérie), muni des références professionnelles.

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS
recherche pour
GESTION ADMINISTRATIVE FINANCIERE et COMPTABLE d'une SOCIETE EN

AFRIQUE NOIRE

RESPONSABLE COMPTABILITÉ GÉNÉRALE

DECS ou équivalent
Avec expérience
Anglais indispensable

Avantages habituels d'expatriement

Adr. C.V. et prétent. nº 12.109 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra Paris (1er) qui trans.

Organisme de contrôle international
recherche
pour un très important chantier de travaux maritimes en

AFRIQUE DU NORD

UN INGÉNIEUR DIPLOMÉ
spécialiste en charpente métallique lourde, 15 ans de métier, pour contrôle de plans, notes de calcul et exécution sur le site.

Adresser candidature et C.V. sous référence nº 5.216 EMPLOIS ET ENTREPRISES 18, rue Volney 75002 PARIS

Pour Société multinationale

INGÉNIEUR-MÉCANICIEN

Formation grandes écoles
Age minimum 40 ans
Expérience min. 10 ans dans sa spécialisation engineering et construction grands complexes industriels machines tournantes : pompes turbines, turbo-alternateurs, compresseurs-diesels, etc.
Lieu : pays francophone Afrique
Rémunération : 125.000 F à 150.000 F par an selon expérience + indemnités.

Env C.V., photo, à SWEERTS nº 1 835, B.P 269, 75424 PARIS Cedex 09

Recherchons
TRADUCTEUR (TRICE)
d'expression française connaissant parfaitement l'allemand et l'anglais.
Adresser curriculum vitae à Union Internationale des Transports Publics 19, avenue de l'Uruguay 1050 Bruxelles (Belgique)

DIRECTEURS D'AGENCES BATIMENT

POUR LE MOYEN-ORIENT

sont recherchés par un
IMPORTANT GROUPE DE B.T.P.

Pour la réalisation de gros ouvrages T.C.E. clés en main. Les candidats âgés de plus de 35 ans devront avoir une formation de haut niveau et parler anglais Ils auront une expérience confirmée de Directeur d'Agence si possible à l'étranger et une réelle compétence de gestionnaire.

Ecrire avec C.V., photo et prétent. à nº 11.694, CONTESSE Pub., 20, av. Opéra, 75040 Paris, qui tr.

Société Engineering caultinationale recherche

DIRECTEUR CHANTIER ADJOINT
Formation ingénieur ETP, A.M. ou équivalent
Langue : espagnol, anglais.
Expér. minimum 10 ans gros chantiers industriels à l'étranger
Lieu Afrique du Nord ou Amérique du Sud
Age minimum 40 ans
Rémunération selon expérience.
Env. C.V et photo à SWEERTS nº 1.832, B.P. 269, 75424 PARIS Cedex 09

CHEF DE PROJET
Formation ingénieur ETP, A.M., ECP. etc.
Langue : anglais. Expér. min. 10 ans contrôle et coordination grands complexes industriels à l'étranger.
Lieu : base Europe.
Age min. 40 ans.
Rémunération selon expérience.
Env. C.V et photo à SWEERTS nº 1.832, B.P. 269, 75424 PARIS Cedex 09

OUTRE-MER MUTATIONS
Voir rubrique EMPLOIS « INFORMATIONS DIVERS »

Laboratoires pharmaceutiques internationaux recherchent pour leur bureau scientifique en

LIBYE (TRIPOLI ou BENGHAZI)
PHARMACIEN
Nationalité : Tunisienne ou Soudanaise, parlant arabe, anglais, français.
Ecr. nº T 13167 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

INGÉNIEUR BATIMENT
Une société française d'ingénieurs conseil recherche, pour superviser une importante opération de construction de bâtiments administratifs, un ingénieur diplômé (par exemple ESTP + CHEBAP), âgé d'au moins 30 a. C'est un homme d'expér. de chantier (construct., coordination TCE). Il lui sera proposé un séjour de longue durée dans un pays étranger au climat agréable. Merci d'envoyer une courte lettre (joindre C.V. et préciser rémunération) en indiquant s/ l'enveloppe la référ. 4.433 à MEDIA P.A., 9, bd Italiens 75002 PARIS, qui transmettra.

TECHNICIEN HYDROMÉTRIE
Bureau d'Etudes à vocation internationale recherche disponible rapidement pour une mission de courte durée dans un pays de l'Est africain un technicien ayant obligatoirement une expérience confirm. de terrain, qui sera chargé d'effectuer des jaugeages de cours d'eau et d'exploiter des stations pluviométriques et hydrométriques.
Veuillez écrire en joignant un C.V. détaillé et en précisant votre dernière rémunération, en mentionnant sur l'enveloppe la référ. 4.441 à MEDIA PA 9, bd des Italiens 75002 PARIS qui transmettra

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Directeur d'usine

Prendre en charge cette usine c'est d'abord diriger 200 personnes d'ethnies différentes et créer une équipe ; c'est aussi maintenir le respect absolu des qualités et des délais de production ; c'est également gérer les coûts par l'amélioration concrète et quotidienne des postes de travail.

Ces fonctions nécessitent donc :
- une formation d'Ingénieur,
- cinq années de pratique des techniques de mécanique, hydraulique, électrotechnique,
- l'expérience réussie d'une direction d'usine en phase de démarrage ou d'extension,
- la connaissance des relations avec les partenaires sociaux et l'Inspection du Travail.

La pratique courante de l'Allemand est un atout supplémentaire car cette usine se situe au cœur de l'Alsace.

Nous vous remercions de faire parvenir votre dossier de candidature sous référence 1578 M à :

PUBLISCOPE JUNIOR 11, rue Royale 75008 Paris (qui transmettra)



Directeur des Ventes Export

jousse SPORTSWEAR **140 000 F**

cherche le Directeur des Ventes Export de son département enfant [illegible] qui réalise actuellement près de 50% de son C.A. à l'exportation.
Ce nouveau collaborateur aura la mission d'animer, d'actualiser et de réorganiser son réseau d'agents et la filiale en s'efforçant d'appliquer les principes de marketing adoptés par l'entreprise.
Le poste sera confié à un homme jeune, justifiant d'une bonne expérience de l'animation des ventes export acquise dans l'habillement ou dans un produit influencé par la mode, parlant couramment anglais et allemand et capable de se déplacer 40% de son temps.
Résidence CHOLET

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 806231 M (à mentionner sur l'enveloppe) à J.P. VELLA.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

SOCIETE INTERNATIONALE DE CONSEIL
recherche pour le développement de ses activités de conseil en gestion et en informatique
sur la **région rhône-alpes**

jeunes diplomés grandes écoles

Débutants ou 2 années d'expérience maximum

Les candidats retenus devront être de formation : Centrale, ESCP, ESSEC, HEC, Mines, Polytechnique.

Ils posséderont les qualités humaines requises pour des activités de conseil. Ils recevront une formation permanente sous forme de cours et de séminaires organisés en France et aux Etats-Unis. Ils auront rapidement de larges responsabilités dans le cadre d'un travail en équipe.

Lieu de résidence : Lyon.

Adresser CV détaillé sous référence 2344 à INTER P.A., BP 508, 75066 Paris cédex 02 qui transmettra.

l'homme de terrain

Etre le premier promoteur européen de maisons individuelles en habitat groupé et isolé, c'est ne rien laisser au hasard. Le Groupe Maison Familiale s'y emploie. En 1978, notre expansion a été très forte - 21 antennes régionales peuvent vous en parler. En 1979, une importante campagne publicitaire nous permet d'accentuer encore notre développement, de mieux nous faire connaitre. Afin de faire face à nos engagements, nous envisageons d'acquérir cette année 20000 parcelles.

C'est là que vous intervenez.
Comme attaché foncier vous vous emploierez à cherchez, negocier et acquérir des terrains. Vous ne serez pas seul. Des commerciaux, des techniciens vous assisterons dans le cadre de l'unité régionale que vous rejoindrez.

Apportez votre formation universitaire (Droit, Sciences Eco.) ou une expérience liée à la fonction. Vous bénéficierez d'une formation foncière unique en France et d'une motivante évolution de carrière.
La rémunération ? importante - votre expérience, vos résultats sont vos atouts.
Des postes sont disponibles sur l'ensemble du territoire. Dites-nous la région qui vous intéresse et adressez c.v., photo et prétentions s/réf. 2698 à Patrick Leroy - Directeur des Relations Humaines.



GROUPE MAISON FAMILIALE
B.P. 18 - 59403 Cambrai Cedex.

IMPT ÉTABLISSEMENT BANCAIRE
NICE
recrute pour 3 ans

ORGANISATEURS

- De formation supérieure et surtout munis d'une expérience professionnelle de 5 ans minimum dans le secteur tertiaire et si possible dans la banque.
- Ils auront pour mission, en liaison avec l'informatique et les utilisateurs, de mener des études visant à la rationalisation des méthodes de travail et à l'optimisation des circuits administratifs.

Adresser C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo et prétent. sous le nº 11.911 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

Equipe direction entreprise taille humaine, région NORD recherche son

DIRECTEUR COMMERCIAL
charge de sélectionner des couples produits-marchés et conduire l'action commerciale Spécialité de puits industriels sur mesure, expérience exportation (anglais, allemand). Indiquer prétent., joindre C.V. et photo. Adr. candidature à : C.A. OBJECTIFS, 551 rue A.-Bailly 59700 Marcq-en-Barœul.

Cabinet de conseils d'entreprises recherche pour régions CHAMPAGNE et VOSGES

CONSEILS EN DROIT DES SOCIÉTÉS

CONSEILS EN DROIT FISCAL

Tres serieuse expérience professionnelle indispensable. Envoyer C.V., photo et pret. sous réf. 306 à Mme BOISSONADE, 8, chem. Scribe 92190 MEUDON qui transmettra.

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Cette Société (C.A. : 50 MF) connaît un développement rapide et tient une place honorable sur son marché. Elle possède plusieurs unités de production mais toute la gestion est tenue au siège situé au MANS (Sarthe). Pour lui confier l'ensemble des services administratifs : comptabilité, budget, prévisions, trésorerie, personnel, elle recherche un praticien confirmé, possédant le D.E.C.S. et ayant quelques années d'expérience de cette fonction dans tous ses aspects. Poste à pourvoir le 1/7 au plus tard.

France Cadres — Envoyer CV complet, photo et prétentions s/réf. 967 M à A.POUANT 22 rue Saint Augustin 75002 Paris.



La Société VOLKSWAGEN FRANCE S.A. recherche pour son département "TECHNIQUE" un

AGENT TECHNIQUE DE CONTROLE

Sous la responsabilité du Chef du service "garanties", il sera chargé d'établir et d'analyser les statistiques concernant les coûts des garanties accordées et la qualité des produits.
Le poste convient à un jeune technicien de l'automobile (ETACA) ayant une bonne aptitude pour les chiffres et des bases en statistiques.
Le titulaire du poste doit évoluer vers l'inspection après-vente.
Le poste est situé à VILLERS-COTTERETS.
Envoyer C.V. avec photo et prétentions au Département du Personnel B.P. 62 - 02600 VILLERS-COTTERETS, sous réf. ATC/145.

HAVAS CONTACT



directeur de succursale
génie climatique

STRASBOURG

La filiale française d'un Groupe Suisse, spécialisée dans le Génie Climatique recherche le futur Directeur de sa succursale de Strasbourg.

Cette succursale comprend une centaine de personnes, contrôle une agence à Mulhouse et réalise un important chiffre d'affaires.

Rattaché à la Direction de la filiale, le Directeur régional dispose d'une large autonomie. Il assume la responsabilité commerciale, technique et administrative de la succursale.

Ce poste conviendrait à un Ingénieur spécialisé en Génie Climatique, ayant de solides références dans la profession : conduite de chantiers, négociations de contrats, gestion d'affaires. La pratique de la langue allemande ainsi que la connaissance de la région sont indispensables.

Les candidats enverront leur c.v. manuscrit en indiquant leurs prétentions sous réfer. 75.062,
PUBLICITÉ ROGER BLEY
101, rue Réaumur, 75002 PARIS.

EURE

INGENIEUR ASSISTANCE CLIENTELE

Cette société est un des premiers producteurs français de matières plastiques.

L'équipe d'assistance clientèle désire intégrer un nouveau collaborateur, dont la fonction sera d'aider les transformateurs dans le moulage de résines techniques, en France et à l'étranger.

Nous souhaitons rencontrer des ingénieurs mécaniciens ou chimistes, ayant acquis chez un producteur ou chez un transformateur 2 ou 3 ans d'expérience de l'injection de thermoplastiques, si possible techniques.

Il est prêt à voyager 40 à 50 % de son temps, pour des déplacements fréquents, mais de courte durée.

La connaissance de l'anglais est indispensable.

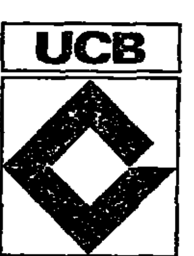
Pour obtenir informations complémentaires, écrire sous réf. M 5103 BD, à
egor 5 rue Meyerbeer 75009 Paris

IMPORTANTE SOCIETE D'ETUDE et de DEVELOPPEMENT recherche

Ingénieurs Informaticiens

GRANDE ECOLE
(ESE - ENST - ENSIMAG)
(Réf. Nº 190)

3 à 10 ans d'expérience pour :
– étude et développement de systèmes informatiques temps réel utilisant des minicalculateurs et des processeurs spécialisés;
– étude et développement de logiciels d'application.
Adresser c.v. et prétentions en précisant référence du poste à HAVAS CONTACT - 156, bd Haussmann - 75008 PARIS - Nº 45690.



METZ

UN COMMERCIAL
(BAC+2 à 3 ans d'études supérieures)

Il sera responsable du développement et du suivi de la clientèle : banques, notaires, agents immobiliers. . . pour des prêts aux particuliers, entreprises et promoteurs.

Le poste s'adresse à des débutants possédant un réel sens de la négociation ou à des candidats pouvant justifier d'une première expérience réussie dans la vente.

Envoyez votre C.V. à Monsieur BUR, Direction Régionale UCB/CFEC, 34, rue Stanislas - 54042 NANCY CEDEX.

compagnie bancaire

POUR RENOUVELER SON ENCADREMENT une importante Société Mécanique recherche

2 CHEFS DE PERSONNEL

rattachés au Directeur de l'établissement

LE PREMIER POSTE SITUE EN	LE SECOND SITUE EN
HAUTE NORMANDIE	**BRETAGNE SUD**
requiert une bonne expérience de la fonction dans un établissement de plus de 500 personnes.	nécessite une forte motivation pour ce type de fonction basée sur une première expérience réelle.

Les candidats, de formation supérieure ou équivalente devront avoir traités de problèmes de classifications, rémunérations, relations syndicales, information et formation.

Ils auront à jouer tout particulièrement un rôle de conseil auprès de la hiérarchie.

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions ss référence 1215 à Madame BERIOT



35, rue du Rocher 75008 PARIS

Réponse et discrétion assurées.

RESPONSABLE COMPTABILITE et BUDGETS

Les Etablissements LACROIX à CLISSON, - C.A. 67 MF (HT) recherche un cadre confirmé 32 ans minimum, niveau expertise. Charge de l'élaboration des budgets, de l'etablissement des tableaux de bord, de la gestion de la trésorerie, il devra aussi assurer le passage à l'informatique pour 1981. Nous repondrons aux candidats retenus sous 15 jours.

Proximité NANTES

Prière d'adresser sous référence 725 C.V. detaillé avec photo et salaire actuel au

CEIP CONSEIL D'ENTREPRISES 56270 PLOEMEUR

Association Villages Vacances Familles

vacances de Glens (Var), du 10 juin au 15 septembre :

Un RESPONSABLE de CRECHE pour coordination équipe de monitrices et organisation matérielle et pédagogique (D.E. puériculture - D.E. infirmière exig.)

Un ANIMATEUR RESPONSABLE activités de plein air et d'initiation sportive ayant expérience confirmee dans ce domaine en M.F.V., village de vacances ou base de plein air.

Env. C.V. avec photo et réf. à M. le Directeur du V.V.F. « La Badine » Glens 83400 Hyères

L'Association Centrale de Service Social de l'ORNE

Comprenant :
61 assistantes sociales,
9 puéricultrices,
6 tutrices aux prestations sociales,
1 conseillère budgétaire familiale,
1 travailleuse familiale éducative,
1 éducateur - animateur,
19 secrétaires sociales,
6 secrétaires administratifs
répartis sur l'ensemble du département de l'Orne

recherche

DIRECTEUR (Homme ou Femme)

avec résidence administrative à ALENÇON
Une expérience associative en gestion de personnel et en organisation générale serait appréciée.

Adresser lettre manuscrite et curriculum vitae à : Association Centrale de Service Social de l'Orne, Boite Postale 30. — 61001 ALENÇON Cedex



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Importante Société
filiale d'un grand groupe
recherche

UN CADRE ADMINISTRATIF

Formation supérieure
Ayant quelques années d'expérience pour poste

Responsable Administratif

dans un Centre Régional.

Adr. C.V. détaillé, photo et prétentions à n° 11.774, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui tr.



La Société VOLKSWAGEN FRANCE S.A. recherche pour sa division **Pièces de rechange et Accessoires** un

Responsable de la Gestion des Emplacements

Rattaché au service "Méthodes", il est chargé de rentabiliser les emplacements en tenant compte de différents paramètres d'exploitation du magasin (nombre de mouvements, volume, poids, distance, fréquences etc.). Il devra participer à l'analyse fonctionnelle en vue d'informatiser cette gestion.
A l'intérieur du service, il participera à l'élaboration et à la mise en place des structures dans le magasin.
Le poste convient à un jeune diplômé de type IUT Gestion.
Une bonne approche de l'informatique facilite l'adaptation au poste.
Envoyer C.V., photo et prétentions au Département du Personnel B.P. 62 - 02600 VILLERS-COTTERETS, sous réf. RGE/154.

HAVAS CONTACT



GROUPE D'IMPRIMEURS PROPOSE POUR SA FILIALE DE LA RÉGION LYONNAISE A UN CONTROLEUR DE GESTION

de s'intégrer tout d'abord à une équipe performante pour apporter son concours :

— A l'étude et à la conception de l'ensemble des procédures internes.

— A l'élaboration des budgets et des comptes d'exploitation prévisionnels.

— A la mise au point des plans de comptabilité analytique, de prix de revient, etc.

— A la réalisation des opérations de facturation.

Les qualités de contacts humains et d'esprit d'équipe ainsi qu'une bonne expérience sont indispensables pour pouvoir rapidement accéder aux fonctions de

RESPONSABLE ADMINISTRATIF DE LA FILIALE

A ce titre, il travaillera en collaboration étroite avec le directeur général.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à : J. GENEVAY, 11, square Jasmin, 75016 PARIS, sous la référence L.P.A. - J. GENEVAY.

Petite ville du **SUD-OUEST**, entreprise CONSERVES ALIMENTAIRES - 100 MF, recherche son

Chef Comptable

Collaborateur direct du P.D.G., il prendra en charge la comptabilité générale (bilans, C.E., budgets, paie...) et la comptabilité analytique, aidé par une équipe en place qu'il animera. Ce poste sera confié à un candidat, 30 ans min., maîtrisant parfaitement l'ensemble de ces fonctions par une réelle expérience et en mesure si possible de se rendre disponible rapidement.
Adr. C.V. détaillé et prét. sous référ 2.038 à :



CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Important groupe français (10.000 personnes), recherche pour une de ses unités de production située en ALSACE et spécialisée dans la fabrication de produits textiles destinés à l'industrie automobile

UN RESPONSABLE ADMINISTRATIF et COMPTABLE

Le candidat recherché, de formation comptable supérieure (type DECS) complétée par une expérience réelle de trois à six ans dans un poste similaire, devra prendre rapidement en charge la comptabilité générale, le contrôle de gestion, les tableaux de bord, etc
Par ailleurs, de bonnes connaissances en gestion de personnel et de traitement informatisé des données seront un atout supplémentaire.

La rémunération sera fonction du profil et de l'expérience du candidat retenu.

Adres. candidature, C.V. détaillé, photo (retourn.) et prétentions à n° 12.038 - CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er), qui transmettra.

DU PONT

crée pour son département BIOCHIMIE dans la région **Centre-Nord** un poste d'

ingénieur agronome

Il a la responsabilité du marketing des produits phytosanitaires à l'échelle d'une région en collaboration avec nos distributeurs : assistance, conseil, vente, promotion.
De plus, il sera amené à participer au développement technique des nouveaux produits.

Le candidat, âgé de 30 ans environ, aura acquis, grâce à sa formation supérieure ainsi que 5 années d'expérience dans la vente et le développement de produits phytosanitaires, une large capacité d'autonomie.
De fréquents contacts au niveau européen nécessitent une bonne pratique de la langue anglaise.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature, qui sera traitée confidentiellement, ainsi que votre rémunération actuelle, sous réf. 317M à DU PONT DE NEMOURS FRANCE (SA) - Service du Personnel 9, rue de Vienne - 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

Parfums Christian Dior
SAINT-JEAN-DE-BRAYE
ORLÉANS (Loiret)
recherche un ou une

SPÉCIALISTE EN MAQUILLAGE EXPÉRIMENTÉ (ÉE)

Dynamique et d'un haut niveau pour créer au sein de ses laboratoires une cellule de recherche et développement dans le domaine des ROUGES A LEVRES.

13e mois — Primes — Avantages sociaux
Restaurant d'entreprise.

Adresser C.V., photo et prétentions au Service du Personnel - B.P. 58 - 45800 ST-JEAN-DE-BRAYE.



responsable fonction personnel

La C.A.M. - LAVAL (53), 450 personnes, recherche un RESPONSABLE fonction PERSONNEL.

Intégré à l'équipe de Direction, il se verra confier après une période d'adaptation, l'entière responsabilité des différents aspects de la fonction Personnel.

Ce poste conviendrait à un candidat jeune, de formation juridique de préférence, faisant preuve d'une ouverture d'esprit lui permettant de prendre en charge à moyen terme l'ensemble du **SECRETARIAT GENERAL** qui comprendra, en plus des questions de personnel, les fonctions ayant trait à l'organisation juridique de la Coopérative et à la gestion de son patrimoine.

Une première expérience concrète acquise dans un service du personnel est indispensable.

Adressez votre dossier de candidature en indiquant vos prétentions sous référence 3316-CA à

ouest recrutement
Le Tertre au Jau - B.B. 2291 - 49022 Angers Cedex.
Votre dossier ne sera transmis à notre client qu'avec votre accord. Si vous le souhaitez le premier entretien pourra avoir lieu à Paris.



SHRM industrial caterers
Société Hôtelière et de Ravitaillement Maritime 6000 personnes à travers le Monde recrute

cadre de formation comptable supérieure

DECS ou équivalent

Pour organiser et superviser les services administratifs et comptables de filiales à l'étranger. Une première expérience professionnelle (entreprise ou cabinet) sera appréciée. Anglais/Espagnol parlé, lu, écrit couramment. Résidence : MARSEILLE
Des déplacements à l'étranger sont à prévoir.
Rémunération attractive en fonction des compétences et de la qualification.

Répondre par lettre accompagnée d'un C.V. et d'une photo à : S.H.R.M. - 113, rue de l'Evêché 13002 MARSEILLE sous la référence 469

INGENIEUR ELECTRONICIEN

La Société est spécialisée dans l'étude et la réalisation d'équipements et d'installations pour fonderies. Soucieuse de garder son avance technologique, elle recherche un Ingénieur Electronicien diplômé (ESC, ISEP, INSEN ...) qui devra faire évoluer les ensembles de commandes et régularisation, prendre en charge progressivement leur réalisation en ateliers. Une bonne connaissance des logiques câblées, coûts intégrés, microprocesseurs et l'expérience de leurs applications sont nécessaires. Pratique de la langue anglaise demandée. La Société est implantée à CREIL. Rémunération ouverte selon l'expérience acquise.

France Cadres
22 rue St. Augustin 75002 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Référence 969 M.

IMPORTANT PRODUCTEUR FRANCAIS D'ENGRAIS
recherche

3 jeunes attachés technico-commerciaux

pour la vente d'engrais et de produits spéciaux et l'appui technique en clientèle.

DIPLOMES INGENIEURS EN AGRICULTURE OU TOUS BTS AGRICOLES

Débutants ou ayant quelques années d'expérience, attirés par une activité commerciale.

Ces trois postes sont à pourvoir :
en Normandie (basé à Rouen).
en Aquitaine.
en Région Rhône-Alpes.

Postes évolutifs.

La société prévoit des recrutements complémentaires dans d'autres régions au cours des mois prochains.

Envoyer votre dossier de candidature et la rémunération souhaitée sous référence 3784 à Média System, 104 rue Réaumur 75002 PARIS, qui transmettra.

CENTRE TECHNIQUE REGIONAL DES CAISSES D'EPARGNE
(Traitement Informatique)
situé à AIX-EN-PROVENCE
recherche pour son département Conseil et Assistance un

Jeune Ingénieur

formation INSA ou équivalent, école de commerce..., ayant de sérieuses connaissances en informatique, acquises au cours de stages ou dans une fonction «Etudes».

Mission .
Jouant le rôle d'interface entre les utilisateurs et le département «Etudes» du Centre, il aura la charge d'informer les adhérents (20 caisses d'épargne) en assurant la rédaction de la documentation, l'animation de réunions, le conseil sur l'utilisation des produits.

Adresser votre C.V. détaillé (photo + prétentions) sous référence 3818 à

GAMMA Sélection
60, Boulevard Malesherbes 75008 PARIS

PETITJEAN & Cie

Société industrielle de biens d'équipement, fabrication candélabres d'éclairage public, mats de lignes, leader dans sa spécialité, 3 usines, plus de 1.200 salariés, 160 kms Sud-Est Paris,
recherche

CONTROLEUR DE GESTION

LA MISSION :
- définir le rôle du contrôle de gestion France et filiales en relation avec l'informatique
- exécuter les travaux de contrôle à partir de l'analyse des budgets, des réalisations, des prix de revient et des prix de vente
- conseiller et assister la hiérarchie dans ses fonctions de gestion.

L'HOMME :
minimum 30 ans, HEC, ESSEC, ESC ou maîtrise de gestion, ayant exercé complètement une fonction de contrôleur de gestion 3 ans minimum

Anglais courant obligatoire.
Allemand apprécié.

Adresser dossier de candidature, rémunération incluse, photo récente à Direction du Personnel PETITJEAN et CIE 510 X - 10080 TROYES Cedex.

Importante Société
filiale d'un grand groupe
recherche

UN JEUNE INGÉNIEUR CONFIRMÉ

30 ans minimum, spécialisé dans
TRAITEMENT DES EAUX
Expérience sur petites et moyennes unités.
Adr. C.V. détaillé, photo et prétentions à n° 11.770 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui tr

---

pharmaciens

LABORATOIRES PHARMACEUTIQUES

RHONE ALPES

ayant 2 à 3 années d'expérience dans le contrôle qualité ou la fabrication.

Diplôme pharmacien option industrie exigé.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo, salaire actuel, téléphone privé, sous réf. PI 9011 à

MRI conseil
Danièle Chapuis
13, rue Madeleine Michelis, 92522 Neuilly.
Discrétion assurée.

IMPORTANTE BANQUE RÉGIONALE
recherche

UN ADJOINT A SON CHEF COMPTABLE

80.000 F +

Agé de 30 ans environ
Titulaire du DECS.

Ce collaborateur doit être un excellent praticien de la comptabilité générale, de la comptabilité analytique, connaissant les méthodes budgétaires et la fiscalité.

Animateur d'une équipe de trente personnes, il est appelé à évoluer rapidement vers le poste de chef comptable.

Ecr. lettre avec C.V. à n° 12.003 - CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra - PARIS (1er), qui transmettra.

HEWLETT hp PACKARD

GRENOBLE

A quelques kilomètres du centre, nous avons implanté notre division européenne de matériel informatique avec une triple vocation : développement, marketing et production.

Nous recherchons des

INGENIEURS ELECTRONICIENS ET/OU INFORMATICIENS

RESPONSABLE DU DEVELOPPEMENT DES VENTES EUROPEENNES DE SYSTEMES INFORMATIQUES EN MILIEU INDUSTRIEL OU SCIENTIFIQUE, AINSI QUE DES PERIPHERIQUES ET TERMINAUX, ILS (ELLES) SERONT PRINCIPALEMENT CHARGES (EES) DE LA MISE EN OEUVRE DE LA STRATEGIE DE VENTE DE LA LIGNE DE PRODUITS ET DU SUPPORT TECHNIQUE.

Si vous avez :
- Une formation de base d'ingénieur électronicien et/ou informaticien,
- au moins 2 ans d'expérience dans un poste exigeant une bonne connaissance de la mini-informatique (laboratoire, support, vente...),
- une parfaite connaissance de l'anglais,
- une grande disponibilité (1/3 du temps en déplacement EUROPE - USA),
- le sens des contacts humains,

vous trouverez chez nous la possibilité de concilier l'expertise technique avec une ouverture européenne.
La rémunération ouverte, assortie de nombreux avantages, sera fonction de l'expérience.

Envoyer un C.V. détaillé à Michèle Bendjouya - HEWLETT PACKARD, 5 rue Raymond Chanas 38320 EYBENS Tél. (76) 25.81.41.

Publicope Junior

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE

SPECIALISEE FABRICATION PRODUITS A BASE BITUME, FIBRES DE VERRE, POLYMERES

recherche

UN JEUNE INGÉNIEUR CHIMISTE

FORMATION : ECOLE SUP. DE CHIMIE + DOCTORAT CHIMIE PHYSIQUE FONDAMENTALE.

LE CANDIDAT RETENU aura pour mission des études fondamentales relatives :
— aux composants entrant dans la fabrication des matériaux d'étanchéité ;
— aux mélanges polymères - bitume ;
— aux modes de fonctionnement des matériaux d'étanchéité et à leurs règles de vieillissement.

Anglais indispensable.
Connaissances en programmation et en basique appréciées.

Le poste est à pourvoir dans le Loir-et-Cher

Ecrire lettre manuscrite avec C.V. et photo à : SIPLAST Mr. Semtob, 12, r. Cabanis, 75014 Paris.

ORGANISME SOCIAL ISRAELITE
recherche
pour maison de retraite dans le SUD-EST

DIRECTEUR

ayant bonne expérience de gestion de collectivité.
Ec. No T 013331 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

IMPTE SOCIETE
Construction électrique
VILLEURBANNE
recherche
pour service EXPORT

RESPONSABLE DE ZONE

Poste convient à ingénieur ou A.T. électricien.
25 ans minimum
Déplacements fréquents.
Très bonne connaissance de l'anglais exigée et allemand appréciée.

recherche pour son village de
Env. C.V., réf. et prét. à : n° 11.856 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

CENTRE D'ETUDES ET D'EXPERIMENTATION DES SYSTEMES D'INFORMAT.
MARSEILLE recherche

CHARGÉS D'ÉTUDES

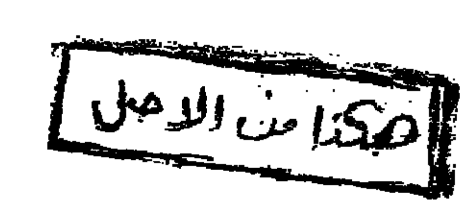
pr interventions de durée déterminée, libres de suite. Formation supérieure (ingénieur, organisateur, economiste).
Expérience de l'Administration de l'Etat.
Env. lettre manuscrite, photo, C.V. et prét. sous pli confident. à M. Albert RODRIGUEZ CEESI, 343, bd Romain-Rolland 13009 MARSEILLE.

Société nationale produits chimie fine, recherche

RESPONSABLE USINE

Expér. 10 ans produits chimie fine dont 5 ans niveau chef établissement.
Lieu : Nord.
Langue : anglais souhaitable.
Rémunér. : 100 à 120 000 F par an selon expérience.
Env. C.V. et photo à SWEERTS No 1 831, B.P. 269, 75424 PARIS Cedex 09.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

Diriger une grande opération

Engineering. Thermique. Electro-mécanique. Génie Civil

200/250.000 F. an

Vous avez plus de 30 ans, une solide formation d'ingénieur grande école et une bonne expérience des problèmes de travaux acquise de préférence dans les domaines: engineering, centrales thermiques, installations électro-mécaniques, gros génie civil, pétrochimie ...
Vous souhaitez animer sur le terrain un important effectif, assisté dans votre tâche par de nombreux ingénieurs et des techniciens de haut niveau.
Nous vous offrons l'opportunité, dans une entreprise d'engineering et de travaux en très fort développement, et après vous avoir initié à nos techniques, de prendre en charge la réalisation en France de l'une de nos grandes opérations.
Votre réussite dans cette mission vous assurera, après 4 ans environ, un avenir de tout premier plan dans notre groupe, en France ou, peut-être, même à l'étranger ...

Envoyez votre CV sous référence 710 M2 aux consultants de GFC chargés de prendre avec vous les premiers contacts. Discrétion absolue assurée.

GFC SPECIALISTES EN RECHERCHE DE CADRES RESPONSABLES
110 rue de Sèvres 75015 Paris

Directeur de la Formation en milieu bancaire

200/280.000 F. an

Une opportunité exceptionnelle ... Certes, mais seulement pour un homme de haut niveau, proche de la quarantaine, disposant d'une forte personnalité et d'un excellent contact. Il devra, de plus, faire la preuve d'une belle réussite à la fois dans la banque et dans la formation.
Nous sommes un groupe d'établissements financiers de tout premier plan et nous cherchons notre DIRECTEUR DE LA FORMATION. Il devra participer à la définition de la politique, proposer, concevoir et mettre en œuvre des programmes, être présent sur le terrain, gérer un budget très important et une large documentation, diriger un effectif de 75 collaborateurs et animateurs.

Si vous pensez que ce poste correspond bien à votre profil, envoyez votre CV sous référence 712 M2 aux consultants de GFC. Afin de donner aux candidatures toute la discrétion nécessaire, nous les avons chargés de prendre confidentiellement avec vous les premiers contacts.

GFC SPECIALISTES EN RECHERCHE DE CADRES RESPONSABLES
110 rue de Sèvres 75015 Paris

Patron des Achats :

Un poste clé en électronique professionnelle

140/180.000 F. an

Vous partagez ce point de vue et vous avez déjà prouvé combien vos capacités de négociateur et votre connaissance du monde des COMPOSANTS (en particulier aux U.S.A.), peuvent permettre d'optimiser le prix de revient d'un matériel de pointe.
Filiale d'un grand Groupe Français, nous occupons une place prépondérante dans la construction et la diffusion de MATERIEL PERI-INFORMATIQUE.
Nous souhaitons rencontrer un spécialiste de tout premier plan connaissant bien le monde de l'électronique à qui nous confierons la direction de notre service achats (20 personnes).
Nous progressons en moyenne de 33% par an depuis 5 ans. Ce rythme risque de s'accélérer. Nous vous attendons ...

Envoyez votre CV sous référence 713 M2 aux consultants de GFC chargés de prendre avec vous les premiers contacts. Discrétion absolue assurée.

GFC SPECIALISTES EN RECHERCHE DE CADRES RESPONSABLES
110 rue de Sèvres 75015 Paris

Transports et Logistique

140/180.000 F. an +

Nous sommes une grande entreprise industrielle fortement exportatrice, avec plusieurs filiales à l'étranger et dont le taux de croissance a été très soutenu depuis 10 ans.
La fonction transports occupe chez nous 150 personnes et couvre un budget de 150 millions de francs. Nous souhaitons placer à sa tête un DIRECTEUR.
Il pourrait être Ingénieur, avoir environ 35 ans et disposer d'une bonne connaissance des problèmes industriels et en particulier des transports, acquise dans une entreprise à fort tonnage de production. Ses réalisations lui permettront de faire la preuve, dans cette importante fonction de sa capacité à devenir par la suite le DIRECTEUR DE LA LOGISTIQUE DE NOTRE GROUPE. Il pourra alors s'agir d'un poste de très haut niveau au sein de notre direction générale. La connaissance de l'anglais est nécessaire.
Le siège est situé près d'une grande ville de Province. (200 kms de Paris.)

Envoyez votre CV sous référence 715 M2 aux consultants de GFC que nous avons chargés de mener confidentiellement cette recherche.

GFC SPECIALISTES EN RECHERCHE DE CADRES RESPONSABLES
110 rue de Sèvres 75015 Paris

ingénieur commercial de haut niveau — Paris

Nous sommes un groupe industriel performant (1200 p., 160 MF de C.A.) et produisons des pièces mécaniques.
Nos clients sont les firmes d'automobiles, de mécanique, d'équipements industriels et nucléaires, etc.
Vous êtes un ingénieur mécanicien grande école, âgé de 35 ans minimum, vous possédez une expérience de quelques années en production (pièces mécaniques par exemple) et avez acquis une formation complémentaire en gestion (CPA, ICG).
Vous êtes le représentant de la direction commerciale pour assurer les relations avec nos grands clients (marchés annuels, spécifications techniques, délais...). **Vous êtes responsable du suivi des affaires au sein de notre groupe et de leur coordination avec les services techniques. Négociateur habile, vous aimez l'autonomie mais savez rendre compte avec précision de votre action. Bien sûr, vous maîtrisez bien l'anglais ou l'allemand.**
Ecrire à A. LEROUX, réf. 3568 LM.

coordinateur des achats — Paris

Nous produisons des composants électroniques passifs; les achats, pour nos quatre établissements autonomes, se sont montés à 50 MF en 1978. Agé de 40 ans minimum, vous possédez de solides connaissances en électronique et en électromécanique.
Votre expérience de la fonction achats a été acquise dans une affaire industrielle, et vous êtes aujourd'hui un négociateur ferme et efficace. **Nous vous confions la coordination des achats pour l'ensemble de notre groupe : vous prospectez de nouveaux fournisseurs; vous négociez des contrats d'achats globaux, et contrôlez l'application de la politique d'achats par les établissements.**
Ecrire à A. LEROUX, réf. 3530 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES
MEMBRE DE SYNTEC

GIRATEV

Groupement Informatique des Organismes de Radio et de Télévision (ex ORTF) équipé d'un 370/158 sous OS/VS1 et IMS (60 terminaux) recrute

CADRES INFORMATICIENS "ETUDES"

Dans un dialogue constructif et permanent avec les utilisateurs, les candidats auront à concevoir, réaliser et maintenir des logiciels de gestion. Ils pourront avoir à conduire et animer une équipe ou à agir dans le cadre d'un groupe de réalisation.

La connaissance approfondie d'un langage de programmation (COBOL et/ou PL1) est impérative, celle du JCL/OS et de méthodes et outils tels que IPT, WARNIER, IMS/DL1 vivement souhaitée.

CADRES INFORMATICIENS "SYSTEME"

Trois types de poste sont offerts :

1) RESPONSABLE SYSTEME :
- Conseil et assistance technique aux réalisateurs d'applications et maintenance de logiciels collectifs (Assembleur et OS impératif, connaissance SG BD souhaitée).
- Facturation du système central.
- Métrologie.

2) ADJOINT TELETRAITEMENT :
- Gestion d'IMS/DC et RES.
- Connexion mini-ordinateurs.
- Assistance et Métrologie.

3) ADJOINT «METHODES» :
- Assistance à la réalisation et à la production informatique en matière de normes et méthodes.

Les candidats auront une formation Maîtrise, DEA, Ecole d'Ingénieurs ou équivalent, et un début d'expérience professionnelle d'1 an minimum.

Un plan de formation personnalisé sera proposé à tous les candidats retenus.

Salaire évolutif et fonction de l'expérience. Nombreux avantages sociaux.

Adresser CV manuscrit, photo et prétentions sous réf. DMC/75 à
M. Le Chef du Personnel du GIRATEV
3, rue Jeanne d'Arc 92130 Issy les Moulineaux

answare

Importante Société de Services et de Conseils en Informatique, Filiale de THOMSON C.S.F. dans le cadre de son expansion, recherche

futurs chefs de projets

- Vous êtes **JEUNES DIPLOMÉS** option INFORMATIQUE
  INGÉNIEURS (INSA, ENSEEIHT, ENSIMAG, ISIM, ...).
  ou **UNIVERSITAIRES** (MIAGE, DUT).
- Vous avez étudié un langage évolué (Cobol, PL1) ou Assembleur (métasymbol ou IBM 370 ou IBM 3790).

Notre activité vous permettra, après FORMATION, de pratiquer immédiatement les techniques de pointe (base de données, temps réel), au sein d'équipes structurées.

Cette expérience diversifiée vous amènera à des fonctions de haut niveau.

Envoyer sous réf. GI/0105 votre CV détaillé, photo, prétentions et délai de disponibilité à

answare
135, Rue de la Pompe - 75116 Paris.
Discrétion assurée, réponse rapide.



SODERN

SOCIETE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS DE HAUTE TECHNICITE
recherche pour
LA GESTION
DE SES PROGRAMMES SPATIAUX

UN INGENIEUR GRANDE ECOLE EXPERIMENTE

(X - SUP AERO - ESE - CENTRALE - MINES ou équivalent)
susceptible d'assurer une fonction de

CHEF DE PROJET

SONT INDISPENSABLES :
- des qualités d'animateur et de gestionnaire
- une bonne connaissance
  - des techniques de gestion de projets
  - des problèmes administratifs et économiques
  - des techniques des matériels spatiaux (électronique, mécanique, optique).

Adresser C.V. et photo au Service du Personnel 1, avenue Descartes, 94450 LIMEIL-BREVANNES.

Diriger, concevoir et réaliser un très important système téléinformatique dans le cadre d'un contrat déjà signé avec les pays de l'Est, un puissant groupe français d'INGENIERIE INFORMATIQUE TEMPS RÉEL recherche pour compléter une équipe de très haute technicité

INGENIEUR EN CHEF
(réf. 678)

CHEFS DE PROJET
confirmés (réf. 679)

INGENIEURS LOGICIELS
débutants ou presque (réf. 680)

Diplômés de grandes écoles, si possible à l'aise en anglais, ils auront les compétences et selon les cas une expérience plus ou moins confirmée dans le domaine de la mini-informatique en temps réel et de la commutation des messages ou d'un domaine proche.
Basés à Paris, ces postes impliquent des déplacements, voire un séjour possible à l'étranger dans des conditions très motivantes.
Ils débouchent sur de très intéressantes perspectives au sein d'une entreprise en forte expansion.

Toutes informations sur ces offres seront données confidentiellement au téléphone du lundi au vendredi, aux heures de bureau, par INFORMATION CARRIERE SVP 11.11 qui mettra les candidats en relation directe avec la société qui recrute.

Information Carrière SVP 11.11

On peut aussi adresser son dossier à : SVP RESSOURCES HUMAINES, 65 avenue de Wagram 75017 Paris.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

SOCIETE INTERNATIONALE D'ENGINEERING
dans le cadre de son développement
RECHERCHE

INGÉNIEUR COMMERCIAL EXPORTATION

Responsable de l'acquisition et de la négociation de contrats d'équipements et d'usines clés en mains.
DIPLÔMES GRANDES ÉCOLES INGÉNIEURS EXIGÉS.
Age minimum 30 ans.
Anglais courant indispensable.
DISPONIBILITÉ RAPIDE SOUHAITABLE

Adresser C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée sous n° 627 M à ZENITH PUBLICITE - 36, Av. Hoche 75008 Paris.

ZENITH PUBLICITE

SOCIETE PROMOTION IMMOBILIERE
FILIALE IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL ET FINANCIER
recherche

CHEF DE PROGRAMMES

3 ans expérience pour montage administratif, juridique, financier, technique et commercial et suivi d'opérations de promotion

Envoyer curriculum vitae à M. BONNEMAISON, S.G.M.I., 35, quai André-Citroën. — 75015 PARIS.

WATERMAN

CHEFS DE ZONE EXPORT

Waterman S.A est un des leaders mondiaux dans son domaine : les instruments à écrire de qualité. La société développe également sa production et sa vente de briquets et de montres.

Le C.A. de la société est en progression constante. L'activité export en représente déjà plus du tiers. Deux postes de Chefs de Zone sont à pourvoir.

Nous souhaitons rencontrer des jeunes diplômés de l'enseignement commercial supérieur, ayant une première expérience de 3/5 ans dans la vente à l'exportation de produits de consommation de haut de gamme.
L'un (Réf. M 423 BN), maîtrise parfaitement les langues anglaise et espagnole; l'autre (Réf. M 423 BP), les langues anglaise et allemande.

Nous remercions les personnes intéressées d'adresser en précisant la référence choisie, un C.V manuscrit complet à notre conseil,

egor 5 rue Meyerbeer, 75009 Paris

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69

offres d'emploi



GENERAL MOTORS FRANCE

recherche

1 analyste-programmeur confirmé

Formation : MIAGE ou équivalent

Expérience de l'informatique dans la gestion industrielle de 5 ans indispensable sur matériel IBM - DBOMP - DL/1 - CICS - PL/1.

Anglais exigé.

Adresser C.V. détaillé avec prétentions au Service du Personnel YM - 5, bld Galliéni 92231 GENNEVILLIERS.

CITIBANK

Succursale française de CITIBANK U.S.A. recherche

jeunes cadres d'exploitation

pour son Département : « World Corporation Group » (grandes entreprises internationales).

Le candidat devra être diplômé d'études supérieures (HEC, ESSEC, ESCP, IEP) avoir une parfaite maîtrise de l'anglais et de très bonnes connaissances en finance/comptabilité.

Le poste est ouvert à des candidats débutants ou ayant 1 ou 2 ans d'expérience de préférence dans une banque (exploitation marketing).

Adresser lettre manuscrite et C.V. à CITIBANK B.P. 738-08 75361 Paris Cedex 08

Emplois et Carrières

CJ RECRUITMENT ADVERTISING

35 New Broad Street, London EC2M 1NH
Tel: 01-588 3588 or 01-588 3576
Telex No. 887374

CJRA

DIRECTEUR DU PERSONNEL (FRANCE)

Position destinée à un cadre personnel supérieur capable de relever le défi

PARIS — 160.000/200.000 F.F.

IMPORTANTE SOCIETE INTERNATIONALE DE VENTE DE LOGICIEL

Nous recherchons des candidats, âgés de 30 ans minimum, ayant 8 ans minimum d'expérience professionnelle solide dans un service personnel, dont 5 ans au niveau direction ou équivalent. Langue maternelle française plus anglais en seconde langue exigés. Le candidat sélectionné, qui sera responsable directement auprès du président-directeur général, aura pour tâche essentielle d'assumer le contrôle de la totalité des fonctions personnel d'une société en croissance rapide employant plus de 250 personnes ; il sera assisté par une petite équipe. Ses responsabilités comprendront toutes les questions relatives à l'emploi et au recrutement aux indemnisations et compléments de salaires, etc., les relations humaines au sein de l'entreprise, le développement des ressources en personnel, la formation des cadres et des tâches administratives générales. Les qualités essentielles recherchées sont d'excellentes qualités de communication, une personnalité puissante et sachant s'affirmer tout en étant mûre, et la capacité d'identifier et de résoudre les problèmes. Salaire initial : 160.000 à 200.000 F plus indemnité voiture, excellents avantages sociaux, dont plan de retraite privé. Vos demandes, qui porteront la référence DPF 11 209, seront traitées confidentiellement et adressées non ouvertes à notre client, à moins que vous nous signaliez dans une lettre d'accompagnement adressée à notre Security Manager la liste des sociétés que vous ne désirez pas que nous contactions.

CAMPBELL - JOHNSTON RECRUITEMENT ADVERTISING LIMITED,
35 NEW BROAD STREET, LONDON EC2M 1NH.

GROUPE INDUSTRIEL
région parisienne
recherche

INGÉNIEUR DE BUREAU D'ÉTUDES

possédant des aptitudes au dessin, chargé de la conception au bureau d'études de matériel de manutention.

Il est nécessaire d'avoir une expérience de bureau d'études de 4 à 5 années, la fonction consistera à encadrer une équipe d'une dizaine de personnes dont un à deux ingénieurs.

Poste à évolution intéressante pour candidat de valeur.

Adresser C.V. détaillé, photo et prét. à nº 12.314, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

TRÈS IMPORT. GROUPE INDUSTRIEL
recherche

ADJOINT AU CONTROLEUR DE GESTION

Ce poste conviendrait à un candidat de trente ans minimum possédant une solide pratique comptable (générale et analytique) éprouvée par une expérience acquise en entreprise ou cabinet d'audit et rompu au dialogue avec les informaticiens.

Poste à pourvoir au siège parisien du groupe avec fréquents déplacements dans les établissements.

Possibilité de promotion pour candidat de valeur.

Ecr. avec C.V. détaillé, photo et prét. à nº 11.994 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra - PARIS (1er), qui transmettra.

CABINET D'ORGANISATION COMPTABLE
recherche

CHEF DE MISSION ORGANISATION

pour prise en charge de projets clé en main.

- Il faut une solide formation générale et comptable (Grande Ecole souhaitée).
- Plus de goût pour l'action que pour le papier.
- Une absence de complexe vis à vis des Informaticiens.
- Une disponibilité certaine.

CHEF DE PROJET

Spécialiste HB 61/60

Il est proposé :

- un travail rapidement autonome au sein d'une équipe dynamique;
- un profil de carrière calqué sur les résultats.

Envoyer CV manuscrit et prétentions à P. CONVERT - U.F.E.C. 2, avenue Hoche 75008 Paris

---



au 1er rang de l'industrie routière
150 agences ou filiales en France et dans le monde
recherche pour son

service juridique JEUNE CADRE

- ayant 2 à 3 ans d'expérience ou éventuellement débutant,
- d'un très bon niveau universitaire, minimum DESS ou DEA, le candidat aura si possible une première expérience dans le domaine du Droit des Affaires, du Droit Social et du Droit Fiscal.
- Après une période d'adaptation et de mise au courant, il sera amené à seconder le Chef du Service dans une partie de ses missions.
- Outre la maîtrise technique des problèmes, ce poste opérationnel demande de bonnes facultés d'analyse et de synthèse mais aussi esprit d'initiative, sens des responsabilités et autonomie.

Adressez lettre, CV, photo et prétentions à S.R.C. 39, rue du Colisée 75008 PARIS.

WABCO-WESTINGHOUSE
93270 SEVRAN, recherche pour son dispensaire :

INFIRMIER (E) DIPL. d'ETAT ou étudiant (e) en médecine 4e année, pour assurer l'horaire suivant (matin). Lundi au jeudi 5 h 15 à 7 h et vendredi 6 à 7 h. Env. C.V. détaillé, à Mme GRELE, WABCO-WESTINGHOUSE B.P. Nº 2, 93270 SEVRAN

WABCO-WESTINGHOUSE
rech. pr son Etabl. de SEVRAN

ANALYSTE-PROGRAMMEUR expérimenté, niveau D.U.T. langage fortran et notions Cobol (A.N.S.) IBM 370/138 sous DOS/VS. Une expérience de mise en place de données DBOMP sera appréciée Env. C.V. dét., à Mme GRELE, B.P. Nº 2 - 93270 SEVRAN

Entreprise TRAVAUX PUBLICS à vocation internationale, située banlieue Sud, recherche

LE CHEF DE SES SERVICES COMPTABLES

Ce poste peut convenir à un candidat âgé de 30 ans min., titulaire au moins du DECS, ayant 5 ans d'expér. Il devra en outre être capable d'animer un service de 20 personnes. Connaissances en informatique et en anglais souhaitées.

Adr. lettre manuscrite + C.V. + photo s/réf. 2.780, au :

CABINET OPPERT
Conseil en recrutement B.P. 4 - 92340 BOURG-LA-REINE. Réponse et discrétion assurées.

SOGIF

ANALYSTES PROGRAMMEURS
COBOL, GAP, ASS PL 1

Tél. 246-79-82

Pour faire face à son développement et à sa politique de diversification,
UNE IMPORTANTE SOCIETE ELECTRONIQUE, FILIALE D'UN PUISSANT GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS,
souhaite intégrer à son équipe commerciale, installée dans la Région Parisienne

ingénieurs technico-commerciaux

LEUR MISSION

Ils seront chargés de la commercialisation :
1/ d'autocommutateurs de petites et de hautes capacités
2/ de systèmes informatiques de sécurité et d'alarme,
auprès des plus importants clients nationaux et des administrations.

En réponse aux appels d'offres, ils rédigeront les propositions commerciales avec les services techniques et le service Devis, et réuniront toutes les informations nécessaires à l'établissement du contrat final.

ELLE SUPPOSE

- une formation d'ingénieur électronicien (ISEP - ENSI - INSA)
- des connaissances solides dans le domaine du «Système»
- une expérience réussie dans une fonction commerciale.

un ingénieur commercial

SA MISSION

Dans le cadre d'une nouvelle activité de vente de systèmes informatiques de sécurité et d'alarme, auprès d'organismes bancaires, il s'occupera de la coordination de la gamme des produits en fonction des besoins des clients et participera à l'établissement de la proposition commerciale.

Ce poste peut évoluer vers la responsabilité de cette gamme de produit.

ELLE SUPPOSE

- une formation supérieure commerciale (HEC - ESSEC - ESCP)
- une expérience de 3 à 5 ans de commercialisation de matériels électroniques.

un cadre marketing

SA MISSION

Il sera chargé des études prospectives de commercialisation des produits et des systèmes.

Il réalisera des études statistiques et qualitatives des besoins auprès des clients, en vue de la mise en place d'une politique marketing.

ELLE SUPPOSE

- une formation supérieure commerciale (HEC - ESSEC - IEP)
- une expérience de marketing en milieu industriel.

Pour tous ces postes une période de formation, sous forme de stages dans les centres techniques et dans les usines de fabrication, précédera la prise de fonction.

Des déplacements fréquents en France sont à prévoir.

La société envisage un intéressant développement des responsabilités pour des candidats ayant la volonté de s'imposer auprès d'une clientèle existante et à développer.

Envoyer C.V. détaillé avec photo et prétentions sous No 11267 CONTESSE Publicité, 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE proche Porte-de-Versailles recherche

INGÉNIEUR CONFIRME GENIE PHYSIQUE
Expérience en contrôle non destructif. Chargé de recherches et développements dans les domaines d'électromagnétismes.

INGÉNIEUR-ÉLECTRONICIEN CONFIRME
Expérience en études et développements. Connaissances en microprocesseurs souhaitables, chargé de projets d'appareils de contrôle industriel.

INGÉNIEUR-ÉLECTRONICIEN CONFIRME
Expérience industrielle nécessaire sur automatismes, chargé de la réalisation de projets sur les plans techniques et budgétaires d'appareils de contrôle industriel.

Ecr. en adressant C.V. détaillé et prétentions, à nº 12.244, CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris 1er Discrétion assurée

---

Importante Sté de Transport et Transit, recherche

CADRE COMPTABILITÉ BANCAIRE et TRÉSORERIE

Pour sa division internationale située à Garonor (600 mil. C.A.) Formation DECS, BTS ou IUT gestion. Le ou la candidat (e) de 30 ans min. devra avoir l'expérience soit d'un poste analogue, soit une expér. bancaire et être ouvert à l'informatique. C.V. manus., photo, rémun. act., à nº T 12263 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

SPERRY UNIVAC

Division Ordinateurs

recrute

ingénieurs diplômés grandes écoles

Au sein de notre Département Commercial, nous vous proposons des postes d' :

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Avec les Ingénieurs Commerciaux, vous travaillerez directement à l'expansion de notre Compagnie. Vous participerez à la vente de nos ordinateurs et à leur installation auprès de notre Clientèle.

Après un stage d'information générale à nos produits et à votre fonction, vous serez affecté dans une de nos Agences de PARIS.

Votre formation, un de vos principaux objectifs pendant environ un an, se poursuivra tout au long de votre carrière sous forme de recyclage permanent.

Adressez votre candidature sous réf. MC 22 à : SPERRY UNIVAC - Direction du Personnel, 3, rue Bellini - 92806 PUTEAUX. (Réponse et discrétion assurées).

CHEF DES VENTES FRANCE. 100 000 F

Pour faire face au développement rapide de son département "Textile de Maison"

BALSAN. Groupe Biderman

recherche son Chef des Ventes France.

- **PROFIL** — Homme de terrain – négociateur première force – Le candidat de formation commerciale supérieure est âgé de 30 ans minimum, et peut apporter la preuve de sa réussite dans un ou plusieurs postes d'encadrement d'une équipe de vente (si possible dans le secteur "Textile de Maison").
- **MISSION** — Assiste le Directeur Commercial dans l'élaboration des politiques de vente, la détermination des objectifs, la définition des moyens matériels et humains à mettre en œuvre;
  – Participe à l'élaboration des collections et à la création de nouveaux produits;
  – Recrute, forme et anime un réseau de représentants encadré par 6 chefs de vente régionaux;
  – Assure en direct le développement des ventes avec quelques distributeurs importants.

Ce poste, basé à Paris, exige de fréquents déplacements (80% du temps). Voiture indispensable - Frais remboursés + indemnité kilométrique - Perspectives de développement de carrière motivantes.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. détaillé + photo récente sous référence : B 0015 à

Promop

26, boulevard Voltaire, 75011 Paris.

---

ingénieur contrôleur de gestion

PARIS

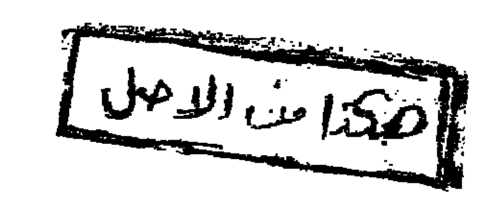
Le contrôle de gestion de ce groupe français de 12.000 personnes (20 établissements et filiales) spécialisé dans la construction électrique, a pour mission d'éclairer la Direction générale sur la qualité de la gestion de ses différentes activités décentralisées. Pour un poste supplémentaire créé au sein de cette équipe, nous recherchons un ingénieur avec les compétences suivantes :

- 5 ans au moins d'expérience dans l'industrie métallurgique, mécanique, électrique, électronique, ou dans l'ingénierie,
- de solides connaissances pratiques en gestion d'exploitation, prix de revient, analyse de rentabilité.

Vous avez 30 ans au moins. Voici pour vous l'occasion de développer une carrière pleine d'avenir au sein d'une société puissante, dans un poste comportant de larges responsabilités fonctionnelles et des missions variées (déplacements fréquents de courte durée en province). Une rémunération confortable ne sera pas discutée si vous ête l'homme de la situation.

Adressez votre dossier complet avec lettre manuscrite, C.V., photo, rémunération souhaitée à GemO, 32, rue Pierret, 92200 Neuilly, qui étudiera confidentiellement votre candidature sous réf. CS 33-M.

GemO



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69

offres d'emploi

EXPORTATION

IMPORTANT
LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
appartenant à un groupe américain

recherche

CHEF DE SERVICE ADMINISTRATION DES VENTES EXPORT

Le candidat aura une formation supérieure, une expérience de 3 ans minimum dans l'administration des ventes export, une bonne connaissance de l'Anglais.

Il possédera les qualités requises pour le poste : autorité naturelle, rigueur et méthode.

Envoyer CV avec photo à : HAVAS CONTACT 156 Bd Haussmann-75008-PARIS, sous réf. 76.742 M

HAVAS CONTACT

---

csee

Nous sommes 5.300 dont 520 cadres. Nous développons des produits, nous installons des ensembles et nous réalisons des équipements et des systèmes, dont la plupart exigent que nous demeurions à la pointe du progrès dans les domaines de l'électronique, de l'informatique, de l'électro-technique et de la mécanique.

NOUS RENFORCONS LE POTENTIEL

de nos équipes dans les domaines ETUDES, INDUSTRIALISATION, PRODUCTION, VENTE, SUPPORT TECHNIQUE, CONDUITE DE PROJET, CONDUITE DE CHANTIER

en recrutant

jeunes ingénieurs

que passionnent des réalisations techniques

Les compétences en électronique, informatique et aéronautique sont particulièrement recherchées. Quelques postes seront pourvus par des ingénieurs grandes écoles ayant déjà quelques années d'expérience. Nous favorisons l'apprentissage des métiers, le développement des compétences et la découverte des talents en affectant successivement à différents emplois et services une partie des jeunes ingénieurs démontrant par leur travail un réel potentiel d'évolution.

Faites apparaître vos goûts, vos aptitudes caractérielles et vos idées actuelles sur votre orientation dans 5 - 10 ans, plutôt que vos connaissances et votre expérience, dans votre lettre de candidature à adresser à COMPAGNIE DE SIGNAUX ET D'ENTREPRISES ELECTRIQUES service emploi et développement des cadres, 2 à 8, rue Caroline, PARIS 17ème.



management accountant

PARIS

Le siège européen d'un cabinet international d'audit recherche un MANAGEMENT ACCOUNTANT qui, sous l'autorité directe du Directeur Financier et Administratif, assurera la préparation des informations de gestion et leur analyse ; la coordination de la consolidation des comptes et résultats ; le suivi de la trésorerie. Il aura en outre un rôle de conseil et d'assistance auprès des bureaux européens. Le candidat justifiera d'une expérience confirmée des systèmes comptables anglo-saxons acquise de préférence dans un contexte international, soit industriel, soit cabinet comptable, ainsi que d'une connaissance concrète des applications comptables mécanisées. La pratique courante de l'anglais parlé et écrit est indispensable, celle du français bien qu'utile n'est pas essentielle.

Adresser C.V. détaillé avec prétentions sous référence 7492-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 31 RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

Nous sommes un groupe industriel français solidement implanté à l'étranger.
La mise en valeur de nos innovations et la défense de notre patrimoine industriel constituent pour nous des préoccupations majeures.
Nous recherchons pour Paris un

ingénieur brevets

Votre mission consistera à défendre et à enrichir sur une large base internationale un important portefeuille brevets concernant une nouvelle technique.
Vous avez une expérience de 4 années minimum dans un Cabinet de Brevets ou dans un service de Propriété Industrielle, la maîtrise de l'anglais et de l'allemand, une formation d'ingénieur, de préférence en chimie.
Notre Direction du Personnel qui assure le secret des candidatures prendra rapidement contact avec vous.

Ecrivez sous référence 5077 à
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 PARIS qui transmettra

LA FILIALE D'UNE IMPORTANTE SOCIÉTÉ MULTINATIONALE AMÉRICAINE

recherche

POUR SA DIRECTION FINANCIÈRE CENTRALE

UN (E) ANALYSTE FINANCIER

IUT - DECS ou ÉQUIVALENT

ayant acquis une expérience professionnelle de deux ou trois ans de préférence au sein d'une Société anglo-saxonne.
Sous la supervision de l'adjoint au directeur financier, il sera chargé en particulier :
— De la consolidation et de l'analyse des états financiers des diverses divisions de la société ;
— Du reporting au quartier général du groupe.

Il sera assisté d'un ou d'une

ANALYSTE DÉBUTANT (E)

DE NIVEAU BTS OU ÉQUIVALENT

désireux de s'initier aux méthodes de reporting américaines.

Ces deux postes nécessitent le goût du travail en équipe.
Les possibilités de promotion sont réelles à l'intérieur du groupe pour des candidats de valeur.
Le lieu de travail se situe dans la proche banlieue sud, à 200 mètres de la station Bagneux sur la ligne de Sceaux.
L'anglais courant est indispensable pour le premier poste et représenterait un atout pour le second.

Adresser C.V., photo et prétentions à n° 11.993 CONTESSE PUBLICITE.
20, av. de l'Opéra - PARIS (1er), qui transmettra.



Nous sommes une petite société de création récente dont l'activité est orientée vers L'EMBELLISSEMENT DE LA MAISON.

Nous sommes bien implantés en Région Parisienne et désirons maintenant nous développer en France et à l'étranger. Nous souhaitons confier l'organisation de ce développement à un cadre commercial apportant une expérience réussie du lancement d'un produit.
La connaissance d'au moins une langue étrangère, Anglais et/ou Allemand est indispensable.
Dialogue ouvert en ce qui concerne la rémunération qui comporte de toute façon une part fixe et une part variable liée aux résultats.

Maryse PERCHE vous remercie de lui adresser votre C.V. avec photo récente sous réf. 904216 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

---

futur directeur d'exploitation

Nous sommes une société de services divers à l'industrie concernant la gestion des moyens en hommes et matériel (120 personnes, siège PARIS).

Nous recherchons pour une de nos Divisions - 50 personnes - notre futur Directeur d'Exploitation.

Dans un premier temps il devra : • négocier, auprès d'entreprises de grand format, des contrats d'assistance concernant l'Entretien industriel et la gestion de personnel technique • développer ses activités en animant et dirigeant 4 ingénieurs d'affaires et une quinzaine d'inspecteurs techniques.

Nous souhaitons lui confier ensuite, après son insertion réussie, le contrôle de nos agences de province ainsi que l'application de l'ensemble de notre politique commerciale.

LE POSTE CONVIENT à un homme dynamique d'un très bon niveau technique - au minimum ingénieur maison ou BTS - ayant déjà vendu des services à l'industrie. Il devra être capable de maîtriser le développement et la gestion d'**interventions variées en milieu Production.**

Adresser lettre manuscrite et C.V. en précisant votre niveau actuel de rémunération à Mme EDELMAN sous référence 1009-M.

CNPG
105 avenue Victor Hugo - 75116 Paris

PRODUCTION

Dans notre Division (10.000 personnes) les postes de Direction sont rapidement confiés aux hommes qui ont réussi à des postes opérationnels.

Nous souhaitons renforcer notre potentiel humain «usines». Une de nos unités en feu continu située à 100 km de Paris offre une opportunité de faire ses preuves au poste de chef de production.

Rattaché au Directeur de l'usine, il anime un ensemble de services qui regroupent 600 personnes environ. Il prend en charge l'ensemble des problèmes, qu'ils soient humains, techniques ou économiques.

Nous souhaitons rencontrer un ingénieur généraliste (X, ECP, Mines, AM etc) ayant si possible une formation économique complémentaire. Il a 2/3 ans d'expérience industrielle et souhaite s'engager personnellement dans un poste opérationnel.

Notre groupe étant multinational, la connaissance d'une langue étrangère (Anglais ou Espagnol) sera très appréciée.

Nous remercions les personnes intéressées par cette proposition d'adresser sous référence M 4314 B, un CV manuscrit complet à notre conseil,

egor 5 rue Meyerbeer, 75009 Paris

La Caisse Nationale de Crédit Agricole

recherche
pour son Service Informatique
(IBM 370/158 sous OS/VSI)
Installé à SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES (78)

PROGRAMMEUR - ASSEMBLEUR CONFIRMÉ (Référence 101.)

pour concevoir, réaliser et maintenir des outils d'aide à l'exploitation.
— 2 années d'expérience minimum ;
— très bonne connaissance ASSEMBLEUR IBM et de l'environnement OS/VSI ;
— connaissance C.I.C.S. souhaitée.

PROGRAMMEURS SYSTÈME C.I.C.S. (Référence 202.)

pour étudier, mettre en place, maintenir le produit C.I.C.S. et assister techniquement les utilisateurs des réseaux (100 terminaux).
— Niveau BAC et 2 ans d'expérience dans fonction similaire ;
— très bonne connaissance C.I.C.S. ;
— bonne connaissance ASSEMBLEUR 370 et COBOL.

Adr. C.V., salaire prét. ss le n° 11.197 au Service Recrutement Cedex 26 — 75300 PARIS BRUNE.

Chef de mission organisation

200.000 F +

Groupe international de conseil en organisation recherche Chef de mission Afrique du Nord pour piloter une équipe de 10 ingénieurs organisateurs.
Il s'agit principalement d'un pilotage technique portant sur un large éventail de spécialités : Informatique, Personnel, Gestion de Production, Maintenance, assumées par des ingénieurs expérimentés. Une très bonne capacité de dialogue avec ces ingénieurs et les entreprises clientes est indispensable, ainsi que l'aptitude à percevoir les conditions de réussite des opérations en cours ou en démarrage. Ce poste convient à un Consultant de formation supérieure, ayant une dizaine d'années d'expérience dans le métier de conseil, dont 2 en position d'authentique ingénieur en chef. Les candidats seront reçus, après sélection sur C.V., par le Directeur de Division auquel ils seraient directement rattachés. Avantages : logement et voiture.
Adresser lettre manuscrite et C.V. détaillé à PUBLIVAL n° 5034, 70 rue du Point-du-Jour - 92100 BOULOGNE, qui transmettra.
Discrétion assurée.

publival

Jeune Directeur Administratif pas classique

PRONUPTIA DE PARIS.

moyenne entreprise (200 personnes en France), leader mondial dans sa branche.
La recherche du dialogue et de la concertation est un de nos principaux objectifs. Parce que nous sommes convaincus de sa nécessité. Notre expansion vous convaincra mais nous devons nous stucturer, sans nous scléroser. Votre formation supérieure, votre première expérience de la gestion administrative ou du personnel vont vous servir, ainsi que votre intérêt pour le Droit. Rigoureux bien sûr, mais aussi plein d'enthousiasme, d'idées, de flair, pour vous sentir concerné par le développement de notre Affaire, autant que notre D.G. (il a 29 ans) avec lequel vous collaborerez. Il vous propose pour commencer 90.000 F/ an. Et un intéressement aux résultats ?
Ecrivez nous avec photo sous réf. 7983 (indiquée sur l'enveloppe) à

Selecom
225, Faubourg Saint-Honoré
75008 PARIS.

Un groupe de filiales spécialisées d'une GRANDE BANQUE PRIVEE

recherche
pour son agence Paris-Est

un CADRE COMMERCIAL

de haut niveau

Ce collaborateur, après une période de formation, sera chargé de promouvoir les produits à moyen terme : CREDIT-BAIL et LOCATION DE BIENS D'EQUIPEMENT.
Le poste implique :
. la prospection de clientèle
. la négociation des opérations
. l'étude des dossiers
Les candidats devront posséder une expérience de plusieurs années dans ce type d'activité et justifier d'une réussite certaine dans leurs fonctions antérieures.

Envoyer C.V. manuscrit et prétentions s/réf. 8445 à P.LICHAU S.A. - BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

LABORATOIRE NATIONAL D'ESSAIS

L'étude générale des problèmes liés à la consommation (rapports entre les consommateurs, l'industrie, la distribution et les organismes officiels) appelle de la part du L.N.E. une participation appropriée à sa mission.
A ce titre nous recherchons le

RESPONSABLE POLITIQUE CONSOMMATION

(FORMATION INGÉNIEUR)

Attaché à la Direction Générale, il devra :
- assurer une plus large information et une meilleure adéquation des qualités des produits commercialisés aux besoins des consommateurs
- être l'interlocuteur du Ministère de l'Industrie et des Organismes ou Représentant de consommateurs.

En plus d'une expérience professionnelle diversifiée, le candidat devra témoigner d'actions montrant son intérêt particulier pour les problèmes de consommation.

Envoyer lettre manuscrite et C.V. à No 12.213

cabinet leconte 4 rue Amiral Courbet 75116 PARIS

Ingénieurs Grandes Ecoles ou spécialisation informatique

Pour réaliser d'importants projets informatiques dans le secteur bancaire, le CAM, filiale informatique d'un des plus puissants groupes financiers mondiaux recherche des ingénieurs grandes écoles DEBUTANTS et CONFIRMES et des ingénieurs ou universitaires ayant plusieurs années d'expérience en informatique de gestion.



CAM

Les dossiers de candidatures (C.V., photo et prétentions) sont à adresser à :
Service du Personnel — CAM — B.P.16 - 94114 ARCUEIL CEDEX.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69

offres d'emploi



THOMSON-CSF

INGÉNIEURS I et II

POUR :
- — Etude et conduite d'affaires domaine trafic et gestion informations centralisées ;
- — Travaux sur systèmes mini et micro-informatiques ;
- — Etude d'installations et conduite de chantiers.

Pour tous ces postes les candidats devront être disponibles pour des déplacements en France et à l'étranger.

Env. C.V., prét. n° 12.056 - CONTESSE Publicité, 20 ,av. de l'Opéra. PARIS (1er), qui transmettra.

TRES IMPORTANT CABINET DE PROPRIETE INDUSTRIELLE recherche

JURISTE

ayt si poss. connaissances en propriété industrielle.
Débutant éventuellement accepté.
LANGUE ANGLAISE INDISPENSABLE
Allemand souhaité.
TRES BONNE SITUATION STABLE

Env. C.V. manuscrit détaillé à Publicité ORBIS (Réf. NS). 28. av. Franklin-Roosevelt, 75008 Paris.

---

answare

135 rue de la Pompe - 75116 Paris

Filiale d'un des tout premiers groupes Industriels Internationaux pour promouvoir ses activités "Systèmes Clés en Main"

recherche

informaticiens

INGENIEURS

2 à 5 ans d'expérience - Systèmes Industriels (Réf. DSI/50)

JEUNES INGENIEURS

(Réf. DSI/51)

offre : • une rémunération intéressante, • les avantages sociaux du Groupe, • une possibilité d'absence pour les congés 79 ;

et une collaboration caractérisée par : • sa diversification technique, • ses méthodes de travail, • les techniques de pointe abordées, • des possibilités d'évolution de carrière aux plus hauts niveaux, • une formation constante.

Les candidats intéressés peuvent téléphoner en vue d'un premier entretien à Bénédicte DELAHAYE au 749.02.33 poste 35.19 le matin

---



THOMSON-CSF

TECHNICIENS ÉLECTRONICIENS

Niveau IV et V

Formation BTS - DUT - AFPA

Participeront à :
- — L'installation et l'assistance technique d'équipements (radars, systèmes d'armes, télécommunications) ;
- — Des travaux sur systèmes mini et micro-informatiques.

Pour tous ces postes les candidats devront être disponibles pour des déplacements en France et à l'étranger.

Env. C.V., prét. à n° 12.059 – CONTESSE Publicité, 20. av. de l'Opéra, PARIS (1er), qui transmettra.

IMPORTANTE MAISON D'EDITION PARIS LITTERATURE GENERALE recherche

SON CHEF DES VENTES

Responsable du C.A. et de la qualité des résultats. Il animera et dirigera une équipe de 15 représentants. Déplacements à prévoir.

EXPERIENCE DANS LA BRANCHE SOUHAITEE.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous le n° 798.837 à M. REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur. — 75002 PARIS.

CONSTRUCTEUR INFORMATIQUE - PARIS SUD recherche

Ingénieur Méthodes

ayant plusieurs années d'expérience de Bureau d'Etudes (matériels électroniques ou informatiques, télévision, électroménager...) pour :
- • étude et conception de matériels ;
- • réalisation d'outillages ;
- • conception de postes de travail ;
- • implantation d'ateliers.

Anglais et/ou allemand apprécié.

Possibilités intéressantes d'évolution personnelle dans une entreprise aux objectifs ambitieux, au sein d'un des premiers groupes industriels français.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous no 11731 à CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui trans.

Un cabinet international d'expertise comptable de tout premier plan recherche pour son bureau de Paris un

TAX MANAGER

Le candidat retenu aura une expérience d'au moins quatre ans en fiscalité, acquise en cabinet ou en brigade de vérification. Une bonne connaissance de l'anglais, ainsi que des qualités de dynamisme et d'initiative personnelle sont indispensables. L'expansion très rapide de la firme en France permet d'envisager des possibilités de développement de carrière particulièrement intéressantes pour une personne compétente et capable de communiquer à tous les niveaux. Envoyer C.V. et prétentions sous la référence 951 à Marie-Jo MARTIAL, 6, Avenue Marceau 75008 Paris. La plus grande discrétion est garantie dans l'examen des dossiers de candidature.

---

cadre juridique et administratif

TRAVAUX PUBLICS

Une entreprise de Travaux Publics (C.A. 1 milliard de francs - Effectif 5000 personnes) recherche un CADRE JURIDIQUE ET ADMINISTRATIF. Après un stage de quelques mois dans un Service de Travaux, ce collaborateur sera affecté au Siège Social à Paris, au Service Juridique de la société.
Les candidats âgés au minimum de 27 ans devront avoir une formation supérieure (maîtrise ou licence de Droit, de préférence), complétée par une expérience de quelques années, acquise si possible dans la profession, au sein d'un service marchés ou contentieux.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous la référence 1701 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA



FOSTER WHEELER FRANCAISE
Leader Mondial
FOURS PETROLE & PETROCHIMIE
recherche pour sa
DIVISION EQUIPEMENTS THERMIQUES

UN INGENIEUR CALCULS ET PROPOSITIONS

(GENIE CHIMIQUE, E.N.S.P.M....)
- - Débutant ou 1 à 3 années expérience
- - Anglais indispensable, allemand souhaité

Ce poste convient à personne dynamique.
- - Il aura la responsabilité des calculs thermiques relatifs à chaque proposition
- - Il participera aux négociations avec les clients
- - Déplacements France et Etranger de courte durée.

Adresser curriculum vitae détaillé à :
Direction du Personnel
FOSTER WHEELER FRANCAISE
31, rue des Bourdonnais
75021 PARIS CEDEX 01.

DIEBOLD FRANCE

recherche

INGÉNIEURS CONSEILS

Diplômés grandes Ecoles

Notre développement nous amène à rechercher des hommes de potentiel élevé, désireux de s'intégrer dans une équipe de grandes qualités pour effectuer des interventions très diverses, mais toujours de haut niveau.
Les candidats devront nous apporter une expérience pratique dans au moins l'une des disciplines suivantes :
- ● AUDIT INFORMATIQUE : Evaluation et accroissement des Performances (sur gros systèmes).
- ● TÉLÉ INFORMATIQUE : Architecture de réseau, conception de bases de données.
- ● MINI ORDINATEUR : Choix, architecture de systèmes décentralisés.
- ● DIRECTION DE PROJETS : Gestion de production, Gestion des commandes, Contrôle de gestion.

Cette expérience de plusieurs années aura été acquise soit dans une entreprise industrielle, soit chez un constructeur, soit dans un cabinet de Conseil.

Envoyer C.V., photo et prétentions à :
Mme AICH, 63, rue La Boétie, 75008 PARIS.

INGÉNIEURS D'AFFAIRE EN BATIMENT

Sont demandés par un IMPORTANT GROUPE DE BATIMENT ET T.P.
pour traiter à l'échelle internationale, d'importants ouvrages en AFRIQUE.
Les postes sont à pourvoir au Siège (banlieue Sud) avec déplacements à l'étranger. Expatriation ultérieure possible.
Les candidats devront :
- — être âgés de plus de 30 ans ;
- — posséder une formation réelle d'INGENIEUR avec de bonnes notions d'anglais;
- — avoir une expérience sérieuse des chantiers GEO et T.C.E. ;
- — connaître parfaitement les études, devis et soumissions pour grosses opérations clés en main à l'exportation.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à no 11.779, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra. 75040 PARIS CEDEX 01.

SECRÉ

recherche

Pour la vente de ses matériels de traitements de textes

CHEF DE PRODUIT

connaissant :
- — traitement de textes ;
- — le marketing ;
- — anglais (lu, écrit, parlé).

TECHNICO-COMMERCIAUX

déjà familiarisés avec le matériel

Envoyer curric. vitae à Mme DHARDIVILLERS,
SECRE D.S.
230, rue de Crimée - 75019 PARIS.

ENTREPRISE EN EXPANSION

recherche

UN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Age minimum 40 ans.

Pouvant justifier d'une expérience réussie dans un poste à responsabilité de Direction Générale. Homme de tempérament, pouvant animer une équipe de 250 personnes.

Usine aux environs de Paris, siège à Paris. Formation : Ingénieur Grandes Ecoles : mécanique, chimique ou équivalent.

Langues anglais, allemand appréciées.

Ecrire no 011 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Fromageries BEL

recherchent pour leur siège social à PARIS
Quartier Saint-Lazare

CADRE COMPTABLE

Chargé des opérations de consolidation, d'études et d'établissement de procédures comptables.

Connaissances approfondies de comptabilité générale et de fiscalité indispensables.

Expérience de plusieurs années nécessaire.

Adresser C.V. et rémunération souhaitée à :
FROMAGERIES BEL - Direction du Personnel
4, rue d'Anjou - 75008 PARIS.

SOCIÉTÉ 1500 PERSONNES ENVIRON, LEADER DANS LE DOMAINE DES INSTRUMENTS ET SYSTÈMES OPTIQUES, recherche :

1) INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Pour conception et mise au point de prototypes et systèmes

2) INGÉNIEUR OPTICIEN

ou électronicien

Expérience ou formation en optronique souhaitable, pour intégration de nos appareils et systèmes en vue d'applications militaires.
Anglais indispensable.

Adresser curriculum vitae détaillé à SOPELEM, 125, boulevard Davout - 75020 PARIS.

Très importante SOCIETE IMMOBILIERE PARIS, cherche un

chef d'agence

Animateur d'une unité de 130 personnes dont il assurera l'encadrement, il prendra en main la gérance de plus de 10.000 logements situés en proche banlieue Nord.

Ce poste ne peut convenir qu'à un cadre de plus de 30 ans ayant fait la preuve de ses capacités de manager et de gestionnaire dans l'industrie.

Formation grande école de gestion :
HEC, ESCP, ESSEC.

Salaire de l'ordre de 140.000 F.

Veuillez écrire, sous référence 3786 à

INTERCARRIÈRES
5 rue du Helder 75009 Paris

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE recherche d'URGENCE

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Chargé de la mise au point de l'installation et de la mise en service d'un système de télécommunications pour liaisons sous-marines et spatiales.

En plus des connaissances en techniques digitales et en informatique (matériel et logiciel), la maîtrise de l'anglais est indispensable.

Le poste exige des déplacements de quelques mois en France et à l'étranger.

Lieu de travail : banlieue SUD-OUEST.

Adresser C.V. et prétent. à n° 12.096, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01.

---

la Fnac

recherche

pour étoffer son service Informatique équipé d'un important système temps réel

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

- • ayant une bonne connaissance des matériels et systèmes I.B.M. 370, 30.XX ou CHB niveau 66 ;
- • pouvant faire valoir 2 à 3 ans d'expérience dans la fonction et dotés d'un diplôme d'études supérieures.

Adresser curric. vitae à Philippe Vuitteney, FNAC, Service Recrutement et Formation, 136, rue de Rennes, 75006 PARIS.

Importante banque Paris (2e) recherche pour seconder LE RESPONSABLE COMPTABLE des SOCIETES FILIALES :

COMPTABLE

- — 30 ans minimum ;
- — niveau B.P. comptable, D.E.C.S. souhaité ;
- — plusieurs années d'expérience nécessaires.

Adresser C.V. et prétentions sous la référ. 7.215 à : P. LICHAU S.A. - B.P. 220 - 75063 PARIS CEDEX, qui transmettra.

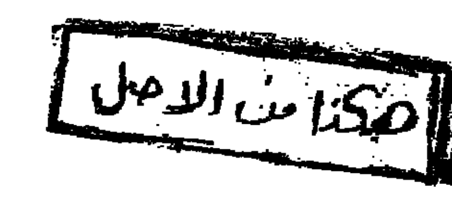
TECHNICIEN (NE) SUPÉRIEUR

en pharmacologie cardio-vasculaire
Plusieurs années expérience exigées pour :

CENTRE DE RECHERCHES

BANLIEUE SUD.

Ecrire avec curriculum vitae sous n° 45.615 à : HAVAS - CONTACT. 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69

offres d'emploi

BANQUE INTERNATIONALE QUARTIER OPERA
recherche

COMPTABLE

environ 27 ans.
Niveau B.P. Banque ou B.P. Comptable, 5 ans d'expérience dans un service comptable de la profession bancaire. Connaissances comptables plurimonétaires.

AIDE-COMPTABLE

environ 23 ans.
Libéré Service National
Niveau C.A.P. Comptable ou C.A.P. Banque, 2 ans d'expérience dans un service comptable de la profession bancaire.
Ecrire avec C.V. et prétentions sous réf. 76720 M à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann - 75008 PARIS.

---

auditeur informatique

Etablissement financier français de première importance animant un Groupe très diversifié, recherche pour son Siège à Paris un AUDITEUR INFORMATIQUE.

LA MISSION : évaluer la sécurité, la fiabilité et l'efficacité de l'informatique du Groupe sous tous ses aspects ; appliquer à l'audit traditionnel les techniques de contrôle faisant appel à l'ordinateur ; participer à des missions de diagnostics généraux dans les divers secteurs du Groupe.

LE CANDIDAT RECHERCHE : âgé de 28 ans minimum, de formation supérieure, il a une bonne connaissance de l'informatique en particulier exploitation, TP, SGBD, mini-ordinateurs... ; une expérience prouvée de 2 à 3 ans dans le domaine de l'audit informatique ; une bonne approche des problèmes d'organisation ; une ouverture aux techniques d'audit financier.

L'importance et la diversité du Groupe permettent d'assurer de bonnes perspectives d'évolution de carrière.

Adresser C.V. détaillé avec rémunération actuelle sous réf. 7589-M à I.C.A. 3, rue d'Hauteville, 75010 Paris, qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, rue d'Hauteville - 75010 - PARIS

GROUPE DU CRÉDIT COOPÉRATIF
Quartier ETOILE
recherche

UN INSPECTEUR
pour filiale spécialisée tourisme social.

FORMATION : Licence Sciences Eco ou I.A.E. ou formation bancaire supérieure I.T.B.

EXPERIENCE : 5 ans minimum en établissement financier ou bancaire.
Une expérience de Société de tourisme serait souhaitée.

NATURE DU POSTE : Etudes financières ; type de clientèle : associations, comités d'entreprises, etc.

Adresser C.V., photo et prétentions n° 4.985 PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS, qui transmettra.

GRANDE BANQUE PRIVEE
recherche
CADRE CLASSE VII
Responsable de la Clientèle Privée

Pour réussir à ce poste, il est nécessaire d'être diplômé de l'enseignement supérieur, d'avoir une expérience de 3 à 4 ans de la formation et de l'animation d'un réseau d'agences et une connaissance approfondie de la Bourse et de la gestion de patrimoine.
Le candidat sera spécialement chargé :
- de la formation et de l'animation du réseau
- de l'étude et de la conception de produits nouveaux.

Si vous êtes intéressé, adressez lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions sous réf. 4362 à PLAIN-CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 Paris, qui transmettra.

Plain Champs

Société de construction d'appareils de chauffage (proche banlieue Nord) recherche pour son Bureau d'études

TECHNICIEN CONFIRMÉ
(niveau ingénieur)
Ayant plusieurs années d'expérience dans les domaines thermique et gaz.
Env. C.V. et prét., nº 16.712 M, BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui transmettra

---

IMPORTANTE SOCIETE proche Porte-de-Versailles recherche

TECHNICIENS-ÉLECTRONICIENS
V1 - V3
Ayant acquis une expérience de plusieurs années dans les domaines suivants :
- interfaces ordinateurs LSI 11, microprocesseurs,
- Conception de circuits analogiques et/ou digitaux.

Ecrire en adressant C.V. et prét., à nº 12.248, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01
Discrétion assurée

IMPORTANTE SOCIETE INSTALLAT. ELECTRIQUES recherche

1) Pour poste d'adjoint à Chef de Centre :

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN
Ayant quatre à cinq années d'expérience dans entreprise électricité.
Poste à pourvoir dans un rayon de 150 km de Paris.

2) **INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN DÉBUTANT**
ou quelques années d'expérience dans entreprise électricité.

INGÉNIEUR ou TECHNICIEN
Pour service des études de devis en installations électricité HT et BT.
Ces 2 postes sont à pourvoir dans la banlieue Sud de Paris.

Env. candidature dét., nº 12.268, CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris 1er

---

DEUX CHARGÉS D'ÉTUDES
diplômés d'enseignement supérieur spécialisation économique ou commerciale
- Connaissances exportation
- Sens des relations publiques.

Anglais et espagnol obligatoires pour un poste, anglais et japonais obligatoires pour le second.

Adr. C.V., photo et prétentions, à C.F.C.E., 10, avenue d'Iéna, 75016 PARIS

Rech. pr monter textes en page (6 mois sans interruption). Etudiant (es) Arts déco, Arts et M. ou assim. Qual. requises : précis., sérieux, habileté manuelle. TEL. : 329-21-01 - poste 427.

Kodak recherche pour sa **Direction Informatique** équipée d'un 3032 sous MVS

JEUNE INGÉNIEUR
OPTION INFORMATIQUE

Fonction :
- Chargé d'assurer la formation au sein de l'Exploitation Informatique il doit concevoir, préparer et animer l'ensemble des cours destinés au personnel de cette Exploitation.
- Il participe en continu à l'étude des évolutions techniques.

Profil :
- Formation . Maîtrise Informatique ou Ingénieur.
- Réelle motivation pour une activité de formation.
- Bonne connaissance de l'anglais.

Ecrire avec C.V. et photo (retournée) sous réf. 100 Service du Personnel
KODAK PATHÉ
8/26, rue Villiot - 75012 PARIS

bleu

UN BOULOT ETUDIANT SYMPA ET BIEN PAYE
L'OFUP recherche de jeunes directeurs de campagne promotion-vente pour la rentrée.
Activité compatible avec les études. Rémunération élevée. Formation assurée.
Ecr. à l'OFUP, 21, rue Rollin, 75240 Paris, Cedex 05.

Banque internationale place de Paris recherche

COLLABORATEURS (TRICES)
Cadre et gradé jeunes et dynamiques pour gestion et développement d'un portefeuille d'entrpr. industrielles et cciales. Gradé connaissant parfaitement les problèmes administratifs d'une agence minimum 10 ans d'expérience bancaire.

SECRÉTAIRES-RÉDACTEURS
niveau brevet professionnel. Minimum 3 ans expérience dans études des crédits clientèle commerciale.

Adr. lettre man., C.V. et photo No T. 013314 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

S.S.C.I. recherche

INGÉNIEURS INFORMATICIENS
2/5 ans expérience connaissant
- SOLAR (RTES - MUTEX)
- MITRA 15/125 (COBOL - BASIC - APS)
- MINI-ORDINATEUR Temps réel COBOL.

Adr. C.V. détaillé sous réf. 7906, COFAP - 40, r. de Chabrol, 75010 Paris, qui transmettra.

COLLABORATEUR grand standing pour contacts haut niveau. Téléph. : 508-02-67 et 233-46-74.

Etabl. d'Ens. Ccial Supér. Paris Rech. PROFESS. VACATAIRES dble expér. pédag. et profess. apprec. : market., gest. compt. et financ., audit. droit économ., organ., lang. Les cand. av. C.V. et rémunér. souh. seront trait. confident. Ecr. à ARMA Conseil 47, rue de Liège, 75008 PARIS qui transmettra.

CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE MALADIE D'ILE-DE-FRANCE recherche pour Service social du personnel

ASSISTANT (E) SOCIAL (E)
titul. du permis de conduire. Adresser lettre et C.V. détaillé à Mme le Chef du Personnel, 17-19, rue de Flandre, 75935 PARIS Cedex 19.
Pour tous renseignements Tél. au 200-67-24 poste 33/70.

Urgent IMPORTANTE SOCIETE recherche pour poste OUTRE-MER

TECHNICIENS CONFIRMÉS
28 ans minimum pour expertises mécaniques automobiles et carrosseries.
Contrat expatrié, et poste stable.

Adresser candidature et C.V. à nº 3235 Emplois et Entreprises 18, rue Volney, 75002 PARIS

INGENIEURS ELECTRONICIENS DEBUTANTS ACCEPTES
Ecr. Sopras, 100, bd Voltaire-11e.

Organisme de Formation recherche

PROFESSEURS
ANGLAIS - AMERICAIN - ALLEMAND
obligatoirement de langue maternelle, pr enseigner à temps partiel, - possédant expér. formation adultes et enseignement audio-visuel.
Ecrire à : I.F.P.C., 26, rue Cl.-Bayard, 92300 Levall.-Perret.

IMPORTANTE SSCI recherche

INGÉNIEURS INFORMATICIENS
Expérience de 0 à 4 ans pour participer à la conception et à la réalisation de :
- Systèmes temps réel
- Systèmes et logiciel de base
- Systèmes de gestion

Postes à pourvoir en région parisienne.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, à nº 4.986, PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 Paris, qui trans.

Pour Société quartier St-Lazare
1 ANALYSTE SYSTEME
sur IBM 370/145, OS VS1
COBOL, ASSEMBLEUR
connaissant 3650 et CICS apprécié
INSET ETT 95, rue Saint-Lazare, Paris 9e - 281-33-33

ANALYSTES-PROGRAMMEURS sur IBM, Cobol, PL1
PROGRAMMEURS sur HB 66, COBOL
Expérience souhaitée
FR.-STRUCTURE ETT 39, boul. Magenta, Paris-10e - 203-32-38

PROGRAMMEURS
Systèmes DOS - VS CICS - DL 1
BACA 36, rue H.-CHEVREAU PARIS (20e) - 366-76-65.

URGENT
Société ETUDES DE MARCHE recherche

CHARGÉ D'ÉTUDES
EXPERIMENTE
pour enquêtes secteur bâtiment et Etudes industrielles.
Le candidat retenu sera à la fois un homme de terrain et d'analyse doué d'un bon contact humain.
Perspectives d'évolut. du poste au bout de quelques années.

Env. C.V. dét., photo et prét. à CICEM, 229, rue St-Honoré, 75001 PARIS.

SOCIETE DE BATIMENT basé région PARIS, spécialisé dans les travaux de couverture et de bardage, recherche

INGÉNIEUR DE TRAVAUX
pour son agence de PARIS sous l'autorité du chef d'agence et avec l'assistance de 3 pers., il sera chargé de mener à bien les travaux des différents chantiers qu'à partir de budgets prévisionnels.
Il dirigera, il administrera et gérera un personnel d'exécution d'une quarantaine d'ouvriers.
Adr. C.V., photo et prét. à T. 13.321 M REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris (2e).

Association 1901 recherche

ANIMATEUR
expérimenté, contrat 6 mois, travail sur quartier et milieu migrant. Salaire net 3.500 F. Ecr. av. C.V. à L'ATAN L.C.R. La Grenouillère, Butte-Verte, 93160 NOISY-LE-GRAND.

MARKETING
Pendant vos loisirs, un travail indépendant, agréable, qui peut rapporter gros.
Ecrire à Mme TEXIER M.T., Le Chameau, 69290 BRINDAS.

SOCIETE DE PRET-A-PORTER 11e arrondissement, cherche

COUPEUR QUALIFIE
Tél. : 355-19-21.

secrétaires secrétaires

Secrétaire export trilingue Paris (14e)

CIDELCEM conçoit et fabrique des équipements destinés à la Restauration collective et à l'hôtellerie, et est leader européen dans son domaine.
Dans le cadre de l'expansion rapide de son Département Export (35 % de son chiffre d'affaires en 1978) une réelle opportunité est offerte à une excellente secrétaire trilingue Anglais - Allemand.
Collaboratrice du Directeur Export elle assumera, outre les relations téléphoniques avec les clients et Agences, la responsabilité de l'administration commerciale du service : courrier, traitement des commandes, facturation, formalités douanières, fichier, etc.
Ce poste convient à une jeune femme, d'environ 30 ans, ayant une connaissance parfaite de l'Anglais et de l'Allemand, la pratique de la sténo française et de la dactylographie, et une expérience de quelques années dans un service Export ou chez un transitaire.
Bonnes perspectives dans une entreprise dynamique en évolution rapide. Statut cadre possible.

sélé CEGOS
Adresser lettre man. et C.V. détaillé mentionnant niveau actuel de rémunération sous réf. 11562/M à D. de LARIVIERE - Sélé-CEGOS, 33, quai Gallieni, 92152 SURESNES.
Discrétion garantie.

MEMBRE DE SYNTEC

UNE SECRÉTAIRE DE DIRECTION POUR LES ÉDITIONS FLAMMARION

Vous êtes attirée par un cadre agréable et intellectuellement stimulant, vous êtes une jeune femme discrète et efficace, vous aimez les relations franches et sereines; un travail varié, autonome et évolutif auprès de deux jeunes "patrons" (PDG et Directeur Commercial) vous attire. Par ailleurs, vous avez su, ces dix dernières années, prouver vos qualités de secrétaire.
Nos bureaux sont à Chevilly-Larue (20' du centre de Paris). Le salaire offert sera fonction de l'expérience; il est assorti de 14 mois, d'un statut cadre et de 5 semaines de congé.
Nous aimerions vous rencontrer et vous remercions de prendre contact (lettre manuscrite, C.V., prétentions, photo) avec notre conseil, sous réf. LM/08 à Lydia Montalti

INFRAPLAN 185, rue de Bercy 75012 Paris

MEMBRE DE SYNTEC

Plain Champs

Recherchons

SECRÉTAIRE CONFIRMÉE
méthodique, capable d'initiatives personnelles, sténo si possible. 3 500 F × 13.

STÉNODACTYLO
confirmée ou bonne débutante dictaphoniste si poss. 2 800 × 13.

40 h par sem. 5 sem. congés payés
S'adresser Mme BRETON
EDITIONS DIDIER
19-21, rue de l'Ancienne-Comédie 75006 Paris. 325-15-53 ou 033-99-44

SOCIETE PRES PONT DE NEUILLY recherche pour 3 mois à partir 1er juillet

TRÈS BONNE DACTYLO
- 25 ans environ ;
- Esprit d'équipe indispensable.
— 40 heures —
TEL. : 776-42-01, poste 168.

Sté transports internationaux recherche

SECRÉTAIRE
pr service ccial. Anglais parlé et écrit. — 843-61-47.

Groupe de Sociétés NEUILLY (Mo Sablons) aux activités très diversifiées, tant en France qu'aux Etats-Unis, recherche pour son DIRECTEUR GENERAL

SECRETAIRE
BILINGUE ANGLAIS
TRES EXPERIMENTEE
Rémunération élevée. Horaire souple. Avantages sociaux.
Adresser candidature et C.V. à : TRANGESTION
52, av. Charles de Gaulle 92200 NEUILLY

GM GENERAL MOTORS FRANCE
recherche

UNE SECRETAIRE DIRECTION GENERALE

Bonne présentation - Anglais parfait.
Maîtrise Es-lettres si possible - Discrétion.
Intéressée par juridique - fiscal - administration.
10 ans d'expérience professionnelle.

Adresser C.V., prétentions et photo
Service Personnel YM, 5, boulevard Galliéni,
92231 GENNEVILLIERS.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

représent. offre

Société Diffusion Briquets, Stylos, Montres haute gamme recherche :

REPRÉSENTANTS
bien introduits pour Italie et Grande-Bretagne.
Tél. : 265-10-14 (heures bureau)

IMPORTANTE SOCIETE offre situation de

VISITEURS PHARMACEUTIQUES
EXCLUSIFS
pour région parisienne.

CONDITIONS :
- Niveau secondaire
- Expér. professionnelle milieu pharmaceutique souhaitée mais non indispensable.
- Libérés obligations militaires
- Excellente présentation
- Bonne élocution
- Voiture indispensable
- Libre de suite.

Adr. C.V. manuscrit et photo à A.M.P. sous référ. 6.874/MI 40, rue Olivier-de-Serres, PARIS-15e qui transmettra.

représent. demande

Homme d'action représentant vente espace publicitaire. Sérieuses références professionn. contacts industriels intéressé par poste relations publiques. Ecr. nº 1.023 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

formation profession.

CEFIA
Formation Professionnelle privée en
INFORMATIQUE
Stages de
PROGRAMMEUR
EN 14 SEMAINES
Dégagé des O.M.
Bac requis ou +
Pour entretiens et tests d'admission.
Tél. : 355-95-96
62, rue Amelot, 75001 PARIS.

information divers

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI

Le CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

Pour mieux choisir votre métier : FRANCE-CARRIERES en vente à votre kiosque.

MALADRESSES de C.V. !... 45 F le recueil.
A. BADEN (Q 1) 91830 Coudray

OUTRE-MER MUTATIONS
47, rue Richer, PARIS-9e, offres d'emplois étranger par répertoires hebdomadaires.

travail à domicile

Demande

Faites frapper vos thèses et manuscrits sur IBM à boule par J.F. expérimentée. T. 535-28-85.

Frappe de vos manuscrits, thèses sur IBM boule RAPIDE. TEL. : 926-95-00.

occasions

GRAND CHOIX de moquette en solde, exemple de prix velours sur mousse en 4 m 19,99 F le m2. Tél. : 340-72-72.

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

PARTICULIER VEND
PEUGEOT 204
blanche, année 1974, 90.000 km. Bon état général. Prix Argus. Tél. : 421-39-89.

8 à 11 C.V.

GS X2, avril 77, 30.000 km, rouge, intér. noir, vitres teint. 16.000 F. Tél. 962-89-22, apr. 18 h.

12 à 16 C.V.

A vdre Mercedes 280 SL, 1968, Beige, int. cuir noir H.T. Boîte mécan., parf. état. Peint. nve (factures). T. : 899-18-55 le soir.

+ de 16 C.V.

Part. de préf. à part. à vendre voit. de direction 604 TI couleur rouge métal ttes options (pneus TRX), mars 78, 18.000 km. Prix : 43.000 F. Tél. journée : 257-40-30, soir : 836-38-25.

divers

B.M.W. 320 - 525 - 728
79, peu roulé, garanties.
Auto Paris XV. 533-69-95.
63, r. Desnouettes, Paris-15e.

box-parking

PARKINGS A VENDRE
114, rue Cardinet, 17e, mardi, jeudi de 16 h. à 19 h.

propositions diverses

et si nous parlions de vous...

De votre carrière professionnelle. Nombreux sont en effet les cadres de haut niveau qui nous ont rencontrés. Nos CONSEILLERS INTERNATIONAUX ont déterminé leur potentiel professionnel, suscité d'autres motivations, déterminé d'autres objectifs ou même suggéré la recherche d'une nouvelle position afin qu'ils trouvent la possibilité de répondre pleinement à leurs aspirations. Faites comme eux. Appelez-nous, ou écrivez nous pour un entretien confidentiel. Sans engagement. Sans frais.

FREDERICK **CHUSID** 116, avenue des Chps Elysées 75008 Paris
Tél. : 574.25.20 - London W.1 35 Fitzroy St.
Sociétés affiliées à l'étranger. Langue anglaise souhaitable. (Nous ne recrutons pas).

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69

demandes d'emploi — demandes d'emploi

Eliminez un intermédiaire. Téléphonez au 874-90-53. Je peux directement, selon vos besoins, par intermit. être votre secrétaire, rédactr., dactylo, hôtesse.

Energies nouvelles, économies energie sont des techniques passionnantes et d'avenir déjà commencé. Je ch. trav. ds ces branches. J'ai 30 a. BT tuyauterie chaudronnerie, BTS const. métal et bât. 4 a. exp FPA + 4 a. BE. Que me prop.-vous ? Benoit 3 r. Guynemer Vincennes.

Allemande, 30 a., tril., anglais parfait, franç. excell., expér. prof. 8 ans (6 ans Londres, 2 ans Paris assist. dir.) secrétariat ht niveau, organ. intern. très bonnes références) bonne culture générale, doigté. Contacts humains, cherche poste intéressant. respons. à Paris. Ecr. nº 1 028 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Pr seconder directeur financier ou directeur général P.M.E. J.F. 30 a., assist. de direction mait. sciences économ. + I.A.E. recherche emploi stable. Libre immédiatement. Lieu de travail ss importance. Ecr. nº 7.233 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

M.B.A. Insead 34 ans. Rech. responsabilité Commercial/Marketing internat. Ecr. nº 1043, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

Ingén. d'affaires Electronicien, spécialiste Vidéo et B.F. Expér. enseignem., cherche situation en rapport. Téléphone : 303-58-50.

J.H. 28 ans Format. Lettres et Sc. Humain. Etudes doctorales et gestion spécialisé en Recherche commerciale. Etudierait ttes proposit. Ecr. nº 1034, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

ETUDIANTE cherche emploi durant le mois de juillet. Sur PARIS. Tél. : 702-34-04 (le soir). Mlle Marie VILLA

INGENIEUR des PONTS, 25 ans Angl., all., ital., russe, connais. approf. Fortran. 2 a. exp. ind. et TP, rech. empl. BE gén. civ. OA, BA, BP, calc. str., él. finis. Ecr. nº 1037, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J.Fme 32 a., maîtr. Psy, angl., ital., espagnol. Etudier. toutes propositions. Ecrire référence nº 89434 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

Cherchez-vous une COLLABORATRICE PARFAIT. BILINGUE ALLEMAND - FRANÇAIS ? 8 ans expér. secrétar. Direction. Ecrire nº 11693 Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

J.F. LICENCIEE EN DROIT D.E.S.S. EXPORT rentrant des U.S.A., cherche : POSTE IMPORT-EXPORT 602-27-13

Hme 37 ans, expérience P.M.E. ch. place CHEF COMPTABLE. Ecr. nº T 13316 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

J.H., 36 a., Docteur en Droit, spécialiste du financement des exportations. Etud. ttes propos. Ecr. a 89 433 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

H., prof. lettres, 32 a., doct. 3e cycle, 1 an prof. univ. USA, 7 a. éduc. perm. critique revues 2 livres édités. Etud. tte proposition édition, animation, etc. Ecr. à 1.029, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Journaliste quotid. région., 33 a. étud. ttes proposit., ttes régions. Ecr. à 7.787, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

J.H., 23 a., dég. des O.M., maîtrise de lettres modernes, angl., not. espag., 3 a. exper. (éduc. nat.), ch. situation dans domaines : édition, librairie, journalisme. Ecr. à 7.836, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Cadre H. 41 a., DECS, DES éconm. et gest. 3e cycle CNAM + UV Sc. hum. Exp. comptabil. anal. et génér., cont. gest., DPO gest. financ., prévision CT et MT, rech. poste Direction, administration et financière, chef de comptabilité. Ecr. à 1.040, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

H.E.C. - Homme, 31 ans, angl., allem., expérience hôtelière et Direction commerciale, organisation, responsabilités, rech. Direction commerciale en PME ou Direction Générale (adjoint administratif), région indiffér., Ecrire au numéro 12.131 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, PARIS (1er).

JURISTE UNIVERSITAIRE Doctorat d'Etat droit public, sér. référ., ch. collaboration CONSULTANT VACATAIRE urbanisme, aménagement, droit associatif. Faire offres dét. à 7.837, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

CAOUTCHOUC OU DERIVE Cadre technico-commerc., 36 a. 9 ans d'expérience, contacts avec des stés navales et priv., rech. place sédentaire, visite clients et prospection, étudierait toute proposition. Ecr. à T 13.275 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

INGENIEUR COMMERCIAL Corse, 37 ans, ch. représentation exclusive pour 2 A et 2 B. Téléphone : 576-46-31.

Portugais, 34 a., sér. référenc., ch. place CHAUFFEUR DE DIRECTION - Téléph. 633-42-56.

Dr chimie organique, 3e cycle, synthèse organique, 12 ans exp., cherche emploi région Paris. Ecr. T 013-249 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Dame, 59 ans, cherche poste ATTACHEE DE PRESSE disque ou édition musicale, références sér. Tél. : 557-52-11.

Jeune Femme, 33 ans, maîtrise d'anglais, bonne connaissance d'espagnol. Etud. tte proposit. TRADUCTION OU EDITION Ecr. Mme Salesse, 165, rue Pelleport, 75020 PARIS.

PARIS - CADRE, 54 ans, 36 ans d'expérience, ch. poste FABRICATION MEULES DE PRECISION Ecr. à T 12.287 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris (2e).

JEUNE CADRE SUPERIEUR
Ingénieur universitaire et gestion.
12 ans d'expérience dans les domaines de l'électronique industrielle, spatial, informatique et mécanique, offre collaboration à Société française ou multinationale pour

DIRECTION EN SUISSE

voulant assurer et développer ses affaires en Suisse sur les plans MARKETING, VENTE, MAINTENANCE. Grande expérience dans les contacts et relations franco-suisses.. Disponible pour entretien à Paris pendant salon du Bourget (8 au 17 juin)

Ecrire sous le numéro 1 039 à « le Monde » Publ. 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

GOLFE ARABE

Homme de terrain et de réflexion, 26 ans, célibataire, D.U.T. Publicité-marketing (Paris) + Sc. Po - Paris, deuxième année P.E.S.

Connaissance pays arabes du GOLFE depuis 15 ans. Expérience commerciale de haut niveau en

ARABIE SAOUDITE

avec important groupe saoudien

Arabe, Anglais, Français courants.

Etudierais proposition collaboration commerciale, basé au GOLFE de préférence.

Ecrire sous le numéro 1.038, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

ANCIEN HAUT FONCTION. INTERNATIONAL

économique parlant arabe, offre collaboration à grandes entreprises financières, Travaux Publics, industrielles, minières, pour contacts et négociations Afrique Noire et monde arabe, accepte courtes missions une semaine et plus en France ou à l'étranger.

Ecrire no 1041 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

EX-P.D.G. société connue meneur d'hommes, 47 ans

- Grande expérience dans tous les domaines (ING/COMMERCIAL) d'une P.M.I. (y compris EXPORT) :
- Sérieuses références morales et d'efficacité ;
- Grande disponibilité ;
- Langues : anglais, italien.

ETUDIERAIT TOUTES PROPOSITIONS
Discrétion d'honneur assurée.

Ecrire B.P. no 13 - BOULOGNE-BILLANCOURT Cedex 92.101.

Centre de Formation Professionnelle pour Adultes

cherche emplois pour

AIDES - COMPTABLES

connaissant dactylo.

Disponibles immédiatement
Téléphone : 735-18-30 (poste 82 ou 37).

LANGUEDOC - PROVENCE

28 ans - HARVARD M.B.A.
1 an expérience U.S.A. - Allemand - D.E.C.S.
Expérience finance - Vente - Marketing.
Recherche responsabilités :

MARKETING ou INVESTISSEMENTS

biens de consommation - Société Internationale

Ecrire sous le numéro 1.032, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

- Droit + Sciences Politiques ;
- 37 ans ;
- 10 ans d'expérience professionnelle internationale ;
- Bilingue anglais.

Ecrire Nº 1.033, « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

ENSEIGNANT, 29 ans

- 7 années expérience enseignement secondaire ;
- Doct. de lettres + C.A.A.E. et D.E.A. à I.A.E. d'Aix

recherche

DIRECTION

ou responsabilité pédagogique et/ou gestion

dans enseignement PRIVÉ

(Sud-Est ou Rhône-Alpes de préférence).
Ecrire ss no T. 013301 M., REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

MEDIA SPÉCIALISTE RÉALISATEUR VIDÉO

35 ans, éducation professionnelle, réalisation et application des moyens audiovisuels dans l'enseignement supérieur. 7 ans d'expér. dans le centre audiovisuel de l'UNIVERSITE DE MEDECINE DE NYMEGEN, réalisé 600 programmes médecine et odontologie.

Français, Anglais, Allemand, Tchèque et Néerlandais courants.

Recherche poste équivalent en FRANCE (sauf Paris)

Ecrire sous nº 89.473, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur. 75002 Paris.

ANALYSTE FINANCIER MARKETING
28 ans - célibataire
3 ans expér. soc. américaine, 9 m. stage bque, école des cadres 73, angl. cour., not. ital. Format. Organisat.-informatic. I.E.S.I.O. - CNAM. Fort potentiel. Immédiatement disponible. Ecr. nº 1.035 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

CADRE EXPERIMENTE après formation Institut CNAM cherche
STAGE ORGANISATION
Paris/province, 3 mois pr DES. Ecr. nº T 013307 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris ou téléph. : (35) 71-33-46

CADRE COMMERCIAL
Expér. méthodes mod. en marketing industr., Chef de produit en biens d'équip. ds grande entreprise. Habit. contacts négoc. ts nivx. Sér. réf. 40 a., dyn., polyval. Connaiss. langue angl., ch. poste responsab. ts secteurs (industr., aliment., cosmétolog.). Goût pour activ. incluant publicité, relat. publiq. Libre suite. Ecr. à Havas Conseil, nº 1000, 135, av. Ch.-de-Gaulle, 92200 Neuilly, qui transmettra.

JOURNALISTE TRADUCTEUR
français - allemand - anglais
Exp. presse quotidienne et scientifique + édition fabrication en France et aux Etats-Unis, étudie ttes propositions Paris et région parisienne ou par correspond. Ecr. No T 13292 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CHARGÉ D'ÉTUDES URBANISME - TRANSPORT
30 ans, niv. doctorat, 5 a. exp. agence d'urbanisme d'agglomér. (SDAU, PS, législation urban. études transports circulation), libre rapid. Etud. ttes propos. munic., admin., bur étude. Ecr. No 7786 « le Monde » Publ., 5 r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

ATTACHE DE DIRECTION 31 ans, connaissant
PRESSE ET MONDE AUTO
Format. journaliste souhaitée, poste attaché presse, relations extérieures, publicité, promotion. Ecr. Nº 1031 « le Monde » Publ., 5 r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

J.H. 29 ans, EXPERT-COMPTABLE MEMORIALISTE 6 ans expér., ch. poste de responsabil. cabinet ou entreprise Paris, disponible sous 3 mois. Rémunération 120.000 F/an. Ecr. T 13.172 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

JURISTE LICENCIE EN DROIT homologué maîtrise, connaiss. notariat, 31 ans, ch. pl. cabin. juridiq. ou contentieux Paris ou proche banl. Ecr. 75.182, Publicité Bley, 101, r. Réaumur.

ARCHITECTE D.P.L.G. 27 ans, spécialisé dans les techniques de l'image (PHOTO, REPORTAGE, FILM, MONTAGE, ILLUSTRATION, MISE EN PAGE). Etudierait toutes propositions. - Tél. : 633-48-01.

J. Femme, 30 ans, expérience, cherche emploi ADMINISTRATION SPECTACLE. Ecr. à T 13293 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris (2e).

J. Fme, 24 a., D.E.S.S. droit, 2 a. exp., ch. ds entrep. privée ou publique : service juridique ou personnel, examine offre même style. Sylvie MICHEL, 33, rue Blin, 91180 Verrières-le-Buisson, secrét. ou stage s'abs.

Cadre supérieur, parlant plus. langues, disponib. pour missions durant w.-e. et jours fériés. Ecr. T 013.272 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

H., 33 ans, chef du personnel et des serv. généraux, 9 ans expér., rech 1 empl. à durée déterminée ou indéterminée dans n'importe quel domaine. Libre de suite. Ecr. sous réf. 2.345 à INTER PA, BP 509, 75066 Paris ced. 02, qui transm.

Jeune femme, 37 ans, parlant, écrivant anglais courant, sens commercial, habitude contact clientèle, rech. situation dans commerce, réception, hôtesse, société, exposition, salons, vente. Tél. 050-28-89, Mme M.F. Vérat, 3, allée des Pâquerettes, 78310 ELANCOURT.

INGENIEUR AGRICOLE Espagnol, 29 ans, trilingue, (espagnol, français, anglais), étud ttes prop. France-Etrang Ecr. T 013.312 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F REFERENCES, ch. emploi ASSISTANTE TECHNIQUE DANS EDITION LITTERAIRE. Ecrire Mme REGARD, 14, rue de la Chaise, 75007 PARIS.

BIBLIOTHÉCAIRE DOCUMENTALISTE
J. F., 26 a., CAFB, dipl. EDBD trilingue allemand, anglais, 5 ans expér. Disponible 1-9-79, ch. poste Paris ou banlieue Sud JEANLIN, 175, bd Lefèvre, 15e.

CADRE SUPÉRIEUR
expérience confirmée. Direction générale, envisage collaboration Ec. nº T 13.027 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

INGÉNIEUR CONSULTANT
Diplômé CNAM : Organisation, 46 ans, solide expér acquise entreprise et important cabinet spécialiste : Organisation technico-administrative, planification/gestion industrielle et ingineering, informatique appliquée, Formation. Etudierait toutes propositions. Ec. nº T 13.324 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

SPECIALISTE **RELATIONS HUMAINES**
Chef du Personnel
28 ans d'expér. ch. poste similaire ou tout autre faisant appel à goût, contacts humains, relations avec partenaires sociaux, public relation. Bonnes connaissances anglais. Paris ou banlieue Nord. Ecrire nº 120.007 CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

L'immobilier

Immobilier (information) — Immobilier (information)

Acheter un appartement en région parisienne le pouvez-vous ?

INFORMATION LOGEMENT 525.25.25

Information logement dispose de renseignements sur 40 000 logements neufs dans une large gamme de prix. Service gratuit.
49, avenue Kléber, 75116 Paris

Information Logement, service gratuit créé par la Compagnie Bancaire et auquel la BNP, le Crédit Lyonnais, le Crédit du Nord, la Caisse Centrale des Banques Populaires, la FNPC, la Fédération Parisienne du Bâtiment, la Fédération Nationale des Mutuelles de Fonctionnaires et Agents de l'Etat, la MGEN, la Mutuelle Générale des PTT, l'Association pour la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction, apportent leur concours.

Publicorps

appartements vente

3e arrdt.

43, rue MESLAY Métro TEMPLE 2 p., cuis., bains, wc, chff. cent. 3e ét. sud, imm. ravalé. 14-18 h lundi-mardi - Tél. 233-62-46.

4e arrdt.

RUE ST-LOUIS-EN-L'ILE magnifique studio, boiserie sur belle cour/jard. 705-24-10.

5e arrdt.

128, RUE MOUFFETARD DU 2 PCES AU 5 PCES Sur place lundi, mardi, samedi 14 à 18 h. 30. Tél. 755-98-57.

PANTHEON Atelier d'artiste dans imm. XVIIe siècle rénové, belles poutres d'origine, loggias, tout confort, grand CACHET. Prix 430.000 F. - 742-26-26.

CLUNY 4 pièces tout confort 125 m2. 750.000 F. — LAM. 99-04.

STUDIOS - 5e Mouffetard, 26 m2, 2e ét. Sud, Jard. plantés 23 m2, 6e, asc. Port-Royal, 25 m2 R.-de-C., cft. CBI ORPI SUD. 336-17-36.

Luxembourg. 83, bd St-Michel, vd. occupé, 185 m2, 6 p., asc., cave, 1 000 000 F. Tél. 326-67-16.

PARIS (7e) 7, RUE VANEAU IMMEUBLE NEUF GD 3 PCES - 122 m2 Vue sur jardin hôtel classé. S/pl. tous les jours 14 h. à 17 h. sauf le dimanche. SAGE. 359-63-63. 21, av. Montaigne, Paris-8e.

8e arrdt.

CHAMPS-ÉLYSÉES RUE MAGELLAN. 2 chambres serv. Libres à la vente. BERGI 222-48-60.

9e arrdt.

9e ds voie privée s/verdure, splendide duplex plein ciel. Prix, décorat. except. 878-41-65.

10e arrdt.

PARIS-10e Près canal St-Martin, imm. P. de T., 2 pces, entrée, cuis., s. de bns., refait neuf, 190.000 F. T. 201-03-13 à partir de 19 h. 30.

11e arrdt.

Libre bd R.-Lenoir, 4 P. tt cft. Imm. P. de T. Compt. + 1.650 rente. LODEL 700-00-99.

7000 AFFAIRES A VENDRE A PARIS ET 120 KM AUTOUR
Maisons, Appartements, Propriétés, Terrains, Bureaux, Commerces, etc.
SÉLECTION PAR ORDINATEUR
Téléphonez ou écrivez.
CIMI Tél. 227.44.44
Centre d'Information de la Maison de l'Immobilier
27 bis, av. de Villiers, PARIS 17e
FNAIM

6e arrdt.

RUE MAZARINE, s/cour, très calme, gd 2 P. 68 m2. Tt conft. Parf. état. I.M.O. 23. Tél. : 033-38-39.

BD RASPAIL Bel appart. prestige 6 P., somptueuse récept., bur., 3 chbres, 2 s. de bains, 2 w.-c., luxueuse cuisine 622-24-01.

ODEON Beau 5 P., 170 m2, ensoleillé, clair, travaux. - CORI : 307-32-64.

N.-D.-DES-CHAMPS TRÈS RARE Dans immeuble récent, luxueux 5 pièces 124 m2, décoré par architecte, 7e et dernier étage. Terrasse de plain-pied 37 m2. Terrasse supérieure aménagée et plantée de 216 m2. Box double + parking ss-sol. Prix : 1.800.000 F. 306-36-57 ou 783-24-28.

Près INSTITUT FRANCE env. 140 m2, 6 P. tt cft., salle de bains + s. d'eau + chambre bonne.

SAINT-MICHEL - ODÉON Dans hôtel particulier classé 16e merveilleux studio + mezzanine, 60 m2 tt conft., cheminée d'époque, poutres. Tél. pour R.-Vs, Mme OSWALD 246-72-27 et 329-58-57.

S/LUXEMBOURG Magnifique triple réception, 2 chambres, 210 m2, service. DORESSAY - 548-43-94

7e arrdt.

Vue STE-CLOTILDE. ODE. 95-10 DUPLEX 130 m2, ét. élevé, asc. Luxueuse rénovation, calme. Petite terrasse.

SEGUR. Plein Sud Immeuble Directoire, gd 3 pces, 510.000 F. à débattre, calme. 222-69-50.

ECOLE MILITAIRE 6 P. appart. familial soleil, asc., 160 m2 4 P. même imm., 105 m2. 633-29-17 - 577-38-38

TOUR EIFFEL (Près) 3 P. TT CFT. 83 M2. Immeuble récent. 650.000 F VU URGENCE. Visible mardi 14 h. à 19 h. 215, RUE UNIVERSITE

UNESCO Imm. réc. 6e étage ss vis-à-vis 5 pièces. 120 m2. Balcon. JEAN FEUILLADE. 566-00-75.

UNIVERSITE SOLFERINO 250 m2 SUR JARDIN LUX. RENOVATION. Odé. 42-70

Boulets. Vd cse mutat. imm. stdg 72, dern. étage, 73 m2 + terrasse et jard. 28 m2 et balc. 9m2, dble exp., 2 ch. + dble liv. box. 615.000. 370-03-57 ap. 19 h. et w.-e. 624-91-97, p. 215, h. b.

12e arrdt.

AV. ST-MANDE (près), imm. neuf, 9e ét., dble séj. + 2/3 chbres sur gde terrasse/jardin aménagé, plein soleil. 705-24-10.

MICHEL-BIZOT-BEL-AIR. Etage élevé, asc., balc. Sud, 3 P. entrée, cuis., tt cft., ch. calme. 345.000 F. 344-71-97.

2 P. 45 m2. rez-de-ch. s/jard., terrasse privative 255.000 F récent, gd confort 266-27-55

14e arrdt.

RUE MOULIN-VERT, 2 PCES entr., cuis., s. d'eau, w.-c., ch. cent. 178.000 F. Tél. 327-52-44.

15e arrdt.

Métro CH.-MICHELS, chambre sur jardin, bon investissement. BOURDAIS. 766-51-32.

39, rue Mademoiselle, 15e. Je vends libre 1 P., cft. : 55.000 F. 2 P. à rénover : 80.000 F Tél. : 557-70-08.

15e ARRONDISSEMENT 52, RUE MADEMOISELLE DEUX PIECES DUPLEX avec jardin privatif. Renseignements sur place tous les jours de 11 h. à 18 h. 30, sauf mercredi. SEFRI-CIME. 538-52-52.

16e arrdt.

16e BD. MURAT Studio gd standing Gde terrasse - Plein soleil Vue s/Seine - Aménagement luxueux. Etat neuf. BERGI - 222-48-60

XVIe Vue panoramique 145 m2 entièrement S/BOIS ET JARDIN 59, bd Lannes (6e étage) Mardi de 16 à 20 h.

VILLE DE PARIS BOULEVARD SUCHET VENTE AUX ENCHERES 1 P. 11 et 17 m2 environ. STUDIO 23 m2 environ. 2 P. 58 m2 environ. 3 P. 74 m2 environ. Autre 3 P., 74 m2 avec terrasse 175 m2 environ. Bonnel, notaire. 296-16-08.

Près DOCTEUR-BLANCHE S/TERRASSE PLAIN-PIED CHARM. LIV., 2 CHB., soleil, calme. - Matin: 567-47-47.

18e arrdt.

18e arrdt. Part. à part. vd 2 P. tt cft., cuis., s. d'eau, w.-c. Refait neuf. Tél. 627-62-55 de 9 h. à 12 h.

CŒUR MONTMARTRE Adorable maison particulière 7 pièces princip. + dépendances + jardin + parkings. Visite mardi 15 h. à 18 h : 24, rue des SAULES, Paris-18e.

91 - Essonne

EVRY 91000 PARTICULIER vend, urgent, cause départ province, très beau 3 pces 72 m2 PLEIN SUD dans RESIDENCE 3e et dernier étage SUR JARDIN. Téléphone. Ascenseur, balcon, garage. 225.000 F dont 25.000 F C.F. 5,5 % sur 20 ans. Tél. 077-23-60.

92 Hauts-de-Seine

VAUCRESSON, 37, av. Le Nôtre résidence, 3 P. tt cft., 88 m2. 420.000 F. Tél. : 874-70-47.

NEUILLY BINEAU Immeuble récent Grand 2-3 P. TT CFT, 91 M2 + loggia, garage. - 576-25-51.

NEUILLY près Maurice-Barrès Immeuble 1930, grand confort, 4 pièces, cuis., bains. 840.000 F. Claude ACHARD - 687-32-93.

94 Val-de-Marne

VINCENNES. Résidentiel près métro, bois, R.E.R., belle restauration d'immeuble, asc., chauf. centr., interphone. Studios depuis 128.000 F et 2 P. depuis 237.000 F, livrés entièrement terminés. Visite sur pl. tous les jours 14-19 h. sauf lundi, 36, av. Franklin-Roosevelt ou GEFIC CTI - 723-78-90.

Province

CHARENTE. Son climat. Gd choix résidences principales ou secondaires. S'adresser : M. GUINAUDEAU, 16450 St-Claud. Tél. (45) 71-35-12.

VACANCES ETE-HIVER, MONTAGNE (HAUTE-SAVOIE) : BERNEX, studio, 4 personnes, 139.000 F avec 27.800 comptant ; CHATEL, studio, 4 personnes, 168.000 F avec 33.600 comptant ; MER, Côte d'Azur VAROISE, Hyères-Plage, 150 m port, stud. 109.000 F avec 21.800 comptant ; 2 et 3 pièces. Gestion assurée. GER, 18 bis, avenue Gambetta, 83400 HYERES. T. (94) 65-63-14.

CABOURG AFFAIRE RARE Direct. sur mer. Part., départ étranger, vend 3 pièces, 72 m2, décoration profession., multiples aménagem. fonctionnels, 3 tél., 5 m penderies, installat. stéréo. Possib. couchage 7 pers. Cave, garage inc. 450.000 F. Meubles si désirés. S/R.V. : 31-91-33-57.

locaux commerciaux

Idéal maroquinerie 100 m2. Petit loyer, bail 9 ans. Quartier République 887-92-74.

locaux industriels

BATIMENT DE DEPOT, DE LA FABRICATION OU D'EXPOSITION

Région industrielle à Sarrebruck de l'Est, nœud d'autoroute franco-allemand, jonction à la voie ferrée, terrain 14.000 m2, bâtiments avec bureau 3.500 m2, sur demande élargissement, aussi à louer en partie. GEWI, Gmbh, B.P. 40.6601 SARREBRUCK/Scheidt Tél. 1949 681 / 81 40 40.

villas

NORMANDIE - GRANVILLE Belle villa, quartier résidentiel 300 m plage et port, 6 pièces ppales. Gar. Jardin d'agrément Visit. : week-end Ascension. 490.000 F - Tél. : (33) 50-12-83

A 10 km de MONTPELLIER-34, Part. vd villa T 5, style rustic. de plain-pied sur terrain d'angle 1.328 m2 planté arbres, avec grande salle de séjour 40 m2, chem., 3 ch., 2 s. bns et cuis. Gar., chf. mez. 480.000 F à déb. T. : (67) 55-53-59, 8-14 h, 18-21 h.

HAUTS DE CHEVREUSE 5' R.E.R. - Dans parc 85 ha 210 m2 : 780.000 F Grandes réceptions sur Sud. 5 chambres. Tout confort. Carrés Saint-Louis - 950-48-49

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e (566-00-75) rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts ttes surfaces et immeuble. Paiement comptant.

Sté recherche appts même à rénover, secteurs 11e, 12e, 15e, 7e. Pour R.-Vs. Gisri. 373-05-81.

Rech. appartements Bourgeois 80 à 120 m. Bon quartier Paris. URGENT. 280-67-82.

Rech. appts 1 à 3 pièces PARIS préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e avec ou sans travx, paiem. cpt, chez notaire. Tél. : 873-23-55.

constructions neuves

5e ARRONDISSEMENT Dans petit programme neuf. Achèvement prévu Décembre 79 CONSTRUCTEURS PRIVES cèdent au prix préférentiel SURFACE à définir. Conviendrait à investisseurs ou utilisateurs. Tél. : 707-20-29

immeubles

Affaire exceptionnelle Le Mans vente sur saisie immobilière d'un immeuble en l'état futur d'achèvement en un seul lot comprenant : 10 apparts duplex et 12 garages. TERRAIN 5.200 M2. Renseignements Me BOUTTEMY 62, av. du Général-de-Gaulle, LE MANS. Tél. 43-24-08-30.

CLARIDE S.A. recherche pour investissement imm. de rapport ou ensemble immobilier à usage habitation, bne catégorie Paris et banlieue immédiate. 11, rue de l'Amiral-d'Estaing, Paris 16e - 720-16-61.

fonds de commerce

CEDE cse maladie et retraite : S.A., importation cycles-motoculture accessoires en exclusivité créée en 1958. Réseau cclal et réputation bien établis. Affaire très saine (C.A. 78 : 8 millions). Ecrire au nº 600.282/M HAVAS CONTACT, 49, rue du Président-Herriot, 69002 LYON qui trans.

BOUTIQUE (livres, papeterie, presse, cadeaux, souvenirs), 5e arrondissement. C.A. 820.000F TTC av. 350.000 F + crédit + stock (conditions à débattre). TEL. : 033-69-09.

Société location matériel T.P., industrie, cède son fonds de commerce région Sud-Est amortissable en 5 ans. Ecr. nº T 013.309 M. R.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

fermettes

18 km de Conches (Eure) Vallée de la Risle en lisière de forêt, je vends ravissante fermette à colombages. Toit tuiles ancien. (entièrem. rénové), livg avec cheminée, poutres appar., 2 chambres : 70 m2 possib. dble surface avec grenier. Chauffage central élect. 270.000 F, possib. 2 fermette à aménager. 745-68-61, après 17 heures

Près station ski VEYRES (05) vds fermette av. terr. attn. + maisons dans petit village + terrains pour caravanes + terrain pour camping. Téléphone : (92) 58-01-31.

hôtels-partic.

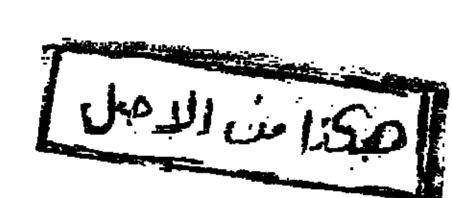
VENTE AUX ENCHERES St-Denis, Hôtel particulier, 9 P. sur 485 m2, 3 nivx sur cave Fricoteaux, notaire - 820-63-77.

VILLA MONTMORENCY Hôtel A RENOVER, 10 P., 3 bns Jardin 300 M2, garage. MICHEL ET REYL 265-90-05.

viagers

PARTICULIER AV. WAGRAM Cède VIAGER Occupé une tête 85 ans 280.000 F + rente 2.600 F. 4 P. Tt confort - 325-75-42.

Vendez rapidement conseil, expertise, indexation, gratuit, discrétion. Etude LODEL, 35, bd Voltaire - 355-61-58



صكذا من الاهل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69

L'immobilier

locations non meublées Offre

Paris

PERIMETRE
JARDIN DES PLANTES
dans immeuble neuf
JAMAIS HABITE
DU STUDIO AU 4 PIECES
avec balcon-terrasse

STUDIOS 1.100 F.
2 PIECES 1.950 F.
3 PIECES 2.800 F.
4 PIECES 3.080 F.
+ CHARGES
PARKINGS 200 et 260 F.
Tél. matin pour rendez-vous : SEGECO 522-69-92.

XVII° Argentine 5 P., 160 m2, cuis. équipée, 2 bains, téléphone. Exceptionnel. 5.000 F + charges - 924-92-45.

XVIII° - ATELIER ARTISTE + 2 chbres 105 m2, tél., standg. 3.500 F + charges - 924-92-45.

locations meublées Demande

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction Beaux apparts de stand. 4 P. et plus. 285-11-88.

locations non meublées Demande

Paris

J.F. ch. pr fin juin gd studio calme, 13°, 14e, 15e ou 16.e. M.-C. Touchet 577-16-10 p. 62-10.

Région parisienne

Pour Stés européennes ch. villas, pavil. pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris

TROCADERO ET FOCHE luxes appts de classe 6.000/8.000 net. TEL. : 727-84-24.

châteaux

PARC et BOISERIES
XVIII° CFT, 7 CHBRES, communs, jardins et PRES 33 HA 60 KM EST **VUE**
BELLES DEMEURES DE FRANCE TELEPHONE 387-92-76
68, bd Malesherbes, Paris (8°)

bureaux bureaux

Locations sans pas-de-porte 1 à 20 BUREAUX tous quartiers AG. MAILLOT. TEL. 293-45-55.

PARIS OU NEUILLY
BUREAUX à partir de 550 F. AG. MAILLOT. TEL. 293-45-55.

7° ARRDT BD ST-GERMAIN bureaux standing 540 m2 sur 2 niveaux divisibles. A céder. Tél. : 346-13-00 postes 35-02 ou 37-92.

Domicil. Artis. et Commerç. Siège S.A.R.L. - Rédaction d'Actes Statuts. Informations juridiques, Secrét., Tél., Télex, Burx. - A partir de 100 F/mois Paris 10e - 11e - 15e - 17e. Tél. : 355-70-88 et 229-18-04.

7° RUE DE VARENNE
Bureau gd standing 350 m2 environ, possible parking. Bail commercial sans pas-de-porte Disponible octobre 79
BERGI - 222-48-60

7° RUE DE VARENNE
Dans local grand standing 2 à 3 burx, état neuf, location précaire ou bail ccial meublé ou non. BERGI - 222-48-60.

FRIEDLAND
Location sans pas-de-porte 2 bureaux, entrée, 2 lig. P.T.T. Bail ccial ou précaire. Etat neuf, disponibles.
BERGI - 222-48-60

terrains terrains

TERRAINS A BATIR

Viabilisés - 960 à 2.413 m2 A QUIEVRECOURT (76)
30 km de la mer - 40 km de ROUEN

60 à 65 francs le m2

Constructeur à votre choix.

Cabinet DARRE, 26, rue Dénoyelle,
76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY - Tél. (35) 93-07-62.

MERY-SUR-OISE (Val-d'Oise)
Ds propriété boisée, près gare, 8 lots de terrains à bâtir
347 à 604 M²
De 177.000 à 260.000 F
- CECOGI - Tél. 359-52-95

Boutiques

BOULOGNE Près av. de LA REINE
MURS DE BOULANGERIE
Px 95.000. - T. 825-42-17 - 49-15.

maisons de campagne

DROME, entre Serres et Nyons, Gde BERGERIE pierre pays. eau, électr., à aménager en habitation, prairie de 1.500 m2, vue imprenable. Prix : 142.000 F. Site exception. - CATRY, 16 (91) 65-15-87

VAUCLUSE
Près site pittoresque de GORDES, pied-à-terre, parmi six petites habitations, avec jardin privatif dans un merveilleux cadre provençal. PRIX : 90.000 F avec 10.000 F comptant, crédit possible 80 %, jouissance immédiate après acceptation du dossier de crédit. CATRY, tél. : 16 (90) 57-47-95.

VIENNE
Sur 2.000 m2 PETITE FERME rénovée à 3 heures de PARIS tout en pierres apparentes et tuiles romanes impeccable. Elle comprend : salle commune et cuisine avec poutres, 3 chambres, salle de bains, w.-c., plus 2 pièces dont une avec cheminée et grenier à aménager. Cave, garage et vastes dépend. PRIX 260.000 F. Crédit possible.

S.I.T.E.
55, place du Général-de-Gaulle. 86000 POITIERS.
TEL. 16-49-99-86-38.

Tous renseign. bureau de Paris 59, rue La Boétie, 75008 PARIS. TEL. : 563-55-66.

VAUCLUSE
20' AUTOROUTE. 60' MER
Grande surface habitable adossée à tout petit hameau. Bon état. 5.000 m2 pré + vigne, promenades magnifiques aux envir. Prix : 400.000 F av. 30.000 F comptant. Crédit possible. CATRY, tél. : 16 (90) 57-47-95.

CŒUR LUBERON
Vaucluse, ferme à restaurer gros-œuvre seul en bon état. Aménagements intérieurs à faire sur 1.500 m2 terrain, vue panoramique. eau, électr.. Prix : 120.000 F, av. 15.000 F. comptant, crédit possible. CATRY. Téléph. : (90) 57-47-95.

manoirs

TOURAINE MANOIR XVIII° 4 km d'Amboise
10 chambres, conft, troglodytes
BEAU SITE 20 HA
BELLES DEMEURES DE FRANCE Téléphone 387-92-76
68, bd Malesherbes, Paris (8°)

Manoir XVII°-XVIII° au bord d'un parc enchanteur de 4 ha avec des sources, une rivière et un lac qui s'enchevêtrant et se succèdent dans un cadre féérique. La mais. de maîtres d'une vingtaine de pièces dont neuf voûtées, entourée d'orangeries, de nombreuses dépendances, d'un très vieux moulin, revivra, après complète restauration, la grande époque du 18° siècle. Prix : 2.000.000 de F

Cabinet OLLIER
7, bd des Alliés, 30700 UZES
Téléph. : (66) 22-17-46

pavillons

130 km PARIS
Région CLOYES/CHATEAUDUN Grd pavillon construction 1968. Près rivière - Terrain 1.150 m2. 6 PIECES principales, 2 salles de bains. - Aucun travaux.
Prix : 330.000 F
GAGE - 280-69-14

propriétés propriétés

MERY-SUR-OISE (Val-d'Oise)
Propriétaire vend gde **MAISON** bourgeoise à rénover, 280 m2 + cave 100 m2 sur très beau terrain boisé de 1.125 m2 - (Prox. gare.)
PRIX EXCEPTIONNEL
490.000 F - Tél. 359-52-95

ANCIENNE FERME restaurée
ALLIER - PARIS 320 km
Surf. bât. : 250 m2. Tt conft. 1er ét. amén. Grange, écurie ss même toit. Terr. att. 1 ha 50. Vue dég. Arbres. Prox. forêt. Doc. s/demande Cab. PEZET 03500 Saulcet. - (16-70) 45-35-70.

NIÈVRE
REGION DE VARZY
A proximité de la forêt d'ARCY. Belle maison bourgeoise de caractère, seule sur son grand terrain de 5.000 m2 planté et fleuri composée : R.D.C. 1 cuisine rustique 20 m2 (cheminée, four à pain, solives), 1 salle 16 m2 (tomette rouge et cheminée), 2 ch., 17 m2 chacune (tomette rouge et cheminée).
1er ETAGE : 2 ch. mansard., grenier, cave, w.-c., eau, élect., grandes dépendances.
PRIX 200.000 F. Crédit poss.

S.I.T.E.
Tous renseign. bureau de Paris 59, rue La Boétie, 75008 PARIS. TEL. : 563-55-66.

maisons individuelles

91 LONGJUMEAU 30 minutes PARIS
par AUTOR. SUD, CARS, SNCF Maison 150 m2 plain-pied, sous-sol total, gar., combles 150 m2 aménageable, sur 950 m2 clos, toit 4 pans. - Tél. 448-93-41.

Splendide nid d'aigle XIII° - XV° - XVI° dominant des gorges étonnantes de beauté. Sept bâtiments restaurés entourent une cour-terrasse intérieure close de grilles et de murs. Merveilleuse demeure au riche passé. Prix 800.000 F à débattre. Cabinet OLLIER, 7, bd des Alliés, 30700 UZES. Tél. (66) 22-17-46.

LUBÉRON
MAS à rest. ds 5,5 ha, 10-12 P. Prix : 550.000 F.
MAS restauré ds 7 ha. belle vue Prix : 1.000.000 F.
Bord village, HOTEL part. restauré, 4 chbres, s. de bains, logement fonction. 1,5 ha. Piscine Prix : 1.500.000 F.
P. belles PROP. nous consulter
AGENCE ST-PEYRE
84560 Menerbes. T. (90) 72-22-81

VAR
ARTISTES, pour votre inspiration, bord village typique, vue féerique, près Château, vaste bâtisse pierre avec jardimets, séjour, cuisine, 4 chbres + grande pièce, sanitaires, dépendances.
A 5' sortie autoroute
Prix 280.000 F.

1 heure bord de mer
Sur spendide terrain pins, chênes centenaires, ancienne bergerie pierre + cabanon ruines.
Vue. Accès. Prix 160.000 F.

CREDIT POSSIBLE
Choix de maisons habitables ou à restaurer, à partir de 60.000 F.
Terr. et propriétés ttes superf. Té. (94) 77-08-10
(même dimanches et fêtes)

VINCENNES Maison 19° siècle SYMPATHIQUE
S/600 m2 de terrain
1.700.000 - A voir - 577-96-85

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vente sur saisie au Pal. Justice Evry (91), rue des Mazières, 29 mai à 14 h
PAVILLON A BONDOUFLE (91), 20, square de la Ferté. Lot n° 184 du Cah. des Ch. du Groupe Habit. « Les Petits Bois ». 1 A 18 CA. — REZ-DE-CHAUSSEE NIV. BAS : cuis., chaud. gaz, séj. sur jdin. NIVEAU HAUT, gar. et cellier, entrée ; 1er ETAGE NIVEAU BAS, 2 chambres, cabinet de toilette, w.-c., 1 plac. NIVEAU HAUT, 2 chbres, 1 plac., s. de bns, couvert en Shingles, jardin. M. à Px 40.000 F. Consignation pour enchérir.
S'adresser à Me DU CHALARD, avocat à Evry, tél. 077-15-57.

Vente judiciaire aux enchères verbales et soumissions cachetées à la BOURSE DE COMMERCE A PARIS (salle des Courtiers Assermentés) LE JEUDI 31 MAI 1979, à 15 heures précises

ENVIRON 10.000 TONNES
comprenant notamment

PRODUITS ALIMENTAIRES
conserves de fruits, légumes, poissons, viandes, biscottes, biscuits, café, chocolat, thé et infusions, confiserie, bonbons

EPICERIE
légumes secs, pâtes alimentaires, potages, poivre et épices, riz, sauces et condiments, sels, sucres, vinaigres, huiles, produits pour enfants, produits pour pâtisserie, petits déjeuners, produits farineux, plats cuisinés

VINS - ALCOOLS - APÉRITIFS
V.D.Q.S. et A.C. vins courants de pays - Champagnes et mousseux eaux-de-vie et liqueurs de marque
BOISSONS HYGIÉNIQUES - BIÈRES - EAUX
sirops, sodas, limonades, cidres
ARTICLES D'HYGIÈNE ET DE MÉNAGE
produits de lavage et d'entretien, articles de vaisselle
QUI SERONT VENDUS EN DIX LOTS AVEC FACULTE DE REUNION
Pour l'ensemble des lots. Frais en sus 4 %.
Marchandises déposées et visibles : les mardi 22, mercredi 23, lundi 28, mardi 29, mercredi 30 mai 1979 pour les dépôts de Toulouse et Herblay ; les mardi 22, mercredi 23 et lundi 28 mai 1979 pour les Cash aux adresses ci-après : LOT n° 1, Dépôt de Toulouse, 10, chemin des Côtes-de-Pech-David, 31400 Toulouse ; LOT n° 2, Cash de Toulouse, même adresse ; LOT n° 3, Dépôt d'Herblay, rue Paul-Langevin, Z.I. Branly-Langevin, 95220 Herblay ; LOT n° 4, Cash d'Herblay, même adr. ; LOT n° 5, Cash de Sens, 22, rue Gravereau, 89100 Sens ; LOT n° 6, Cash d'Aubervilliers, 11-13, rue Bernard-E.-Mazoyer, 93300 Aubervilliers ; LOT n° 7, Cash de Meaux, 5, rue Sébastien-Brossard, 77100 Meaux ; LOT n° 8, Cash de Melun, route de Guigne-Trois-Moulins, 77950 Rubelles ; LOT n° 9, Cash de Paris-Convention, 2, rue de la Convention, 75015 Paris ; LOT n° 10, Cash de Paris-Diderot, 33, boulevard Diderot.

Jacques VENISSE
Courtier assermenté,
12, rue Gît-le-Cœur, 75006 PARIS.

Jean-Louis MORLOT
Courtier assermenté,
9, rue du Trésor, 75004 PARIS.

Envoi du catalogue sur demande faite aux Courtiers vendeurs.

Vente au Palais de Justice à Paris, après LIQUIDATION DE BIENS, LE JEUDI 7 JUIN 1979, à 14 heures
EN UN SEUL LOT

D'UNE USINE située à BREST
(FINISTÈRE)

Rue de l'Eau-Blanche sans numéro

Zone Industrielle de KERGONAN
Composé de divers bâtiments et ateliers de tricotage, teinturerie, laboratoire, impression et montage, restaurant d'entreprise, sanitaires
Le tout édifié sur un terrain de
Dix hectares, quatre-vingt-treize ares, cinquante centiares

LIBRE

MISE A PRIX : 4.000.000 DE FRANCS

S'adresser 1) Me LYONNET DU MOUTIER, ancien avoué, avocat, 182, rue de Rivoli à PARIS (1er), tél. 260-20-49 ; 2) Me Jacques-Marie GARNIER, syndic, 63, boulevard Saint-Germain à PARIS (5e) ; 3) au greffe des criées du Tribunal de Grande Instance de Paris, boulevard du Palais, où le cahier des charges est déposé ; 4) à tous avocats postulant près les Tribunaux de PARIS, BOBIGNY, NANTERRE et CRETEIL ; 5) et sur les lieux pour visiter - PRET possible du CREDIT FONCIER DE FRANCE et de la BANQUE GRINDLAY OTTOMANE.

Vte s/saisie au Pal. Just. Evry (91), r. des Mazières, 29 mai, 14 h. En 2 lots
1er lot : IMM. à JANVRY (91), place de l'Eglise. — 555 m2 à usage d'HABITATION ET DE COMMERCE
En façade s/la place, bât. composé de rez-de-ch., 1er ét., grenier, couv. ard. En retour autre bât. composé rez-de-ch., 1er ét., grenier couv. en ardoise.
Mise à Prix : 100.000 F Cour entre les bâtiments et jardin avec remise-garage
2e lot : TERR. à JANVRY (91), chemin rural n° 17, dit de la Vallée Bergeotte, 16 a 50 ca « Les Graviers ».
M. à Px 40.000 F. Cons. pr ench.
S'adr pour rens. à Evry (91) : **Me DU CHALARD, avoc. 077-15-57.**

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de Bobigny (93) Le Mardi 29 mai 1979, à 13 h. 30. — en 38 LOTS

LOCAL COMMERCIAL - DIVERS APPARTEMENTS DE 4-5 PIÈCES
STUDIOS - CHAMBRES - CAVES
le tout dépendant de l'ensemble immobilier
à ROSNY-SOUS-BOIS (93), rue du Général-Gallieni, nos 10 à 30, pl. Carnot, 6 à 12, r. R.-P.-Timbaud s.n°.
Mises à Prix : 100.000 F, 70.000 F, 60.000 F, 55.000 F, 15.000 F, 1.200 F
TOTAL DES MISES A PRIX : 1.006.200 FRANCS
S'adresser à Me André-J. GUIBERT, avocat à Paris, 52, bd Malesherbes, Me MICHEL, administrateur judiciaire, 206-208, rue de Rivoli à Paris ; Au greffe des Criées du Tribunal de Grande Instance de Bobigny et à tous les avocats postulant près les tribunaux de Grande Instance de Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil et Pontoise. Pour visiter prendre contact avec Mes THERON et KUTARBA, huissiers à Rosny-sous-Bois.

Vente au Palais de Justice de Paris, le lundi 11 juin 1979, à 14 heures :
EN UN SEUL LOT

ENSEMBLE IMMOBILIER - CARGESE (Corse du Sud)
Lieudit « Castugna »
CONSTITUE PAR **TERRAIN** cad. section F n° 1196 pr 2 ha 18 a 54 ca et n° 1222 pour 1 hectare 52 ares 44 centiares
sur lequel sont édifiées des constructions dont certaines sont inachevées et d'autres endommagées

MISE A PRIX 2.000.000 de F

S'ad. S.C.P. Y. BODIN - Ph. LUCET - A. GENTY, avocats à Paris-8e,
15, place de la Madeleine, tél. 265-37-48 et 742-33-10. Me G. DANET, avoc. Paris, 1, rue G.-Berger, tél. 766-21-03 et 766-46-60. Me ALEXANDRE, avocat Ajaccio, 19, cours Napoléon. Me APPIETTO, avoc. Ajaccio, 12, bd Masséria. Me H. LAFONT, adm. judic. Paris, 25, r. Godot-de-Mauroy. S. lieux pr vis.

VENTE après LIQUIDATION DE BIENS, au PALAIS de JUSTICE à PARIS, le JEUDI 31 MAI 1979, à 14 heures,

EN DEUX LOTS

PREMIER LOT

UN ENSEMBLE INDUSTRIEL - LIBRE
sis commune de
MARPENT (Nord), rue de l'Aciérie et rue Henri-Barbusse. Composé de divers bâtiments à usage d'ateliers de mécanique, édifiés sur un terrain d'une contenance totale de 12 hectares 57 ares 99 centiares

UN ENSEMBLE INDUSTRIEL - LIBRE
sis commune de
BOUSSOIS (Nord), Lieudit « Les Grands Prés », à usage d'aciérie et de forge.
Composé de divers bâtiments à usage d'atelier, forge, édifiés sur un terrain d'une contenance totale de 15 hectares 56 ares 9 centiares.

Mise à prix : 1.000.000 de francs

DEUXIEME LOT

UN ENSEMBLE INDUSTRIEL - LIBRE
sis commune de
HAILLICOURT (Pas-de-Calais), rue de Libercourt et rue des Merles. Comp. : divers bâtim. à usage de logement de gardien, remises, garage, dépôt de carburant, bureaux, logements entretien, entrepôt, bloc sanitaire, magasin ateliers, hangar, le tout édifié sur un terrain d'une contenance de 4 ha 81 a 3 ca.

Mise à prix : 300.000 francs

S'adr. à Me LYONNET DU MOUTIER, ancien avoué, avocat, 182, rue de Rivoli, à Paris (1er), tél. 260-20-49 ; Me Jacques-Marie GARNIER, syndic, 63, bd Saint-Germain, à Paris (5e) ; au Greffe des Criées du Tribunal de Grande Instance de Paris, boulevard du Palais, où le cahier des charges est déposé, et sur les lieux pour visiter. - PRET possible du CREDIT FONCIER DE FRANCE et de la BANQUE GRINDLAY OTTOMANE.

VENTE sur Saisie Immobilière au Palais de Justice d'Evry (91), le MARDI 29 MAI 1979, à 14 h.,

APPARTEMENT de trois pièces avec parking,
SITUE A
MORANGIS (Essonne)
98, rue de la Cour-de-France.

MISE À PRIX : 60.000 FRANCS
Consignation indispensable pour ench. Renseignements : Mes TRUXILLO et AKOUN, avocats à Corbeil-Essonnes, tél. : 496-30-26 et 496-14-18 ; Mes L. et G. PAVIE, avocats à Evry, tél. : 077-57-72 ; Me HUDON, avocat à Savigny-sur-Orge, tél. : 905-29-85.

A LOUER par Adj. Mairie de Vendrest le 26 mai 1979, à 16 heures,

BELLE CHASSE
Petits et gros gibiers
Bois, 161 ha, située à 60 km de Paris, 3 km sortie Montreuil-aux-Lions, Autoroute A-4.

RECTIFICATIF à insertion parue le 11 mai 1979, VENTE du 31 mai 1979, à 14 h., au Pal. de Just. à Paris : divers Biens Immobiliers à Paris-12e, 9, r. de Rambouillet, LIRE : Me BURG (avoc.), Tél. : 924-23-31 au lieu de 925-23-31.

VENTE JUDICIAIRE AUX ENCHERES ORDINAIRES AU PALAIS DE JUSTICE A PARIS, LE LUNDI 28 MAI 1979, A 14 HEURES

EN QUATRE LOTS

PREMIER LOT

DANS UN IMMEUBLE DE RAPPORT EN COPROPRIÉTÉ

A PARIS (3e), 75, RUE DES GRAVILLIERS

UN APPARTEMENT au troisième étage, comprenant cuisine, salle à manger, chambre et W.-C.
Dans un ensemble immobilier dénommé
RÉSIDENCE ESTÉREL « CROIX DES GARDES »

A CANNES (ALPES-MARITIMES)
29, 31 et 33, avenue Font-Veyre - Ledit immeuble composé de quatre bâtiments avec **JARDIN ET PISCINE**

DEUXIEME LOT

UN APPARTEMENT au 3e étage du Bâtiment A, escalier 2, porte à droite, compr. hall d'entrée, salle de séjour, 2 chambres, office, cuisine, salle de bains, cabinet de toilette, W.-C., loggia, plus une CAVE au rez-de-jardin enterré

TROISIEME LOT

UN STUDIO au troisième étage, Bâtiment A, escalier 2, en face, formant entrée, salle de séjour, cabinet de toilette avec W.-C. et loggia

QUATRIEME LOT

UNE CHAMBRE de service au rez-de-jardin, escalier 1, 2e porte à gauche, portant le n° 2, comportant un lavabo, installations sanitaires communes aux chambres 1, 3 et 4

TOUS LES LOTS SONT LIBRES DE LOCATION ET D'OCCUPATION

MISES A PRIX :

PREMIER LOT : 125.000 FRANCS - TROISIEME LOT : 160.000 FRANCS
DEUXIEME LOT : 520.000 FRANCS - QUATRIEME LOT : 40.000 FRANCS

S'ADRESSER
Me ANDRÉ DE SEGRAIS et Me HUGUETTE AMBROISE-JOUVION,
avocats à la Cour de Paris, y demeurant (6e), 9, rue Guénégaud, tél 325-65-50 ; et à tous avocats près les Tribunaux de Grande Instance de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil - PRÊT possible du CREDIT FONCIER DE FRANCE et de la BANQUE GRINDLAY OTTOMANE.

Vete au Palais de Justice à Paris, le lundi 28 mai 1979, à 14 heures

DOMAINE RURAL A SAINTE-MAXIME (Var)
quartier des Monges et de Peymarier
comprenant maison d'habitation, maison gardien, terres, bois, d'une superficie de 38 hectares
MISE A PRIX : 400.000 FRANCS
S'adresser à Me CHEVROT, avocat, 8, rue Tronchet, Paris, tél. 742-31-15 ; Me GARNIER, syndic, 3, rue de Furstenberg, Paris, tél. 326-61-58 - PRET possible du CREDIT FONCIER DE FRANCE et de la BANQUE GRINDLAY OTTOMANE.

Vente au Palais de Justice à Bobigny, le mardi 12 juin 1979, à 14 h.
En un seul lot

21 APPARTEMENTS dans un immeuble à BOBIGNY
(SEINE-SAINT-DENIS) 43-45, RUE GEORGES-TARRAL
diverses pièces à usage de W.-C., caves et parkings
LIBRE DE LOCATION ET D'OCCUPATION (voir cahier des charges)
MISE A PRIX : 250.000 FRANCS
Me Yves TOURAILLE, avocat à Paris, 48, rue de Clichy ; Me Jacques SCHMIDT, avocat à Paris, 17, rue Faraday ; Me Antoine CHEVRIER, syndic à Paris, 16, rue de l'Abbé-de-l'Epée.

VENTE aux enchères Publiques à VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE (Aveyron), à l'étude de Mes RAMES et DUMOULIN, notaires associés (place Louis-Fontanges-avenue Francis-Carco), le 6 JUIN 1979, à 9 h. 30,

UN ENTIER IMMEUBLE OCCUPÉ

5, RUE DE VALENCE - PARIS (5e)

Enchères SANS MISE A PRIX. - Consig. pr enchér. 200.000 F chèq. certifié, à l'ordre de la S.C.P. RAMES et DUMOULIN. - S'adresser pour rens. auprès de Me François RAMES, B.P. 13, 12200 VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE. Tél. : (65) 45-03-24.

Vente sur saisie immobilière au Tribunal de Grande Instance à Paris, LE JEUDI 7 JUIN 1979, à 14 heures - EN UN SEUL LOT

UN IMMEUBLE de 3 étages avec jardin sis à PARIS (18e),
9, villa Poissonnière - MISE A PRIX : 100.000 FRANCS
Pour tous renseignements s'adresser à Me Jacques SCHMIDT, avocat, 17, rue Faraday, 75017 PARIS, tél. 227-71-10 ; et sur place pour visiter.

Le Monde

régions

EN ILE-DE-FRANCE

Des enfants dans la cité

A ÉVRY

La famille, point fort d'une nouvelle architecture

Des bâtiments s'élèvent depuis 1972 à deux pas de la mairie, au cœur de la rénovation d'Ivry (Val-de-Marne) : quatre-vingts appartements H.L.M., cinquante en copropriété, sont là pour prouver qu'on peut construire autre chose que des logements au kilomètre, auxquels la banlieue traditionnelle a pourtant habitué les habitants de l'Ile-de-France.

« *Nous n'avons pas voulu faire ici de la recherche architecturale*, explique M. Jean Renaudie, architecte, qui a conçu l'ensemble. *Nous avons simplement cherché à créer des logements pour la famille traditionnelle telle qu'elle est.* »

Pourquoi dès lors créer des logements différents de l'habitat traditionnel ? « *Plusieurs préoccupations ont guidé nos travaux*, répond l'équipe d'Ivry : *tout d'abord, nous avons la conviction qu'il est possible même lorsqu'on construit des logements sociaux d'abandonner la formule de l'appartement type répété à l'infini.* »

C'est ainsi que les logements de la rénovation sont tous différents afin que les familles puissent choisir l'agencement de leur appartement en fonction de leurs besoins : ici la cuisine est petite, là très grande ; ici les chambres sont minuscules, là vastes ; ici elles sont groupées, là « éclatées » dans l'appartement.

« *Cette architecture a modifié les rapports entre les parents et les enfants*, affirme M. Renaudie. *Les petits ne peuvent pas être cantonnés dans leur « coin », ils prennent possession des vastes espaces de circulation communs de l'appartement. D'autre part, nous avons cherché à désacraliser la chambre des parents. Quant aux grand-mères, elles n'ont pas été oubliées.* » « *L'une d'elles ne cesse de me féliciter*, remarque l'architecte ; *habitant avec ses enfants depuis longtemps, elle a enfin pu caser dans sa chambre son lit, ses tables de chevet et ses deux armoires à glace.* » Les habitants d'Ivry ont donc choisi leur appartement en fonction de leurs propres contraintes : un adolescent qui veut entrer et sortir sans qu'on le voie, des meubles massifs auxquels on tient, le désir des enfants d'avoir une grande chambre, ou qui préfèrent envahir les espaces communs.

Seconde préoccupation : créer des logements qui permettent aux habitants de « tisser » des liens. « *C'est ainsi que nous avons fait de très grandes terrasses de formes différentes qui isolent lorsqu'on est chez soi, mais qui permettent d'entrer en relation avec les voisins lorsqu'on sort.* » Dès que les habitants sont arrivés ici, ils sont sortis sur les terrasses, se sont fait signe, se sont invités à prendre un verre, car « *on se lie plus facilement avec des voisins que l'on voit qu'avec ceux dont on ne connait pas le visage parce qu'ils n'ont pas les mêmes horaires que vous* », d'autant que, les logements étant différents les uns des autres, « *les habitants avaient envie de savoir comment était l'appartement d'à-côté* ».

Les enfants n'ont pas tardé à faire leur l'attitude des parents. « *Quinze jours après notre arrivée, on a frappé à la porte*, se souvient M. Renaudie. *C'était une poignée de gamins. Ils ont dit :* « On vient prendre l'apéritif. » *Nous les avons fait asseoir boire du jus d'orange. Ils ont visité l'appartement puis sont partis.* » Aujourd'hui, les petits ont organisé leurs relations ; ils s'interpellent de terrasse à terrasse et ont mis au point un système de paniers, hissés par une ficelle, qui leur permet d'échanger leurs affaires.

Dernier objectif de la rénovation : créer un ensemble harmonieux mais complexe. Refuser de construire des logements-tiroirs dans les barres longilignes. Car, ainsi que l'explique l'architecte, « *la ville est complexe. On ne peut la réduire à quelques fonctions simples telles que circuler, habiter, se cultiver. Nous avons voulu prendre en compte la diversité de la ville, permettre aux habitants de créer des relations variées. Car l'expérience a montré que les grands ensembles uniformes n'ont pas produit les quartiers vivants des agglomérations anciennes* ».

Des pièces triangulaires ou aux multiples côtés, des espaces communs privilégiés, des terrasses, véritables jardins gazonnés et plantés... Si les appartements d'Ivry ne ressemblent pas aux autres, c'est parce que les architectes ont voulu « *que les habitants réagissent contre les formes d'habitat qu'on leur impose* ».

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

A ÉLANCOURT

Un centre modèle... à l'abandon

Des fleurs dessinées sur un tableau dans la classe abandonnée, pas de désordre. L'école où nous sommes n'est pas située quelque part dans une bourgade déshéritée, dans un département lointain. Elle est à Elancourt (Yvelines), au cœur de la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines : le centre de la petite enfance des « Sept Mares » devait être au contraire un établissement pilote pour les enfants âgés de trois mois à six ans. Faute d'argent, sans doute aussi de bonne volonté et d'organisation, cet équipement ultra-moderne risque de rester désert longtemps encore. Il a coûté 5,5 millions de francs. Cela justifie peut-être que le chauffage soit resté allumé tout l'hiver...

Il était prévu à Elancourt de favoriser la progression des tout petits vers la vie scolaire en les faisant vivre sous le même toit que les « grands » de la maternelle. Pour cela, l'architecte a construit des classes aux larges baies vitrées qui s'ouvrent sur un centre de loisirs, une cour avec des bacs à sable, un préau couvert en forme de mini-amphithéâtre pour permettre des projections, un patio, une bibliothèque-ludothèque, etc.

« *Sauf la crèche, rien ne fonctionne, et pourtant tout a été acheté* », raconte Mme Hardin. « *Les jouets, les tables, les lits, tout y est. L'académie de Versailles vient de nommer une enseignante pour la rentrée 1979. Une seule classe maternelle se trouvera ouverte. A quoi sert donc d'avoir à sa porte un établissement de cette qualité et de ce prix ?* »

A la suite de retards dus à un mauvais calcul de la résistance du terrain puis à la faillite d'une entreprise de construction, le centre a été terminé avec beaucoup de retard, à l'automne 1978. Mais pour M. Danet, maire socialiste d'Elancourt, seule l'attitude de l'académie contrarie désormais le bon fonctionnement du centre. « *Une telle école devrait échapper aux règlements de la sectorisation en attendant que le quartier soit totalement formé* », dit-il.

A la rentrée de 1978, les parents mécontents des « Sept Mares » ont pendant trois mois organisé eux-mêmes une classe sauvage dans la maison pour tous, avant d'occuper pendant dix jours une des classes du centre de la petite enfance. Les fleurs multicolores du tableau en témoignent.

DAMIEN RÉGIS.

Comment apprendre à vivre en ville ?

Ils sont cinq, réunis autour de leur table du déjeuner, rue du Cherche-Midi dans le sixième arrondissement, pour expliquer comment ils « vivent la ville en famille ». Lui, Roland Simonnet, architecte ; elle, Françoise, spécialiste en animation et expression corporelle, Anne (treize ans), son amie Clotilde et Jean (seize ans et demi).

ANNE : « *Quand j'étais petite et que je ne pouvais pas jouer au ballon dans la rue, j'aurais voulu habiter la campagne, courir dans les prés...* »

CLOTILDE : « *... Je voulais habiter une ferme, parcourir les bois, ne pas aller à l'école.* »

ROLAND : « *Cela a duré jusqu'à ce qu'ils aient une dizaine d'années. Ils ont alors découvert la densité de la ville. Ses restaurants, ses bibliothèques, ses cinémas, ses bus qui permettent d'aller partout.*

« *Signe de cette évolution. Quand les enfants étaient petits, nous rentrions de vacances le 14 septembre à minuit, je les montais endormis à la maison. Le lendemain, ils allaient à l'école. Aujourd'hui, ils veulent rentrer le 1er septembre pour retrouver leurs amis, acheter leurs livres. En sortant de l'enfance, on apprend à apprécier la richesse de la ville, qui est à la fois un désert parce qu'on peut s'y isoler, et un lieu de solitude car il y a toujours des gens autour de vous. Si nous sommes absents un soir, Anne peut aller coucher chez quatre ou cinq de ses amies.* »

FRANÇOISE : « *Je n'ai, quant à moi, jamais aimé la ville. On n'y a jamais le temps de créer, de faire germer ses idées. On peut y tisser des liens avec certains de ses voisins, mais un homme peut avoir un malaise dans la rue sans que personne ne s'arrête pour l'aider ainsi que je l'ai constaté l'autre jour. Les passants pressaient le pas en l'apercevant et j'ai dû entrer dans une épicerie pour téléphoner à Police-Secours. Et puis, en ville, je souffre de « dispersion ». Lorsque je cherche quelque chose, je visite cinq ou six boutique alors que, si j'habitais à la campagne, j'irais au seul magasin qui vende l'article que je cherche.* »

ROLAND : « *C'est exact. La ville oblige à choisir... ce qui signifie également qu'en ville on peut se tromper. Il y a autre chose que les enfants apprécient dans le quartier : même si on ne voit pas tel film ou telle pièce, on sait qu'on peut le faire, on n'est pas condamné comme dans les petites communes à voir ce qui passe dans l'unique cinéma.* »

JEAN : « *Mais, en ville, les appartements ne sont pas faits pour les jeunes. La preuve : lorsque nous voulons voir nos amis, nous allons ailleurs, au café par exemple. En revanche, lorsque j'étais petit, je passais beaucoup de temps à la maison, j'étais dépassé par l'agglomération, je m'y sentais perdu. Car rien n'y est fait pour les enfants. A part le jardin du Luxembourg et l'appartement, nous n'avions aucun lieu pour jouer...* »

FRANÇOISE : « *Quand Pierre faisait du skate dans la rue, les passants lui demandaient d'aller jouer ailleurs, et, lors de la dernière réunion des copropriétaires, il y a trois jours, les voisins nous ont reproché d'avoir trois enfants, quatre vélos,* deux Mobylettes (sans compter *Arthur, le chien, et un chat).*

JEAN : « *En dépit de tout cela, nous sommes attachés à Paris. Ici, on peut passer une après-midi ou une soirée sans un centime en poche à regarder les gens dans la rue, à flâner dans les magasins. Il est vrai que nous habitons dans un quartier privilégié parce que perpétuellement animé. Dans le huitième par exemple, il n'y a plus personne dans la rue après 19 heures.*

« *Nous aimons la ville, c'est vrai, mais je me demande si nous l'aimerions autant si nous n'avions pas la possibilité d'en sortir si souvent pour les week-ends prolongés, les sports d'hiver, les grandes vacances, si nous ne faisions pas autant de sport...* »

ROLAND : « *J'ai progressivement vu naître l'amour de mes enfants pour Paris, leur quartier, leur maison. Il est vrai que j'aime la ville. Je la construis. Même si elle n'est pas parfaite, on peut l'organiser... De toute façon, la ville est un phénomène irréversible, il nous faut apprendre à vivre collectivement.* »

FRANÇOISE : « *Moi, je préférerais cultiver mon jardin à la campagne...* »

M.-C. R.

DES COPAINS SUR LE TOBOGGAN

Les jeux du square

Le « skate » est-il passé de mode ? La piste aménagée par la Ville de Paris aux Buttes-Chaumont pour permettre aux amateurs de planches à roulettes de se livrer à leur passion favorite ne fait plus recette. Elle est, en effet, beaucoup moins fréquentée que l'année dernière. Cet exemple peut illustrer les difficultés qu'éprouve le service des parcs et jardins de la Ville pour doter les squares et les espaces vers en équipements originaux, qui puissent répondre aux besoins des enfants.

Le classique semble, là comme ailleurs, le meilleur choix. Si le toboggan reste le jeu favori, il suscite beaucoup d'appréhension chez les mères de famille. « *Nous faisons tout pour éviter les accidents*, affirme un technicien du service des parcs et jardins, *mais leur nombre est infime comparé au nombre d'enfants qui utilisent ces jeux.* » Actuellement, la Ville équipe tous les toboggans d'amortisseurs d'arrivée.

Le choix des jeux, pour lequel la Ville dépensera cette année 150 000 francs, n'est pas aussi simple qu'il y paraît. Il faut que ces jeux soient, tout d'abord, solides, car tous les squares ne sont pas gardés en permanence. Il faut également que le matériel puisse donner satisfaction à un maximum d'enfants et qu'il s'intègre dans le site. C'est la raison pour laquelle les jeux en plastique, de couleur vive, sont désormais abandonnés. Les jeux en bois répondent à ces conditions, mais, selon les techniciens de la Ville, ils sont très sensibles aux « outrages » du temps.

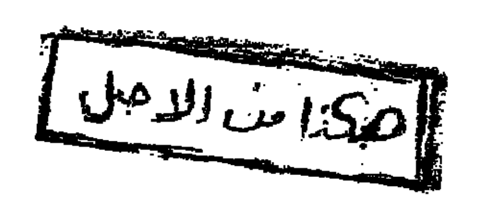
Chaque année, la Ville fait un effort d'équipement particulièrement important pour un espace vert précis. Ainsi, après le parc Montsouris, le champ de Mars en 1978, ce sera au tour du parc Monceau, en 1979, de posséder toboggan, manège-soucoupe, poutre d'équilibre et labyrinthe, par exemple.

En fait, c'est toute une politique d'équipement de ces squares pour les enfants qui doit être définie par la Ville, compte tenu, cependant, que ces espaces verts sont ouverts à tous. Mme Jacqueline Nebout (rad.), adjoint au maire, chargé de l'environnement, déclare : « *Les jeux doivent être choisis pour les enfants en fonction du cadre où ils prennent place, tout comme le mobilier urbain.* »

Parmi les ombres au tableau : la propreté, l'entretien et les terrains d'aventure. Une récente enquête effectuée par les services de la Ville montre que là où il existe un droit d'entrée, il y a moins de dégradations. Mais peut-on retenir une telle solution ? Payer quelques sous pour taper dans un ballon ou glisser sur un toboggan serait pour le moins étrange dans une ville où il y a si peu de place pour les enfants. Les services de la Ville ne s'orientent pas vers cette solution. Ils devront cependant trouver la parade, comme, par exemple, augmenter l'effectif des gardiens, si l'on veut conserver les jeux offerts aux enfants en état sans mettre à mal un budget consacré à l'achat.

L'expérience des terrains d'aventure sera-t-elle renouvelée ? Le dernier de ces terrains, situé dans le quinzième arrondissement, a été clôturé pour cause de vandalisme. C'est aujourd'hui un jardin. La Ville semble peu désireuse, bien que le dossier de renouveler de telles expériences.

JEAN PERRIN.



Le Monde

économie

DE MOINS EN MOINS DE CONTRAINTES POUR LES ROUTIERS annonce M. Le Theule

Le libre exercice de la profession de transporteur routier de marchandises pourrait être reconnu en 1980 à tout entrepreneur compétent, a annoncé le 19 mai M. Joël Le Theule, ministre des transports.

Partisan d'une « *libéralisation progressive des activités du transport routier dans le souci de restaurer l'initiative et l'esprit commercial dans une économie de concurrence* », M. Le Theule, qui s'adressait aux transporteurs membres de l'Union nationale des organisations syndicales de transport routier autonomes (UNOSTRA) réunis en congrès à Nantes, a annoncé pour 1980 « *une seconde étape de réformes qui rendra les choses irréversibles* ». Le ministre a rappelé que le gouvernement avait engagé en 1979 une première étape de libéralisation du transport routier : en portant de 150 à 200 km la limite de la zone longue, réduisant ainsi de 25 % le champ d'application de la tarification routière obligatoire ; en augmentant de 15 500 environ à 18 000 le nombre de licences de transports accordées.

Répondant à M. Jacques Cardon, président de l'UNOSTRA, qui demandait des assurances pour l'avenir quant à l'approvisionnement du gasoil, M. Le Theule a exhorté les transporteurs à intensifier leur effort pour économiser le carburant notamment en équipant leurs véhicules de « déflecteurs », en améliorant la formation des conducteurs et en respectant la vitesse limite.

Parlant des interdictions faites aux poids lourds de traverser certaines agglomérations le ministre a estimé que les conflits opposant les municipalités aux transporteurs devaient être réglés « *au coup par coup* ». il a rejeté la proposition de M. Cardon de suspendre toute interdiction tant que des plans de contournement de certaines agglomérations et un calendrier de travaux n'auraient pas été élaborés.

DES AUTOBUS ALLEMANDS POUR BREST

Les communistes demandent toujours à la Communauté de revenir sur sa décision

(De notre correspondant.)

Brest. — Le différend entre les socialistes et les communistes au sujet de l'achat de vingt-six autobus ouest-allemands par la Communauté urbaine de Brest (CUB) n'est pas clos. Les élus du P.C. reprochent toujours son choix à M. Joseph Gourmelon, président P.S. de la communauté. Ils ont mis à profit la réunion du 19 mai de cet organisme pour relancer le débat.

Ils avaient confié cette tâche à Mme Sylvie Le Roux, adjointe au maire de Brest, qui figure en septième position sur la liste présentée par les communistes aux élections européennes. Elle a demandé une nouvelle fois à M. Gourmelon de revenir sur sa décision et cité un document de M. Jacquet, directeur de Renault-Véhicules industriels (R.V.I.) pour les autocars et autobus. R.V.I. était en concurrence avec la firme ouest-allemande Kassbohrer, qui a obtenu le marché pour la fourniture de vingt-six autobus à Brest. Dans une circulaire adressée à ses directeurs et chefs de service, M. Jacquet accuse Kassbohrer d'avoir fait du dumping dans cette affaire. « *La distorsion des prix pratiqués*, a-t-il écrit, *par le constructeur étranger est de l'ordre de 20 % par rapport aux prix du tarif français d'octobre 1978 et à ceux pratiqués pour les mêmes produits sur le marché allemand.* »

M. Gourmelon a rétorqué que la communauté avait délibéré en toute légalité sur l'achat des autobus ouest-allemands. Il a ajouté qu'il n'avait pas l'intention de revenir sur la décision de l'assemblée. « *Les bus sont commandés*, a-t-il dit, *ils seront livrés d'ici au mois de juillet.* »

J. de B.

● *Bretagne : trains retardés par des manifestations.* — Plusieurs trains ont été de nouveau bloqués et retardés le dimanche 20 mai, en Bretagne, par des comités d'usagers des six stations bretonnes où des arrêts ont été supprimés par la S.N.C.F.

Selon la S.N.C.F., au Plouaret (Côtes-du-Nord), l'express Rennes-Brest a été immobilisé en gare de 8 h. 50 à 9 h. 28 par environ trois cents manifestants. A Messac (Ille-et-Vilaine), le train Rennes-Redon et l'express Quimper-Rennes ont été stoppés en gare par environ cent cinquante manifestants, pendant douze et huit minutes. Des arrêts ont aussi été organisés à Rosporden (Finistère), Quimperlé (Finistère) et Hennebont (Morbihan).

TRANSPORTS

Le premier « vol vacances » d'Air France sur Paris New-York

La fin des enfants gâtés

De notre envoyé spécial

New-York. — Air France a inauguré, le samedi 19 mai, entre Paris et New-York, son premier « vol vacances » à services simplifiés et à tarif réduit. La compagnie a déjà commencé à exploiter des services de ce genre entre Paris et les Antilles et continuera de le faire d'ici à la fin du mois de juin à destination de Tel-Aviv, Athènes, Istanbul, Palma et Londres.

Non, ces dames n'iraient pas « comme ça » *jusqu'à Papeete, ni même jusqu'à San-Francisco : à cet âge on ménage ses forces. Le confort de ce Boeing 747 qui, sous le label* « Air France vacances », *les conduit seulement à New-York, leur paraît* « un peu juste ». *Elles n'en font pas un drame car, disent-elles,* « nous avons vécu l'époque du Constellation qui mettait vingt-trois heures pour traverser l'Atlantique ».

Pour offrir l'aller et le retour Paris-New-York à 1 850 F en basse saison, et à 2 100 F en haute saison, bien obligé de tirer sur toutes les dépenses, de procéder à une réduction drastique des coûts. On attend donc du passager qu'il accepte de mettre la main à la pâte et surtout qu'il cesse de jouer les enfants gâtés.

A Orly-sud, enregistrement simplifié à l'extrême. L'attribution des sièges fumeurs et non fumeurs se fait sans possibilité de choix, dans l'ordre de présentation au guichet. Pas de traitement de faveur, sauf pour les mères de famille accompagnées de leur progéniture. Il n'y a pas de pesée des bagages. Le passager est invité à déposer lui-même, près d'un conteneur, les valises — deux au maximum — qu'il est autorisé à mettre en soute. Ainsi délesté, il emprunte pour gagner la salle d'embarquement, un circuit ad hoc, *puis un car le conduit jusqu'à la passerelle du Boeing 747, au pied de laquelle, dans un sac en plastique un coffret repas lui est proposé. Muni de ce viatique, il peut alors monter à bord.*

Pas de place perdue en cabine : cinq cents sièges — dix de front, — un espacement réduit de 5 centimètres d'une rangée à l'autre. Le nouveau décor intérieur — un dégradé de bleus — qu'Air France inaugure se veut « sobre et apaisant ». *Le service est réduit à sa plus simple expression : distribution de boissons chaudes et froides non alcoolisées, vente de produits hors taxe. Ni cinéma, ni musique, ni journaux, ni périodiques. A chacun d'organiser ses loisirs. Une seule vraie distraction, mais de courte durée : la consommation du coffret-repas : cinq sandwiches, un pain brioché garni de mousse de foie gras, une tarte à l'abricot ; le tout arrosé d'une eau minérale et d'un jus de fruit. Rien à dire de cet en-cas, sinon qu'il cale pour un bon moment celui qui y fait honneur.*

Libérés de nombreuses tâches matérielles rébarbatives, comme le service des repas, les dix hôtesses et stewards — on en compte quinze sur un vol classique — sont mieux à même d'engager le dialogue avec les passagers, de satisfaire leur curiosité sur les choses de l'air. « Aujourd'hui, *remarque l'un d'eux,* la clientèle est plutôt âgée, donc sage et peu exigeante. Mais cet été, lorsque les jeunes prendront la relève, ce sera une autre affaire. »

Le commandant de bord tente de son côté de rompre la monotonie du vol par une présence au micro de bord plus soutenue qu'à l'ordinaire. Il apprend ainsi à ses passagers que le Boeing-747 a décollé sur 2,800 km, à la vitesse de 315 kilomètres à l'heure, qu'il emporte dans ses soutes 108 tonnes de kérosène et que, rapportée au coefficient de remplissage, la consommation de carburant entre Paris et New-York sera de 300 litres par personne. En ces temps d'énergie chère, le détail ne manque pas d'intérêt.

Priorité au prix sur le confort. Cette jeune femme a fait confiance à son agent de voyage : « Je me suis retrouvée sur ce vol sans trop savoir pourquoi. » *Ce couple de retraités, lui, avait repéré une offre de la compagnie américaine Capitol Airways, au départ de Bruxelles. Aller et retour pour 1 230 francs, y compris le trajet en car entre Paris et la capitale belge.* « Comme tout était complet, en mai, nous nous sommes rabattus sur Air France. »

Avant de se décider, certains ont forcément jeté un coup d'œil du côté de Londres d'où s'envole pour New-York et Los Angeles le « train du ciel » *de Freddie Laker.* « Tout compte fait, *note cette infirmière,* risquer de perdre deux jours à l'aller et au retour à attendre un charter, c'est trop cher payé quand on a seulement quinze jours de vacances devant soi. »

Et puis il y a ceux qui, pour voyager, s'y prennent au dernier moment. Alors, le plus simple, mais pas toujours le plus onéreux est de décoller de Paris. « Tous les prix se tiennent, *juge ce cadre,* alors pourquoi ne pas s'adresser à Air France ? Au moins on sait ce que c'est. » « Pourquoi donc ne pas choisir la compagnie nationale, *interroge cette passagère habituée à emprunter les appareils de la compagnie islandaise Icelandair, au départ de Luxembourg,* lorsqu'on va à New-York pour le boulot et que c'est la boîte qui paie ? »

Comment allaient se comporter les passagers face à ces innovations ? « Nous avions très peur des réactions de mauvaise humeur de leur part, mais ils ont finalement tous assez bien compris que l'on ne peut vouloir à la fois la chaîne et la montre », *constate, soulagé, le chef de cabine.* « En définitive, un vol sans turbulence. »

JACQUES DE BARRIN.

ENVIRONNEMENT

DANS LA MANCHE

Faible participation au référendum d'Equeurdreville

De notre correspondant

Cherbourg. — Après Octeville (*le Monde* du 8 mai), c'est la municipalité d'union de la gauche d'Equeurdreville-Hainneville, dans la Manche, qui appelait, le dimanche 20 mai, ses habitants à voter pour ou contre le retraitement des combustibles irradiés en provenance des pays étrangers dans le centre de La Hague.

Comme à Octeville, le « non » (2 457) l'a largement emporté sur le « oui » (112) à Equeurdreville, et les abstentionnistes ont été presque aussi nombreux. Sur les 9 114 électeurs inscrits, 2 457 seulement ont voté, soit une participation inférieure à 27 %. D'autre part, le scrutin organisé pour la première fois au profit des jeunes gens de seize à dix-huit ans n'a attiré que 104 participants (102 « non », 2 « oui »).

Les élus communistes ont manifesté comme à Octeville leur opposition à l'organisation de tels scrutins, mais le parti socialiste avait beaucoup fait pour mobiliser les habitants. Cette participation décevante devrait inciter les élus de Cherbourg à suivre leur maire, M. Louis Darinot, député socialiste, qui n'a jamais fait preuve de beaucoup d'enthousiasme devant de telles consultations. M. Darinot a proposé aux maires du Nord-Cotentin, de créer une association intercommunale pour la protection générale de l'environnement urbain et rural. Dans l'esprit du maire de Cherbourg, il s'agirait de mettre à la disposition des élus locaux un ingénieur chimiste spécialiste du nucléaire, capable d'interpréter et de vulgariser les données fournies par les services de la COGEMA, la filiale industrielle et commerciale du Commissariat à l'énergie atomique chargée notamment du traitement des déchets nucléaires. — R. M.

● *Attentat au Lauragais.* — Un pylône devant soutenir une ligne à haute tension du réseau E.D.F. a été détruit à l'explosif, le samedi 19 mai au matin, près de Bourg-Saint-Bernard, aux environs de Toulouse. L'attentat n'a pas été revendiqué et n'a causé que des dégâts matériels.

Les Suisses approuvent sous conditions la construction de centrales nucléaires

(Suite de la première page.)

Il y a trois mois, le corps électoral avait refusé de justesse (51 % contre, 49 % pour) une proposition des adversaires du nucléaire (groupes écologistes et d'extrême gauche) visant à accorder à la population de la zone directement concernée un droit de veto lors de la construction d'une centrale. Ces groupes, indique notre correspondant Jean-Claude Buhrer, estimaient insuffisant et inefficace le projet de loi gouvernemental et avaient demandé l'organisation du référendum de dimanche, espérant que la population repousserait le texte gouvernemental. Sans doute, les électeurs ont-ils estimé que, malgré ses lacunes, ce texte, représentant un compromis constituait un progrès par rapport à la situation antérieure.

Le nouveau texte prévoit un renforcement des mesures de sécurité (notamment en matière de déchets nucléaires). Il faudra désormais prouver qu'il existe bien une demande potentielle d'énergie supplémentaire pour obtenir l'autorisation de construire une centrale nucléaire. C'est au Parlement qu'il appartiendra, en dernier ressort, d'autoriser ou non la construction de toute nouvelle centrale.

On estime à Berne qu'avec cette nouvelle loi, la Suisse s'est aussi dotée des garanties de sécurité les plus strictes dans le monde. Avec les nouvelles procédures d'autorisation, il faudra maintenant plus de dix ans pour rendre opérationnelle une centrale. Quoi qu'il en soit, la nouvelle loi est provisoire, puisqu'elle doit faire l'objet d'une révision d'ici à 1984. Le programme nucléaire suisse prévoit la construction d'ici à 1980 de huit centrales, dont trois sont d'ores et déjà en exploitation.

ÉNERGIE

UNE « TABLE RONDE » DU PARTI SOCIALISTE

« Le gouvernement sacrifie l'avenir au présent » *affirme M. Quilès*

De notre correspondant régional

Lyon. — M. François Mitterrand a inauguré, dimanche 20 mai, à Bron, près de Lyon, une exposition du parti socialiste sur le thème « Energie année 2000 » qui sera présentée dans une dizaine de communes du Rhône avant le 1er juin. Au cours d'une « table ronde » qui réunissait le matin des élus, des ingénieurs, des représentants d'associations (l'Union fédérale des consommateurs et les Amis de la terre) ainsi que des spécialistes, dont M. Haroun Tazieff, vulcanologue, MM. Fourent et Sadoulet, respectivement secrétaire et membre de la Commission nationale Energie du P.S., ont donné lecture d'un texte de réflexion sur la question suivante : « *L'énergie est-elle neutre par rapport au projet de société socialiste ?* »

La réponse fournie est évidemment négative : lourdeur des investissements, centralisation de la production, forcing technologique, faible diversification, ne sont pas des « *nécessités objectives* » mais des contraintes techniques qui ne sont pas sans importance politique. A terme, cette évolution se trouve donc en contradiction avec l'objectif politique d'autogestion du P.S., au niveau de l'exercice de la démocratie, de la capacité d'adaptation du système social, de la lutte des pouvoirs.

Secrétaire national à l'organisation et aux fédérations, rapporteur du P.S. sur les problèmes énergétiques à l'Assemblée nationale, M. Paul Quilès est convaincu que la France va à une catastrophe, à une « *crise de l'énergie fatale* », si le gouvernement continue à agir comme il le fait, et notamment « *à sacrifier l'avenir au présent* ». M. Quilès a rappelé que les crédits pour le solaire n'avaient augmenté que de 14 % et que ceux affectés au Commissariat à l'énergie atomique sont trente-trois fois plus élevés que ceux accordés au développement des énergies nouvelles.

Contestant précisément les choix effectués depuis des années par le gouvernement en matière d'énergie, M. Haroun Tazieff estime qu'« *un développement du programme géothermique permettrait, d'ici vingt à vingt-cinq années, de chauffer toute la France en créant plusieurs milliers d'emplois* ».

En prolongement du colloque, M. François Mitterrand a observé que les problèmes de l'énergie et de l'Europe sont liés : « *Rien ne justifierait davantage la construction européenne que sa capacité à dominer le problème de l'énergie (...). C'est sur les municipalités socialistes, sur la volonté du P.S. et la capacité de ses militants que repose, pour la France, la chance de transformer les données dans lesquelles nous sommes aujourd'hui enfermés. Si nous ne le faisons pas, qui donc le fera ? Les municipalités de la majorité ? Allons donc ! Elles sont enfoncées dans la somme des intérêts privés. Les municipalités communistes ? Hélas ! Sur bien des points elles ont épousé les normes de la pensée bourgeoise la plus vieillie du siècle.* »

BERNARD ÉLIE.

« LA SITUATION ÉNERGÉTIQUE RESTERA MAUVAISE EN 1980 » déclare le directeur de l'A.I.E.

Les perspectives énergétiques sont « *très mauvaises pour 1979 et je ne vois pas de signe d'amélioration pour 1980* », a déclaré le vendredi 18 mai M. Lantzke, directeur exécutif de l'Agence internationale de l'énergie à l'occasion d'une conférence de presse. Le conseil des ministres de l'énergie des vingt Etats membres de l'A.I.E. (tous les pays occidentaux à l'exception de la France), qui se réunit, pour la troisième fois depuis sa création, les 21 et 22 mai à Paris, va faire le point sur la crise actuelle et sur les mesures déjà prises et à prendre par les pays de l'A.I.E. pour y faire face.

M. Lantzke a indiqué que l'offre mondiale de pétrole est inférieure d'environ 4 % à la demande. Mais « *les problèmes de quantité peuvent être résolus si les gouvernements des pays membres de l'A.I.E. font des efforts d'économie* », a précisé le directeur exécutif, qui estime que le niveau des prix constitue en fait « *le problème le plus sé-* fait le « *problème le plus sérieux* » pour l'économie mondiale. Pour atteindre en 1985 l'objectif fixé précédemment d'un maximum de 26 millions de barils par jour (1) d'importations de pétrole pour les vingt pays de l'A.I.E., il est vraisemblable que de nouvelles mesures d'économie d'énergie devront être prises par les gouvernements.

(1) 1 300 millions de t/an.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou Dép. —		COURS DU JOUR Rep. + ou Dép. —		SIX MOIS Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,4485	4,4525	— 140	— 105	— 240	— 200	— 640	— 575
$ can.	3,8460	3,8515	— 155	— 110	— 255	— 205	— 595	— 525
Yen (100)	2,0205	2,0250	+ 35	+ 70	+ 75	+ 110	+ 245	+ 305
DM	2,3115	2,3155	+ 25	+ 60	+ 50	+ 85	+ 160	+ 215
Florin	2,1195	2,1230	— 20	+ 10	— 25	— 10	— 55	— 5
F.B. (100)	14,4050	14,4250	— 90	+ 10	— 220	— 65	— 655	— 345
F.S.	2,4995	2,5540	+ 120	+ 160	+ 245	+ 285	+ 715	+ 780
L. (1 000)	5,1875	5,2040	— 205	— 150	— 380	— 315	—1075	— 980
£	9,0925	9,1450	— 425	— 340	— 725	— 620	—1795	—1650

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	5 1/8	5 1/2	5 3/8	5 3/4	5 9/16	5 15/16	6 1/4	6 5/8
$ E.-U.	10 1/16	10 7/16	10 3/16	10 9/16	10 3/8	10 3/4	10 3/4	11 1/8
Florin	6 7/8	7 5/8	7 1/4	7 3/4	7 3/8	7 7/8	8 1/8	8 5/8
F.B. (100)	4 3/4	6 1/4	7 1/4	8	7 3/4	8 1/2	8 1/2	9 1/4
F.S.	1/2	7/8	3/4	1 1/8	1 1/16	1 7/16	2	2 5/8
L. (1 000)	13 3/4	16 1/4	11 1/8	12	11 1/8	12	11 3/4	12 5/8
£	11 1/4	12 1/4	11 3/4	12 9/16	11 3/4	12 9/16	11 3/4	12 9/16
Fr. franç.	6 7/8	7 3/8	10 1/8	10 3/4	10 1/8	10 3/4	10 1/4	10 3/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

EXXON S'INTÉRESSE AUX ÉCONOMIES D'ÉNERGIE DANS LES MOTEURS ÉLECTRIQUES

New-York. — Exxon, première compagnie pétrolière mondiale, a présenté vendredi 18 mai un appareil électronique qui doit permettre de réaliser, selon elle, des économies d'énergie considérables dans les moteurs électriques. L'appareil, baptisé « synthétiseur de courant alternatif », permet de transformer le courant électriques traditionnels. Grâce à un micro-processeur, le système éliminera également un certain nombre de filtres et de transformateurs.

Les premières recherches sur cet appareil avaient été entreprises par des ingénieurs du Massachusetts Institute of Technology (MIT) au début de la présente décennie. Exxon a indiqué que des tests avaient permis de réaliser des économies d'énergie de 50 %. Selon la firme, l'utilisation à grande échelle des synthétiseurs dans les années 90 permettra d'économiser l'équivalent de 1 million de barils de pétrole par jour (50 millions de tonnes par an), c'est-à-dire 6 % de la consommation actuelle de pétrole aux Etats-Unis. Exxon va prendre le contrôle de la société Reliance Electric de Cleveland, qui sera chargée de perfectionner et de commercialiser le synthétiseur. — *(A.F.P.)*

● *Un second forage en mer d'Iroise.* — L'Association Iroise, que regroupe les compagnies pétrolière intéressées à l'exploration en mer d'Iroise (Elf-Aquitaine 47,5 %, Total-Exploration 23.5 %, B.P. 15 %, Esso-REP 6 %, Shell 6 %, Norsk-Hydro 2 %), a décidé d'ajouter la réalisation d'un second forage à celui déjà prévu de Glazenn.

Selon les propriétaires forestiers

LES COUTS DES CHAUFFAGES AU BOIS ET AU FUEL SE RAPPROCHENT

(De notre correspondant.)

Le Mans. — Le retour à l'utilisation du bois comme source d'énergie a été largement évoqué lors de l'assemblée générale du Syndicat national des propriétaires forestiers et sylviculteurs qui s'est tenue au Mans, le dimanche 20 mai. « *La forêt peut participer à l'approvisionnement de la France en énergie par les résidus des exploitations forestières en futaies, les déchets de l'industrie et les souches* », a notamment déclaré le directeur du Centre technique du bois, M. Brunet, présentant un rapport en ce sens.

Ce document précisait que « *le prix de la thermie bois de feu s'achemine vers celui de la thermie fuel domestique* ». Reste tout de même à maitriser pas mal d'obstacles : transport, stockage, découpage, alimentation rationnelle des chaudières, ce qui devrait faire l'objet de recherches de la part du Centre technique du bois et de l'Agence des économies d'énergie. Sur ces efforts qui restent à faire, les forestiers sont inquiets et déplorent que « *la politique forestière du gouvernement s'essouffle* ».

Rappelant les diverses mesures qui ont été arrêtées au cours du comité interministériel du 12 avril dernier, M. Méhaignerie, ministre de l'agriculture, s'est efforcé de rassurer ses interlocuteurs. — J. B.

● *Les réserves pétrolières mexicaines* auraient été largement surévaluées, ont affirmé divers experts travaillant pour la société nationale Pemex, au *Los Angeles Times*. Pour ces experts, « *le sous-sol mexicain recèle de grandes quantités de pétrole, mais certainement pas 40 milliards de barils, comme l'affirme le gouvernement mexicain* ». Un Américain, chargé par la Pemex d'évaluer les réserves du pays, estime que celles-ci n'atteignent pas 28 milliards de barils.

AUTOMOBILE

LES CONSÉQUENCES DE LA CRISE PÉTROLIÈRE AUX ÉTATS-UNIS

Small is beautiful

De notre correspondante

New-York. — Pour les publicitaires, les nouvelles voitures ne sont plus « *luxueuses* » ni destinées à faire pâlir vos voisins de jalousie : elles sont « *économiques* ». La nouvelle crise pétrolière transforme les automobilistes américains, d'ordinaire paisibles, en moutons enragés, et elle risque de provoquer une révolution dans leurs goûts. Il y a plusieurs années déjà que les énormes cétacés qui constituaient le gros du parc automobile national ont commencé à se démoder. L'inflation, un certain snobisme et la mode hippie aidant les petites voitures européennes ont fait leur apparition. L'ordonnance fédérale abaissant pour 1985 la consommation moyenne des modèles a semé la perturbation chez les fabricants et la dernière chute des ventes des modèles traditionnels les a convaincus qu'il n'y a plus de temps à perdre.

En avril, les ventes des voitures américaines ont diminué de 11,5 % par rapport à la même période de l'année dernière. Dans le même temps, la vente des voitures étrangères — en général plus petites — augmentait de 24,41 %. Peugeot, Subaru, Mazda et Mercedes ont enregistré des ventes record. Entre le 1er et le 10 mai, en pleine « panique » californienne, la General Motors a vendu 10 % de modèles de moins qu'à la même période de l'année dernière, Ford 13 % et Chrysler 21 %.

Les voitures « compactes » ont représenté 54 % du total des ventes. La Gulf de Volkswagen, qui s'appelle ici « Rabbitt » (lapin), s'est vendue à plus de 5 000 exemplaires contre 3 466 la semaine précédente, alors qu'elle était à peine commercialisée il y a un an. Peugeot a vu son chiffre de vente de 504 diesel augmenter de 127 % pendant les quatre premiers mois de 1979 et va lancer la 505 à l'automne sur le marché américain. Datsun et Honda ont accru leurs ventes respectivement de 23,6 % et de 35,3 % par rapport à 1978.

General Motors compte sur la nouvelle Chevrolet Citation, la Pontiac Phoenix, l'Oldsmobile Omega et la Buick Skylark — les « compacts » 1980 — pour relancer ses affaires. Chrysler espère vendre cette année 300 000 exemplaires de ses deux « super-compacts », l'Omni et l'Horizon.

Mais les constructeurs sont inquiets : la rapidité de cette évolution ne leur a pas permis de modifier assez vite leurs structures de fabrication. Ford vient d'annoncer la fermeture pour une semaine de son usine de Saint-Louis, qui produit les « gros » modèles Mercury. Chrysler estime avoir une capacité de production tout à fait excédentaire pour les camions, les gros modèles de tourisme et surtout les véhicules de loisirs (caravanes, camping-cars), gros consomateurs de carburant.

Chez Ford, on affecte de ne pas croire à la pérennité de cette « mode ». M. Bennett Bidwell, l'un des vice-présidents de la firme, a déclaré : « *Les grosses voitures vont revenir en faveur : nous avions vu le même phénomène lors de la crise pétrolière de 1974. Deux ans après, les ventes des gros modèles repartaient de plus belle...* » Ce qui rejoint le grand débat qui fait rage aux Etats-Unis en ce moment : la crise pétrolière est-elle réelle ou « fabriquée » ?

NICOLE BERNHEIM.

● *Chrysler Corporation a décidé de mettre en place un bureau européen à Paris.* M.J.A. Ris nommé vice-président de Chrysler International Services SA en assure la direction. M. Jean-Claude Gay, qui était précédemment directeur des relations publiques et de la compétition de Chrysler Eurpoe, rejoint le bureau européen. Il sera plus particulièrement chargé des affaires publiques.

AÉRONAUTIQUE

La Socata présente deux nouveaux avions de tourisme

Nommé le 24 avril dernier P.-D. G. de la Société de construction d'avions de tourisme et d'affaires (Socata), la filiale du groupe Aérospatiale qui assure la conception, la production et la distribution des avions légers Rallye, M. Pierre Gautier a présenté jeudi 17 mai sur l'aérodrome de Tarbes deux nouveaux avions commercialisés par la firme : le T.B.-10 Tobago et le T.B.-9 Tampico. Le premier, équipé d'un moteur américain de 180 Ch, peut emporter quatre à cinq personnes sur des distances atteignant 1 075 kilomètres. Le second, utilisant la même cellule, est un quadriplace de 160 Ch, capable de franchir des étapes de 850 kilomètres.

Tous deux viennent s'ajouter à une lignée célèbre dont les multiples versions — de 110 à 235 Ch — se sont déjà vendues à près de trois mille cinq cents exemplaires et qui continue honorablement une carrière qui a commencé il y a près de vingt ans. Le Tobago et le Tampico se distinguent du Rallye par une silhouette radicalement nouvelle : fuselage effilé plus aérodynamique, profil et forme de l'aile améliorés sans concession aux étonnantes qualités de ceux du Rallye à basse vitesse. Le confort des deux avions marque aussi un très net progrès. « *Nous avons d'abord construit la cabine, puis un avion autour* », dit-on à la Socata. Cette cabine, très spacieuse (largeur intérieure 1 m. 28), atteint un niveau d'insonorisation inconnu jusqu'à présent à bord des productions françaises. La visibilité y est très bonne. Le tableau de bord, bien qu'élégant, ne parvient toutefois pas à concurrencer le design américain.

A la différence du Rallye, surtout conçu à l'origine pour le travail aérien et l'école de pilotage, le Tobago et le Tampico visent surtout le créneau du voyage aérien. Outre les aéro-clubs, ils cherchent donc à conquérir une large clientèle privée et sont, pour ce faire, offerts à des prix raisonnables : 180 000 F hors taxes pour le Tobago et 152 000 F pour le Tampico (électronique non comprise).

L'intérêt provoqué par ces deux avions, malgré la conjoncture difficile, suscite l'enthousiasme dans l'usine de Tarbes où l'on espère, à terme, élargir la gamme vers le haut en adaptant sur la cellule de base des moteurs plus puissants. Une version à train d'atterrissage escamotable n'est pas exclue. Et pourquoi ne pas voir plus loin — très loin même — en imaginant un jour la sortie d'un bimoteur de tourisme ?

JAMES SARAZIN.

BANQUE

BIBLIOGRAPHIE

« Banquiers, votre argent nous intéresse »

de Philippe Simonnot

UN livre de Philippe Simonnot ne laisse jamais indifférent. Après s'être attaqué aux grandes compagnies pétrolières (*le Complot pétrolier*), aux tenants de l'énergie nucléaire (*les Nucléocrates*), il prend maintenant dans son collimateur les banquiers, dont « *l'argent nous intéresse* », pour reprendre la formule publicitaire qui s'étala sur nos murs au début de 1970.

D'entrée de jeu, une formule choc : « *Sous les banques, la violence.* » La violence étatique s'entend : il n'est pas question d'assimiler les banquiers aux brigades rouges. Développant une thèse qu'il esquisse et nourrit depuis longtemps, Philippe Simonnot décrit brillamment les ébats du « *couple orageux* » constitué par le banquier et le prince, s'épaulant l'un l'autre, se déchirant parfois. Son ambition, il l'annonce sans fausse pudeur, est « *d'embrasser le phénomène bancaire sous tous ces aspects, en sorte de montrer jusqu'où peut nous conduire cette violence qui leur est sous-jacente* ». Vaste programme ! eût dit le général de Gaulle.

Comme premier coup de boutoir à la forteresse bancaire, l'auteur analyse assez finement cette « *inversion de la morale bourgeoise* » qu'a entraînée la « bancarisation » poussée et la course effrénée aux guichets, de meme que le caractère trouble, « *quasi pathologique* », estime-t-il, des relations entre les banques et les particuliers, divisés en « *accumulateurs* » et en « *jouisseurs* », ces derniers devenant plus nombreux. Il analyse assez drôlement ces relations, notamment quand les banques s'intéressent à l'inconscient de leurs clients et utilisent le « crédit-scoring », cette « *technique d'appréciation objective du risque du crédit* », appelée à une utilisation intense.

Et d'évoquer immédiatement un « *grand livre de compte* », tenu grâce à l'interconnexion de tout le réseau bancaire, qui permettrait, à tout moment, d'apprécier la situation financière de tout un chacun. Pour Philippe Simonnot, le véritable danger ne serait pas l'inquisition policière, mais quelque chose de plus subtil : celui qui pour s'endetter ne sera pas coté par le « crédit-scoring » deviendra « *une sorte de déviant, mal doté dans les barèmes* ». En conséquence, le rôle des banquiers, dans ce domaine tout au moins, s'amenuisera. Et d'enchaîner sur « *l'anachronisme des grandes banques* » : peuvent-elles être de bon conseil ? Pour Philippe Simonnot, ces établissements, tels qu'ils sont gérés actuellement, sont condamnés par le progrès. Une illustration : ce ne sont pas elles qui font les véritables « affaires », mais de petites banques, comme Lazard Frères ; ce dont nous lui donnerons volontiers acte.

Pour un lecteur que les grands problèmes dépassent ou fatiguent, la deuxième partie du livre, intitulée la « *caste* », est, sans contredit, la plus succulente. En exergue, cette phrase lapidaire : « *L'accouplement du banquier au prince et du prince au banquier est si intime qu'ils se superposent jusqu'à se confondre* ». Et de souligner l'écrasante domination du corps de l'Inspection des finances, occupant le sommet de l'édifice bancaire, public et privé, et ne trouvant d'adversaire à sa taille que dans le corps des Mines. On recommande particulièrement au lecteur la citation d'un article de Jacques de Fouchier, ancien président de Paribas et fondateur de la Compagnie bancaire, paru en août 1969 sur le rôle de l'Inspection générale des finances dans l'administration.

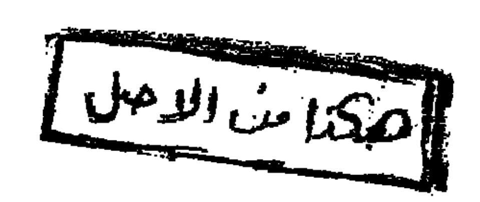
C'est une merveilleuse défense et illustration d'un corps pour qui la vertu cardinale, « *c'est la manière d'expliquer clairement ce que les autres croient compliqué* ». Suit une anaylse assez cruelle de la perpétuité au pouvoir de l'inspection par la « *reproduction élitiste* » assurée au moyen d'une ENA triomphante, sûre d'elle-même et qui, selon l'auteur, n'a guère changé la composition sociale des candidats voués aux postes « *nobles* ». A noter toutefois que, pour Philippe Simonnot, cette caste, au faîte de sa gloire, va maintenant sur son déclin, parce qu'« *elle ne trouve plus d'idées et vit au jour le jour, sans stratégie* ». Combien de temps durera ce déclin ? : « *Les décadences lentes sont les plus probables...* »

La partie la plus drôle d'un ouvrage, qui, en principe, ne veut pas l'être, réside sans doute dans les rencontres avec une série de personnages. Ainsi un entretien inénarrable avec deux syndicalistes qui, à la question : « *C'est vrai que les employés de banques sont mieux payés que les autres ?* », répondent : « *C'est vrai. On ne l'avoue jamais devant la direction !* » Ainsi une conversation fort instructive avec un ancien banquier qui gagne sa vie en conseillant les entreprises sur la meilleure manière de ne pas perdre de l'argent avec la banque (à recommander particulièrement aux dirigeants de P.M.E.).

Tels sont les points forts d'un ouvrage brillant qui pourra choquer ou indigner, réjouir ou même ravir suivant les dispositions des esprits. Une seule lacune peut-être dans ce livre de combat : l'absence de développements consacrés au crédit mutualiste, formidable machine de guerre où l'inspection des finances est fort peu représentée, du moins pour l'instant, et qui est en train de faire craquer tout le tissu bancaire français.

FRANÇOIS RENARD.

★ *Banquiers, votre argent nous intéresse*, Grasset, 276 p., F.



HANDICAPÉS

AU CONGRÈS DE L'UNAPEI (parents d'enfants inadaptés)

L'insertion dans la société demeure un problème majeur

De notre correspondant

Nancy. — L'Union nationale des associations de parents d'enfants inadaptés, qui fédère deux cent cinquante associations et groupe près de soixante-dix mille familles, a tenu, samedi et dimanche 10 et 20 mai, son assemblée générale annuelle à l'abbaye des Prémontrés de Pont-à-Mousson. Les quelque mille deux cents parents d'enfants handicapés mentaux présents ont réabordé en commun les grandes réflexions du moment, dont le renouveau de l'action familiale n'est pas des moindres. L'insertion des personnes handicapées dans la société reste également un des problèmes majeurs des associations de parents, car le handicapé n'appartient pas à sa seule famille. Le développement des services d'éducateurs à domicile auprès des adultes non placés et l'adaptation des aménagements publics aux nécessités des handicapés restent primordiaux.

Au précédent congrès, celui de Lorient, l'article 46 de la loi d'orientation du 30 juin 1975 qui prévoyait en filigrane le placement des grands handicapés adultes en hôpitaux psychiatriques avait amené l'UNAPEI au bord de l'épreuve de force avec le gouvernement. Cette année, l'application au bénéfice des handicapés adultes a bien servi de toile de fond à cette assemblée générale. *« Mauvaise interprétation et application des textes, et dispositions inadéquates ou inexistantes en regard de certains besoins des personnes handicapés »* semblent, de l'avis de M. Jacques Henry, le président de l'UNAPEI, les principales babures de la loi. A ce propos, le Groupement d'étude, animé par M. Maurice Grignon, président-adjoint de l'UNAPEI, réunissait, le samedi après-midi, quelque quatre cents personnes, qui eurent loisir de discuter avec les représentants de plusieurs ministères des problèmes concrets posés par les maisons d'accueil spécialisées (MAS), le travail protégé (ateliers protégés, centres d'aide par le travail) et les revenus des personnes handicapées.

Rappelant que la plupart des dispositions de la loi d'orientation sont entrées en application par le biais de quarante-sept décrets pris depuis 1975, M. Daniel Hoeffel, secrétaire d'État à l'action sociale, a réaffirmé sa volonté, en concluant le congrès, de mieux associer les familles au travail des commissions d'orientation, *« chacune de vos associations ayant en son sein un rôle primordial à jouer en apportant son expérience et sa sensibilité »*. Pour encourager le développement des initiatives et des expériences, le secrétaire d'État a annoncé *« qu'un crédit important serait consacré en 1979 à l'aide à la mise en place d'une dizaine de services de tierces personnes, domaine dans lequel l'UNAPEI a déjà de façon précoce fait certaines expériences. »*

J. BEMER.

La ville de Besançon va rouvrir l'ancien centre d'aide par le travail

De notre correspondant

Besançon. — Va-t-on améliorer, à Besançon, l'insertion dans la vie sociale des handicapés et des marginaux ? Voici plusieurs fois que les dossiers du Centre d'aide pour le travail (CAT) et des clubs de prévention viennent en même temps devant le conseil municipal. De fait, ces deux institutions, consacrées à deux catégories très différentes de déshérités, ont connu, au cours des ans, un destin parallèle : bonne volonté des promoteurs, gestion bancale et liquidation.

Pour le Centre d'aide par le travail, le Centre communal d'action sociale avait proposé une relance s'appuyant sur trois unités plus ou moins distinctes : un CAT, un atelier protégé et un centre d'accueil et d'orientation. Le projet d'atelier protégé semble sur le point de prendre corps. Le conseil municipal, dans sa séance du 27 avril, a accédé aux exigences du ministère du travail qui demandait une prise en charge par la ville de l'intégralité du déficit résultant de la gestion de l'établissement après subvention de l'État.

Se trouvant directement engagée financièrement, la ville exige que les places soient en priorité réservées à des handicapés originaires de Besançon. Une manière de rappeler que le budget de la capitale régionale supporte trop souvent la charge de frais qu'il conviendrait de répartir entre plusieurs communes, de même que l'ensemble de la collectivité nationale prend en compte une part importante du déficit de la R.A.T.P.

L'ancien CAT n'en reprendra pas moins ses activités orientées vers la production de meubles, et l'on y adjoindra des activités moins lourdes, avec un personnel d'encadrement moins pléthorique. Fermé il y a plusieurs mois, cet établissement avait été occupé par une partie du personnel, qui y pratiquait des ventes sauvages, tandis qu'une entreprise privée de la place avait continué d'y faire travailler quelques ouvriers pour son compte.

La remise sur rails d'un organisme destiné à ramener dans le droit chemin des délinquants passés ou futurs procède d'une même volonté de promouvoir une réinsertion sociale par le travail, et sans doute de cette même philosophie exprimée par le Conseil économique et social dans son rapport du 14 mars dernier : *« La protection sociale des personnes handicapées sans emploi coûte beaucoup plus cher que l'effort supplémentaire nécessaire à leur orientation, leur formation et leur insertion professionnelle. »*

On retrouve ici ce parallèle avec les handicapés moteurs. L'ancienne associaiton bisontine de clubs et équipes de prévention prétendait s'intéresser à la réinsertion des handicapés sociaux. Sa gestion comptait — inévitablement ? — des postes occultes, s'agissant d'actions destinées à des gens qui sont allergiques au fichage et au « flicage ». Cette manière de procéder l'a fait chuter.

Mais que faire des marginaux, des jeunes *« en danger »* qui pouvaient y retrouver une vie sociale, une *sécurité* ? Le problème est aujourd'hui résolu : le budget du groupement d'action et de recherche sur l'exclusion (GARE, un sigle qui en dit long...), constitué en avril, sera géré par un autre organisme, que ses rapports avec les autorités préfectorales mettent au-dessus de tout souçon : le centre régional pour l'enfance et l'adolescence inadaptées.

Le GARE prolongera l'une des missions ultimes des Clubs et équipes de prévention en développant une entreprise de travaux du bâtiment pratiquant *« les mêmes salaires et les mêmes tarifs »* que les entreprises *« normales »*. Il disposera d'un local d'accueil et de rencontres, *« endroit où les gens pourront venir se raconter sans qu'on leur demande leur nom »*. La ville prend les investissements en charge et se dit prête à couvrir les frais de fonctionnement dans la proportion de 10 %, à condition que la caisse des allocations familiales de Besançon prenne la même part, le département 15,2 % et l'État 64,8 %. Les autres partenaires éventuels font les mêmes réserves. Mais l'idée suit son cours. Car la délinquance et la marginalité font réfléchir le bourgeois...

CLAUDE FABERT.

● ERRATUM. — Dans l'article *« De quel prix les banques devront-elles payer la taxation des chèques ? »*, paru dans *le Monde* du 19 mai 1979, une regrettable erreur typographique a gratifié le Crédit mutuel d'Alsace, de Lorraine et de Franche-Comté, de sept cents sociétaires seulement : c'est sept cent mille qu'il fallait lire. Le lecteur aura rectifié de lui-même. Avec un effectif aussi squelettique, les mille réunions d'information tenues par le Crédit mutuel pour justifier la taxation des chèques, auraient eu une assistance réduite à sa plus simple expression.

CONJONCTURE

Les industriels hésitent toujours à investir mais l'activité reste ferme note la Banque de France

« La tendance à la poursuite d'une lente expansion s'est maintenue et les équipements en place ont, de nouveau, été utilisés largement, voire en totalité, dans un plus grand nombre d'usines », écrit la Banque de France dans son dernier commentaire sur la conjoncture. *« De ce fait, les chefs d'entreprise ont davantage recouru à la sous-traitance. Mais l'ajustement des effectifs en fonction des besoins permanents reste toujours au premier plan de leurs préoccupations. S'il n'y a pas eu d'extension des licenciements, les embauches sont demeurées assez rares. Lorsque des problèmes de personnel se sont posés, ils ont été résolus par un appel supplémentaire à la main-d'œuvre intérimaire et par un allongement momentané des horaires.*

» Jusqu'aux congés annuels, l'activité dans la plupart des branches ne devrait connaître que des mouvements saisonniers d'ampleur normale.

La Banque de France ajoute : *« Les commandes étrangères sont restées assez abondantes malgré l'acuité de la concurrence. De nombreuses entreprises constatent de plus en plus couramment que leurs produits spécifiques ou élaborés s'écoulent à l'exportation avec une relative aisance. »*

« Les incertitudes relatives à l'ampleur de l'enchérissement attendu des approvisionnements préoccupent spécialement les chefs d'entreprise, lorsqu'ils s'interrogent sur l'évolution de leurs prix de vente et sur la marche générale des affaires à l'automne. La crainte d'avoir à supporter une aggravation importante de leurs coûts et, en conséquence, un amenuisement de la compétitivité ou de la rentabilité de leurs exploitations, juste suffisantes à leurs yeux, les conduit à se montrer circonspects dans leurs prévisions. Elle les dissuade en particulier d'atténuer, au cours des prochains mois, leurs réticences à l'égard des investissements qui ne visent pas essentiellement à accroître la productivité. »

CONSOMMATION

M. Pierre Fauchon réclame une extension de la garantie légale des appareils domestiques

M. Pierre Fauchon, directeur de l'Institut national de la consommation (I.N.C.), demande une réforme de la législation sur la garantie des appareils domestiques dans l'éditorial du numéro de juin de la revue *Cinquante millions de consommateurs*. Il s'agirait de conférer à la garantie légale un caractère « automatique et intégral » pendant les deux ou trois ans qui suivent l'achat de l'appareil, c'est-à-dire pendant la période où surviennent le plus de pannes : l'acheteur n'aurait plus la charge de faire la preuve du défaut de fabrication, l'ensemble du préjudice serait couvert, pièces, mais aussi main-d'œuvre et, même, temps d'immobilisation. A l'expiration de cette période d'« au moins deux ans », pendant laquelle on serait « assuré d'être tranquille », la garantie légale se poursuivrait dans les modalités actuelles, le client devant à nouveau faire la preuve du « vice caché ».

M. Fauchon note que les appareils ménagers vendus aver un appartement bénéficient déjà d'un tel système protecteur de deux ans. Il en conclut que ce système est « économiquement viable » et assure que les premières réactions des fabricants à ces propositions sont « favorables ».

L'I.N.C. estime que les deux types de protection — contractuelle et légale — dont disposent à l'heure actuelle les consommateurs ne sont pas satisfaisantes. La garantie contractuelle (celle du « bon de garantie ») est trop limitée dans le temps, et elle ne couvre pas l'ensemble du préjudice. Les garanties plus longues que proposent certains fabricants sont souvent facturées, et l'on se trouve dans la situation « choquante » où l'« *on doit payer ce qui est dû* », déclare M. Fauchon. L'article 1641 du code civil pose, en effet, le principe que le vendeur « doit » garantir à l'acheteur que le produit livré fonctionnera normalement. Dans la pratique, le coût d'un procès étant plus élevé que celui d'une réparation, le consommateur se contente de la seule garantie contractuelle.

Faits et chiffres

Conflits et revendications

● *F.O. appelle les fonctionnaitaires à faire grève le 8 juin.* — Estimant qu'au cours de la première réunion, vendredi 18 mai, sur l'évolution des salaires dans la fonction publique, il n'y a pas eu de *« discussion véritable »* avec le secrétaire d'Etat, M. Jacques Dominati, la fédération des fonctionnaires F.O., qui ne s'était pas associée à la grève du 17 mai, a arrêté le principe d'un arrêt de travail de vingt-quatre heures, le 8 juin.

● *Reprise du travail à l'usine de retraitement de La Hague.* — Les quatre cent cinquante agents postes ont repris le travail samedi matin, 19 mai, après leur grève des « samedi » pour l'instauration des trente-cinq heures et le lock-out partiel décidé par la direction (*le Monde* du 18 mai).

Pêche

● *Criée informatisée à Dieppe.* Le port de pêche de Dieppe dispose désormais d'un système informatisé de vente du poisson remplaçant l'ancienne criée. L'installation permet à trente-huit enchérisseurs de participer ensemble aux ventes proposées sur un écran de télévision par l'intermédiaire d'un jeu de boutons reliés à un ordinateur.

M. André Bettencourt, président du conseil régional de Haute-Normandie, a indiqué lors de l'inauguration de ces installations que cette *« initiative sera reprise dans l'avenir par les autres ports de pêche français »*. *« La criée informatisée,* a-t-il dit, *permettra de gagner du temps et de disposer d'un ensemble de statistiques qui profiteront à l'ensemble de la pêche française. »*

P.T.T.

● *Un câble téléphonique entre la France et le Portugal.* — Des techniciens des télécommunications portugaises et françaises ont inauguré le 20 mai, sur une plage proche de Sesimbra (près de Lisbonne), le chantier précédant la pose d'un câble téléphonique devant relier le Portugal à la France.

Ce câble coaxial d'une longueur de 1 500 kilomètres, qui aboutira en Bretagne, permettra, dès la fin de l'année, le passage de deux mille cinq cent quatre-vingts conversations téléphoniques simultanées entre les deux pays.

Social

● *Les enfants de chômeurs* de la région de Franche-Comté pourraient recevoir une aide de l'Assedic pour partir en vacances. Le principe de cette aide a été adopté par le conseil d'administration de l'Assedic de Haute-Saône, du Territoire de Belfort et du pays de Montbéliard, a-t-on appris dimanche 13 mai de source syndicale.

Syndicats

● *F.O. et l'Europe : pas d'abstension, mais pas de consigne de vote.* — Lors du congrès départemental de Bourg-en-Bresse (Ain), le 19 mai, M. Bergeron a déclaré : *« Force ouvrière n'entend pas donner de consigne de vote, mais nous ne voudrions pas que les électeurs s'abstiennent »*. Il a souligné aussi la nécessité d'harmoniser les politiques syndicales au plan européen.

● *La C.F.T.C. propose une procédure de médiation permettant de « ramener la grève à son rôle de secours suprême »*. M. Tessier, président de la C.F.T.C., a demandé lors du congrès départemental de la Trinité-sur-Mer, le 20 mai, que soit adaptée une procédure de médiation obligatoire dans tous les cas où les conflits sociaux ne seraient pas résolus par la conciliation.

Avis financiers des sociétés





AFFAIRES

POINT DE VUE

LE DROIT ET LA FISCALITÉ, FREINS AU DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES ?

par
BERNARD MONASSIER (*)

SEPT heures du matin. M. Georges S... sort de son domicile. Il se rend à son travail. Inattention ? Fatigue ? Habitude ? Il traverse la rue pour monter dans sa voiture, sans regarder si des véhicules sont engagés sur la chaussée. A cette heure matinale, la circulation est fluide mais rapide. Un camion arrive, à ce moment-là, à vive allure et ne peut éviter la collision. M. S..., projeté sur le trottoir, est tué sur le coup. Banal accident de la circulation ? On serait tenté de répondre par l'affirmative. Et pourtant, cette disparition prématurée d'un homme en pleine santé risque de mettre en péril l'équilibre économique d'une petite ville de province, dans laquelle M. S... a créé une industrie voilà près de trente ans.

Il emploie trois mille personnes, dont deux mille dans la région même. Il détient 25 % du marché dans sa spécialité, les 75 % restants, étant partagés entre deux concurrents étrangers, disposant, en France, de simples services commerciaux. Il est veuf, sans enfant. M. S... laisse, pour lui succéder, un neveu, qui travaille avec lui depuis plusieurs années, en contribuant fortement au développement de l'affaire. Celui-ci devra verser 55 % de droits de succession. Le montant de cette imposition est tel, et les intérêts d'un emprunt contracté, pour y faire face, n'étant pas déductibles de l'impôt sur le revenu, que seule une vente d'une fraction du capital social doit permettre de régler le montant de cet impôt de succession. Mais quel investisseur acceptera une participation minoritaire dans une P.M.I. active pratiquant une politique d'investissement plutôt que de distribution de dividende, et travaillant sur un créneau où deux multinationales se partagent 75 % du marché ?

Les seuls acquéreurs potentiels seront obligatoirement ces entreprises concurrentes : à quel prix, compte tenu de l'absence d'un marché de cession des P.M.I. ? Et pour quoi faire ? Certainement pour supprimer, à terme, un concurrent, fermer ses usines et licencier son personnel. La mort de M. S... entraînera peut-être la mise en chômage de deux mille à trois mille personnes. Dans la crise économique que nous vivons, notre droit fiscal doit-il contribuer à créer des poches de chômage ?

∴

Mme Elise V..., âgée de soixante-dix ans, est propriétaire d'une entreprise industrielle dont elle a repris la direction à la mort de son mari. Elle emploie deux cents personnes. Sa société a un chiffre d'affaires en constante progression et dégage un bénéfice substantiel. Elle pratique une politique sociale très en avance sur celle de ses confrères : les salaires dans son entreprise sont supérieurs de 25 % à la moyenne de sa profession.

Son fils est pasteur missionnaire en Afrique. Avec son accord, Mme V... prend rendez-vous avec son notaire, pour faire établir un acte de donation de la totalité des actions à son personnel. L'opération est impossible. La somme donnée, à chaque salarié, est supérieure à 10 000 F : il faut verser 60 % d'impôts à l'Etat.

De plus, Mme V... n'a pas le droit, même avec le consentement de son fils, de le dépouiller de la totalité de son héritage, et cela, au nom du principe sacro-saint de la réserve des héritiers directs, remontant au droit romain. Que va devenir cette entreprise ? Ou bien Mme V... respecte la loi et la seule solution est la vente soit à des tiers, soit à des salariés ; ou bien elle ne se soumet pas à la loi et elle fait un habillage juridique contestable et annulable, pour arriver au résultat souhaité. Notre droit civil et droit fiscal doivent-ils contraindre les chefs d'entreprise à des fraudes ?

Deux exemples, parmi d'autres. Toutes les études de notaires de France connaissent des cas similaires où le droit et la fiscalité, pour une fois alliés, contribuent à la mise à mort d'une P.M.E. Cela ne serait pas grave si l'entreprise familiale ne jouait qu'un rôle secondaire dans l'économie française. Pendant vingt ans, on a prédit la disparition de la P.M.E. et de la P.M.I., et sous l'influence indirecte de l'économiste américain Schumpeter toute notre législation a été conçue pour faciliter la constitution de groupes multinationaux.

Aujourd'hui, on constate que la P.M.I. (c'est-à-dire celle employant moins de cinq cents salariés) représente plus de 90 % des entreprises industrielles françaises, emploie 41 % du personnel industriel français et réalise 32 % du chiffre d'affaires de l'industrie française. Dans certains secteurs, ce phénomène est encore plus important. Dans la pelleterie, la literie, le cuir, l'imprimerie, le taux est supérieur à 75 % et dans la chimie et les machines agricoles, la part des P.M.I. est encore supérieure à 40 %.

On se rend compte, désormais, que l'entreprise la plus innovatrice est la P.M.E. Tous les gouvernements des pays occidentaux prennent conscience que la P.M.E. assure une fonction d'équilibre économique et social et évite, mieux que les grands groupes, le dépérissement des régions. Contribuer à la disparition de la P.M.E. par une inadaptation de notre droit et de notre fiscalité, en matière de transmission, apparaît comme une hérésie économique dans le contexte actuel. Au contraire, il faudrait mettre en place des mesures pour revitaliser le tissu industriel français.

Les pouvoirs publics se sont engagés dans cette voie : libération des prix, aide à l'investissement, mesures plus ou moins gadgets, tels les prêts participatifs. Mais l'effort, loin de se ralentir, devrait s'amplifier. La France est engagée dans une guerre économique sans pitié : tous les moyens doivent être mis en œuvre.

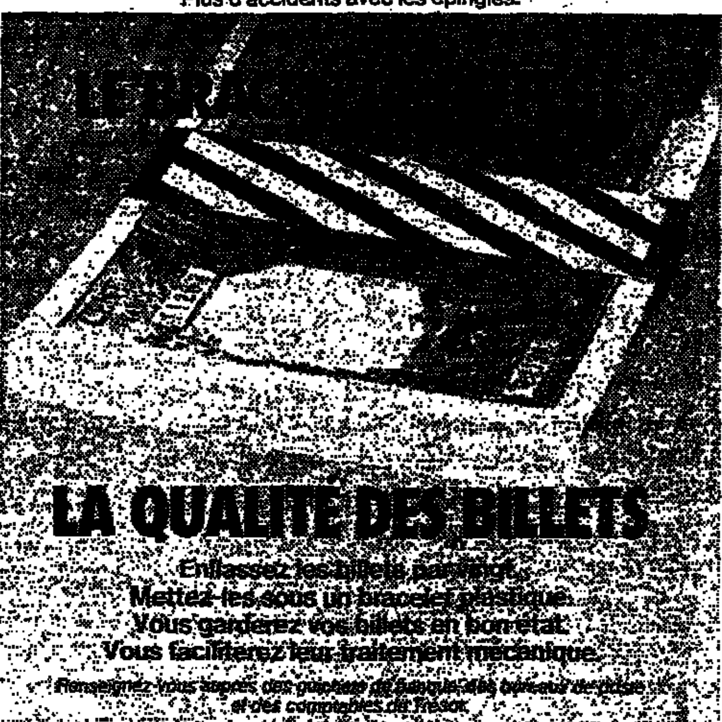
Au lieu de cela, on nous parle d'augmenter les droits de succession, de supprimer les avantages fiscaux de la donation-partage. Les transmissions à titre gratuit des entreprises sont déjà difficiles. Veut-on les rendre impossibles ? Croit-on qu'une telle politique incitera les créations d'entreprises, qu'on proclame vouloir favoriser ? Ces mesures contribuent-elles à faire diminuer le chômage ? Les chefs d'entreprise ne seraient-ils pas tentés, pour faire face à l'accroissement de la pression fiscale, soit de pratiquer une politique malthusienne des salaires, soit de freiner les investissements ? Ne va-t-on pas aller vers une atrophie du tissu industriel due au nivellement des patrimoines comme en Grande-Bretagne ?

Le rapport des « trois sages » sur l'imposition de la fortune devrait venir prochainement en discussion devant le Parlement. Il faut souhaiter que s'instaure un débat ni démagogique ni purement revendicatif. La France a peut-être besoin de ressources financières complémentaires ; l'économie a besoin de créateurs d'entreprises et de sociétés dynamiques. Compte tenu de ces impératifs, apparemment contradictoires, une véritable politique de la transmission de l'entreprise devrait être enfin définie, non seulement sur le plan fiscal mais aussi sur le plan juridique. Il est temps que le droit et la fiscalité cessent d'être un frein aux mutations économiques de notre pays de juristes.

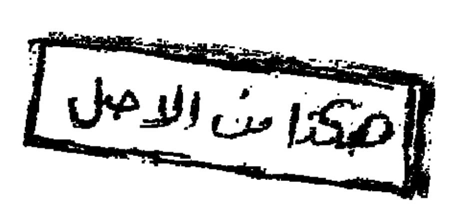
La France n'a que neuf ans de retard par rapport à l'Allemagne, puisque celle-ci a voté, dès 1971, une série de mesures pour adapter le cadre juridique et fiscal des P.M.E. à l'évolution économique...

(*) Président de la Chaire notariale de recherche et d'application en droit des affaires ; coordonnateur général adjoint du quinzième congrès de l'Union internationale du notariat latin.









ÉTRANGER

Le Kenya a besoin d'une aide supplémentaire de 500 millions de dollars

Le Kenya a obtenu le soutien des organisations internationales et de plusieurs pays occidentaux pour mener à bien son quatrième plan de développement (1979-1983) comme pour faire face à l'augmentation de son déficit extérieur. M. Mwai Kibaki, vice-président et ministre des finances du Kenya, a indiqué, à l'issue d'une réunion du groupe consultatif de la Banque mondiale que l'aide supplémentaire dont son pays avait besoin était estimée à 500 millions de dollars pour les cinq prochaines années.

La réunion de Paris, qui rassemblait des représentants de douze pays (Canada, Danemark, Finlande, France, R.F.A., Italie, Japon, Pays-Bas, Norvège, Suède, Grande-Bretagne et Etats-Unis), de la Banque africaine de développement, de la Banque arabe pour le développement économique de l'Afrique, de la C.E.E., du F.M.I. et du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), était consacrée à l'examen des priorités économiques du Kenya, et non à la définition d'engagements précis qui feront l'objet de négociations bilatérales. Le communiqué final indique d'ailleurs qu' « *un certain nombre de délégations ont exprimé leur volonté d'envisager une augmentation de leur assistance* ». Le Kenya sera néanmoins obligé de reporter certains projets, notamment lors de l'établissement du prochain budget, a souligné son vice-président.

Les Suisses refusent une nouvelle fois l'introduction de la T.V.A. dans leur système fiscal

De notre correspondant

Berne. — Dans une démocratie semi-directe, il n'est guère commode de faire accepter des impôts nouveaux aux contribuables. Les autorités suisses viennent d'en faire une nouvelle fois l'expérience lors de la consultation populaire du dimanche 20 mai.

Plus nettement encore qu'il y a deux ans, les citoyens ont refusé, par 65,4 % de non, un projet de réfome fiscale prévoyait notamment l'introduction de la T.V.A. en Suisse. Le résultat du scrutin est d'autant plus clair que la proposition gouvernementale a été repoussée par tous les cantons sans exception. En quête de nouvelles recettes pour équilibrer les compte de la confédération, le conseil fédéral avait pourtant pris soin de mettre le maximum d'atouts dans son jeu pour tenter de rallier les plus récalcitrants. Par rapport au précédent projet, le taux de la T.V.A. avait été ramené de 10 % à 8 %, voire à 7 %, dans un premier temps. Des allègements fiscaux avaient été également prévus pour les petits contribuables.

Ce compromis auquel s'était ralliée la majorité du Parlement, s'est finalement heurté à l'opposition conjuguée de la gauche et d'une partie de la droite. Sans contester le principe même de la T.V.A., le parti socialiste s'était dissocié de ses partenaires de la coalition gouvernementale parce qu'il souhaitait en même temps une plus forte imposition des banques et des hauts revenus.

Commentant le résultat du scrutin qui aparait comme un désaveu de sa politique, M. Georges-André Chevallaz, chef du département fédéral des finances, en a déduit que « *la T.V.A. ne convenait pas au peuple suisse, mais que ce n'était pas une catastrophe nationale. Notre situation financière*, a-t-il ajouté, *est encore la meilleure de tous les Etats qui nous entourent* ». Pourtant, avec des déficits prévisibles de l'ordre de 1 milliard de francs suisses (soit 2,55 milliards de francs) pour les prochaines années, le problème de l'assainissement des finances fédérales demeure entier. Mais le gouvernement se gardera sans doute de faire de nouvelles propositions avant les élections générales d'octobre prochain.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

En Suède

Le gouvernement majore de 13 % le prix du fuel domestique

De notre correspondant

Stockholm. — Le gouvernement suédois a décidé de majorer de 13 % le prix du fuel domestique à compter du 19 juin. Ce relèvement est nettement inférieur aux augmentations réclamées depuis plusieurs mois par les compagnies pétrolières qui voulaient également majorer le prix de l'essence; mais le gouvernement a tenté de trouver un juste milieu. D'une part, il entend inciter les compagnies à compléter des stocks qui, dans bien des cas, n'atteignent pas le niveau exigé par les pouvoirs publics; de l'autre, il ne veut pas trop alourdir les charges des consommateurs : plus de la moitié des Suédois vivent dans des maisons particulières et se chauffent au mazout.

Le ministre du commerce, M. Hadar Cars, reconnaît que la situation est assez préoccupante. L'hiver long et rigoureux a entraîné une augmentation de plus de 5 % de la consommation du pétrole du pays. Les difficultés d'approvisionnement font que la Suède doit acheter quelque 2 millions de mètres cubes de pétrole — soit environ un mois de consommation — avant la fin de l'automne, pour éviter une crise grave pendant l'hiver. Un groupe d'experts a proposé une réduction de la vitesse maximale autorisée sur les routes, comme au Danemark, ainsi que des économies d'énergie dans divers secteurs, dont la défense nationale. Le gouvernement annoncera avant la fin du mois s'il convient de prendre de telles mesures.

A quatre mois des élections législatives, la question du prix des produits pétroliers pose d'autres problèmes au premier ministre libéral, M. Ola Ullsten. Les conventions collectives signées par les partenaires sociaux prévoient en effet que les syndicats peuvent exiger une renégociation des salaires si l'inflation est supérieure à 5 % entre janvier et octobre 1979. Or, depuis le début de l'année, la hausse des prix a été plus rapide que prévu et dernièrement la centrale syndicale L.O. estimait que le gouvernement aurait bien du mal à tenir ses promesses.

L'échec d'une politique de lutte contre l'inflation ne manquerait certainement pas d'avoir des répercussions politiques. Ce n'est peut-être pas un hasard si le gouvernement a décidé, le 17 mai, de bloquer les prix du café — un poste important dans le panier de référence de l'indice — et des chambres d'hôtel.

ALAIN DEBOVE.

ARGENTINE

● *Les investissements étrangers en Argentine ont*, du début janvier à la fin mars, totalisé 1 266 millions de dollars. Selon le ministère argentin de l'économie, les Etats-Unis ont occupé la première place (263 millions) devant les Pays-Bas (218 millions), la France (73 millions), la Suisse (45 millions), l'Espagne (32 millions) et la R.F.A. (30 millions).

Aux États-Unis

SCHLUMBERGER VA RACHETER FAIRCHILD

Le groupe Schlumberger Limited (2,7 milliard de dollars de chiffre d'affaires et 502 millions de bénéfice net en 1978) a signé un accord avec Fairchild Camera and Instrument, aux termes duquel ce groupe sera absorbé par Schlumberger. L'opération se fera par le biais d'une offre publique d'achat (O.P.A.), lancée sur tout ou partie des actions Fairchild au prix de 66 dollars l'unité.

Le conseil d'administration de Fairchild, troisième producteur mondial de composants électroniques (533 millions de dollars de chiffre d'affaires et 24,7 millions de bénéfices), recommande à ses actionnaires d'accepter l'offre de Schlumberger, après avoir rejeté celles de Gould, dont la dernière portait sur 2,25 millions d'actions Fairchild (45 % du capital) au prix de 70 dollars l'unité (« le Monde » du 11 mai).

La préférence accordée par Fairchild à Schlumberger, en dépit du prix supérieur offert par Gould, s'explique au moins pour deux raisons : les relations avec Gould se sont singulièrement dégradées ces derniers temps (procès, plaintes, etc.). Fairchild, dont la santé financière est une des moins bonnes parmi les fabricants de circuits intégrés, a sans doute préféré se faire racheter entièrement par Schlumberger (l'accord prévoit même que toute action Fairchild demeurée en circulation après l'offre d'achat sera automatiquement convertie lors de la fusion), plutôt que partiellement (45 % du capital) par Gould.

● *L'annuaire 1979 de l'Union des industries chimiques (U.I.C.)* vient de paraître. Cet ouvrage contient un certain nombre de répertoires. On y trouve en particulier la liste des fabricants de produits chimiques adhérents de l'U.I.C., et celle d'environ quatre mille cinq cents produits avec, pour chacun d'eux, l'indication des producteurs. Il est agrémenté de trois lexiques anglais, allemand et espagnol. Prix pour la France : 153 francs (taxes et frais compris). Vente par la Société de gestion de l'Union des industries chimiques, 64, avenue Marceau 75008 Paris.

Avis financiers des sociétés

CRÉDITEL

SOCIÉTÉS DE FINANCEMENT PAR CRÉDIT-BAIL POUR LES TÉLÉCOMMUNICATIONS

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 15 mai 1979 sous la présidence de M. Pierre Chatenet, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1978.

Au cours de cet exercice, marqué par le renouvellement pour cinq ans de la convention qui régit les rapports de CREDITEL avec l'administration des P.T.T., la société a accru le volume de ses engagements qui s'élevaient au 31 décembre 1978 à 2 990 millions de francs.

CREDITEL a poursuivi son effort de financement en 1978 en mettant en place un nouvel emprunt bancaire de 280 millions de francs.

L'exercice 1978 se solde, après dotation de 44,9 millions de francs aux amortissements, par un bénéfice net de 53,3 millions de francs, contre 48 millions de francs en 1977. L'assemblée a décidé, après affectation de 5 % à la réserve légale, de répartir aux actionnaires un dividende global de 48,4 millions de francs correspondant à 12,10 F par action (contre 11,25 F en 1977, soit une augmentation de 7,6 %), le solde étant reporté à nouveau.

Ce dividende, qui, rappelons-le, ne donne pas droit à l'avoir fiscal en raison du statut fiscal de la société, sera mis en paiement à compter du 29 mai prochain.

Dans son allocution, le président a indiqué que les négociations sur le protocole 1979, qui portent sur 360 millions de francs, dont 60 millions de francs sur fonds propres de réemploi, sont maintenant proches de leur conclusion.



RÉSULTATS AU 30 AVRIL 1979

Le chiffre d'affaires, hors taxes, réalisé au 30 avril 1979 s'est élevé à 104 millions de francs contre 83,4 millions au 30 avril 1978, soit un accroissement de 25 %.

Pendant la même période, le montant, hors taxes, des commandes reçues s'est élevé à 144,5 millions de francs contre 123,5 millions, soit un accroissement de 17 %.

DAMOY S.A.

Par un avis paru à la *Cote officielle* du 8 mai 1979, les actionnaires de la société Damoy S.A. ont été informés que la société Radar S.A. avait pris une participation majoritaire dans le capital de leur société et que le Crédit commercial de France agissant pour le compte de Radar S.A. offrait de leur acheter, au prix unitaire de 52 F, toutes quantités d'actions de la société Damoy S.A. qui seraient présentées sur le marché à compter du 9 mai 1979.

Le dépouillement des opérations sera effectué aux conditions de droit d'impôt et de courtage en vigueur, acheteurs et vendeurs prenant à leur charge les impôts et courtages qui les concernent.

Rappelons que la date limite de l'offre d'achat est fixée au 30 mai 1979 inclus.

BANQUE COMMERCIALE POUR L'EUROPE DU NORD (EUROBANK)

79-81, boulevard Haussmann, 75382 Paris cedex 08

L'assemblée générale, réunie le 18 mai 1979, a approuvé le rapport du conseil d'administration ainsi que les comptes de l'exercice 1978 : les résultats enregistrent une progression par rapport à ceux de l'exercice précédent, le bénéfice net, après impôts, amortissements et provisions, s'élevant à 40,8 millions de francs contre 35,4 millions en 1977, soit une augmentation de 15,2 %, supérieure à la dépréciation du pouvoir d'achat de la monnaie.

Le bilan, qui s'équilibre à 19,5 milliards de francs, enregistre une forte augmentation par rapport à celui au 31 décembre 1977. Cette augmentation est due essentiellement à une modification dans la présentation des comptes, ainsi qu'à une progression des dépôts bancaires, lesquels représentent plus de 97 % de l'ensemble des dépôts de la banque.

L'assemblée a décidé de ne pas procéder à une distribution de dividendes afin de porter en réserves les bénéfices de l'exercice écoulé. D'autre part, une assemblée générale extraordinaire, tenue le même jour, a autorisé le conseil à porter ultérieurement le capital de 350 à 400 millions de francs.

UFIMEG

Les recettes de la société ont atteint 8 966 000 F au premier trimestre 1979, contre 8 661 000 F pour la période correspondante de 1978. Il s'y ajoutera les sommes dues par l'État au titre de sa garantie contre les effets du blocage partiel des loyers.

L'exploitation du patrimoine se poursuit favorablement et le taux d'occupation des logements comme des locaux à usage commercial demeure proche de 100 %.

Le centre commercial de Beaugrenelle, sur le front de Seine, à Paris (15e), a été inauguré le 20 avril dernier. Cette réalisation, qui comprend 11 000 m2 de surfaces de vente, 1 000 m2 de salles de cinéma et 4 600 m2 de bureaux, est déjà louée à 90 %. Il s'y ajoute 192 logements en cours de location qui compléteront le patrimoine parisien de la société. Ces constructions ont été réalisées à travers deux sociétés dont UFIMEG détient le sixième du capital.

Cet emprunt obligataire ayant été déjà souscrit, cet avis est publié à titre d'information

9 avril 1979



Province de Québec
(Canada)

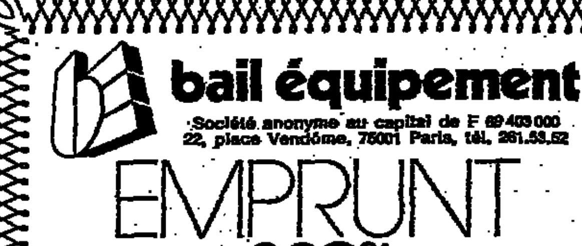
Emprunt Obligataire de Can. $50 000 000
10½% – 1979/1986

Banque Nationale de Paris — Caisse des Dépôts et Consignations

Algemene Bank Nederland N.V. — Chemical Bank International Group — County Bank Limited

Credit Suisse First Boston Limited — Dresdner Bank Aktiengesellschaft — Kuwait Investment Company (S.A.K.)

Nomura Europe N.V. — Wood Gundy Limited — Banque Canadienne Nationale (Europe)



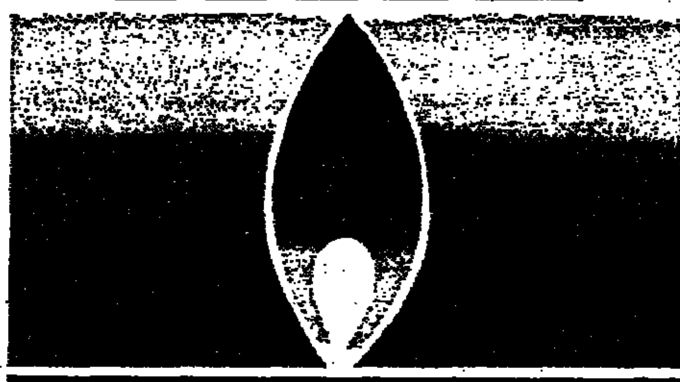
bail équipement

Société anonyme au capital de F 69 403 000
22, place Vendôme, 75001 Paris, tél. 261.53.52

EMPRUNT
9,90%
F 100 MILLIONS
(100 000 obligations de F 1000 nominal)

Prix d'émission : F 1000 par obligation.
Intérêt annuel : 9,90% soit F 99 par obligation payable le 19 juin de chaque année et pour la première fois le 19 juin 1980.
Date de jouissance : 19 juin 1979.
Durée : 10 ans.
Amortissement : en 10 ans par annuités constantes à partir du 19 juin 1979.
Taux de rendement actuariel brut : **9,73%**

Ces obligations feront l'objet d'une demande d'admission à la Cote officielle (Bourse de Paris).
Une note d'information qui a reçu le visa C.O.B. n° 79-40 en date du 18 avril 1979 est tenue à la disposition du public.
B.A.L.O. du 21 mai 1979



EMPRUNT 1979
GAZ DE FRANCE
TAUX NOMINAL 9,70 % — TAUX DE RENDEMENT ACTUARIEL BRUT 9,65 %

(Publicité)

NOTICE OF READJUSTMENT OF CONVERSION PRIVILEGES

to the Holders of

Alusuisse International N.V. Curaçao
4¾ Guaranteed Convertible Debentures of 1969
due March 1, 1987

Guaranteed by

Swiss Aluminium Ltd.

Notice is hereby given pursuant to Section 4.03 of the Trust Agreement and Guarantee dated as of March 1, 1969, under which the above Debentures were issued that the conversion privileges of such Debentures have been re-adjusted. Originally each Debenture was convertible into one bearer share of Swiss Aluminium Ltd. (hereinafter called the «Guarantor»). Subsequent to the 1971, 1973 and 1974 capital increases of the Guarantor each Debenture was convertible into one bearer share, whereby each Debentureholder had, in addition, the right upon such conversion to purchase ⅜ of a bearer share and ⅛ of a registered share upon payment of 281.25 Swiss Francs for such fractional shares. Hereafter pursuant to paragraph 5 of the Debentures, each Debentureholder shall have the right upon such conversion to purchase additionally 7/48 of a bearer share and 1/48 of a registered share per Debenture converted upon payment of 191.65 Swiss Francs for such fractional shares.

As a result of this re-adjustment, each Debenture is now convertible into one bearer share of the Guarantor and confers the right upon such conversion to purchase 25/48 of a bearer share and 7/48 of a registered share upon payment of 472.90 Swiss Francs. No fractional shares shall be issued but a Debentureholder may either purchase additional fractional interests to make up full bearer shares and/or registered shares or sell the fractional interests as provided in paragraph 6 of the Debenture.

The event which caused the present re-adjustment was that the Guarantor offered to existing holders of its stock, in accordance with a decision of its General Meeting of April 18, 1979 the right to subscribe for one share of bearer stock, entitled to dividend as of January 1, 1979, for each six shares of bearer stock previously held by them, at a price of 800.– Swiss Francs per bearer share and for one share of registered stock, entitled to dividend as of January 1, 1979, for each six shares of registered stock, previously held by them, at a price of 400.– Swiss Francs per registered share. Pursuant to paragraph 5 of the Debentures, Alusuisse International N.V. has subscribed for the additional bearer and registered shares to which it was entitled and has agreed to deposit such additional shares with Credit Suisse, as trustee under the above mentioned Trust Agreement and Guarantee, as security for the conversion rights of the Debentureholders.

Zurich, May 21, 1979 — Credit Suisse as Trustee



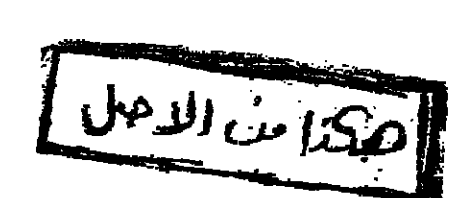
UNION DE BANQUES ARABES ET FRANÇAISES - U.B.A.F.

BILAN AU 31/12/1978
(EN FRANCS FRANÇAIS)

ACTIF	1977	1978
Caisse, instituts d'émission, Trésor Public, comptes courants postaux	1.377.264.703	606.616.638
Banques, organismes et établissements financiers	7.786.187.224	10.042.233.876
Bons du Trésor, valeurs reçues en pension ou achetées ferme	299.000.000	510.106.845
Crédits à la clientèle	2.436.169.973	2.244.136.802
Comptes ordinaires débiteurs de la clientèle	316.380.450	46.388.240
Chèques et effets à l'encaissement	38.837.942	17.511.752
Comptes de régularisation et divers	606.586.991	894.012.382
Opérations sur titres	-	110.525.590
Titres de placement	120.229.659	73.608.033
Titres de participation et de filiales	137.848.650	18.027.923
Immobilisations	7.934.804	13.902.333
Actionnaires ou associés	-	50.000.000
Total de l'Actif	13.126.440.396	14.627.070.414

PASSIF	1977	1978
Instituts d'émission, Trésor Public, comptes courants postaux	2.313.680.881	1.511.629.992
Banques, organismes et établissements financiers	8.777.173.053	10.565.890.824
Comptes créditeurs de la clientèle	493.419.019	766.039.104
Comptes d'épargne à régime spécial	1.434.968	1.214.301
Comptes exigibles après encaissement	38.837.942	17.511.752
Comptes de régularisation, provisions et divers	856.165.050	943.215.486
Obligations convertibles en actions et à taux d'intérêt variable	452.875.000	517.200.000
Réserves	42.854.483	54.368.955
Capital	150.000.000	250.000.000
Total du Passif	13.126.440.396	14.627.070.414

L'Assemblée Générale ordinaire de l'Union de Banques Arabes et Françaises - U.B.A.F. - réunie le 23 Avril 1979 au siège social, à Neuilly-sur-Seine, a approuvé à l'unanimité le bilan et les comptes de l'exercice arrêtés au 31.12.78. Elle a arrêté le résultat de l'exercice au bénéfice net de FF 26.264.472 contre FF 24.997.534 pour l'exercice précédent et a décidé de distribuer un dividende global de FF 14.750.000 contre FF 12.750.000 en 1977. En application de l'article 22 des Statuts et de l'article 9 du protocole, et sur proposition du Conseil, l'Assemblée Générale nomme Dr. M. M. Abushadi, Banque Française du Commerce Extérieur représentée par M. Patrick Haizet et la Commercial Bank of Syria représentée par Dr. Dib Abu Assali aux postes de Membre du Conseil pour une période de trois ans. L'Assemblée Générale prend acte de la démission de M. Gérard Gervais de son poste d'Administrateur et ratifie, sur proposition du Conseil, la nomination de M. Jean Deflassieux au poste devenu vacant. Le Conseil d'Administration réélit le Dr. M. M. Abushadi à la présidence du Conseil.



LES MARCHÉS FINANCIERS

ONZE VALEURS DE PLUS A TERME

A partir du 23 mai, début d'un nouveau mois de crédit boursier, la cote du terme s'enrichira de onze valeurs jusqu'à présent cotées au comptant seulement : Bis, Comptoirs modernes, Crouzet, Docks de France, Essilor, Facom, Revillon frères, Routière Colas, Seb, American Express et United Technologies.

A partir de la même date, trois titres seront radiés du terme et cotés uniquement au comptant : Cotelle et Foucher, Locabail et Nationale d'investissements.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 29 déc. 1978)

	17 mai	18 mai
Valeurs françaises ..	104,5	104,5
Valeurs étrangères ..	122,7	122,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	89	89,3

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 ... %

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Bque de Bretagne, c. 40	1 p. 4	... ..
Centr. pour l'Ind., c. 28	1 p. 3	... ..
Crédit ind. Ouest, c. 35	1 p. 6	... ..
Musée Grévin, c. 11 ..	3 p. 11	... ..

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	18/5	21/5
1 dollar (en yens) ..	217 20	219 30

LONDRES

Le London Stock Exchange se replie sur un large front lundi matin, après la publication d'indices économiques peu favorables et la nouvelle hausse du pétrole. Les industrielles, les fonds d'Etat et les pétroles (BP et Shell surtout) cèdent du terrain. Seules les mines d'or, favorisées par la hausse du métal, sont fermes.

Or (ouverture) (dollars) 251 05 contre 258 40

VALEURS	CLOTURE 18/5	COURS 21/5
Beecham	672	658
British Petroleum (1)..	11 88	10 7/8
Courtaulds	103	104
De Beers	445	453
Imperial Chemical ..	378	369
Rio Tinto Zinc. Cor..	312 ...	308
Shell	750 ...	736
Vickers	197	195 ..
War Loan 3 1/2 %....	32 1/4	32 ...
*West Driefontein....	39 1/4	39 3/4
*Western Holding	28 3/4	29 7/8

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.
(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

KENNECOTT COPPER. — Le dividende payable le 18 juin passe de 15 cents pour le trimestre à 25 cents.

LUCHAIRE. — Les comptes de l'exercice 1978 se sont soldés par un bénéfice net de 20,18 millions de francs contre 16,66 millions en 1977. Le dividende global a été fixé à 21 F contre 19,50 F.

MOTEURS LEROY-SOMER. — Bénéfice net pour 1978 : 38,32 millions de francs contre 21,4 millions en 1977. Dividende global : 20,50 F contre 16,50 F.

COMPAGNIE LEBON. — Bénéfice net pour 1978 : 16,29 millions de francs (dont 1,6 million de francs de plus-values de cession) contre 14,53 millions. Dividende global 23,25 F contre 21 F.

MANURHIN. — Bénéfice net consolidé du groupe pour 1978 : 28,49 millions de francs contre 21,18 millions en 1977 (+ 34,5 %).

S. A. FRANÇAISE DE REASSURANCES. — Bénéfice net pour 1978 : 28 millions de francs contre 12,6 millions en 1977. Dividende global : 19,50 F contre 16,50 F. Prochaine distribution d'une action gratuite pour deux anciennes.

GEORGES LANG. — Bénéfice pour 1978 : 18,31 millions de francs après plusieurs abandons de créances. Cette somme sera affectée à la couverture partielle des pertes antérieures, ramenées ainsi de 32,9 millions de francs à 16,58 millions.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	11 mai	18 mai
Indice général	113,9	113,8
Assurances	184,4	185,1
Banq. et sociétés financ...	98,2	98,1
Sociétés foncières	114,1	117
Sociétés investiss. portef..	124	123,9
Agriculture	110,7	112,4
Aliment., brasseries, distill.	108,2	108,4
Autom., cycles et l. équip.	105,9	105,9
Bâtim., matér. constr., T.P.	134,2	135,4
Caoutchouc (ind. et comm.)	67,1	66,2
Carrières salines, charbon	107,8	109,1
Constr. mécan. et navales	105,5	104,5
Hôtels, casinos, thermal...	142,4	144,1
Imprimeries, pap., cartons	75,2	73,6
Magas., compt. d'exportat.	94,4	95,3
Matériel électrique	133,9	135,1
Métall., com. des pr. métal	47,8	42,6
Mines métalliques	109,6	111,4
Pétroles et carburants	114,7	111,2
Prod. chimiq. et di.-mét...	143,3	140,8
Services publics et transp.	101,3	101,1
Textiles	117,8	114,2
Divers	130,8	130,4
Valeurs étrangères	123,7	113,8
Valeurs à rev. fixe ou ind.	154,7	157,1
Rentes perpétuelles	54,4	50,6
Rentes amort., fonds gar. .	267,3	277,3
Sect. indust. publ. à r. fixe	100,1	100
Sect. ind. publ. à rev. ind.	393,3	404,6
Secteur libre	111,3	111,1

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

Valeurs à rev. fixe ou ind.	271	275,2
Val. franç. à rev. variable.	789,3	788,6
Valeurs étrangères	914,3	926,1

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	89,8	89,3
Produits de base	64,5	62,8
Construction	125,7	127,5
Biens d'équipement	91,3	91,1
Biens de consom. durables	105,2	104,9
Biens de cons. non durabl.	83,2	81,8
Biens de consom. aliment.	96,3	96,2
Services	137,1	138,3
Sociétés financières	102	102,4
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr...	195,8	198,1
Valeurs industrielles	80	79,2

BOURSES REGIONALES
Base 100 : 29 décembre 1972

Indice général	111,9	114,3

BOURSE DE PARIS - 18 MAI - COMPTANT

SICAV

HORS COTE

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
780	4,5 % 1973.	949	934	932 ..	933 .
2990	C.N.E. 3 %..	3652	3635	3634	3630 ..
325	Afrique Occ..	310 50	313 ..	313 50	319 .
395	Air Liquide..	398	397 ..	397	393 10
94	Als. Part. Ind	92	91 ..	91 .	92
345	Als. Superm.	306 50	312 ..	312	306 50
65	Alsthom-Atl..	68 ..	68 05	60 05	69 ..
350	E.J. Lefebvre.	321	330	330	330 ..
104	Esso S.A.F...	121 90	121 70	121 ..	121 ..
340	Eurafrance..	321 ..	324 ..	324 ..	329 ..
540	Europe n° 1..	782 ..	784	775	765 ..
370	Ferodo.....	376 ..	379	378 50	377 ..
460	— obl. conv..	448 ..	452 50	452 50	452 50
62	Fin. Dév. Ent.	62	62 50	62 50	62 ..
125	Nouvel. Gal..	113 50	112 80	114 ..	112 80
205	Olida-Caby..	196 50	193 50	198 50	197 10
100	Opfi-Paribas..	103 20	103 20	103 20	102 10
111	Paris-France.	116 ..	113 70	113 70	114 93
109	Pechelbronn.	115 50	115 50	116 50	117 30
93	P.U.K.....	93 80	93 95	93 10	92 50
129	— (obl.)	128	128 10	128 10	128
365	Tél. Ericsson	336	335	335 40	340 ..
230	Thomson-Br..	213 ..	213 ..	212 ..	213 ..
260	— (obl.).	243 ..	249 ..	249 ..	249 ..
398	U.I.S....	405 ..	425 ..	425	425 ..
240	U.C.B.....	213 ..	213	213 ..	213 ..
245	Un. F. Bques.	224	220 ..	221 ..	221 60
225	U.T.A.....	204	201 ..	205 ..	205 ..
255	Gen. Motors.	258	265 80	265 50	264 10
21	Goldfields..	23 60	23 85	23 90	23 75
24	Harmony....	26 75	26 85	26 60	26 90
5	Hitachi.....	5 25	5 25	5 15	5 25
310	Hoechst Akti.	315 ..	311	311	310 10
36	Imp. Chem..	35 ..	35	35 25	34 40
89	Inco Limited	86 50	87 ..	87 50	87 30
650	Deuts Bank..	587	587	598	596
390	Dome Mines.	483 .	488	484	484
580	Du Pont Nem.	589	598	598	601
270	East Kodak..	257 .	260 20	269 80	259 80
18	East Rand...	24 50	24 65	24 35	24 30
133	Ericsson....	137	137 90	137 90	136 50
230	Exxon Corp..	224 50	230	230	230 50
193	Ford Motor..	190 50	194	194 .	193
98	Free State...	116 .	112 50	111 80	111 50
18	Gen. Electric	215 .	219 60	219 60	218 30
595	Siemens A. G	583	585	585	581
44	Sony........	40 70	41 70	41 75	41 60
270	Unilever....	270	262	262 .	259
25	Union Corp..	31 .	31	31	30 50
114	U. Min. 1/10.	113 .	112	112 50	113
138	West Driet..	175 .	176 70	173 80	176 80
49	West Deep..	61 60	61 10	61 10	60 70
126	West Hold...	142 50	145	145 10	145 90
452	Xerox Corp..	258 50	262 80	262 80	262 50
1	Zambia Corp.	0 91	0 93	0 91	0 90

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 18 5	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1) ...	4 407	4 443	4 320	4 520
Allemagne (100 DM).	231 090	231 070	223	237
Belgique (100 F) ...	14 445	14 412	13 500	14 200
Pays-Bas (100 fl.) .	212 190	212 180	207	218
Danemark (100 krd) .	82 090	82 020	80	85
Norvège (100 k) ...	84 928	84 940	81 500	86 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 077	9 10[illegible]	8 900	9 400
Italie (1 000 lires) .	5 180	5 201	5	5 400
Suisse (100 fr.) ...	255 180	255 200	248	261
Suède (100 krs) ...	100 530	100 090	96 500	102
Autriche (100 sch.) .	31 365	31 406	30 750	32 250
Espagne (100 pes.) .	6 674	6 712	6 560	6 950
Portugal (100 esc.) .	8 920	8 940	8 500	10 500
Canada ($ can. 1) ..	3 811	3 858	3 700	3 930
Japon (100 yens) ...	2 047	2 027	1 960	2 060

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 18 5
Or fin (kilo en barre) ..	37700	37900
Or fin (en lingot)	387[illegible]0	38600
Pièce française (20 fr.)	313 50	309
Pièce française (10 fr.)	223	218 10
Pièce suisse (20 fr.) ..	30[illegible] 50	296 80
Union latine (20 fr.) ..	289	2[illegible]4 50
Souverain	370	365 80
Pièce de 20 dollars	1700 40	1649
Pièce de 10 dollars	920	911
Pièce de 5 dollars	610	610
Pièce de 50 pesos	1506	1518 50
Pièce de 10 florins	300	288 .

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 20-21 mai 1979 a été tiré à 537 599 exemplaires.

A B C D E F G

Le commerce extérieur de la France a de nouveau été excédentaire en avril

Le commerce extérieur de la France a de nouveau été excédentaire en avril : de 1 milliard et 18 millions selon les chiffres bruts fournis par les douanes, de 477 millions après que ceux-ci ont été corrigés des variations saisonnières.

En avril, les *importations* ont atteint 33,83 milliards de francs en chiffres bruts, ce qui correspond à une baisse de 7,8 % par rapport à mars, mais à une hausse de 12,7 % en un an. Les *exportations* brutes se sont élevées à 34,85 milliards de francs, en baisse — elle aussi — de 6,6 % par rapport au mois précédent, mais en augmentation de 12,7 % par rapport à avril 1978. Le taux de couverture des exportations par les importations a été de 103 %. Sur les quatre premiers mois de l'année, le commerce extérieur est déficitaire de 273 millions de francs à cause de l'important déséquilibre de janvier (— 1,9 milliard) que n'ont pas compensé les excédents des trois mois suivants.

Après correction des variations saisonnières, les importations ont atteint 33,29 milliards de francs en avril (+ 3,1 % en un mois, + 14,4 % en un an) et les exportations 33,77 milliards de francs (+ 0,8 % en un mois, + 14,7 % en un an), ce qui correspond à un taux de couverture des achats par les ventes de 101,4 %. Pour les quatre premiers mois de l'année, l'excédent du commerce extérieur atteint 1,7 milliard de francs contre un excédent de 366 millions de francs pendant les quatre premiers mois de 1978.

Comment s'expliquer ces bons résultats ? Une première remarque doit être faite : la France ne paie pas encore son pétrole au prix fort. Compte tenu des délais de transport, ce n'est qu'à partir de septembre que la facture pétrolière mensuelle sera fortement renchérie. On peut donc s'attendre que le bilan commercial redevienne déficitaire à la rentrée.

Pour l'heure, les choses ne se passent pas trop mal : notre déficit énergétique a atteint 5,9 milliards de francs en avril, contre 5,4 milliards en mars et 5,5 milliards en avril 1978. Les achats en volume n'ont pas augmenté en avril par rapport au même mois de 1978.

Les échanges agro-alimentaires ont été excédentaires en avril de 212 millions de francs contre 293 milliards en mars et un déficit de 175 millions de francs en avril 1978. Depuis le début de l'année, ce secteur du commerce extérieur est excédentaire de 1 milliard de francs.

La balance des biens d'équipement a été excédentaire de 1,45 milliard de francs en avril, contre 1,9 milliard en mars et 1,5 milliard il y a un an. La balance des biens de consommation est restée déficitaire, mais moins qu'en mars : 382 millions contre 615 (+ 49 millions en mars 1978).

En avril 1979, la France a vendu deux Airbus, contre quatre en mars.

FERMETÉ DU DOLLAR NOUVEAU RECORD DE HAUSSE SUR L'OR

Le dollar est resté ferme lundi 21 mai sur tous les marchés des changes.

A Tokyo, la devise américaine a terminé la séance à 219,30 yens contre 217,20 à la veille du week-end. A Francfort, le cours bancaire moyen s'est établi lundi matin à 1,924 deutschemark contre 1,920 vendredi.

Dans les transactions interbancaires en France, la monnaie américaine a ouvert à 4,451 F contre 4,443 F, la livre sterling tombant à 9,09 F contre 9,10 F vendredi.

Parallèlement à l'ascension du dollar, l'or a pulvérisé une nouvelle fois ses précédents records. Sur le marché international, à Londres, l'once de métal jaune (31,10 grammes), très demandée, a fait un nouveau bond au premier « fixing », à 261,125 dollars contre 257,125 à la veille du week-end.



M. ERNEST MANDEL EST REFOULÉ A ROISSY

M. Ernest Mandel, cinquante-six ans, professeur à l'université libre de Bruxelles, membre du secrétariat unifié de la IVe Internationale et tête de liste, en Belgique, de la Ligue révolutionnaire des travailleurs (trotskiste) aux élections européennes, s'est vu, dimanche soir 20 mai, à l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle, refuser l'entrée sur le territoire français. Après avoir passé la nuit dans un hôtel proche de l'aérogare, il a repris, le lendemain matin, un avion pour Bruxelles.

[Au ministère de l'intérieur, on précise que M. Mandel fait depuis 1972 l'objet d'une fiche d'entrée sur le territoire en raison de ses activités politiques. De même source, on ajoute qu'il a écrit à la fin de l'an dernier au ministre de l'intérieur pour demander que cette mesure soit rapportée. Dans sa réponse en date du 19 décembre, M. Christian Bonnet écrivait qu'il n'estimait pas devoir reporter les dispositions prises en 1972 mais que, si M. Mandel voulait effectuer des séjours de courte durée en France, il pouvait demander à chaque fois par la voie consulaire un visa, qui lui serait accordé.]

Les élections européennes

M. ANSART (P.C.F.) : LA POSITION DES COMMUNISTES SUR L'EUROPE EST LOIN D'ÊTRE NÉGATIVE

M. Gustave Ansart, député du Nord, membre du bureau politique du P.C.F. et président du groupe communiste à l'Assemblée européenne, a été interrogé, dimanche 20 mai, au club de la presse d'Europe 1, sur le départ de M. Roland Leroy du secrétariat du comité central du parti communiste, à l'issue du vingt-troisième congrès de ce parti. M. Ansart a déclaré : « *A la suite de ce congrès, et en raison des grandes tâches qui sont les nôtres, nous avons décidé de nommer une direction pour laquelle, je le souligne, tout le monde est d'accord, unanime. Roland Leroy est membre du bureau politique, directeur de* l'Humanité. *Permettez-moi de vous faire remarquer qu'il fut toute une période — peut-être avez-vous changé depuis ce dimanche — où vous affirmiez que le gouvernement du P.C., c'était le bureau politique. Voilà que, d'un seul coup, vous décidez que le gouvernement, c'est le secrétariat. (...) Le secrétariat fait le travail de secrétariat, comme tout secrétariat dans un organisme comme le nôtre.* »

M. Ansart a également été interrogé sur la présence de M. Boris Ponomarev, membre du bureau politique du P.C. d'Union soviétique, chargé des relations avec les P.C. occidentaux, au congrès du P.C.F. « *Je suis indigné (...) que l'on puisse à nouveau ressortir le vieux procès de Moscou aux communistes français, dans un moment où ceux qui nous le font masquent, par cela même, l'alignement — celui-là, constant — sur Washington,* a déclaré M. Ansart. *Cela me rappelle — j'étais tout jeune député, — en 1956, les gouvernements qui se montaient et dégringolaient dans le mois suivant, et qui, tous, avaient la même attitude : on allait d'abord à Washington requérir l'approbation et chercher les finances de la France.* »

M. Ansart a déclaré, d'autre part : « *La position des communistes sur l'Europe est loin d'être négative, tant en ce qui concerne l'Assemblée qu'en ce qui concerne la façon dont il faut concevoir la question européenne à notre époque. Nous sommes pour une Europe de la coopération, et je crois qu'on peut y faire du bon travail. D'autre part, les parlementaires — enfin, ceux que l'on appelle les représentants à l'Assemblée européenne et dont on verra ultérieurement s'ils s'appelleront « parlementaires » — auront un très gros travail à faire, dans le domaine des paysans, par exemple, dans celui de la liberté, dans le domaine des grandes questions sociales. Il y a un très large champ d'action qui s'ouvre.* »

● *Le physicien Karl Friedrich Von Weizsaecker* a refusé, le lundi 21 mai, d'être candidat de la coalition socialiste et libérale aux élections à la présidence de la République d'Allemagne fédérale qui se dérouleront mercredi (*le Monde* daté 20-21 mai). Les partis de la coalition au pouvoir espéraient, avec sa candidature, barrer la route au candidat de l'opposition chrétienne-démocrate, M. Carl Carstens. — (*Reuter.*)

Malaise en Alsace à propos des prix Europe remis à MM. Barre et Schmidt

De notre correspondant

Strasbourg. — Le chancelier allemand, M. Helmut Schmidt, et le premier ministre français, M. Raymond Barre, recevront, mardi 22 mai, à Strasbourg, le prix Europe. Cette distinction et récompense de 400 000 francs pour chacun des lauréats leur est décernée en raison de leur mérite pour la construction européenne.

A moins de trois semaines des élections directes pour la future Assemblée des Communautés, cette cérémonie est loin de faire l'unanimité. Elle provoque au contraire gêne et malaise en Alsace, en particulier dans les milieux des victimes de guerre, résistants et anciens combattants, en raison même de la personnalité du fondateur du prix : M. Alfred Töpfer. Agé de quatre-vingt-quatre ans, ce dernier est un des principaux négociants en céréales d'Europe et possède de très puissants intérêts dans l'industrie agro-alimentaire allemande.

Depuis une cinquantaine d'années, il parraine à l'Université la remise d'un « prix Strasbourg », créé pour promouvoir la compréhension franco-allemande parmi la jeunesse scolaire et universitaire. Ce prix dépend, lui aussi, d'une fondation « F.v.S. ». Le sigle signifie « Freiherr von Stein », l'homme d'Etat qui anima la résistance prussienne contre Napoléon et fut le héros du nationalisme allemand.

Par le biais d'une autre fondation dédiée à Goethe, M. Töpfer a fait restaurer un immeuble ancien du quartier de la Petite France, à Strasbourg, pour servir de lieu de rencontres intellectuelles franco-allemandes. Mis en échec une première fois avec son projet de création d'un parc naturel dans les Vosges, M. Töpfer dressa la population alsacienne contre lui dans l'affaire du château de Klentzheim, près de Colmar. Sous le prétexte d'une fondation « Albert-Schweitzer », il avait réussi, en septembre 1972, à supplanter, à coups de millions, la confrérie Saint-Etienne qui voulait y installer son siège et un musée du vin. La belle demeure Renaissance avait appartenu, en effet, au seizième siècle, à Lazare de Schwendi, qui acclimata le cépage de Tokay en Alsace.

Les trois journaux régionaux menèrent campagne contre le trop encombrant mécène. Devant l'émotion de l'opinion et la vive pression des autorités, du préfet du Haut-Rhin notamment, le négociant en grains battit en retraite et revendit la propriété à la confrérie Saint-Etienne. « *Pourquoi « l'humanisme » de M. Töpfer aboutit-il toujours, et avec insistance, à une exaltation de la culture allemande (...). Ce qui est en cause, c'est cette trop grande sollicitude d'un magnat de Hambourg pour les questions alsaciennes* », écrivait alors le directeur général des *Dernières Nouvelles d'Alsace*, dans un éditorial qui fit quelque bruit.

Une vieille « sollicitude »

En fait, cette « sollicitude » — on ne devait l'apprendre qu'un ou deux ans plus tard, grâce aux travaux d'historiens allemands (1), — s'était déjà manifestée quarante ans plus tôt à un moment particulièrement pénible de l'histoire alsacienne. Par l'intermédiaire de Robert Ernst, président des Alsaciens réfugiés en Allemagne en 1918, coordonateur de toutes les menées antifrançaises avant 1939 en Alsace, Alfred Töpfer se trouva associé, en 1932, à l'action du leader autonomiste Friedrich Spieser. Son don de 100 000 francs pour la construction d'une auberge de jeunesse afin de sauvegarder l'idée du « volkstum » allemand en Alsace (idée des valeurs ethniques liées à la germanité) servit à la rénovation du château féodal de la Hünebourg, près de Saverne, dont Spieser fit un centre d'édition autonomiste et d'où il propagea bientôt les idées nazies, avant de fuir en Allemagne au printemps 1939. Sur le plan professionnel, toutefois, M. Töpfer développait avec plus de succès les relations franco-allemandes puisqu'elles furent à l'origine d'une partie de sa fortune. En effet, selon des témoignages concordants, il obtenait, à la même époque, du ministre français, M. Pierre-Etienne Flandin, le monopole de l'importation de céréales françaises en Allemagne.

La personnalité du donateur explique que bien des Alsaciens se soient étonnés et se montrent très réservés devant l'acceptation par M. Barre du prix Europe. Le porte-parole le plus en vue des milieux anciens combattants et résistants alsaciens, M. André Bord, ancien ministre, a déclaré à ce propos : « *Je regrette cette manifestation. Nous voulons une coopération franco-allemande, épine dorsale de la construction européenne, mais il faut que certaines personnes n'essaient pas d'abuser de notre état d'esprit favorable à l'Europe pour s'en servir à des fins discutables.* »

JEAN-CLAUDE HAHN.

(1) Lothar Kettenacker : *la Politique de nazification en Alsace (National sozialistische Volkstums Politik im Elsass)*, Institut d'histoire contemporaine, Stuttgart, 1973.
— Karl-Heinz Rothenberger : *le Mouvement autonomiste alsacien-lorrain durant l'entre-deux-guerres*, Publications universitaires européennes, chez Peter Lange, à Francfort-sur-le-Main, 1975.







